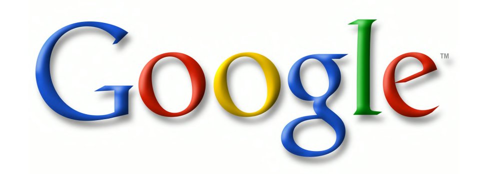
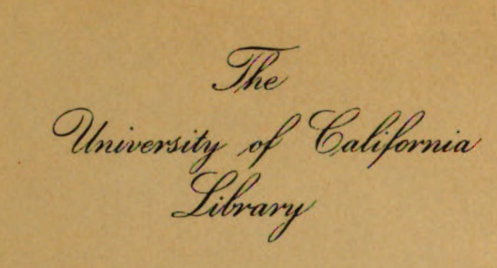
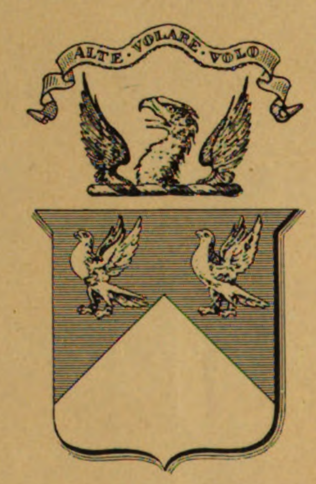


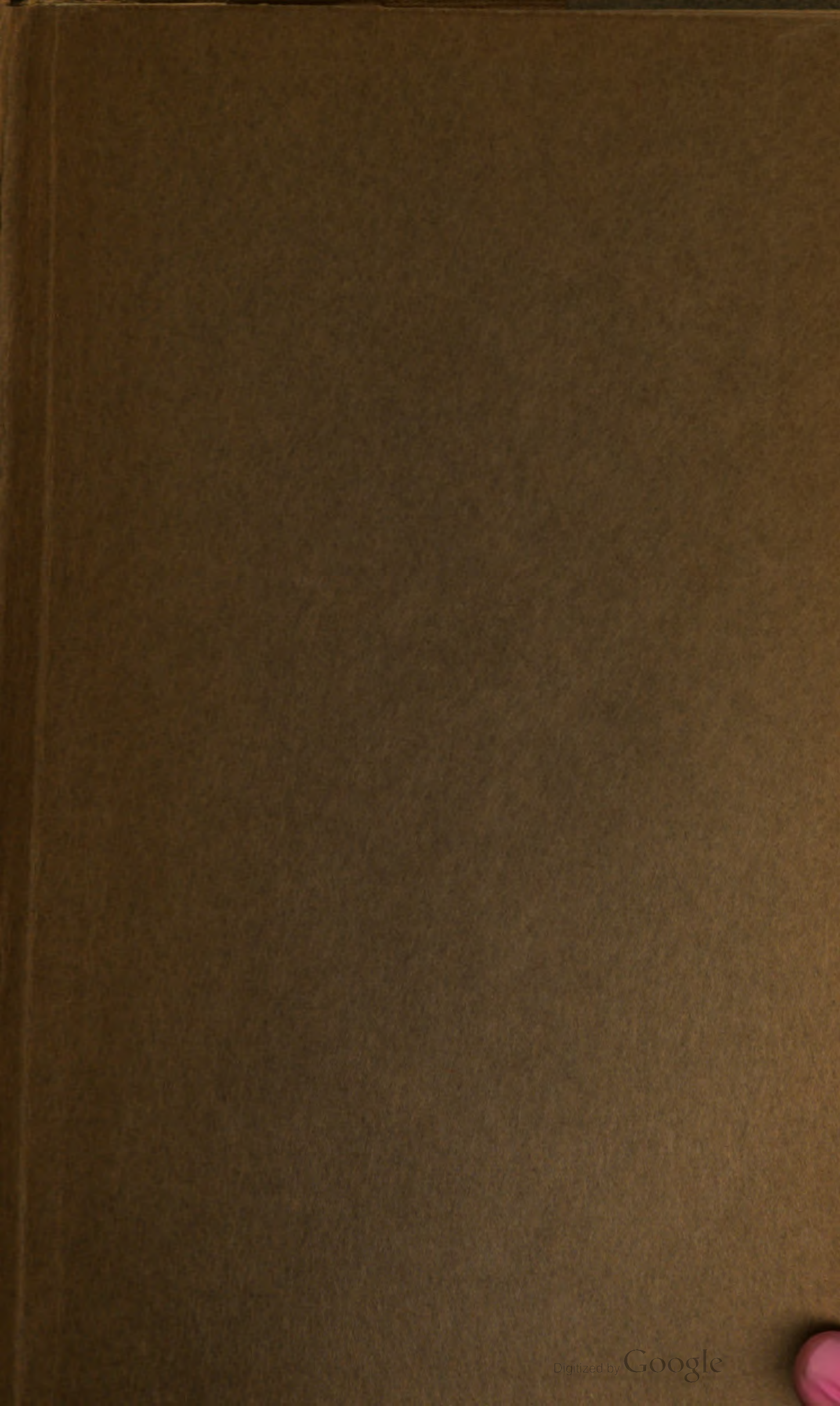






H. Morse Stephens







MARAT

INDEX

DU BIBLIOPHILE ET DE L'AMATEUR

DE

PEINTURES, GRAVURES, ETC.

PAR

F. CHEVREMONT

LE BIBLIOGRAPHE DE MARAT

CHEZ L'AUTEUR

56, AVENUE DE CLICHY. — PARIS

1876

Faux numéro

Après une étude approfondie, le bibliographe peut dire de ce numéro, ce que Marat disait en substance de tous les faux numéros : — Je ne puis que plaindre la patrie d'avoir de pareils champions, et le public de pareils écrivains; parcourez leurs misérables productions, vous n'y trouverez ni vues, ni observation, ni jugement, ni style; barbouilleurs impitoyables, ils ramassent gauchement quelques phrases de l'ami du peuple, qu'ils cousent à leur manière et qu'ils rabâchent à chaque page; ne pouvant être piquants, ils s'efforcent d'être scandaleux; du moins quand l'ami du peuple se livrait à son zèle, s'il lui échappait quelques duretés, elles lui étaient arrachées par l'amour de la patrie, elles étaient l'expression de ses vives alarmes.

Ce faux nº 524, resté inconnu jusqu'à ce jour à tous les bibliographes, est précieux pour la bibliographie des faux numéros publiés sous le titre de *L'Ami du peuple*, en ce qu'il est le premier, le seul jusqu'à présent qui, en dénonçant ses pareils, témoigne d'une manière irrécusable en faveur des observations du bibliographe de Marat, relativement à une série de ces faux numéros parus pendant la terreur causée par le massacre du Champ de Mars, numéros très minutieusement décrits dans L'INDEX, pages 45-48, 160-164, et *sixième série*, pages 200-201, à laquelle il convient dès à présent d'y ajouter le nº 524, qui fait l'objet de cette étude.

F. CHÈVREMONT,
le bibliographe de Marat.

LA JUSTICE DU 25 DECEMBRE 1885

Un faux numéro de l'« Ami du Peuple »

Nous recevons du savant bibliographe de Marat, M. F. Chèvremont, communication d'une note intéressant tous ceux, et le nombre en est grand, qui s'occupent des choses de la Révolution. Il s'agit d'un faux numéro du journal de Marat. — Voici le sommaire de ce numéro et la note rédigée par M. Chèvremont.

N° 524

L'AMI DU PEUPLE

ou

LE PUBLICISTE PARISIEN

Journal politique et impartial, par M. Marat, auteur de l'Offrande à la patrie, du Moniteur, du Plan de Constitution, etc.

Vitam impendere vero.

Du lundi 8 août 1791

Préparatifs pour la contre-révolution qui s'exécutera le même jour et à la même heure dans toute la France, le 15 au 20 (*sic*) de ce mois. — Conseils de l'Ami du peuple sur les dangers éminens dont nous sommes menacés. — Triomphe éphémère de deux scélérats dont la tête ne tardera pas à tomber. — Plaintes et dénonciations de l'ami du peuple contre trois brigands qui se servent de son nom pour tromper le peuple, etc., etc.

Le N° in-8° de 8 pages, est *de l'imprimerie de Marat.*

à Mr H. Morse Stephens
hommage bien sympathique

[illegible]

G. Pilotell
Londres. 26 Janvier 1893.

MARAT

CET OUVRAGE

a été tiré seulement à cent exemplaires, numérotés,

sur papier vélin

EXEMPLAIRE N° 95

MARAT

INDEX

DU BIBLIOPHILE ET DE L'AMATEUR

DE

PEINTURES, GRAVURES, ETC.

PAR

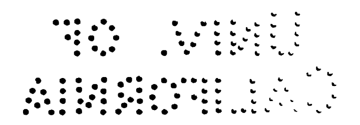
F. CHEVREMONT

LE BIBLIOGRAPHE DE MARAT

CHEZ L'AUTEUR

56, AVENUE DE CLICHY, — PARIS

1876



En voyant la bibliographie de Marat, telle que nous l'offrons aujourd'hui, peut-être n'est-il pas sans intérêt de rappeler les principales phases qui en marquent le progrès.

M. Deschiens est le premier qui, en 1829, se soit occupé du journal de Marat ; sa *Biographie des journaux de la Révolution* a été l'arche qui a sauvé du désordre et de la destruction les collections qui cnrichissent aujourd'hui la plupart des bibliothèques,

Quant aux nombreux écrits publiés par Marat, avant et durant la période révolutionnaire, M. Deschiens ne s'en est pas occupé. Le premier essai dans ce genre date de 1836 ; il parut dans la *Bibliographie Universelle et portative des contemporains*. Dans ce nouveau travail, point de bibliographie du journal, mais celle des œuvres physiologiques, scientifiques et politiques.

A l'aide de ces deux ouvrages, la bibliographic de Marat commence à se constituer ; mais que d'erreurs de part et d'autre ! M. Deschiens avait été la

dupe des faux numéros du journal; la *Bibliographie Universelle*, à son tour, devient celle des faux écrits publiés sous le nom et le titre de Marat, l'Ami du peuple.

Après vingt ans d'une accalmie qui n'est interrompue que par des reproductions plus ou moins incomplètes, apparaissent les *Archives d'histoire, de biographie et de bibliographie*, par Quérard. Cette fois les matériaux de tous genres s'accumulent, se classent, et pour la première fois la bibliographie de Marat compte cent quatre-vingt-huit articles, dont cinquante-neuf tant bien que mal attribués à Marat, et le surplus divisé entre : Écrits pour ou contre Marat. — Accusation. — Mort et obsèques. — Honneurs funèbres. — Éloges et panégyriques. — Poésies. — Théâtre, et divers.

Rien de plus considérable n'avait encore paru dans ce genre, et peut-être M. Quérard aurait-il entrepris de compléter sa bibliographie par celle du journal, s'il avait connu les défectuosités du travail de M. Deschiens.

En présence de tant de documents déjà mentionnés, le lecteur se demandera peut-être ce qu'il peut y avoir à faire encore à la bibliographie de Marat. Eh bien, sans compter nombre de documents à y ajouter, sans tenir compte du classement chronologique à refaire, du remaniement des divisions historiques, la seule rectification des erreurs de nos devanciers commandait une étude approfondie des

œuvres de Marat, étude qui permît à coup sûr au bibliophile la séparation des écrits politiques de Marat, des faux écrits si nombreux publiés sous son nom, ainsi que celle des écrits anonymes que l'ignorance, la cupidité et la malveillance lui ont encore attribués. Ce travail est véritablement ce qui constitue notre œuvre; on va voir comment nous y avons été appelé, et avec quel zèle et quel amour de la vérité nous avons étudié notre sujet.

Nos premiers pas dans la carrière datent de 1845; nous avions alors vingt et un ans à peu près; déjà notre goût pour l'étude de la Révolution Française était développé, sans que rien encore eût fixé plus particulièrement notre attention.

Certain jour, en nous rendant à notre travail, nous avisons à l'étalage d'un marchand de bouquins: *Discours et opinions sur le procès de Louis XVI*, *Les Chaînes de l'esclavage*, et plusieurs grosses liasses assez mal ordonnées, contenant un pêle-mêle de journaux in-octavo dépareillés, des imprimés de toutes sortes et de tous formats, où figuraient surtout des comptes-rendus de clubs, de sociétés populaires, tout un véritable trésor comme on n'en trouve plus depuis bien longtemps. Tout acheter était notre désir; mais nous n'avions que 6 francs, c'était tout ce que nous possédions, et, pour comble de malheur, nul moyen facile d'en avoir d'autres avant quelques jours. Que faire? L'estomac nous invitait à passer outre, mais la passion l'emporte, et nous achetons pour 5 francs

quelques bribes et le traité des *Chaînes de l'esclavage,* nous promettant d'acquérir le surplus un peu plus tard, s'il était temps encore. Vain espoir : quand nous revînmes, tout avait disparu.

La lecture nous dédommagea amplement, car la lucidité des déductions historiques et les principes politiques contenus dans le traité des *Chaînes de l'esclavage* nous parurent si supérieurs aux théories modernes, que nous conçûmes pour Marat une profonde estime; ce que nous avions entrevu de son caractère nous fit désirer ardemment de connaître cet homme que la plupart des historiens s'acharnaient à vilipender.

Le premier document qui s'offrit à nous fut son opinion complète dans le procès de Louis XVI; plus tard, des extraits de ses discours ou de ses écrits, reproduits par les historiens, achevèrent de fixer notre choix parmi les révolutionnaires; çà et là, c'était toujours même lucidité, mêmes principes, même zèle, même courage. Par ces rares qualités, Marat se révélait comme le plus digne de la glorieuse phalange des amis du peuple. Quel motif d'émulation pour un bibliophile de vingt ans qui s'identifie avec son personnage!

Toujours simple ouvrier, la gêne qui nous talonnait semblait opposer sans cesse à nos projets un obstacle permanent et invincible, sans pourtant amoindrir la fièvre toujours croissante qui nous pressait de connaître et d'acquérir.

Nous nous mîmes donc en quête d'un libraire dont la réputation politique semblait nous promettre des merveilles dignes de notre ambition. Laverdet, un éditeur populaire de 1830, le publicateur d'écrits républicains qui plus d'une fois, sous Louis-Philippe, lui valurent la prison, nous semblait être celui qui devait nous faire connaître et nous ouvrir les trésors d'une bibliographie dont nous n'avions jamais vu ni entendu le premier mot. Nous nous rendîmes donc chez lui, le gousset toujours peu garni, hélas! mais nous promettant force travail, force sacrifices pour arriver à notre but.

Qui des hommes de cinquante à soixante ans, pour peu qu'ils se soient occupés de politique ou d'histoire, n'a connu cette librairie primitive qui ressemblait plutôt à un immense déballage de vieux bouquins qu'à une véritable librairie. L'effet, toutefois, répondait à notre attente, et la vétusté des marchandises semblait mieux cadrer avec la pénurie de nos finances. Dans notre imagination, cet entassement devait recéler dans ses coins poudreux les témoignages toujours vivaces de nos glorieux pères de 92 et de 93 : Convention, clubs, sociétés populaires, tribuns, citoyens, publicistes, tout était là et allait surgir de ces innombrables brochures.

Le cœur serré par une certaine inquiétude à l'endroit de nos ressources, nous nous hasardons à demander les *Œuvres de Marat.* — Les *Œuvres de*

Marat? reprend le vieux libraire, après une pause pendant laquelle il semblait rappeler ses souvenirs ; il n'y a que les *Chaînes de l'esclavage!* — Je les possède, Monsieur. — Je ne vois rien autre chose de Marat, si ce n'est sa vie politique, qui est tout entière au *Moniteur*. — Et combien vaut le *Moniteur ?* — Trois cents francs.

J'avoue que trois cents tuiles sur la tête ne m'auraient pas été plus désagréables, tant j'éprouvai de dépit de sentir mon avoir bien et bien au-dessous de ce chiffre.

En somme, qu'avions-nous appris? rien, ou presque rien ; mais, quoi qu'on nous eût dit, nous continuâmes ailleurs nos investigations.

Pendant que nous nous morfondions à chercher presque inutilement, un autre ouvrier, mais plus habile et plus fortuné, s'occupait à notre insu du même personnage. Cet ouvrier, c'était Constant Hilbey, dont une récente publication, intitulée *Discours de Marat au peuple*, se voyait chez la plupart des libraires de Paris. L'émotion que nous éprouvâmes ne se décrit pas ; il faut avoir soi-même partagé une passion analogue pour se rendre compte de l'effet que peut produire sur un amateur une trouvaille intéressante et inattendue. Aussitôt, deux exemplaires sont à nous ; puis, sans désemparer, nous nous informons de la demeure de l'auteur et des moyens d'entrer en relations. Nous étions transformé, car en un instant notre timidité naturelle avait fait place à une hardiesse

de résolution dont nous ne nous serions pas cru capable une heure auparavant.

Après avoir pris connaissance de cette publication, où Hilbey se montrait non moins enthousiaste que nous, il s'agissait d'aller droit à l'auteur ou de lui écrire. Après bien des hésitations, nous hasardons une lettre qui nous vaut une réponse immédiate et bienveillante. Bientôt nous fûmes liés par une étroite sympathie, et Hilbey nous fit profiter de l'acquit de toutes ses connaissances sur Marat.

Si jusque-là notre collection s'était peu accrue, nous possédions néanmoins le secret de la chose, et nous n'avions plus qu'à créer les ressources nécessaires pour nous les procurer.

Dès lors, c'est presque exclusivement à M. France, libraire, homme bienveillant et de facile composition, et à M. Charavay, que nous sommes en partie redevable des innombrables ou précieux documents que nous possédons aujourd'hui. Notre première affaire fut l'acquisition d'un exemplaire du *Journal de Marat;* cet exemplaire était affreusement incomplet, mais la confiance d'un autre collectionneur nous permit de le compléter par un nombre considérable de copies; elles faillirent nous coûter la vue par suite des fatigues que nous causèrent la rapidité du travail, et une chétive et vacillante lumière, seul témoin de nos longues veilles et de notre zèle infatigable.

En parlant de cette première affaire, nous l'avons

qualifiée d'acquisition ; le terme est quelque peu prétentieux, car la transaction se fit par échange plutôt que par argent.

Une fois possesseur du *Journal de Marat*, nous étions maître de la situation, car le surplus pouvait s'acquérir partiellement ; c'est ainsi que les œuvres de science, de physiologie, de législation et de politique vinrent successivement augmenter cette première collection, déjà si difficile à réunir alors. — Croyez-moi, nous disait M. France en nous pressant de prendre, pour 10 francs, un exemplaire de l'*Offrande à la patrie* (dont le *Supplément* avait été complété par quelque passionné bibliophile), croyez-moi, prenez-le, car vos cheveux blanchiront avant d'en retrouver un autre. — Il n'avait que trop raison, et c'est, en effet, bien des années après que nous trouvâmes à remplacer cette collection informe par celle que nous possédons aujourd'hui.

Toutefois, c'est sur cette première collection que nous avons appris à connaître Marat, à discerner la mauvaise foi des historiens et des critiques et la cause première de leur acharnement à le diffamer. Quant à nous, la pureté de sa morale, la justesse de ses principes politiques, son dévouement, son abnégation, sa mort, nous le montrèrent digne de l'admiration de tous les peuples libres.

Plus cette étude se répétait et nous devenait familière, plus aussi le besoin de connaître l'opinion des contemporains de Marat se faisait sentir. C'était

une nouvelle voie qui s'ouvrait devant nous. A cette époque de notre vie, la situation, de précaire qu'elle avait été longtemps, devint relativement bonne : l'industrie allait nous offrir toutes les ressources nécessaires pour conduire à heureuse fin le rêve de notre jeunesse. Dans cette nouvelle phase, qui dura sept années, nous acquîmes pour plusieurs milliers de francs de brochures, livres, gravures, peintures, objets de curiosité; c'est l'époque qui vit remplacer notre collection incomplète par la rarissime et même unique que nous possédons aujourd'hui; c'est celle qui vit l'adjonction complémentaire de sept placards de Marat, que nous payâmes 300 francs, et pour lesquels nous aurions doublé le prix au besoin, plutôt que de les voir à tout jamais s'échapper de nos mains. Conquise au prix de vingt années de recherches assidues, et devenue par nos soins un véritable monument de notre histoire nationale, c'est cette même collection que, dans le même temps, nous avons mise à la disposition d'un écrivain intègre et laborieux dont nous avons fait notre ami, de Bougeart, le consciencieux et patriote biographe de Marat, l'ami du peuple.

De longues et difficiles années se sont écoulées, mais le succès a couronné nos efforts, et tout ce que le passé a pu connaître d'amertumes se trouve effacé par le résultat obtenu : la bibliographie de Marat est revue, corrigée, et considérablement augmentée; quelques fascicules publiés par nous dans le *Biblio-*

phile français, et dans la bibliographie qui fait suite à l'ouvrage de Bougeart, ont donné l'éveil aux bibliophiles et appelé leur attention sur les erreurs de tous les bibliographes; une biographie en 2 vol. in-8°, intitulée ***Marat, l'ami du peuple***, par Alfred Bougeart, est aussi depuis longtemps dans le public. Le temps n'a donc pas été perdu, et nous nous estimons heureux d'avoir employé à la réhabilitation de Marat une vie qui aurait pu s'écouler en pure perte au milieu de divertissements puérils.

Voilà, lecteur, comment l'amour de l'étude, en nous sauvant des écueils qui environnent la classe ouvrière, a fait de nous un bibliophile spécialiste, et comment nous sommes aujourd'hui le bibliographe de Marat.

F. Chevremont.

ŒUVRES COMPLÈTES

DE

JEAN-PAUL MARAT

ŒUVRES COMPLÈTES

DE

JEAN-PAUL MARAT

A PHILOSOPHICAL ESSAY ON MAN. *Being an attempt to investigate the principles and laws of the reciprocal influence of the soul and body.* — London, MDCCLXXIII. — 2 vol. in-8, t. Ier, 271 pages; t. II, 263 pages.

THE CHAINS OF SLAVERY. — London, 1774.

(Les exemplaires de cette édition sont introuvables dans le commerce.)

AN ESSAY ON A SINGULAR DISEASE OF THE EYES, *by M. M..., M. D.; at Nicholls St Paul churchyard or Williams in the Strand.* (Introuvable.)

« Marat, cet ardent écrivain qui a travaillé dans la politique, la législation, la physiologie, la physique, la médecine, est l'auteur de cet ouvrage peu connu en France. » *Extrait des Mémoires de Brissot*, t. II, p. 3 et 4. »

On ne saurait mettre en doute l'existence de cet opuscule après cette autre note qui corrobore la première : « Marat exerçait la médecine, dans laquelle il

avait acquis une grande célébrité, surtout dans la curation des maux d'yeux où il excellait. » — Extrait du prospectus de la réimpression des *Œuvres politiques de Marat, l'ami du peuple*, par la veuve Marat.

DE L'HOMME, *ou des principes et des loix de l'influence de l'âme sur le corps, et du corps sur l'âme*, par J.-P. Marat, docteur en médecine. — A Amsterdam, chez Marc-Michel Rey. — 3 vol. in-12. T. Ier, 34. — 323 pages et tables; 2 pl. en noir. — T. II, 379 pages et tables. — Ces deux volumes publiés en 1775. Un troisième parut l'année suivante (1776); il est de 220 pages.

DÉCOUVERTE de M. Marat, docteur en médecine, et médecin des Gardes-du-corps de Mgr le comte d'Artois, *sur le feu, l'électricité et la lumière*, constatées par une suite d'expériences nouvelles qui viennent d'être vérifiées par MM. les commissaires de l'Académie des sciences. — A Paris, de l'imprimerie de Clousier, rue Saint-Jacques. — 1779. — 1 vol. in-8 de 4-38 pages.

RECHERCHES PHYSIQUES SUR LE FEU, par M. Marat, docteur en médecine et médecin des Gardes-du-corps de Mgr le comte d'Artois. — A Paris, rue Dauphine, chez Cl.-Ant. Jombert, fils aîné, libraire du Roi pour le Génie et l'Artillerie. — 1780. — 1 vol. in-8 de 202 pages. Approbation et privilége du Roi. — 7 pl. en noir.

DÉCOUVERTES de M. Marat, docteur en médecine et médecin des Gardes-du-corps de Mgr le comte d'Artois, *sur la lumière*, constatées par une suite d'expériences nouvelles qui ont été faites un très-grand nombre de fois sous les yeux de MM. les commissaires

de l'Académie des sciences. — A Londres, et se trouve à Paris, chez Jombert, fils aîné, rue Dauphine. — 1780. — 1 vol. grand in-8 de 6-141 p.

Dans les NOTIONS ÉLEMENTAIRES D'OPTIQUE, p. 3, Marat parle de deux éditions de ses DÉCOUVERTES, épuisées peu après leur publication. — La *Biographie Universelle* signale aussi une édition de 1782, sans doute celle réimprimée à Leipzick.

RECHERCHES PHYSIQUES SUR L'ÉLECTRICITÉ, par M. Marat, docteur en médecine et médecin des Gardes-du-corps de Mgr le comte d'Artois. — A Paris, de l'imprimerie de Clousier, rue Sorbonne, etc. Chez Nyon l'aîné, rue du Jardinet, et au bureau du *Journal de Physique*, rue et hôtel Serpente. — 1782. — 1 vol. in-8 de 461 pages. — Approbation et privilége du roi. — 5 pl. en noir.

Selon la *Biogr. Universelle*, et une notice de M. Félix Bovet, publiée dans *le Quérard*, pages 463-469, les trois précédents ouvrages de Marat ont été traduits en allemand par C. E. Weigel, professeur à l'Université de Greifswald, à Leipzick. — 1782-1784.

NOTIONS ÉLÉMENTAIRES D'OPTIQUE. — A Paris, chez P. Fr. Didot le jeune, quai des Augustins; N. L. Moutard, rue des Mathurins, hôtel Cluny. — 1784. — 1 vol. in-8 de 4 pages, non compris le premier feuillet qui porte : ŒUVRES DE M. MARAT. Plus 44 pages; enfin 4 pages, dont : Observations, approbation, errata.

MÉMOIRE SUR L'ÉLECTRICITÉ MÉDICALE, couronné, le 6 août 1783, par l'Académie royale des sciences, belles-lettres et arts de Rouen. — A Paris, de l'imprimerie de L. Jorry, libr.-impr. de Mgr le Dauphin,

rue de la Huchette. — Chez N. T. Méquignon, rue des Cordeliers, près de Saint-Côme. — 1784. — 1 vol. in-8 de 8-111 pages.

Par suite d'erreur typographique dans *le Quérard*, ce livre se trouve indiqué comme n'ayant que 11 pages.

Le *Bulletin de la librairie à bon marché* a reproduit cette erreur.

OBSERVATIONS DE L'AMATEUR AVEC, *à M. l'abbé* SANS, sur la nécessité d'avoir une théorie solide et lumineuse avant d'ouvrir boutique d'électricité médicale ; *en réponse à la Lettre de M. l'abbé Sans à M. Marat*, sur l'électricité positive et négative, publiée dans le n° 16 de *l'Année littéraire*. — A Épidaure, et se trouve à Paris, chez Méquignon l'aîné, libraire, rue des Cordeliers, près les Écoles de chirurgie. — 1785. — 1 vol. in-8 de 33 pages.

La plupart des bibliographes qui se copient sans examen écrivent *Saas*; c'est ainsi que nous le trouvons dans *le Quérard*.

LETTRES DE L'OBSERVATEUR BONS-SENS, *à M. de..., sur la fatale catastrophe des infortunés Pilâtre de Rosier et Romain, les aéronautes et l'aérostation*. — A Londres, et se trouve à Paris, chez Méquignon l'aîné, libraire, rue des Cordeliers, près les Écoles de chirurgie. — 1785. — 1 vol. in-8 de 39 pages. — Deux figures représentent l'aérostat, avant et après la catastrophe.

OPTIQUE DE NEWTON. Traduction nouvelle, faite par M..., sur la dernière édition originale, ornée de 21 pl., et approuvée par l'Académie royale des sciences; *dédiée au roi* par M. Beauzé, éditeur de cet ouvrage, l'un des Quarante de l'Académie française, de l'Aca-

démie della Crusca, des Académies royales de Rouen, de Metz et d'Arras, professeur émérite de l'École royale militaire et secrétaire interprète de Mgr le comte d'Artois. — A Paris, chez Leroy, libraire, rue Saint-Jacques, vis-à-vis celle de la Parcheminerie. — 1787. — 2 vol. in-8. — 21 pl. en noir. — T. Ier, 34-192 pages. — T. II, 4-308 pages.

MÉMOIRES ACADÉMIQUES, *ou Nouvelles Découvertes sur la lumière, relatives aux points les plus importants de l'optique.* — A Paris, chez N.-T. Méquignon, rue des Cordeliers, près de Saint-Côme. — 1788. 1 vol. in-8 de 16-324 pages. — 10 pl., dont 4 coloriées.

Dans *le Quérard*, cet ouvrage est dit anonyme, sans doute par l'absence du premier feuillet, dont le recto porte, en grosses capitales : OEUVRES DE M. MARAT ; et le verso : *Avertissement au relieur.* La justification des xvj premières pages suffit pour lever le moindre doute.

Législation. — Politique.

LES CHAINES DE L'ESCLAVAGE. *Ouvrage destiné à développer les noirs attentats des princes contre les peuples, les ressorts secrets, les ruses, les menées, les artifices, les coups d'État qu'ils emploient pour détruire la liberté, et les scènes sanglantes qui accompagnent le despotisme*, par J.-P. Marat, l'ami du peuple. — A Paris, de l'imprimerie de Marat, rue des Cordeliers. — L'an Ier de la République (28 mars 1793). — 1 vol. in-8 de 364 pages.

Le genre de cet écrit nous oblige à le placer en tête des *Œuvres politiques*.

Réimprimé par M. A. Havard. — 1833. — In-8 de 12-330 pages. — Portrait de Marat.

Autre réimpression gr. in-4, dans *la Bibliothèque du peuple*. — 1848. — Illustré de 12 vignettes, par Lemaire. — Édition à 2 col., 48 pages.

Nous renvoyons au n° xx de *l'Ami du peuple*, du 30 septembre 1789, et à l'édition de l'an Ier de la République, les chroniqueurs qui ont essayé de faire croire que Marat n'était pas l'auteur des *Chaînes de l'esclavage*.

OFFRANDE A LA PATRIE, *ou discours au tiers état de France* (anonyme.) — Au temple de la Liberté. — 1789. — In-8 de 2-62 pages.

(Sans impr. n. d., mais de février 1789.)

OFFRANDE A LA PATRIE (*Supplément*), *ou discours au Tiers-État de France*. Sur le plan d'opérations que ses députés aux états généraux doivent se proposer; sur les vices du gouvernement, d'où résulte le malheur public; sur la lettre de convocation et sur le règlement qui y est annexé. (Anonyme.) — Au temple de la Liberté. — 1789. — In-8 de 62 pages.

(Sans impr. n. d., mais publié en avril 1789.)

LE MONITEUR PATRIOTE. N° 1 (unique). — In-8 de 8 pages. — Anonyme, sans impr. n. d.; mais publié chez Lallemand, libraire au Palais-Royal, vers le 11 août 1789. Voir *Ami du peuple*, n°s x et xviii.

En publiant ce n° 1 du *Moniteur patriote*, Marat a pu croire que le travail du Comité de Constitution l'obligerait à une suite d'articles de ce genre, ce qui explique et le titre et le numérotage de cet écrit; mais pressé par les événements, il préféra fonder un journal, qui parut peu après. Ceci expliqué, il nous reste à rap-

peler que *le Moniteur patriote, ou Nouvelles de France et de Brabant*, — 40 numéros de novembre 1789 à janvier 1790, attribués à Marat par M. Deschiens, n'ont rien de commun avec les écrits de l'ami du peuple.

LA CONSTITUTION, *ou Projet de déclaration des droits de l'Homme et du Citoyen, suivie d'un plan de Constitution juste, sage et libre.* Par l'auteur de l'*Offrande à la Patrie.* — A Paris, chez Buisson, libraire, rue Hautefeuille. — 1789. — 1 vol. in-8 de 4-67 pages.

La publication de cet ouvrage date de la fin du mois d'août 1789. Voir *Ami du peuple*, n° x, et *Appel à la nation*, p. 10, à la note.

Une rectification apportée dans le titre seul, pendant le tirage, a donné lieu à différentes erreurs bibliographiques : 1° en annonçant les exemplaires rectifiés comme une nouvelle édition ; 2° en leur donnant pour millésime 1790. Ces erreurs, nous les constatons à différents titres dans *la Biographie Universelle*, dans *le Quérard*, et conséquemment chez presque tous leurs reproducteurs. Voici le titre exact :

PROJET DE DÉCLARATION DES DROITS DE L'HOMME et du CITOYEN, *suivi d'un plan de Constitution juste, sage et libre*, par l'auteur de *l'Offrande à la Patrie.* — A Paris, chez Buisson, libraire, rue Hautefeuille. — 1789. — 1 vol. in-8 de 4-67 pages.

(Ce livre, dit *le Quérard*, a été traduit en allemand à Leipzick, en 1795.)

L'AMI DU PEUPLE. Journal de Marat, sous différents titres ; du 12 septembre 1789 au 13 juillet 1793. Dont : 685 numéros de *l'Ami du peuple* ;

242 numéros du *Journal de la République* ;

13 numéros du *Junius français.*

Sans compter de nombreux suppléments. Cette bibliographie spéciale fait immédiatement suite aux œuvres complètes de Marat.

LETTRE DE M. MARAT, *l'ami du peuple, à* M. JOLY, *avocat aux Conseils, membre et secrétaire de l'Assemblée générale de la Commune et l'un des soixante administrateurs de la Municipalité.* — 15 octobre 1789. — in-4 de 3 pages.

DÉNONCIATION FAITE AU TRIBUNAL DU PUBLIC, *par M. Marat, l'ami du peuple, contre M. Necker, premier ministre des finances.* — In-8 de 1-69 pages.

Sans impr. n. d., mais du 18 janvier 1790. Voir *Ami du peuple,* n° 101. — Par suite d'erreur typographique, *la Biographie universelle* donne à cet écrit le millésime de 1786.

APPEL A LA NATION, par J.-P. Marat, l'ami du peuple, citoyen du district des Cordeliers, et auteur de plusieurs ouvrages patriotiques, *contre le ministre des finances, la municipalité et le Châtelet de Paris;* suivi de l'exposé des raisons urgentes de destituer cet administrateur des deniers publics, de purger cette corporation et d'abolir ce tribunal, redoutables suppôts du despotisme. — In-8 de 67 pages. — Sans impr. n. d., mais de février 1790.

A l'impression, une dénonciation contre Lafayette a été supprimée sans l'avis de Marat. — Voir *Ami du peuple,* n° 441, p. 5, note 1re.

LETTRE DE M. MARAT, *l'ami du peuple,* contenant quelques réflexions sur l'Ordre judiciaire. — De l'imprimerie de Caillot, rue Saint-André-des-Arcs. — In-8 de 8 pages, s. d., mais vers fin avril 1790.

NOUVELLE DÉNONCIATION de M. Marat, *l'ami du*

peuple, contre M. Necker, premier ministre des finances, ou *Supplément* à la dénonciation d'un citoyen contre un agent de l'autorité. — A Paris, chez Rozé. — 1790. — In-8 de 40 pages.

Cet écrit semble avoir été publié dans la première huitaine de mai 1790.

LETTRE DE M. MARAT, *l'ami du peuple*, à M. le président de l'Assemblée nationale. — De l'imprimerie de Feret, rue du Marché-Palu. — In-8 de 8 pages, s. d., mais de la première quinzaine de mai 1790.

LETTRE DE L'AMI DU PEUPLE, à l'auteur des *Révolutions de France et de Brabant*.

Brochure factice, extraite de *Correspondance inédite de Camille Desmoulins*. — Paris, Ebrard, 1836. — 10 pages in-8.

Par erreur, cette lettre porte la date du 24 juin 1789, pour celle du 24 juin 1790.

PLAN DE LÉGISLATION CRIMINELLE. Ouvrage dans lequel on traite des délits et des peines, de la force des preuves et des présomptions, et de la manière d'acquérir ces preuves et ces présomptions durant l'instruction de la procédure, de manière à ne blesser ni la justice, ni la liberté, et à concilier la douceur avec la certitude des châtiments, et l'humanité avec la sûreté de la société civile.

Par M. Marat, auteur de *l'Ami du peuple*, du *Junius français*, de *l'Offrande à la patrie*, du *Plan de Constitution* et de plusieurs autres ouvrages patriotiques.

A Paris, chez Rochette, imprimeur rue Saint-Jean de Beauvais. — 1790. — In-8 de 157 pages. — Portrait.

La publication de cet ouvrage date du 12 juillet.

Le Plan de législation criminelle compte trois éditions :

1re, à Neufchâtel (Suisse), 1780, et non 1787, comme il est dit dans *Le Quérard* et autres.

Cette première édition est introuvable dans le commerce.

2e, à Paris, chez Rochette, 1790.

3e, à Paris, de l'imprimerie de la veuve Marat, rue Marat, n° 30. — In-8 de 2-172 pages. — Sans date, mais de mars 1795.

Les exemplaires de cette dernière édition sont rarissimes, nous ne connaissons jusqu'à présent que celui de la collection Solar et le nôtre. Un décret de la Convention, en date du 22 février 1795, interrompit brusquement la réimpression des œuvres politiques de Marat, par sa veuve, dont cette troisième édition du *Plan de législation criminelle* devait former le premier volume.

INFERNAL PROJET DES ENNEMIS DE LA RÉVOLUTION, par M. Marat, auteur de *l'Ami du peuple.* — De l'imprimerie de Marat. — In-8 de 7 pages. — S. d., mais du 14 juillet 1790. Voir *Ami du peuple*, n° 228, p. 2, note 3. — Réimprimé *in-extenso*, dans *l'Ami du peuple*, n° 163, sous ce titre : *Nouvelle Conspiration des Noirs.*

C'EN EST FAIT DE NOUS (signé Marat, l'ami du peuple). — De l'imprimerie de Marat. — In-8 de 8 pages. — S. d., mais publié comme supplément au n° du 26 juillet 1790.

ON NOUS ENDORT, PRENONS-Y GARDE (signé Marat, l'ami du peuple). — De l'imprimerie de Marat. — In-8 de 8 pages, faisant suite au n° du 9 août 1790.

C'EST UN BEAU RÊVE, GARE AU RÉVEIL, par

M. Marat, l'ami du peuple. — De l'imprimerie de Marat. — In-8 de 8 pages, faisant suite au numéro du 26 août 1790.

L'AFFREUX RÉVEIL (signé Marat, l'ami du peuple). — De l'imprimerie de Marat. — In-8 de 8 pages, faisant suite au numéro du 30 août 1790.

RELATION FIDÈLE DES MALHEUREUSES AFFAIRES DE NANCY (signé Marat, l'ami du peuple). — De l'imprimerie de Marat. — In-8 de 8 pages, faisant suite au numéro du 12 septembre 1790.

RELATION AUTHENTIQUE DE CE QUI S'EST PASSÉ A NANCY, adressée aux députés du régiment du roi à l'Assemblée nationale, par leurs camarades; et observations de l'ami du peuple. — De l'imprimerie de Marat. — In-8 de 14 pages, faisant suite au numéro du 18 septembre 1790.

LE GÉNÉRAL MOTTIÉ VENDU PAR SES MOUCHARDS, ou la glorieuse expédition des vainqueurs de la Bastille. (Anonyme.) — De l'imprimerie de Marat. — In-8 de 8 pages.

LE GÉNÉRAL MOTTIÉ VENDU PAR SES MOUCHARDS, ou la glorieuse expédition des vainqueurs de la Bastille. — *Supplément extraordinaire* de *l'Ami du peuple*. — De l'imprimerie de Marat. — In-8 de 16 pages.

Cette brochure, semblable à la précédente jusqu'à la huitième page, est augmentée d'une lettre des vainqueurs de la Bastille à l'ami du peuple, et d'un article très-remarquable de Marat, ayant pour titre : L'AMI DU PEUPLE A TOUS LES BONS FRANÇAIS.

Ce supplément extraordinaire fait suite au n° 321 du 26 décembre 1790.

LES CHARLATANS MODERNES, ou *Lettres sur le charlatanisme académique*; publiées par M. Marat, l'ami du peuple. — De l'imprimerie de Marat. — 1791. — In-8 de 40 pages.

Cette critique académique, apparaissant au milieu des événements politiques de 1791, fut pour nous une énigme jusqu'au jour où, nous rendant compte de la date précise de sa publication, 12 septembre 1791, époque des élections à la Législative, elle se révéla comme un coup de Jarnac politique porté aux Pastoret, Cerutti, Bigault, Broussonet, Champfort, Lacépède, Condorcet, Garat, Marmontel, Lavoisier et Fourcroy, coryphées ou sectaires de la contre-révolution, dont quelques-uns fabricateurs de *faux Amis du peuple*.

L'ÉCOLE DU CITOYEN (*Prospectus de*), par Marat, l'ami du peuple. — De l'imprimerie de Marat. — In-8 de 4 pages.

Ce prospectus d'un ouvrage qui ne put paraître, faute des fonds nécessaires, fut publié en mars 1792. Par suite de cette fâcheuse pénurie, Marat fit un appel public à la fortune et au patriotisme de Louis-Philippe-Joseph d'Orléans, pour concourir avec lui à la publication de *l'École du Citoyen*. Ce seul témoignage aurait pu sauver les jours du prince au 6 brumaire an II; il n'eut ni la prévoyance, ni la sagesse, ni le patriotisme d'y acquiescer.

Pour cette demande de fonds, dont les clabaudeurs de la Gironde firent tant de scandale, voir le placard de Marat à d'Orléans, 2 septembre 1792.

LETTRE DE L'AMI DU PEUPLE, *aux fédérés des quatre-vingt-trois départements*. — In-8 de 8 pages, sans impr. n. d., mais réimprimé sous le n° 677 de *l'Ami*

du peuple, 7 août 1792, moins les neuf dernières lignes.

MARAT, *l'ami du peuple*, AUX FRANÇAIS PATRIOTES. — Paris, ce 10 août 1792. — De l'imprimerie de Marat. — In-8 de 7 pages.

MARAT, *l'ami du peuple*, A SES CONCITOYENS. — Ce 28 août 1792. — A Paris, de l'imprimerie C.-J. Gelé, imprimeur de la gendarmerie nationale, rue de la Harpe, n° 173. — Grand in-folio plano, à trois colonnes.

MARAT, *l'ami du peuple*, AUX AMIS DE LA PATRIE. — De l'imprimerie de Feret, rue du Marché-Palu, vis-à-vis celle Notre-Dame. — Grand in-folio plano, à trois col. — Sans date, mais du 30 août 1792.

MARAT, *l'ami du peuple*, A LOUIS-PHILIPPE-JOSEPH D'ORLÉANS, *prince français*. — De l'imprimerie de Marat. — Grand in-folio plano, à trois col. — Sans date, mais du 2 septembre 1792.

MARAT, *l'ami du peuple*, AUX BONS FRANÇAIS. — De l'imprimerie de Feret, rue du Marché-Palu, vis-à-vis celle Notre-Dame. — Grand in-folio plano, à trois col. — Sans date, mais du 8 septembre 1792.

MARAT, *l'ami du peuple*, A SES CONCITOYENS *les électeurs*. — De l'imprimerie de Marat. — Grand in-folio plano, à quatre col. — Sans date, mais du 10 septembre 1792.

MARAT, *l'ami du peuple*, AUX AMIS DE LA PATRIE. — De l'imprimerie de Marat. — Grand in-folio plano, à trois col. — Sans date, mais du 18 septembre 1792. — Réimprimé in-8 sous le n° 683 de *l'Ami du peuple*, du 19 septembre 1792.

Ce placard est autre que celui portant même titre, imprimé chez Feret.

MARAT, *l'ami du peuple*, A MAITRE JÉROME PÉ-

TION, *maire de Paris*. — De l'imprimerie de Marat. Grand in-folio plano, à trois col. — Sans date, mais du 20 septembre 1792. — Réimprimé in-8, sans le consentement de l'auteur, sous le n° 685 de *l'Ami du peuple*, du 21 septembre 1792. Cette réimpression est presque aussi rare que le placard.

OEUVRES POLITIQUES ET PATRIOTIQUES DE MARAT, *l'ami du peuple* (Prospectus). — Petit in-8 de 4 pages, sans indication d'imprimerie, et même sans pagination; il semble avoir été publié par la Société des Jacobins de Paris, ainsi qu'il résulte de l'alinéa final, contenant un avis adressé aux sociétés affiliées, pour la souscription et la propagation du *Journal de la République*, *les Chaînes de l'esclavage*, et *l'École du Citoyen*, par Marat.

Le seul exemplaire que nous connaissons appartient à la Bibliothèque nationale, et se trouve placé en tête du *Journal de la République*, où il ne saurait être considéré comme *prospectus*, puisque le n° 1er de ce journal en tient lieu positivement.

OPINION DE MARAT, *l'ami du peuple*, *député à la Convention nationale*, SUR LE JUGEMENT DE L'EX-MONARQUE. — De l'Imprimerie nationale. — In-8 de 10 pages. — Imprimé par ordre de la Convention. — Réimprimé à Angers, in-4 de 12 pages.

DISCOURS DE MARAT, SUR LA DÉFENSE DE LOUIS XVI, la conduite à tenir par la Convention, et la marche alarmante que la faction royaliste s'efforce de lui faire suivre dans le jugement du tyran détrôné. — Imprimé par ordre de la Convention. De l'Imprimerie nationale. — In-8 de 22 pages.

DISCOURS DE MARAT, *l'ami du peuple*, SUR LA

DÉFENSE DE LOUIS XVI (le même que le précédent). — De l'imprimerie de Marat, rue des Cordeliers, vis-à-vis celle Haute-feuille. — In-8 de 32 pages.

La clique Roland n'ayant pas trouvé de son goût la qualification d'*ami du peuple*, ajoutée au nom de Marat, par l'imprimeur national, en prit prétexte pour ne pas envoyer dans les départements un seul exemplaire de son *Opinion sur le jugement de l'ex-monarque*, quoiqu'il se plût à les inonder de celles d'Azéma, Ducos et Louvet, suppôts de l'ex-monarque. Lors de l'impression ordonnée par la Convention, des discours des députés sur la défense de Louis XVI, la qualification susdite cessa de paraître au discours de Marat, mais celui-ci le fit réimprimer avec son titre d'*ami du peuple*.

PROFESSION DE FOI DE MARAT, *l'ami du peuple*, député à la Convention, adressée au peuple français en général et à ses commettants en particulier. Du samedi 30 mars 1793. — De l'imprimerie de Marat, rue des Cordeliers, vis-à-vis celle Haute-feuille. — In-8 de 8 pages, tenant lieu de n° 156 qui ferait défaut.

LETTRE DE MARAT, député du département de Paris à la Convention nationale, lue à la séance du 13 avril 1793, l'an II de la République française; imprimée et envoyée aux départements par ordre de la Convention nationale. — De l'Imprimerie nationale. — In-8 de 6 pages.

Cette lettre compte trois éditions :

1° Celle insérée au n° 169 du *Publiciste de la République*, par Marat, le 16 avril 1793; la seule authentique.

2° Celle insérée au *Moniteur* du 16 avril 1793; mutilée et tronquée.

3° Celle de l'Imprimerie nationale, dont nous avons donné la bibliographie, et qui n'est qu'une mutilation de celle publiée au *Publiciste.*

LETTRES DE MARAT. *Société des Amis de la Liberté et de l'Égalité,* séante aux ci-devant Jacobins, Saint-Honoré, à Paris.

1° *Marat aux Jacobins,* 19 avril 1793 ;

2° *Marat à ses commettants* (sans date) ;

3° *Marat à la Convention nationale,* 15 avril 1793.

De l'imprimerie patriotique et républicaine, rue Saint-Honoré, n° 355, vis-à-vis l'Assomption. — In-8 de 7 pages.

LETTRE DE MARAT. *Société des Amis de la Liberté et de l'Égalité,* séante aux ci-devant Jacobins, Saint-Honoré, à Paris. — Paris, ce 20 juin 1793. — De l'imprimerie patriotique et républicaine, n° 355, rue Saint-Honoré, vis-à-vis l'Assomption. — In-8 de 4 pages.

Cette lettre, où Marat répond à l'accusation d'avoir demandé *un chef,* est un document dont les historiens n'ont jamais fait usage.

APPENDICE.

Dans *le Courrier français* du lundi 24 décembre 1792, se trouve l'indication d'un écrit de Marat, ayant pour titre : LE POT AUX ROSES DÉCOUVERT. Afin d'éviter des recherches inutiles, nous prévenons qu'il ne s'agit point ici d'une brochure, mais seulement d'un extrait du n° 79 du *Journal de la République*, par Marat.

ŒUVRES POSTHUMES

ET

OEUVRES INÉDITES

UN ROMAN DE COEUR, par Marat, *l'ami du peuple*, Publié, pour la première fois en son entier, d'après le manuscrit autographe, et précédé d'une notice littéraire, par le bibliophile Jacob. — Paris, chez Louis Chlendowski, 8, rue du Jardinet. — 1848. — 2 vol. in-8, t. Ier, 311 pages. — T. II, 324 pages.

Quoique l'indication du manuscrit de ce roman ne figure point sur l'expédition d'inventaire des papiers de Marat, fait par le Comité de Sûreté Générale de la Convention, après l'assassinat de l'ami du peuple, il n'en est pas moins vrai qu'il fut recueilli par Simonne Évrard, veuve Marat, et qu'Albertine Marat, qui lui survécut jusqu'en 1841, en fit don à un jeune étudiant patriote, M. Goupil Louvigny, à qui il fut enlevé dans une perquisition ordonnée par le gouvernement de Louis-Philippe.

En 1847, le manuscrit de ce roman fut exposé publiquement dans les bureaux du journal *le Siècle;* cette exhibition était due à la mort de M. Aimé Martin, chez qui *il demeura caché jusqu'à sa mort, s'étant tou-*

jours refusé à publier cet ouvrage, malgré les instances de ses amis. (Voyez introduction littéraire au *Roman de cœur*, par Marat ; ou sa reproduction dans le livre intitulé *Curiosités de l'histoire de France*, par M. Paul Lacroix (bibliophile Jacob.)

Nous demandons, avec M. Goupil Louvigny, par quel moyen honorable ledit manuscrit a pu devenir, selon M. Paul Lacroix, *la possession légitime* de M. Aimé Martin.

Le manuscrit autographe, recueil de 240 pages, fut revêtu d'une charmante reliure janséniste en maroquin noir, et intitulé *Lettres polonaises*, par les soins et les ordres de M. Aimé Martin. (Voyez *Bulletin de la librairie à bon marché*, *1858*, p. 163.) Sur ce manuscrit, et avant toute publication, il en fut fait une copie conforme de 462 pages, d'une écriture très-régulière, en deux volumes petit in-4, cartonnés. Cette copie, consignée dans un catalogue périodique de M. France, libraire, à Paris (juillet 1849), fit croire à M. Quérard et à d'autres, qu'il s'agissait d'un second roman de Marat.

Pour mettre fin aux erreurs causées par les différents titres donnés à ce roman, voici sa bibliographie très-exacte :

1° Marat philosophe et romancier. Introduction à *Un Roman de cœur* du conventionnel Marat, l'ami du peuple, ouvrage inédit, intitulé : Aventures du jeune comte Potowski (feuilleton du journal *le Siècle*, 15 août 1847) ;

2° Les meurtriers de la Pologne au tribunal de Marat (feuilleton du journal *le Siècle*, 22 août 1847). C'est un extrait du roman de Marat, alors en cours de

publication dans le Musée littéraire du journal *le Siècle.*

3° LES AVENTURES DU JEUNE COMTE POTOWSKI, par Marat. (Musée littéraire du journal *le Siècle*, grand in-4 à deux colonnes; paginé de 133 à 183 inclusivement.)

4° UN ROMAN DE CŒUR, par Marat, l'ami du peuple. (Celui qui, dans la description bibliographique, forme le commencement de cet article.)

Après avoir fait remarquer, dans la notice de ce roman, qu'il est nécessaire, en le lisant, de se rappeler la date de sa composition (celle de la *Nouvelle Héloïse*), M. Paul Lacroix ne craint pas d'affirmer que Marat, en 1762, peignit en buste dans ce roman celle qui porte dans l'histoire le titre de veuve Marat. Cette insinuation malveillante est digne de celui qui prétend que *la veuve Marat obtint sous ce titre une pension civique, qu'elle dut moins à ses droits qu'à la munificence de l'Assemblée Nationale.* (Voyez au *Roman de cœur,* par Marat, 1848, 2 vol.; le t. Ier, p. 33, de la Notice littéraire de M. Paul Lacroix, bibliophile Jacob; ou sa reproduction, sous la rubrique *Marat*, dans *Curiosités de l'histoire de France,* du même auteur, p. 292).

Nous mettons M. Paul Lacroix au défi de faire la preuve de ses calomnies.

ANALYSE DE DIFFÉRENTS SYSTÈMES SUR LE FEU ET LA CHALEUR. (Manuscrit inédit.)

ÉLOGE DE MONTESQUIEU. — Manuscrit de près de 100 pages, daté du 19 mars 1785, adressé à une Académie qui avait mis ce sujet au concours; il était accompagné d'une lettre d'envoi, portant cette devise : *Pour peindre un Alexandre, il faudrait un Apelles.*

DISCOURS SUR LES MOYENS DE PERFECTIONNER L'ENCYCLOPÉDIE. (Manuscrit inédit.)

DÉVELOPPEMENT DE TOUS LES VICES DE LA CONSTITUTION dite de 1791; suivi du tableau de tous les décrets à réformer pour assurer la liberté. (Manuscrit inédit, indiqué au n° 676 de *l'Ami du peuple.*)

L'ÉCOLE DU CITOYEN, ou histoire secrète des machinations de la Cour, de l'Assemblée constituante, du club monarchique, des généraux, et des principaux ennemis de la liberté qui ont figuré dans la Révolution. (Manuscrit inédit).

HISTOIRE DE LA RÉVOLUTION (*Commencement de l'.*) (Manuscrit inédit.)

L'authenticité de ces manuscrits, ainsi que celle du traité des *Chaînes de l'esclavage*, de sa correspondance, de trente pièces relatives à la trahison de Custine, de sept mémoires ou lettres adressés tant à Marat qu'au Ministre de la Guerre concernant des objets de Sûreté Générale, ainsi qu'une liasse de notes manuscrites sur l'administration des finances, est constatée par l'inventaire des papiers de Marat, fait par le Comité de Sûreté Générale de la Convention, dont copie fut délivrée à la citoyenne Evrard, veuve Marat. Cette expédition, composée de trois pages in-folio, signée : Bax, secrétaire; 2 août 1793, a été vendue aux enchères, le jeudi 20 novembre 1862.

A cette pièce authentique, il convient d'ajouter la note qui suit, empruntée à *l'Ami du peuple*, du 25 juin 1790 :

« Dans la honteuse expédition du 22 janvier 1790, mon appartement ayant été fourragé par les satellites aux ordres de l'administrateur des finances (Necker), on a enlevé un rouleau contenant sept lettres de dénon-

ciations très-graves contre cet agent du pouvoir exécutif; un rouleau contenant 104 numéros de l'*Ami du peuple*, corrigés pour l'édition de mes œuvres politiques; un rouleau contenant le commencement de l'histoire de la Révolution; 43 lettres formant ma correspondance d'Espagne, relative à l'établissement que le roi défunt me fit proposer[1] en 1785; 57 lettres, parmi lesquelles 17 de Franklin, formant ma correspondance académique; et plus de 300 lettres formant ma correspondance particulière, parmi lesquelles en est une cachetée, contenant la structure de mon hélioscope. »

En 1866, l'*Éloge de Montesquieu*, ainsi que le *diplôme de docteur en médecine* conféré au sieur *Marat*, étaient encore entre les mains de ses arrière-neveux Jean-Paul et Louis Marat, à l'obligeance desquels nous sommes redevable d'une copie conforme du *diplôme*.

1. Le roi d'Espagne, sur la proposition de Philippe-Rose Roume, Saint-Laurent, fit offrir à Marat la place de directeur d'une académie des sciences à Madrid. — « Cette place lui fut ravie par des manœuvres perfides de ses ennemis. » — Extrait de la *Lettre de Philippe-Rose Roume* aux citoyens Danton et Robespierre, députés, etc. *Archives de l'Empire*, section administrative, F. 7. — 4434. Papiers saisis chez Danton et déposés au Comité de Sûreté Générale, liasse 2.)

REVUE BIBLIOGRAPHIQUE

REVUE BIBLIOGRAPHIQUE

DE L'EXEMPLAIRE DU

JOURNAL *L'AMI DU PEUPLE*

AYANT APPARTENU A LA VEUVE MARAT

A la date du 12 brumaire an III (2 nov. 1794), la veuve Marat (Simonne Évrard) fit paraître le *Prospectus* de la réimpression des *Œuvres politiques de l'ami du peuple;* la réaction thermidorienne, par un décret en date du 4 ventôse an III (22 fév. 1795), interrompit brusquement, dès son début, la réalisation de ce projet patriotique, qui aurait porté la lumière sur les *faux numéros* qu'on rencontre dans toutes les collections du journal de Marat. Cette réimpresssion n'avait pas été sans soulever des difficultés tout d'abord, car on lit au *Prospectus :* « ... Aujourd'hui enfin qu'il n'est plus possible de faire prendre le change, lęs ouvrages de Marat vont paraître, malgré les sourdes menées de l'envie qui s'y oppose. »

Puis, passant à l'intérêt capital de cette nouvelle édition, il était dit : « Cette édition aura donc, outre

l'avantage de ne contenir que ce qui est vraiment sorti de la plume de Marat et de n'être plus confondue avec les fausses productions, celui d'être augmentée d'un grand nombre de notes et de remarques, et celui d'être rétablie dans sa première intégrité.

« Cette édition, à laquelle on donnera les soins les plus scrupuleux, contiendra tous les ouvrages politiques sortis de la plume de Marat, l'ami du peuple, avant et durant la Révolution, savoir :

« 1° PLAN DE LÉGISLATION CRIMINELLE ;

« 2° LES CHAÎNES DE L'ESCLAVAGE ;

« 3° OFFRANDE A LA PATRIE, et son *supplément ;*

« 4° *Deux dénonciations contre l'ex-ministre Necker ;*

« 5° APPEL A LA NATION ;

« 6° 685 *numéros, outre leurs suppléments,* de l'AMI DU PEUPLE, ou *le Publiciste parisien.* Plusieur snuméros qui n'ont point paru, par les motifs qui seront expliqués ;

« 7° 242 *numéros du* JOURNAL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE, ainsi que plusieurs feuilles détachées qui seront insérées dans le volume, suivant l'ordre du temps où elles ont paru ;

« 8° L'ÉCOLE DU CITOYEN, ouvrage posthume. »

Dans un ouvrage publié en 1850, sous le titre : *Histoire de la Révolution française,* par M. Villiaumé, il est dit que cette collection, dans laquelle Marat a intercalé des notes et les manuscrits qui n'avaient pu

paraître à cause du bris de ses presses, est en possession de l'auteur, à qui la sœur de Marat (Albertine) l'a transmise en 1835.

M. Villiaumé dit que notes et manuscrits sont de Marat. C'est possible, mais quelques feuilles manuscrites, présentant la matière de deux ou trois numéros de l'*Ami du peuple*, ne sauraient remplacer, ni tenir lieu en aucune façon des vingt numéros de l'*Ami du peuple* qui n'ont pu paraître, et dont la veuve Marat, dans son *Prospectus*, promettait la publication avec les motifs explicatifs.

D'autre part, nous savons que, dans la honteuse expédition du 22 janvier 1790, l'appartement de Marat ayant été mis au pillage par les satellites aux ordres de Necker et de La Fayette, on a enlevé de chez lui, entre autres choses importantes, un rouleau contenant 104 numéros de l'*Ami du peuple*, corrigés par l'auteur en vue d'une future édition de ses œuvres politiques. Donc, à part certains manuscrits, il nous semble plutôt que la plus grande partie des notes et remarques seraient de la veuve Marat pour la réimpression qu'elle se proposait en novembre 1794; car, manquant presque toujours de temps pour revoir ou corriger ses épreuves, comment Marat, au milieu des mille tribulations qui le forçaient à compter chaque jour avec les ennemis publics sans cesse à ses trousses, comment, surtout après l'expédition du 22 janvier 1790, comment aurait-il trouvé le temps de refaire les manuscrits dont il avait été frustré, et

toutes les notes et corrections que nous allons signaler.

Nous connaissons à Paris, sous le pseudonyme (M. Cas...), un collectionneur dont parle M. Paul Lacroix dans le *Bulletin de la librairie à bon marché*, qui, lui aussi, dans un catalogue, déclare avoir reçu d'Albertine une collection *annotée* ayant appartenu à Marat. Ce n'est pas tout. La collection La Bedoyère possède « des numéros de l'*Ami du peuple*, avec ratures, corrections et additions de la main de Marat; plus de 80 pages in-8° entièrement manuscrites, sans compter de nombreuses notes en marge des numéros imprimés ».

Ainsi, voilà trois collections bien distinctes s'arrogeant chacune le privilége des notes, remarques et manuscrits inédits du journal de Marat; il est bien évident que, sous peine des plus lourdes bévues, il faut faire profit de tous ces renseignements.

Ce qui va suivre est le résultat de laborieuses recherches bibliographiques durant l'exposition publique des livres composant la bibliothèque Solar (décembre 1860 et janvier 1861), dans laquelle avait passé la collection des *Œuvres de Marat*, transmise en 1835 par Albertine Marat à M. Villiaumé, qui battit monnaie avec ce souvenir, épave de l'incorruptible ami du peuple.

Nous n'avons pas la prétention d'affirmer que cette vérification, si consciencieuse qu'elle ait été faite, se trouve à l'abri de toute rectification; nous prions donc l'heureux possesseur de réviser nos

appréciations, si involontairement nous avons pu nous abuser.

Cette collection, que nous croyions trouver unique sous tous les rapports, se présente sous un aspect informe et une reliure peu digne de son importance ; certains volumes sont composés de numéros en toutes marges dans un état parfait ; d'autres, au contraire, de numéros abominablement rognés, provenant de collections déjà reliées ; d'autres, enfin, du mélange de ces deux genres.

En ouvrant le premier volume, nous avons constaté tout d'abord l'absence du *Prospectus*, premier et indispensable document où Marat trace d'une main hardie et avec une conviction éclairée la nécessité de l'entreprise et la conduite d'un censeur public.

Poursuivant nos investigations, nous avons vainement cherché une brochure qui parut la nuit du 13 au 14 juillet 1790, ayant pour titre : L'INFERNAL PROJET DÉVOILÉ.

Nous n'avons pas vu un seul numéro du JUNIUS FRANÇAIS, sur treize, tous avoués par Marat. Une collection du journal ne saurait être complète sans le JUNIUS, dont chaque numéro est en quelque sorte un supplément à celui de L'AMI DU PEUPLE.

Impossible également de trouver une brochure de 4 pages in-8°, sous forme de numéro du journal, et intitulée : LE MONITEUR PATRIOTE (N° 1), écrit que Marat indique au titre de tous les numéros de son journal.

La Lettre de Marat a M. Joly est dans l'état le plus déplorable de vétusté.

Le Prospectus de l'École du Citoyen fait aussi défaut. Ce document, seul témoignage d'un ouvrage qui ne put paraître faute de ressources, est le seul qui fasse connaître l'esprit de cet ouvrage, laissé manuscrit entre les mains de la veuve Marat, et dont il n'a plus été question depuis ce moment.

Enfin, dans cette collection des *Œuvres complètes de Marat*, nous n'avons trouvé aucun placard, et pourtant il en existe une série de sept, qui sont d'un grand intérêt historique, puisqu'ils résument la période électorale pour la Convention Nationale.

Il résulte de nos minutieuses investigations qu'il manque à la collection Villiaumé-Solar non-seulement toutes les pièces indiquées ci-dessus, mais encore la presque totalité des numéros manuscrits de *l'Ami du peuple*, qui n'avaient pu ou dû paraître du vivant de l'auteur, et de plus, le manuscrit de *l'École du Citoyen*, que la veuve Marat devait aussi publier, selon ce qui est annoncé dans son *Prospectus*, p. 7. Tous ces manuscrits, toutes les pièces imprimées dont j'ai signalé l'absence ont-ils été remis intégralement par la veuve à la sœur, qui lui survécut dix-sept ans? Albertine Marat les a-t-elle remis complets ou incomplets à M. Villiaumé? La dissémination des œuvres de Marat par Albertine au colonel Maurin, à M. Goupil-Louvigny, à M. Villiaumé et à d'autres assurément, est un fait hors de

doute. Quoi qu'il en soit, trois collections importantes s'arrogent le mérite exclusif des annotations et manuscrits de Marat; si jusqu'à présent il n'en est résulté aucune fâcheuse conséquence pour la mémoire de Marat, tant mieux; mais il est d'une sage prévoyance de se mettre en garde contre toute publication posthume de ces notes, remarques et manuscrits, car il ne faut pas qu'à l'aide de ces écrits on puisse un jour, renouvelant la supercherie de M. de Villenave à l'égard de la *Lettre de Marat à Gusman*, ou, y glissant quelques notes perfides, imputer à Marat les sottises ou les infamies de ses lâches détracteurs. Il s'est glissé déjà tant de *faux numéros* dans son journal, tant de fausses productions parmi ses œuvres politiques, qu'on ne saurait prendre trop de précautions pour éviter d'en grossir le nombre.

Il nous reste à parler d'un fait bien autrement important au point de vue bibliographique que tout ce que nous avons signalé jusqu'ici.

Il s'agissait de confronter la collection de la veuve Marat avec des notes extraites de notre *Catalogue spécial du journal*, et de constater la valeur de nos présomptions sur une série de numéros de *l'Ami du peuple* qu'aucun bibliographe n'avait encore révoquée en doute, mais qui depuis bien des années avaient fixé notre attention par leur rédaction suspecte.

L'affaire n'était pas sans importance à nos yeux,

en ce sens que la vérification allait nous fournir une fois de plus la mesure de notre tact dans la connaissance bibliographique des œuvres de Marat.

Par cette vérification, qui a pleinement corroboré nos doutes, et sur laquelle nous reviendrons avec de minutieux détails à propos des *faux numéros*, nous avons constaté que les numéros :

524, mardi 27 juillet 1791,
525, mercredi 28 juillet 1791,
525, vendredi 29 juillet 1791,
526, lundi 1er août 1791,
527, vendredi 5 août 1791,
528, lundi 8 août 1791,

étaient faux, qu'aucun numéro ne les remplace dans la collection ayant appartenu à la veuve Marat, où ils forment lacune, comme du numéro 46 à 50, et du 58 au 69.

Si quelque chose est capable de fixer l'attention des bibliographes c'est la rencontre de trois numéros 525, ayant pour titre *l'Ami du peuple*, des 28, 29 et 7 août, dont les deux premiers sont faux. Si M. Charles Brunet n'a pas fait erreur, il y aurait même un quatrième numéro 525 du 27 juillet 1791.

Un document de cette époque, emprunté à Momoro, rédacteur du JOURNAL DES CORDELIERS, explique la lacune que nous avons signalée, en même temps qu'elle justifie nos observations : « ... Les patriotes, poursuivis avec un acharnement incroyable par les ennemis de la Révolution, sont contraints de

céder à la force, de gémir sur le sort de leur patrie que le deuil de la liberté va bientôt peut-être couvrir d'un crêpe lugubre...

« Le journal de Marat a été saisi, et les formes ont été brisées dans l'imprimerie où il se faisait... »

A cet ensemble de preuves, qui établit l'impossibilité matérielle de faire paraître régulièrement le journal de Marat, il subsiste, nous en convenons, quelques doutes que la réimpression seule des œuvres politiques de l'ami du peuple aurait pu dissiper ; c'est le silence de Marat sur ces *faux numéros*, et surtout sur la lacune qu'ils laissent subsister dans la seule collection que Marat d'abord, puis sa veuve, destinaient à la réimpression.

Sans nous préoccuper ici des honteuses menées des folliculaires et des ennemis de la liberté, toujours à l'affût pour donner le change au public par de *faux Amis du peuple*, si l'on se pénètre de la situation faite aux écrivains patriotes par le massacre du Champ-de-Mars, quoi de plus naturel que durant quinze à vingt jours Marat n'ait pu vaincre la pusillanimité des imprimeurs? « Puissiez-vous, chers frères d'armes, disait Marat en reprenant sa feuille le 10 août suivant, puissiez-vous avoir échappé aux vengeances atroces du tyran des Tuileries, aux perquisitions inquisitoriales et aux fureurs barbares de ses valets et satellites prostitués, les pères conscrits contre-révolutionnaires. »

Quelques pages plus loin, passant en revue les

atrocités des lâches assassins du peuple, il ajoute : « Qui doute que Bailly n'ait fait traîner en prison l'éditeur de *l'Ami du peuple*, pour découvrir l'asile de l'auteur, et se défaire de lui par le fer ou le poison ? »

Dans un pareil état de choses, la dénonciation des *faux Amis du peuple* était assurément ce qui devait le moins préoccuper Marat, et il était fondé en droit, après cent observations sur ce sujet, de s'en rapporter au civisme et aux lumières de ses concitoyens, pour savoir distinguer le langage toujours digne et les vues élevées de l'ami du peuple, du style diffus, incohérent, trivial et souvent grossier des barbouilleurs de *faux Amis du peuple*.

Quant au silence de Marat sur la cause de cette lacune, on peut supposer que la nature des événements politiques lui fit ajourner la publication des motifs, puis oublier tout à fait, par les préludes du renversement de la monarchie, le 10 août 1792.

Avant de clore cette revue bibliographique, signalons quelques anomalies qui pourraient bien être le fait inconscient de M. Villiaumé, et qu'à coup sûr on ne saurait imputer ni à Marat, ni à Simonne.

Ce n'est pas sans être étonné que nous avons trouvé dans le journal, relié par les soins de M. Villiaumé, un certain nombre de feuilles de *l'Orateur du peuple*, par Fréron. Nous savons bien que parfois Marat faisait paraître dans la susdite feuille des

articles qui ne pouvaient, assez à temps, entrer dans l'*Ami du peuple ;* mais le contenu de tous ces numéros n'étant pas exclusivement de Marat, c'est, ce nous semble, détruire l'unité d'une œuvre que d'y ajouter celle d'un autre. En pareil cas, le mieux serait d'en faire un *carton supplémentaire*, destiné à faire suite aux *Œuvres politiques;* mais, en admettant qu'un tel amalgame ait eu sa raison d'être, comment expliquer, dans cette même collection du journal, la présence d'un *Prospectus* du *Journal de Maximilien Robespierre*, et celle d'un numéro du *Journal du Diable*, rédigé par Labenette, un très-humble de Lafayette?

En l'absence de toute réimpression faite par les soins de Marat ou de sa veuve, on ne saurait assez protester contre ces entraînements irréfléchis dont la bibliographie de Marat n'offre que trop d'exemples.

JOURNAL

DE

MARAT, L'AMI DU PEUPLE

JOURNAL DE MARAT

Entreprendre un catalogue spécial et minutieusement détaillé du journal de Marat, c'est prouver combien nous avons à cœur de transmettre à nos survivants le dépôt précieux des principes politiques de l'ami du peuple. Rectifier les erreurs, réparer les omissions, en un mot donner un guide sûr aux personnes qui s'occupent de la bibliographie de Marat, telles sont les raisons qui justifient notre entreprise.

Pour faciliter les recherches et confrontations, nous donnerons chaque nouveau titre en son entier; nous indiquerons chaque changement d'imprimerie ou variante dans l'indication, les jours, les dates, les mois et les années, accompagnés, quand besoin sera, d'éclaircissements bibliographiques; nous ferons connaître toutes les réimpressions qui nous sont connues, et qui parfois font croire à des numéros doubles; nous indiquerons ceux des *faux Amis du peuple* qui, par leur numéro d'ordre, leur date, ou toute autre cause, pourraient faire confusion avec les vrais numéros du journal de Marat, réservant pour

des sections spéciales la trop longue nomenclature des *faux numéros*, celle des *contrefaçons* et celle des *continuateurs*.

Si M. Deschiens, ce bibliographe par excellence, a commis quelques erreurs très-regrettables relativement au journal de Marat, on ne peut les attribuer qu'aux difficultés inséparables de l'immense travail qu'il avait entrepris pour la bibliographie générale des journaux de la première Révolution; aussi ne manque-t-il pas de dire dans sa préface : « Je ne marche qu'à travers les difficultés et les incertitudes, je compte sur l'obligeance de ceux qui voudront bien prendre la peine de me rectifier. »

Nos indications très-précises, résultat d'examens persévérants et approfondis, seront donc la rectification de ses erreurs involontaires; c'est aux bibliographes à confronter.

CATALOGUE

DU

JOURNAL DE J.-P. MARAT, L'AMI DU PEUPLE

Format in-8.

LE PUBLICISTE PARISIEN, *journal politique, libre et impartial. Par une société de patriotes, et rédigé par M. Marat, auteur de l'*Offrande à la Patrie, *du* Moniteur *et du* Plan de Constitution, *etc.*

Vitam impendere vero.

PROSPECTUS.

De l'imprimerie de la veuve Hérissant, rue Neuve-Notre-Dame. — In-8 de 4 pages.

Nous connaissons quatre éditions de ce Prospectus :

1° Celui que nous venons de désigner ;

2° Le même, mais donnant en plus, à la quatrième page, le *Permis du Comité de police de l'Hôtel-de Ville, autorisant la poste à laisser circuler le journal de M. Marat.* — De l'imprimerie de la veuve Hérissant. In-8 de 4 pages ;

3° L'Ami du peuple, ou le Publiciste parisien, journal politique, libre et impartial, par une Société de patriotes, et rédigé par M. Marat, auteur de l'*Offrande à la patrie*, du *Moniteur* et du *Plan de constitution*, etc. — Permis du comité de police. — De l'imprimerie de la veuve Hérissant. — In-8 de 4 pages ;

4° L'Ami du peuple, journal politique et impartial, par M. Marat, auteur de l'*Offrande à la patrie*, du *Moniteur* et du *Plan de constitution*. — De l'imprimerie de M. Marat, rue de l'Ancienne-Comédie. — In-8 de 4 pages. C'est le même Prospectus, mais avec différences dans le titre, le texte, les notes et l'imprimerie.

N°s | Pages

I. — LE PUBLICISTE PARISIEN, *journal politique, libre et impartial, par une Société de patriotes, et rédigé par M. Marat, auteur de l'*Offrande à la Patrie, *du* Moniteur *et du* Plan de Constitution, *etc.*

Vitam impendere vero.

Samedi 12 septembre 1789.

De l'imprimerie de la veuve Hérissant, etc. 12

II. — (Publiciste.) Dimanche 13 septembre 1789.

Imprimerie de la veuve Hérissant 8

III. — (Publiciste.) Lundi 14 septembre 1789.

Imprimerie de la veuve Hérissant 10

IV. — (Publiciste.) Lundi 14 septembre 1789.

Imprimerie de la veuve Hérissant [1]. 12

V. — (Publiciste.) Mardi 15 septembre 1789.

Imprimerie de la veuve Hérissant. 12

VI. — L'AMI DU PEUPLE, *ou le Publiciste parisien,* journal politique, libre et impartial, par une Société de patriotes, et rédigé par M. Marat, auteur de l'*Offrande à la Patrie,* du *Moniteur* et du *Plan de Constitution,* etc.

Mercredi 16 septembre 1789.

Imprimerie de la veuve Hérissant 8

VII. — (Ami.) Jeudi 17 septembre 1789.

Imprimerie de la veuve Hérissant 8

VIII. — (Ami.) Vendredi 18 septembre 1789.

Imprimerie de la veuve Hérissant. 8

IX. — (Ami.) Samedi 19 septembre 1789.

Imprimerie de la veuve Hérissant. 8

1. Les N°s III et IV du lundi 14 septembre sont deux numéros différents publiés le même jour. Plus tard, pour compléter les collections, il

Nos		Pages
X. — (Ami Dimanche 20 septembre 1789.	Imprimerie de la veuve Hérissant	8
XI. — (Ami.) Lundi 21 septembre 1789.	Imprimerie de la veuve Hérissant	8
XII. — (Ami.) Mardi 22 septembre 1789.	Imprimerie de la veuve Hérissant	8
XIII. — (Ami.) Mercredi 23 septembre 1789.	Imprimerie de la veuve Hérissant	8
XIV. — (Ami.) Jeudi 24 septembre 1789.	Imprimerie de la veuve Hérissant	8
XV. — (Ami.) Vendredi 25 septembre 1789	Imprimerie de la veuve Hérissant	8
XVI. — (Ami.) Samedi 26 septembre 1789.	De l'imprimerie de L. Jorry, rue de la Huchette	8
XVII. — (Ami.) Dimanche 27 septembre 1789.	Imprimerie de Jorry, etc[1]	8
XVIII. — (Ami.) Lundi 28 septembre 1789.	Sans nom d'imprimeur, ni indication d'imprimerie	8
XIX. — (Ami.) Mardi 29 septembre 1789.	De l'imprimerie de L. Jorry, rue de la Huchette[2]	8
XX. — (Ami.) Mercredi 30 septembre 1789.	Imprimerie de Jorry, etc	8

y eut réimpression du N° IV conforme quant au texte, mais de 8 pages, au lieu de 12; cette réimpression porte : *De l'impr. de Marat.*

1. Les deux dernières pages du N° XVII sont exclusivement employés pour *errata* et adresses de libraires, chez lesquels on s'abonne à ce journal.

2. Le discours à la milice parisienne non soldée, contenu dans ce N° XIX, offre quelque désordre occasionné par l'omission de deux articles; ils seront réparés à la réimpression. (Note de Marat, publiée à la fin du N° XXIII.)

La Bibliothèque nationale possède cette réimpression avec corrections; elle est de l'imprimerie de Feret, rue du Marché-Palu, vis-à-vis celle Notre-Dame; elle est également de 8 pages.

Nos		Pages
XXI. — (Ami). Jeudi 1er octobre 1789.	Imprimerie de Jorry, etc.[1]	12
XXII. — (Ami.) Vendredi 2 octobre 1789.	Imprimerie de Jorry, etc	8
XXIII. — (Ami.) Samedi 3 octobre 1789.	Imprimerie de Jorry, etc	8
XXIV. — (Ami.) Dimanche 4 octobre 1789.	Imprimerie de Jorry, etc	8
XXV. — (Ami.) Lundi 5 octobre 1789.	Imprimerie de Jorry, etc.[2]	8
XXVI. — (Ami.) Mardi 6 octobre 1789.	Imprimerie de Jorry, etc.[3]	8
XXVII. — (Ami.) Mercredi 7 octobre 1789.	Imprimerie de Jorry, etc.[4]	8
XXVIII. — (Ami.) Jeudi 8 octobre 1789.	A la place de l'indication d'imprimerie, on lit : « A Paris, chez Dufour, rue des Cordeliers[5] »	

1. Il y a eu réimpression du N° XXI, mais *de l'imprimerie de Feret, rue du Marché-Palu, vis-à-vis celle Notre-Dame.* Cette réimpression ne diffère que par l'absence des renseignements relatifs à la souscription au journal et le permis du comité de police, placés à la fin de la première édition.

2. Il résulterait d'un *errata* de la page 7 du N° XXVIII et d'une correction assez importante faite au N° XXV, que ledit N° XXV est la réimpression d'une première édition restée inconnue.

3. Sur douze corrections indiquées pour ce N° XXVI dans un *errata* placé à la fin du N° XXVIII, huit se trouvent rétablies ; il y a donc lieu de croire qu'il y a eu une première édition plus imparfaite encore que le N° XXVI catalogué ici.

4. La Bibliothèque nationale possède un N° XXVII également du mercredi 7 octobre 1789, et de 8 pages, mais *de l'imprimerie de Marat.* Tous deux sont paginés de 227 à 234 inclusivement.

5. Outre le N° XXVIII catalogué, dont le titre porte : *Par une Société de patriotes,* nous avons possédé un exemplaire où cette indication n'existait pas. Pour la plupart des collections, cette suppression ne commence, comme ici, qu'avec le N° XXIX, jeudi 5 novembre 1789.

Nos Pages

LETTRE DE M. MARAT, *l'Ami du peuple*, A M. JOLY, *avocat aux Conseils*, etc. — 15 octobre 1789. — Petit in-4 de 3 pages.

Sans nom d'imprimeur, ni indication d'imprimerie.

XXIX. — L'AMI DU PEUPLE, ou *le Publiciste parisien*, journal politique et impartial, par M. Marat, auteur de l'*Offrande à la Patrie*, du *Moniteur* et du *Plan de Constitution*, etc.

Jeudi 5 novembre 1789.

De l'imprimerie patriotique[1]. 8

XXX. — (Ami.) Vendredi 6 novembre 1789.

Imprimerie patriotique. 8

XXXI. — (Ami.) Samedi 7 novembre 1789.

Imprimerie patriotique. 8

XXXII. — (Ami.) Dimanche 8 novembre 1789.

Imprimerie patriotique. 8

XXXIII. — (Ami.) Lundi 9 novembre 1789.

Imprimerie patriotique 8

XXXIV. — (Ami.) Mardi 10 novembre 1789.

Imprimerie patriotique. 8

XXXV. — (Ami.) Mercredi 11 novembre 1789.

Imprimerie patriotique. 8

XXXVI. — (Ami.) Jeudi 12 novembre 1789.

Imprimerie patriotique. 8

XXXVII. — (Ami.) Vendredi 13 novembre 1789.

Imprimerie patriotique. 8

1. Pages 1 et 2 du N° XXIX, Marat dénonce une contrefaçon de sa feuille *l'Ami du peuple*, par un sieur Jourdain de Saint-Ferjeux. (Voyez article *contrefaçon*.)

Nos		Pages
XXXVIII. — (Ami.) Samedi 14 novembre 1789.	Imprimerie patriotique	8
XXXIX. — (Ami.) Mercredi 18 novembre 1789.	Imprimerie patriotique[1]	8
XL. — (Ami.) Jeudi 19 novembre 1789.	Imprimerie patriotique[2]	8
XLI. — N'a jamais paru.		
XLII. — (Ami.) Jeudi 29 *octobre* 1789[3].	De l'imprimerie patriotique	12
XLIII. — N'a jamais paru.		
XLIV. — N'a jamais paru.		
XLV. — (Ami.) Mercredi 11 novembre 1789.	De l'imprimerie de Marat, rue de l'Ancienne-Comédie.	8
XLVI. — N'a jamais paru.		
XLVII. — N'a jamais paru.		
XLVIII. — N'a jamais paru.		
XLIX. — N'a jamais paru.		
L. — N'a jamais paru.		

1. La septième page de ce N° XXXIX ne contient que quelques mots; la huitième est en blanc.

2. Il y a eu réimpression du N° XL, également de l'impr. patriotique. La première édition donne l'adresse de Dufour, rue des Cordeliers, chez qui on souscrit pour le journal *l'Ami du peuple*. La réimpression est muette sur cet *Avis*. Ils sont tous deux de 8 pages.

3. Après le sommaire de ce N° XLII, du jeudi 29 *octobre*, on lit encore : *du jeudi 8 décembre* 1789 ; puis, *Assemblée nationale, séance du 27 octobre* 1789.

L'explication de ce désordre se trouve dans un *Avertissement* placé à la fin dudit numéro : « L'auteur, extrêmement mécontent de la manière dont son journal a été exécuté pendant son absence, offre aujourd'hui un ancien numéro, où il plaide une cause chère à son cœur, celle de deux citoyens opprimés. »

A l'égard des Nos XLII et XLV, M. Eugène Hatin se perd en conjectures (Voy. *Histoire de la Presse en France*, tome VI, page 196). Mieux eût valu de la part de ce bibliographe moins d'acrimonie contre Marat, et une plus sérieuse étude de son sujet.

Nos		Pages
LI. — (Ami.) Mercredi 18 novembre 1789.	De l'imprimerie patriotique[1]	10
LII. — (Ami.) Jeudi 18 (pour 19) novembre 1789.	Imprimerie patriotique[2]	8
LIII. — (Ami.) Samedi 21 novembre 1789.	Imprimerie patriotique	8
LIV. — (Ami.) Dimanche 22 novembre 1789.	Imprimerie patriotique	8
LV. — (Ami.) Lundi 23 novembre 1789.	Imprimerie patriotique	8
LVI. — (Ami.) Mardi 24 novembre 1789.	Imprimerie patriotique	8
LVII. — (Ami.) Jeudi 26 novembre 1789.	De l'imprimerie de Marat, rue de l'Ancienne-Comédie[3]	8

LVIII. — N'a jamais paru.
LIX. — N'a jamais paru.
LX. — N'a jamais paru.
LXI. — N'a jamais paru.
LXII. — N'a jamais paru.
LXIII. — N'a jamais paru.
LXIV. — N'a jamais paru.
LXV. — N'a jamais paru.
LXVI. — N'a jamais paru.
LXVII. — N'a jamais paru.

1. Le N° LI, mercredi 18 novembre, est de 10 pages, dont neuf de texte, paginées de 177 à 185 inclusivement.

2. Par suite des coups d'autorité portés à l'auteur, la saisie de ses feuilles et l'enlèvement de ses presses, trois numéros portent la date du 18 novembre : ce sont les XXXIX, LI et LII.

3. Il existe à la Bibliothèque nationale un N° LVII, du jeudi 26 novembre, mais de l'*imprimerie patriotique* ; celui-ci, selon nous, serait le numéro original, et celui de l'*imprimerie de Marat* une réimpression.

Nos — Pages

LXVIII. — N'a jamais paru.

LXIX. — N'a jamais paru[1].

LXX. — (Ami). Vendredi 11 décembre 1789.

De l'imprimerie de L.-M. Cellot, rue des Grands-Augustins 8

LXXI. — (Ami.) Samedi 19 décembre 1789.

De l'imprimerie de M. Marat, rue de la Comédie. . . 8

LXXII. — (Ami.) Dimanche 20 décembre 1789.

Imprimerie de M. Marat, etc. 8

LXXIII. — (Ami). Lundi 21 décembre 1789.

De l'imprimerie de M. Marat, rue de la vieille Comédie. 8

LXXIV. — (Ami.) Mardi 20 (pour 22) décembre 1789.

Imprimerie Marat, rue de la vieille Comédie. 2

LXXV. — (Ami.) Mercredi 23 décembre 1789.

Imprimerie Marat, rue de la vieille Comédie. 8

LXXVI. — (Ami.) Jeudi 24 décembre 1789.

Imprimerie Marat, rue de la vieille Comédie. 8

LXXVII. — (Ami.) Vendredi 25 décembre 1789.

Imprimerie Marat, rue de la vieille Comédie. 8

1. Au N° 406, du lundi 21 mars 1791, annonçant la mise en vente de collections de son journal, Marat prévient que les numéros qui manquent sont : de 41 à 45, de 45 à 51, de 57 à 70.

La rédaction de cette note se ressent de la précipitation ou des embarras de l'auteur, car elle manque d'exactitude. D'abord il existe un N° 42 incontesté; ensuite l'indication de 41 à 45, pour être précise, devrait dire exclusivement pour le 45; celle de 45 à 51 devrait être de 46 à 50 inclusivement; celle de 57 à 70 devrait être de 58 à 69 inclusivement.

Il résulte de ces observations qu'on doit reconnaître comme étant de Marat les numéros :

XLII. Jeudi 29 octobre 1789.
XLV. Mercredi 11 novembre 1789.
LI. Mercredi 18 novembre 1789.
LVII. Jeudi 26 novembre 1789.
LXX. Vendredi 11 décembre 1789.

Nos Pages

LXXVIII. — (Ami.) Samedi 26 décembre 1789.
De l'imprimerie de M. Marat, rue de *l'ancienne* Comédie. 8

LXXIX. — (Ami.) Dimanche 27 décembre 1789.
Imprimerie Marat, rue de la *vieille* Comédie. 8

LXXX. — (Ami). Lundi 28 décembre 1789.
Imprimerie Marat, rue de *l'ancienne* Comédie. 8

LXXXI. — (Ami.) Mardi 29 décembre 1789.
Imprimerie Marat, rue de la *vieille* Comédie. 8

LXXXII. — (Ami.) Mercredi 30 décembre 1789.
Imprimerie Marat, rue de *l'ancienne* Comédie 8

LXXXIII. — (Ami.) Jeudi 31 décembre 1789.
Imprimerie Marat, rue de la *vieille* Comédie 8

LXXXIV. — (Ami.) Vendredi 1er janvier 1790.
Imprimerie Marat, rue de *l'ancienne* Comédie 8

LXXXV. — (Ami.) Samedi 2 janvier 1790.
Imprimerie Marat, rue de la *vieille* Comédie. 8

LXXXVI. — (Ami). Dimanche 3 janvier 1790.
Imprimerie Marat, rue de *l'ancienne* Comédie 8

LXXXVII. — (Ami.) Lundi 4 janvier 1790.
Imprimerie Marat, rue de l'ancienne Comédie 8

LXXXVIII. — (Ami.) Mardi 5 janvier 1790.
Imprimerie Marat, rue de l'ancienne Comédie 8

LXXXIX. — (Ami.) Mercredi 6 janvier 1790.
Imprimerie Marat, rue de l'ancienne Comédie 8

XC. — (Ami.) Jeudi 7 janvier 1790.
Imprimerie Marat, rue de l'ancienne Comédie 8

XCI. — (Ami.) Vendredi 8 janvier 1790.
Imprimerie Marat, rue de l'ancienne Comédie 8

XCII. — (Ami.) Jeudi 7 (pour samedi 9) janvier 1790.
Imprimerie Marat, rue de la *vieille* Comédie[1]. 8

1. La Bibliothèque nationale possède un N° XCII, *du samedi 9 jan-*

Nos		Pages
XCIII. — (Ami.) Dimanche 10 janvier 1790.	Imprimerie Marat, rue de la vieille Comédie.	
XCIV. — (Ami.) Lundi 11 janvier 1790.	Imprimerie Marat, rue de la vieille Comédie.	8
XCV. — (Ami.) Mardi 12 janvier 1790.	Imprimerie Marat, rue de la vieille Comédie[1].	8
XCVI. — (Ami.) Mercredi 13 janvier 1790.	Imprimerie Marat, rue de la vieille Comédie.	8
XCVII. — (Ami.) Jeudi 14 janvier 1790.	Imprimerie Marat, rue de la vieille Comédie[2].	8
XCVIII. — (Ami.) Vendredi 15 janvier 1790.	Imprimerie Marat, rue de la vieille Comédie[3].	8
XCIX. — (Ami.) Samedi 16 janvier 1790.	Imprimerie Marat, rue de *l'ancienne* Comédie	8
C. — (Ami.) Dimanche 17 janvier 1790.	Imprimerie Marat, rue de l'ancienne Comédie[4]. . . .	8
CI. — (Ami.) Lundi 18 janvier 1790.	Imprimerie Marat, rue de l'ancienne Comédie	8

vier 1790, même indication d'imprimerie; nous croyons qu'il y a eu rectification pendant le tirage, mais non réimpression.

1. Il y a eu réimpression du N° XCV, du mardi 12 janvier, mais de l'imprimerie de Marat, rue de la Comédie, n° 39, au lieu de rue de la *vieille* Comédie. Cette réimpression est également de 8 pages.

2. Il y a eu réimpression du N° XCVII, du jeudi 14 janvier, mais de l'imprimerie de Marat, rue de la Comédie, n° 37. La mise en pages seule suffirait à établir qu'il y a eu réimpression.

3. Il y a eu réimpression du N° XCVIII, du vendredi 15 janvier, mais de l'imprimerie de Marat, rue de la Comédie, n° 39. Même observation pour la mise en pages qu'à la note précédente.

4. Il y a eu réimpression du N° C, dimanche 17 janvier, mais avec variante dans le titre qui, dans cette condition, rappelle celui des premiers numéros de ce journal : *l'Ami du peuple* ou *le Publiciste parisien*, journal politique, libre et impartial, *par une Société de patriotes*, et rédigé par M. Marat, auteur de l'*Offrande à la Patrie*, du *Moniteur* et du *Plan de Constitution*, etc. — De l'imprimerie de Marat (sans autre indication). Cette réimpression est également de huit pages.

Nos | Pages

DÉNONCIATION FAITE AU TRIBUNAL DU PUBLIC *par M. Marat, l'ami du peuple, contre M. Necker, premier ministre des finances.* — In-8 de 69 pages.

CII. — (Ami.) Mardi 19 janvier 1789 (pour 1790).
Imprimerie Marat, rue de l'ancienne Comédie[1]. . . . 8

CIII. — (Ami.) Mercredi 20 janvier 1789 (pour 1790).
Imprimerie Marat, rue de l'ancienne Comédie[2]. . . . 8

CIV. — (Ami.) Jeudi 21 janvier 1789 (pour 1790).
Imprimerie Marat, rue de la vieille Comédie[3]. 8

CV. — (Ami.) Vendredi 22 janvier 1790.
Imprimerie Marat, rue de la vieille Comédie. 8

APPEL A LA NATION, par J.-P. Marat, *l'ami du peuple.* — In-8 de 67 pages.

LETTRE DE M. MARAT, *l'ami du peuple,* CONTENANT QUELQUES RÉFLEXIONS SUR L'ORDRE JUDICIAIRE. 8

NOUVELLE DÉNONCIATION DE M. MARAT, *l'ami du peuple,* CONTRE M. NECKER, *premier ministre des finances.* — Paris, chez Rozé. — In-8 de 40 pages.

LETTRE DE M. MARAT, *l'ami du peuple, à M. le président de l'Assemblée nationale.* — Imprimerie Feret. — In-8° de 8 pages.

CVI. — (Ami.) Mardi 18 mai 1790.
De l'imprimerie de J. Grand, rue du Foin-Saint-Jacques. 8

CVII. — (Ami.) Mercredi 19 mai 1790.
Imprimerie de J. Grand, etc.. 8

CVIII. — (Ami.) Jeudi 20 mai 1790.
Imprimerie de J. Grand 8

1, 2, 3. Les nos CII, CIII et CIV, de la Bibliothèque nationale, n'ont point les erreurs que nous signalons; il y a donc eu rectification pendant le tirage.

Nos		Pages
CIX. — (Ami.) Vendredi 21 mai 1790.	Imprimerie de J. Grand	
CX. — (Ami.) Samedi 22 mai 1790.	Imprimerie de J. Grand	8
CXI. — (Ami.) Dimanche 23 mai 1790.	Imprimerie de J. Grand[1]	8
CXII. — (Ami.) Lundi 24 mai 1790.	Imprimerie de J. Grand	8
CXIII. — (Ami.) Mardi 25 mai 1790.	Imprimerie de J. Grand	8
CXIV. — (Ami.) Mercredi 26 mai 1790.	Imprimerie de J. Grand	8
CXV. — (Ami.) Jeudi 27 mai 1790.	Imprimerie de J. Grand	8
CXVI. — (Ami.) Vendredi 28 mai 1790.	Imprimerie de J. Grand	8
CXVII. — (Ami.) Samedi 29 mai 1790.	Imprimerie de J. Grand	8
CXVIII. — (Ami.) Dimanche 30 mai 1790.	Imprimerie de J. Grand	8
CXIX. — (Ami.) Lundi 31 mai 1790.	Imprimerie de J. Grand	8
CXX. — (Ami.) Mardi 1er juin 1790.	Imprimerie de J. Grand	8
CXXI. — (Ami.) Mercredi 2 juin 1790.	Imprimerie de J. Grand	8
CXXII. — (Ami.) Jeudi 3 juin 1790.	Imprimerie de J. Grand	8

1. Il y a certains nos CXI qui ont date du dimanche **22** *mai*, au lieu de dimanche 23 mai 1790; cette erreur typographique a été rectifiée au cours de l'impression.

N^os Pages

CXXIII. — (Ami.) Vendredi 4 juin 1790.
Imprimerie de J. Grand 8

CXXIV. — (Ami.) Samedi 5 juin 1790.
Imprimerie de J. Grand 8

CXXV. — (Ami.) Dimanche 6 juin 1790.
Imprimerie de J. Grand[1]. 8

CXXVI. — (Ami.) Lundi 7 juin 1790.
Imprimerie de J. Grand 8

CXXVII. — (Ami.) Mardi 8 juin 1790.
Imprimerie de J. Grand 8

CXXVIII. — (Ami.) Mercredi 9 juin 1790.
Imprimerie de J. Grand 8

CXXIX. — (Ami.) Jeudi 10 juin 1790.
Imprimerie de J. Grand 8

CXXX. — (Ami.) Vendredi 11 juin 1790.
Imprimerie de J. Grand 8

CXXXI. — (Ami.) Samedi 12 juin 1790.
Imprimerie de J. Grand 8

CXXXII. — (Ami.) Dimanche 13 juin 1790.
Imprimerie de J. Grand 8

CXXXIII. — (Ami.) Lundi 14 juin 1790.
Imprimerie de J. Grand 8

CXXXIV. — (Ami.) Mardi 15 juin 1790.
De l'imprimerie de G.-A.-G. Rochette, rue Saint-Jean de Beauvais. 8

CXXXV. — (Ami.) Mercredi 16 juin 1790.
Imprimerie de G.-A.-G. Rochette, etc. 8

CXXXVI. — (Ami.) Jeudi 17 juin 1790.
Imprimerie G.-A.-G. Rochette. 8

1. C'est dans ce n° CXXV, du 6 juin 1790, que Marat annonce, pour paraître le même jour, son n° I du *Junius français,* journal dont la bibliographie fait suite à celle-ci.

Nos		Pages
CXXXVII. — (Ami.) Vendredi 18 juin 1790.	Imprimerie G.-A.-G. Rochette	8
CXXXVIII. — (Ami.) Samedi 19 juin 1790.	Imprimerie G.-A.-G. Rochette	8
CXXXIX. — (Ami.) Dimanche 20 juin 1790.	Imprimerie G.-A.-G. Rochette	8
CXL. — (Ami.) Lundi 21 juin 1790.	Imprimerie G.-A.-G. Rochette	8
CXLI. — (Ami.) Mardi 22 juin 1790.	Imprimerie G.-A.-G. Rochette	8
CXLII. — (Ami.) Mercredi 23 juin 1790.	Imprimerie G.-A.-G. Rochette	8
CXLIII. — (Ami.) Jeudi 24 juin 1790.	Imprimerie G.-A.-G. Rochette	8
CXLIV. (Ami.) Lundi (pour vendredi) 25 juin 1790.	Imprimerie G.-A.-G. Rochette	8
CXLV. — (Ami.) Samedi 26 juin 1790.	De l'imprimerie de P. André, imprimeur du district de l'Abbaye Saint-Germain-des-Prés, rue de Savoie	8
CXLVI. — (Ami.) Dimanche 27 juin 1790.	Imprimerie de P. André, etc	8
CXLVII. — (Ami.) Lundi 28 juin 1790.	De l'imprimerie de Marat. (Sans autre indication.).	8
CXLVIII. — (Ami.) Mardi 29 juin 1790.	Imprimerie Marat. (Obs. id.)	8
CXLIX. — (Ami.) Mercredi 30 juin 1790.	Imprimerie Marat	8
CL. — (Ami.) Jeudi 1er juillet 1790.	Imprimerie Marat	8
CLI. — (Ami.) Vendredi 2 juillet 1790.	Imprimerie Marat	8

Nos Pages

CLII. — (Ami.) Samedi 3 juillet 1790.
Imprimerie Marat 8

CLIII. — (Ami.) Dimanche 4 juillet 1790.
Imprimerie Marat 8

CLIV. — (Ami.) Lundi 5 juillet 1790.
Imprimerie Marat 8

CLV. — (Ami.) Mardi 6 juillet 1790.
Imprimerie Marat 8

CLVI. — (Ami.) Mercredi 7 juillet 1790.
Imprimerie Marat 8

CLVII. (1er.) — (Ami.) Jeudi 8 juillet 1790.
Imprimerie Marat 8

CLVII. (2e.) — (Ami.) Vendredi 9 juillet 1790.
Imprimerie Marat[1]. 8

CLVIII. — (Ami.) Samedi 10 juillet 1790.
Imprimerie Marat[2]. 8

CLIX. — (Ami.) Dimanche 11 juillet 1790.
Imprimerie Marat 8

CLX. — (Ami.) Lundi 12 juillet 1790.
Imprimerie Marat 8

CLXI. — (Ami.) Mardi 13 juillet, 1790.
Imprimerie Marat 8

INFERNAL PROJET DES ENNEMIS DE LA RÉVOLUTION, par M. Marat, auteur de l'*Ami du peuple*.
De l'imprimerie de Marat. — In-8 de. 8

CLXII. — (Ami.) Jeudi 15 juillet 1790.
Imprimerie Marat 8

1. Il faut deux nos CLVII, l'un du jeudi 8, et l'autre du vendredi 9 juillet. Ce dernier n'a que 8 pages, quoique la dernière soit numérotée 10, par erreur typographique.

2. La page 8 du no CLVIII est numérotée 2, par erreur.

Nos Pages

CLXIII. — (Ami.) Vendredi 16 juillet 1790.
Imprimerie Marat 8

CLXIV. — (Ami.) Samedi 17 juillet 1790.
Imprimerie Marat 8

CLXV. — (Ami.) Dimanche 18 juillet 1790.
Imprimerie Marat 8

CLXVI. — (Ami.) Lundi 19 juillet 1790.
Imprimerie Marat 8

CLXVII. — (Ami.) Mardi 20 juillet 1790.
Imprimerie Marat 8

CLXVIII. — (Ami.) Mercredi 21 juillet 1790.
Imprimerie Marat 8

CLXIX. — (Ami.) Jeudi 22 juillet 1790.
Imprimerie Marat 8

CLXX. — (Ami.) Vendredi 23 juillet 1790.
Imprimerie Marat 8

CLXXI. — (Ami.) Samedi 24 juillet 1790.
Imprimerie Marat 8

CLXXII. — (Ami.) Dimanche 25 juillet 1790.
Imprimerie Marat 8

CLXXIII. — (Ami.) Lundi 26 juillet 1790.
Imprimerie Marat 8

C'EN EST FAIT DE NOUS.
De l'imprimerie de Marat. — In-8 de. 8

CLXXIV. — (Ami.) Mardi 27 juillet 1790.
Imprimerie Marat 8

CLXXV. — (Ami.) Mercredi 28 juillet 1790.
Imprimerie Marat 8

CLXXVI. — (Ami.) Jeudi 29 juillet 1790.
Imprimerie Marat 8

CLXXVII. — (Ami.) Vendredi 30 juillet 1790.
Imprimerie Marat . . . .

Nos — Pages

CLXXVIII. — (Ami.) Samedi 31 juillet 1790.
Imprimerie Marat . . . .

CLXXIX. — (Ami.) Dimanche 1er août 1790.
Imprimerie Marat 8

CLXXX. — (Ami.) Mardi 3 août 1790.
Imprimerie Marat 12

CLXXXI. — (Ami.) Mercredi 4 août 1790.
Imprimerie Marat 8

CLXXXII. — (Ami.) Jeudi 5 août 1790.
De l'imprimerie de Marat[1]. 8

CLXXXIII. — (Ami.) Vendredi 6 août 1790.
Imprimerie Marat 8

CLXXXIV. — (Ami.) Samedi 7 août 1790.
Imprimerie Marat 8

CLXXXV. — (Ami.) Dimanche 8 août 1790.
Imprimerie Marat 8

CLXXXVI. — (Ami.) Lundi 9 août 1790.
Imprimerie Marat 8

ON NOUS ENDORT, PRENONS-Y GARDE[2].
De l'imprimerie de Marat. — In-8 de 12

1. M. Deschiens annonce deux nos CLXXXII, du jeudi 5 août 1790. Il a été induit en erreur par une *contrefaçon* signée Perrier, sous même numéro d'ordre, même date; mais de l'*imprimerie patriotique*. (Voyez section des contrefaçons.)

2. Dans notre Bibliographie, publiée à la suite de l'ouvrage intitulé : *Marat, l'ami du peuple,* par A. Bougeart, la brochure *On nous endort, prenons-y garde,* a été classée, par erreur, après le N° CLXXXVIII, du 11 août 1790, sa vraie place est après le N° CLXXXVI, du lundi 9 août 1790; en agir autrement, c'est commettre un anachronisme et enlever à cette publication une partie de son intérêt d'actualité. Les indications de Marat sont très-précises à cet égard (voyez *Ami du peuple,* n° CLXXXVII, p. 1 et n° CLXXXVIII, page 7, à la note). Quant à l'annonce placée à la fin de ce dernier numéro, elle n'a d'autre but que d'indiquer la mise en vente.

Nos Pages

CLXXXVII. — (Ami.) Mardi 10 août 1790.
Imprimerie Marat 8

CLXXXVIII. — (Ami.) Mercredi 11 août 1790.
Imprimerie Marat 8

CLXXXIX. — (Ami.) Jeudi 12 août 1790.
Imprimerie Marat 8

CXC. — (Ami.) Vendredi 13 août 1790.
Imprimerie Marat 8

CXCI. — (Ami.) Samedi 14 août 1790.
Imprimerie Marat 8

CXCII. — (Ami.) Dimanche 15 août 1790.
Imprimerie Marat 8

CXCIII. — (Ami.) Lundi 16 août 1790.
Imprimerie Marat 8

CXCIV. — (Ami.) Mardi 17 août 1790.
Imprimerie Marat 8

CXCV. — (Ami.) Mercredi 18 août 1790.
Imprimerie Marat 8

CXCVI. — (Ami.) Jeudi 19 août 1790.
Imprimerie Marat 8

CXCVII. — (Ami.) Samedi 21 août 1790.
Imprimerie Marat 8

CXCVIII. — (Ami.) Dimanche 22 août 1790.
Imprimerie Marat 8

CXCIX. — (Ami.) Lundi 23 août 1790.
Imprimerie Marat 8

200. — (Ami.) Mardi 24 août 1790 [1].
Imprimerie Marat 8

1. A compter du n° 200, les chiffres arabes sont substitués aux chiffres romains à tous les nos du journal, sauf cependant pour le No CCLXXV, du 9 novembre 1790.

Nos Pages

201. — (Ami.) Mercredi 25 août 1790.
Imprimerie Marat 8

202. — (Ami.) Jeudi 26 août 1790.
Imprimerie Marat[1]. 8

C'EST UN BEAU RÊVE, GARE AU RÉVEIL.
De l'imprimerie de Marat. — In-8 de 8

203. — (Ami.) Vendredi 27 août 1790.
Imprimerie Marat[2]. 8

204. — (Ami.) Samedi 28 août 1790.
Imprimerie Marat 8

205. — (Ami.) Dimanche 29 août 1790.
Imprimerie Marat 8

206. — (Ami.) Lundi 31 (pour 30) août 1790.
Imprimerie Marat 16

L'AFFREUX RÉVEIL.
De l'imprimerie de Marat. — In-8 de 8

207. — (Ami.) Mardi 31 août 1790.
Imprimerie Marat 8

208. — (Ami.) Mercredi 1er septembre 1790.
Imprimerie Marat 16

209. — (Ami.) Jeudi 2 septembre 1790.
Imprimerie Marat 8

210. — (Ami.) Vendredi 3 septembre 1790.
Imprimerie Marat 8

211. — (Ami.) Samedi 4 septembre 1790.
Imprimerie Marat 8

1. Il y a certains nos 202, où la p. 8 est numérotée 5 par erreur.

2. M. Deschiens indique 12 pages au n° 203, qui n'en a que 8; cette erreur typographique provient de la manière dont M. Deschiens présente en bloc les numéros de 16 et de 12 pages. Il est évident pour nous que son manuscrit indiquait un n° 213, qui en effet a bien 12 pages, mais le chiffre intermédiaire se trouvant équivoque, le compositeur a vu 203, au lieu de 213.

Nos		Pages
Suite du nº 211 de L'AMI DU PEUPLE. Du Samedi 4 septembre 1790.	Imprimerie Marat[1]	8
212. — (Ami.) Dimanche 5 septembre 1790.	Imprimerie Marat	8
213. — (Ami.) Lundi 6 septembre 1790.	Imprimerie Marat	12
214. — (Ami.) Mardi 7 septembre 1790.	Imprimerie Marat	8
215. — (Ami.) Mercredi 8 septembre 1790.	Imprimerie Marat	8
Suite du nº 215 de L'AMI DU PEUPLE. Du Mercredi 8 septembre 1790.	Imprimerie Marat[2]	8
216. — (Ami.) Jeudi 9 septembre 1790.	Imprimerie Marat	16
217. — (Ami.) Vendredi 10 septembre 1790.	Imprimerie Marat	8
218. — (Ami.) Samedi 11 septembre 1790.	Imprimerie Marat	8
219. — (Ami.) Dimanche 12 septembre 1790.	Imprimerie Marat	8
RELATION FIDÈLE DES MALHEUREUSES AFFAIRES DE NANCY.	De l'imprimerie de Marat. — In-8 de	8
220. — (Ami.) Lundi 13 septembre 1790.	Imprimerie Marat	8
221. — (Ami.) Mardi 14 septembre 1790.	Imprimerie Marat	8

1. Le supplément du nº 211 est paginé de 9 à 16 inclusivement.
2. Le supplément du 215 est paginé de 9 à 16 inclusivement.

Nos Pages

222. — (Ami.) Mercredi 15 septembre.
Imprimerie Marat 8

223. — (Ami.) Vendredi 17 septembre.
Imprimerie Marat 8

224. — (Ami.) Samedi 18 septembre.
Imprimerie Marat 8

RELATION AUTHENTIQUE *de ce qui s'est passé à Nancy, adressée aux députés du régiment du Roi à l'Assemblée nationale, par leurs camarades.*
De l'imprimerie de Marat. — In-8 de 14 pages de texte, plus deux pages en blanc. 16

225. — (Ami.) Dimanche 19 septembre.
Sans indication d'imprimerie 8

226. — (Ami.) Lundi 20 septembre.
De l'imprimerie de Marat. 8

227. — (Ami.) Mardi 21 septembre.
Sans indication d'imprimerie[1]. 8

228. — (Ami.) Mercredi 22 septembre 1790.
Sans indication d'imprimerie 8

229. — (Ami.) Jeudi 23 septembre 1790.
Sans indication d'imprimerie 8

230. — (Ami.) Vendredi 24 septembre 1790.
Sans indication d'imprimerie 8

231. — (Ami.) Samedi 25 septembre 1790.
Sans indication d'imprimerie 7

232. — (Ami.) Dimanche 26 septembre 1790.
Sans indication d'imprimerie 8

233. — (Ami.) Lundi 27 septembre 1790.
Sans indication d'imprimerie 8

1. Du n° 222 au n° 227 inclusivement, le millésime de 1790 n'est point indiqué aux feuilles de *l'Ami du peuple*, nous avons cru devoir observer cette omission sur ce catalogue.

Nos		Pages
234.	— (Ami.) Mardi 28 septembre 1790. Sans indication d'imprimerie	8
235.	— (Ami.) Mercredi 29 septembre 1790. De l'imprimerie de Marat	16
236.	— (Ami.) Jeudi 30 septembre 1790. Imprimerie Marat[1]	8
237.	— (Ami.) Vendredi 1er octobre 1790. Imprimerie Marat	8
238.	— (Ami.) Samedi 2 octobre 1790. De l'imprimerie de Marat[2]	8
239.	— (Ami.) Dimanche 3 octobre 1790. Imprimerie Marat	8
240.	— (Ami.) Lundi 4 octobre 1790. Imprimerie Marat	16
241.	— (Ami.) Mardi 5 octobre 1790. Imprimerie Marat	8
242.	— (Ami.) Mercredi 6 octobre 1790. Imprimerie Marat	8
243.	— (Ami.) Jeudi 7 octobre 1790. Imprimerie Marat	8
244.	— (Ami.) Vendredi 8 octobre 1790. Imprimerie Marat	8
245.	— (Ami.) Samedi 9 octobre 1790. Imprimerie Marat	8
246.	— (Ami.) Dimanche 10 octobre 1790. Imprimerie Marat	8

1. Le nº 236, jeudi 30 septembre, est de 8 pages, mais par une erreur de plume, nous lui en avons indiqué 16, dans notre Bibliographie publiée à la suite de l'ouvrage intitulé *Marat, l'ami du peuple*, par A. Bougeart.

2. Il y a des nos 238, samedi 2 octobre 1790, sans indication d'imprimerie; la Bibliothèque nationale en possède un, dans la *section de la Réserve.*

Nos — Pages

247. — (Ami.) Lundi 11 octobre 1790.
Sans indication d'imprimerie 8

248. — (Ami.) Mardi 12 octobre 1790.
De l'imprimerie de Marat. 8

249. — (Ami.) Mercredi 13 octobre 1790.
Imprimerie Marat 8

250. — (Ami.) Jeudi 14 octobre 1790.
Imprimerie Marat 8

251. — (Ami.) Vendredi 15 octobre 1790.
Imprimerie Marat 8

252. — (Ami.) Samedi 16 octobre 1790.
Imprimerie Marat 8

253. — (Ami.) Dimanche 17 octobre 1790.
Imprimerie Marat 8

254. — (Ami.) Lundi 18 octobre 1790.
Imprimerie Marat 8

255. — (Ami.) Mardi 19 octobre 1790.
Imprimerie Marat 8

256. — (Ami.) Mercredi 20 octobre 1790.
Imprimerie Marat 8

257. — (Ami.) Jeudi 21 octobre 1790.
Imprimerie Marat 8

258. — (Ami.) Vendredi 22 octobre 1790.
Imprimerie Marat 8

259. — (Ami.) Samedi 23 octobre 1790.
Imprimerie Marat 8

260. — (Ami.) Dimanche 24 octobre 1790.
Imprimerie Marat 8

261. — (Ami.) Lundi 25 octobre 1790.
Imprimerie Marat 8

N^{os} Pages

262. — (Ami.) Mardi 26 octobre 1790.
Imprimerie Marat 8

263. — (Ami.) Mercredi 27 octobre 1790.
Imprimerie Marat 8

264. — (Ami.) Jeudi 28 octobre 1790.
Imprimerie Marat 8

265. — (Ami.) Vendredi 29 octobre 1790.
Imprimerie Marat 8

266. — (Ami.) Samedi 30 octobre 1790.
Imprimerie Marat 8

267. — (Ami.) Dimanche 31 octobre 1790.
Imprimerie Marat 8

268. — (Ami.) Lundi 1er novembre 1790.
Imprimerie Marat 8

269. — (Ami.) Mardi 2 novembre 1790.
Imprimerie Marat[1]. 8

270. — (Ami.) Mercredi 3 novembre 1790.
Imprimerie Marat 8

271. — (Ami.) Jeudi 4 novembre 1790.
Imprimerie Marat 8

272. — (Ami.) Vendredi 5 novembre 1790.
Imprimerie Marat 8

273. — (Ami.) Dimanche 7 novembre 1790.
Imprimerie Marat 8

274. — (Ami.) Lundi 8 novembre 1790.
Imprimerie Marat 8

1. Dans la Bibliographie que nous avons publiée à la suite de l'ouvrage : *Marat, l'ami du peuple,* par A. Bougeart, nous avons signalé une brochure in-8 de 4 pages, intitulée *Observations*, prenant place après le n° 269. Cette brochure, qui reproduit, en les atténuant, les observations contenues dans le n° 270 de *l'Ami du peuple*, semble, par sa facture, plutôt appartenir à Fréron qu'à Marat.

Nos Pages

CCLXXV[1]. — (Ami.) Mardi 9 novembre 1790.
Imprimerie Marat 8

276. — (Ami.) Mercredi 10 novembre 1790.
Imprimerie Marat 8

277. — (Ami.) Jeudi 11 novembre 1790.
Imprimerie Marat 8

278. — (Ami.) Vendredi 12 novembre 1790.
Imprimerie Marat 8

279. — (Ami.) Samedi 13 novembre 1790.
Imprimerie Marat 8

280. — (Ami.) Dimanche 14 novembre 1790.
Imprimerie Marat 8

281. — (Ami.) Lundi 15 novembre 1790.
Imprimerie Marat 8

282. — (Ami.) Mardi 16 novembre 1790.
Imprimerie Marat 8

283. — (Ami.) Mercredi 17 novembre 1790.
Imprimerie Marat[2]. 8

284. — (Ami.) Jeudi 18 novembre 1790.
Imprimerie Marat 8

285. — (Ami.) Vendredi 19 novembre 1790.
Imprimerie Marat 8

286. — (Ami.) Samedi 20 novembre 1790.
Imprimerie Marat 8

287. — (Ami.) Dimanche 21 novembre 1790.
Imprimerie Marat 8

288. — (Ami.) Lundi 22 novembre 1790.
Imprimerie Marat 8

2. Nous n'avons jamais rencontré de nos CCLXXV, autrement indiqués qu'en chiffres romains.

1. Au titre de chacun des nos 283 à 285 inclusivement, existe une coquille; on lit *offrandes* pour *offrande*.

Nos		Pages
289.	— (Ami.) Mardi 23 novembre 1790. Imprimerie Marat	8
290.	— (Ami.) Mercredi 24 novembre 1790. Imprimerie Marat	8
291.	— (Ami.) Jeudi 25 novembre 1790. Imprimerie Marat	8
292.	— (Ami.) Vendredi 26 novembre 1790. Imprimerie Marat	8
293.	— (Ami.) Samedi 27 novembre 1790. Imprimerie Marat	8
294.	— (Ami.) Dimanche 28 novembre 1790. Imprimerie Marat	8
295.	— (Ami.) Lundi 29 novembre 1790. Imprimerie Marat	8
296.	— (Ami.) Mardi 30 novembre 1790. Imprimerie Marat	8
297.	— (Ami.) Mercredi 31 novembre (pour 1er décembre 1790). Imprimerie Marat	8
298.	— (Ami.) Jeudi 2 décembre 1790. Imprimerie Marat	8
299.	— (Ami.) Vendredi 3 décembre 1790. Imprimerie Marat	8
300.	— (Ami.) Samedi 4 décembre 1790. Imprimerie Marat	8
301.	— (Ami.) Dimanche 5 décembre 1790. Imprimerie Marat	8
302.	— (Ami.) Lundi 6 décembre 1790. Imprimerie Marat	8
303.	— (Ami.) Mardi 7 décembre 1790. Imprimerie Marat	8

Nos | Pages

304. — (Ami.) Mercredi 8 décembre 1790.
Imprimerie Marat 8

305. — (Ami.) Jeudi 9 décembre 1790.
Imprimerie Marat 8

306. — (Ami.) Vendredi 10 décembre 1790.
Imprimerie Marat 8

307. — (Ami.) Samedi 11 décembre 1790.
Imprimerie Marat 8

308. — (Ami.) Dimanche 12 décembre 1790.
Imprimerie Marat 8

309. — (Ami.) Lundi 13 décembre 1790.
Imprimerie Marat 8

310. — (Ami.) Mardi 14 décembre 1790.
Imprimerie Marat 8

311. — (Ami.) Mercredi 15 décembre 1790.
Imprimerie Marat 8

312. — (Ami.) Jeudi 16 décembre 1790.
Imprimerie Marat 6

313. — (Ami.) Vendredi 17 décembre 1790.
Imprimerie Marat 8

314. — (Ami.) Samedi 18 décembre 1790.
Imprimerie Marat 8

315. — (Ami.) Dimanche 19 décembre 1790.
Imprimerie Marat 8

316. — (Ami.) Lundi 20 décembre 1790.
Imprimerie Marat 8

317. — (Ami.) Mardi 21 décembre 1790.
Imprimerie Marat 8

318. — (Ami.) Mercredi 22 décembre 1790.
Imprimerie Marat 8

Nos Pages

319. — (Ami.) Jeudi 23 décembre 1790.
Imprimerie Marat 8

320. — (Ami.) Vendredi 24 décembre 1790.
Imprimerie Marat 8

321. — (Ami.) Dimanche 26 décembre 1790.
Imprimerie Marat 8

Supplément extraordinaire de L'AMI DU PEUPLE.
Le général Mottié, vendu par ses mouchards, ou la glorieuse expédition des vainqueurs de la Bastille [1].
De l'imprimerie de Marat. — In-8 de 16

322. — (Ami.) Lundi 27 décembre 1790.
Imprimerie Marat 8

323. — (Ami.) Mardi 28 décembre 1790.
Imprimerie Marat 8

324. — (Ami.) Mercredi 29 décembre 1790.
Imprimerie Marat 8

325. — (Ami.) Jeudi 30 décembre 1790.
Imprimerie Marat 8

326. — (Ami.) Vendredi 31 décembre 1790.
Imprimerie Marat 8

327. — (Ami.) Samedi 1er janvier 1791.
Imprimerie Marat 8

328. — (Ami.) Dimanche 2 janvier 1791.
Imprimerie Marat 8

1. Ce supplément extraordinaire contient un grand article qui n'existe pas dans la brochure publiée sous le même titre, et désignée aux *OEuvres de Jean-Paul Marat.*

C'est bien à tort que M. La Bédoyère a placé ce supplément après le n° 305, puisque, page 5, il y est parlé d'une lettre écrite à Marat, et publiée dans le n° 306.

Nos Pages

329. — (Ami.) Lundi 3 janvier 1791.
Sans indication d'imprimerie 8

330. — (Ami.) Mardi 4 janvier 1791.
De l'imprimerie de Marat. 8

331. — (Ami.) Mercredi 5 janvier 1791.
Imprimerie Marat 8

332. — (Ami.) Jeudi 6 janvier 1791.
Imprimerie Marat 8

333. — (Ami.) Vendredi 7 janvier 1791.
Imprimerie Marat 8

334. — (Ami.) Samedi 8 janvier 1791.
Imprimerie Marat 8

335. — (Ami.) Dimanche 9 janvier 1791.
Imprimerie Marat 8

336. — (Ami.) Lundi 10 janvier 1791.
Imprimerie Marat 8

337. — (Ami.) Mardi 11 janvier 1791.
Imprimerie Marat 8

338. — (Ami.) Mercredi 12 janvier 1791.
Imprimerie Marat 8

339. — (Ami.) Jeudi 13 janvier 1791.
Imprimerie Marat 8

340. — (Ami.) Vendredi 14 janvier 1791.
Imprimerie Marat 8

341. — (Ami.) Samedi 15 janvier 1791.
Imprimerie Marat 8

342. — (Ami.) Dimanche 16 janvier 1791.
Imprimerie Marat 8

343. — (Ami.) Lundi 17 janvier 1791.
Imprimerie Marat 8

Nos		Pages
344. — (Ami.) Mardi 18 janvier 1791.	Imprimerie Marat	8
345. — (Ami.) Mercredi 19 janvier 1791.	Imprimerie Marat	8
346. — (Ami.) Jeudi 20 janvier 1791.	Imprimerie Marat	8
347. — (Ami.) Vendredi 21 janvier 1791.	Imprimerie Marat	8
348. — (Ami.) Samedi 22 janvier 1791.	Imprimerie Marat	8
349. — (Ami.) Dimanche 23 janvier 1791.	Imprimerie Marat[1]	8
350. — (Ami.) Lundi 24 janvier 1791.	Imprimerie Marat	8
351. — (Ami.) Mardi 25 janvier 1791.	Imprimerie Marat	8
352. — (Ami.) Mercredi 26 janvier 1791.	Imprimerie Marat	8
353. — (Ami.) Jeudi 27 janvier 1791.	Imprimerie Marat	8
354. — (Ami.) Vendredi 28 janvier 1791.	Imprimerie Marat	8
355. — (Ami.) Samedi 29 janvier 1791.	Imprimerie Marat[2]	8

1. Selon M. Deschiens, il y aurait deux nos 349, même date; il aura fait confusion avec une réimpression, ou plutôt, avec un *faux numéro*, comme pour le n° 355.

2. Selon M. Deschiens, il y aurait deux nos 355, du 29 janvier 1791, de l'imprimerie de Marat. Cette fois encore, M. Deschiens a été la dupe des *faux Amis du peuple*, et s'il avait pu prendre le temps de lire le journal de Marat, il aurait vu, à la p. 8 du *vrai* n° 355 que « le sieur Desclaibes, ci-devant comte de Clermont-Tonnerre, l'insigne meneur du club monarchique et le chef des endormeurs, est dénoncé à Marat,

Nos		Pages
356.	— (Ami.) Dimanche 30 janvier 1791. Imprimerie Marat	8
357.	— (Ami.) Lundi 31 janvier 1791. Imprimerie Marat	8
358.	— (Ami.) Mardi 1er février 1791. Imprimerie Marat	8
359.	— (Ami.) Mercredi 2 février 1791. Imprimerie Marat	8
360.	— (Ami.) Jeudi 3 février 1791. Imprimerie Marat	8
361.	— (Ami.) Vendredi 4 février 1791. Sans indication d'imprimerie	8
362.	— (Ami.) Samedi 5 février 1791. De l'imprimerie de Marat	8
363.	— (Ami.) Dimanche 6 février 1791. Imprimerie Marat	8
364.	— (Ami.) Lundi 7 fevrier 1791. Imprimerie Marat	8
365.	— (Ami.) Mardi 8 février 1791. Imprimerie Marat	8
366.	— (Ami.) Mercredi 9 février 1791. Imprimerie Marat	8

comme venant de mettre au jour un *faux Ami* et un faux *Orateur du peuple,* sous mêmes formats, caractères, distribution et devise, mais sans nom d'auteur ni d'imprimeur ».

Nous possédons deux Nos d'un *faux Ami du peuple,* sans nom d'auteur, *de l'imprimerie du véritable Ami du peuple* (supercherie qui ne saurait tenir lieu d'un nom d'imprimeur); ce sont les nos 348, samedi 22 janvier, et 351, jeudi 27 janvier 1791. Il est regrettable pour la bibliographie que le no 355 de cette série de *faux Amis du peuple* ne soit ni à la Bibliothèque nationale, ni ailleurs, que nous sachions.

Si ce faux numéro 355 se trouvait dans quelque collection, il nous serait très-agréable d'en prendre connaissance, afin de le consigner, ainsi que cette longue note, aux *Faux numéros du journal de Marat.*

Nos Pages

367. — (Ami.) Jeudi 10 février 1791.
Imprimerie Marat 8

368. — (Ami.) Vendredi 11 février 1791.
Imprimerie Marat 8

369. — (Ami.) Samedi 11 (pour 12) février 1791.
Imprimerie Marat[1]. 8

370. — (Ami.) Dimanche 13 février 1791.
Imprimerie Marat 8

371. — (Ami.) Lundi 14 février 1791.
Imprimerie Marat 8

372. — (Ami.) Mardi 15 février 1791.
Imprimerie Marat 8

373. — (Ami.) Mercredi 16 février 1791.
Imprimerie Marat 8

374. — (Ami.) Jeudi 17 février 1791.
Imprimerie Marat 8

375. — (Ami.) Vendredi 18 février 1791.
Imprimerie Marat 8

376. — (Ami.) Samedi 19 février 1791.
Imprimerie Marat 8

377. — (Ami.) Dimanche 20 février 1791.
Imprimerie Marat 8

378. — (Ami.) Lundi 21 février 1791.
Imprimerie Marat 8

379. — (Ami.) Mardi 22 février 1791.
Imprimerie Marat 8

380. — (Ami.) Mercredi 23 février 1791.
Imprimerie Marat 8

1. Le n° 369 de la Bibliothèque nationale, service public, n'a pas cette erreur de date ; il indique : *Samedi 12 février* 1791. Il y a donc eu rectification pendant le tirage.

Nos — Pages

381. — (Ami.) Mardi (pour jeudi) 24 février 1791.
Imprimerie Marat[1] 8

382. — (Ami.) Vendredi 25 février 1791.
Imprimerie Marat 8

383. — (Ami.) Samedi 26 février 1791.
Imprimerie Marat 8

384. — (Ami.) Dimanche 27 février 1791.
Imprimerie Marat 8

385. — (Ami.) Lundi 28 février 1791.
Imprimerie Marat 8

386. — (Ami.) Mardi 1er mars 1791.
Imprimerie Marat 8

387. — (Ami.) Mercredi 2 mars 1791.
Imprimerie Marat 8

388. — (Ami.) Jeudi 3 mars 1791.
Imprimerie Marat 8

389. — (Ami.) Vendredi 4 mars 1791.
Imprimerie Marat 16

390. — (Ami.) Samedi 5 mars 1791.
Imprimerie Marat 8

391. — (Ami.) Dimanche 6 mars 1791.
Imprimerie Marat 8

392. — (Ami.) Lundi 7 mars 1791.
Imprimerie Marat 8

393. — (Ami.) Mardi 8 mars 1791.
Imprimerie Marat 8

394. — (Ami.) Mercredi 9 mars 1791.
Imprimerie Marat[2] 16

1. Le no 381 de la Bibliothèque nationale n'a pas cette erreur de date; il indique : *Jeudi 24 février* 1791. Il y a donc eu rectification pendant le tirage.

2. Avec ce no 394, il faut lire le no VIII de *l'Orateur du peuple* où j'ai

Nos		Pages
395. — (Ami.) Jeudi 10 mars 1791.	Imprimerie Marat	8
396. — (Ami.) Vendredi 11 mars 1791.	Imprimerie Marat	8
397. — (Ami.) Samedi 12 mars 1791.	Imprimerie Marat	8
398. — (Ami.) Dimanche 13 mars 1791.	Imprimerie Marat	8
399. — (Ami.) Lundi 14 mars 1791.	Imprimerie Marat[1]	8
400. — (Ami.) Mardi 15 mars 1791.	Imprimerie Marat[2]	8
401. — (Ami.) Mercredi 16 mars 1791.	Imprimerie Marat	8
402. — (Ami.) Jeudi 17 mars 1791.	Imprimerie Marat[3]	8
403. — (Ami.) Vendredi 18 mars 1791.	Imprimerie Marat	8
404. — (Ami.) Samedi 19 mars 1791.	Imprimerie Marat	8
405. — (Ami.) Dimanche 20 mars 1791.	Imprimerie Marat	8
406. — (Ami.) Lundi 21 mars 1791.	Imprimerie Marat	8
407. — (Ami.) Mardi 22 mars 1791.	Imprimerie Marat	12

été obligé de consigner de nouvelles preuves de l'affreux complot. (Marat, n° 394, p. 1.)

1, 2, 3. Selon le *catalogue de la Bibliothèque nationale* et le *Bulletin de la Librairie à bon marché*, p. 166, il y a eu réimpression des nos 399, 400 et 402. Il y a eu réimpression, il est vrai, mais frauduleuse ; voyez aux contrefaçons, trois numéros sans titre, des lundi 14, mardi 15 et jeudi 17 mars 1791.

Nos Pages

408. — (Ami.) Mercredi 23 mars 1791.
Imprimerie Marat 8

409. — (Ami.) Jeudi 24 mars 1791.
Imprimerie Marat 8

410. — (Ami.) Vendredi 25 mars 1791.
Imprimerie Marat 8

411. — (Ami.) Samedi 26 mars 1791.
Imprimerie Marat 8

412. — (Ami.) Dimanche 27 mars 1791.
Imprimerie Marat 8

413. — (Ami.) Lundi 28 mars 1791.
Imprimerie Marat 8

414. — (Ami.) Mardi 29 mars 1791.
Imprimerie Marat 8

415. — (Ami.) Jeudi 31 mars 1791.
Imprimerie Marat 16

416. — (Ami.) Vendredi 1er avril 1791.
Imprimerie Marat 8

417. — (Ami.) Samedi 2 avril 1791.
Imprimerie Marat 8

418. — (Ami.) Dimanche 3 avril 1791.
Imprimerie Marat 8

419. — (Ami.) Lundi 4 avril 1791.
Imprimerie Marat 8

420. — (Ami.) Mardi 5 avril 1791.
Imprimerie Marat 8

421. — (Ami.) Mercredi 6 avril 1791.
Imprimerie Marat 8

422. — (Ami.) Jeudi 7 avril 1791.
Imprimerie Marat 8

Nos — Pages

423. — (Ami.) Vendredi 8 avril 1791.
Imprimerie Marat 8

424. — (Ami.) Samedi 9 avril 1791.
Imprimerie Marat 8

425. — (Ami.) Dimanche 10 avril 1791.
Imprimerie Marat 8

426. — (Ami.) Lundi 11 avril 1791.
Imprimerie Marat 8

427. — (Ami.) Mardi 12 avril 1791.
Imprimerie Marat 8

428. — (Ami.) Mercredi 13 avril 1791.
Imprimerie Marat 8

429. — (Ami.) Jeudi 14 avril 1791.
Imprimerie Marat 8

430. — (Ami.) Vendredi 15 avril 1791.
Imprimerie Marat 8

431. — (Ami.) Samedi 16 avril 1791.
Imprimerie Marat 8

432. — (Ami.) Lundi 18 avril 1791.
Imprimerie Marat 8

433. — (Ami.) Mardi 19 avril 1791.
Imprimerie Marat 8

434. — (Ami.) Mercredi 20 avril 1791.
Imprimerie Marat 8

435. — (Ami.) Jeudi 21 avril 1791.
Imprimerie Marat 16

436. — (Ami.) Vendredi 22 avril 1791.
Imprimerie Marat 9

437. — (Ami.) Samedi 23 avril 1791.
Imprimerie Marat[1]. 8

1. Dans certains nos 437, la p. 7 est numérotée 6, par erreur typographique.

Nos Pages

438. — (Ami.) Dimanche 24 avril 1791.
Imprimerie Marat 8

439. — (Ami.) Lundi 25 avril 1791.
Imprimerie Marat 8

440. — (Ami.) Mardi 26 avril 1791.
Imprimerie Marat 8

441. — (Ami.) Mercredi 27 avril 1791.
Imprimerie Marat 8

442. — (Ami.) Jeudi 28 avril 1791.
Imprimerie Marat 8

443. — (Ami.) Vendredi 29 avril 1791.
Imprimerie Marat 8

444. — (Ami.) Samedi 30 avril 1791.
Imprimerie Marat 8

445. — (Ami.) Dimanche 1er mai 1791.
Imprimerie Marat 8

446. — (Ami.) Lundi 2 mai 1791.
Imprimerie Marat 8

447. — (Ami.) Mardi 3 mai 1791.
Imprimerie Marat 8

448. — (Ami.) Mercredi 4 mai 1791.
Imprimerie Marat[1]. 8

449. — (Ami.) Jeudi 5 mai 1791.
Imprimerie Marat 8

450. — (Ami.) Vendredi 6 mai 1791.
Imprimerie Marat[2]* 8

1. Au n° 448, p. 2 et 3, on lit : « Je préviens mes lecteurs contre les *faux Amis du peuple*, que Mottié fait imprimer sous mon titre, mon épigraphe, mon nom, dans sa nouvelle imprimerie, rue de la Verrerie, et sous la direction d'un sieur Pastoret..... »

2. Page 8 du n° 450, on lit : « *Le vrai Ami du peuple* se distribue chez Madame Meunier, rue Gît-le-Cœur. » Cet avis existe pour d'autres

Nos		Pages
451. —	(Ami.) Samedi 7 mai 1791. Imprimerie Marat*	8
452. —	(Ami.) Dimanche 8 mai 1791. Imprimerie Marat*	8
453. —	(Ami.) Lundi 9 mai 1791. Imprimerie Marat*	8
454. —	(Ami.) Mardi 10 mai 1791. Imprimerie Marat*	8
455. —	(Ami.) Mercredi 11 mai 1791. Imprimerie Marat*	8
456. —	(Ami.) Jeudi 12 mai 1791. Imprimerie Marat*	8
457. —	(Ami.) Vendredi 13 mai 1791. Imprimerie Marat*	8
458. —	(Ami.) Samedi 14 mai 1791. Imprimerie Marat[1]	8
459. —	(Ami.) Dimanche 15 mai 1791. Imprimerie Marat[2]	8
460. —	(Ami.) Lundi 16 mai 1791. Imprimerie Marat[3]	8
461. —	(Ami.) Mardi 17 mai 1791. Imprimerie Marat[4]	8

numéros, précédemment catalogués, où il précède l'indication d'imprimerie; mais du n° 450 au n° 457 (marqués prr nous d'un astérisque), cet Avis vient après. Par la note relative au n° 461 de *l'Ami du peuple*, on sentira la nécessité de ces scrupules bibliographiques par rapport aux *faux Amis du peuple.*

1. Au n° 458, *variante :* « Le vrai *Ami du peuple* se distribue rue Gît-le-Cœur, chez madame Meuniers. »

2. 3. Aux nos 459 et 460, *variante :* « Le vrai *Ami du peuple* se distribue chez madame Meunier, rue Gît-le-Cœur. »

4. Au n° 461, suppression de l'Avis placé après l'indication d'imprimerie, mais *Avertissement,* ainsi conçu, formant le dernier paragraphe du texte de la page 8 : « Je reçois avis à l'instant que les sieurs Desclaibes, Condorcet, Pastoret et compagnie, font plusieurs *faux Amis*

Nos		Pages
462. — (Ami.) Mercredi 18 mai 1791.	Imprimerie Marat[1]	8
463. — (Ami.) Jeudi 19 mai 1791.	Imprimerie Marat	8
464. — (Ami.) Vendredi 20 mai 1791.	Imprimerie Marat	8
465. — (Ami.) Samedi 21 mai 1791.	Imprimerie Marat	8
466. — (Ami.) Dimanche 22 mai 1791.	Imprimerie Marat	8
467. — (Ami.) Lundi 23 mai 1791.	Imprimerie Marat	8
468. — (Ami.) Mardi 24 mai 1791.	Imprimerie Marat	8
469. — (Ami.) Mercredi 25 mai 1791.	Imprimerie Marat	8
470. — (Ami.) Jeudi 26 mai 1791.	Imprimerie Marat	8
471. — (Ami.) Vendredi 27 mai 1791.	Imprimerie Marat	8
472. — (Ami.) Samedi 28 mai 1791.	Imprimerie Marat	8
473. — (Ami.) Dimanche 29 mai 1793.	Imprimerie Marat	8
474. — (Ami.) Lundi 30 mai 1791.	Imprimerie Marat	8

du peuple, où ils ne rougissent pas de mettre mon nom et celui de la veuve Meunier, chez qui ma feuille se débite; les colporteurs patriotes sont prévenus qu'ils ne peuvent avoir le véritable *Ami du peuple*, qu'autant qu'ils le prendront eux-mêmes rue Gît-le-Cœur. »

1. Ce n° 462 est le dernier qui mentionne l'*Avis* relatif à la distribution du journal par madame Meunier, rue Gît-le-Cœur, n° 4.

Nos		Pages
475.	— (Ami.) Mardi 31 mai 1791. Imprimerie Marat	8
476.	— (Ami.) Mercredi 1er juin 1791. Imprimerie Marat	8
477.	— (Ami.) Jeudi 2 juin 1791. Imprimerie Marat	8
478.	— (Ami.) Vendredi 3 juin 1791. Imprimerie Marat	8
479.	— (Ami.) Samedi 4 juin 1791. Imprimerie Marat	8
480.	— (Ami.) Dimanche 5 juin 1791. Imprimerie Marat	8
481.	— (Ami.) Lundi 6 juin 1791. Imprimerie Marat	8
482.	— (Ami.) Mardi 7 juin 1791. Imprimerie Marat	8
483.	— (Ami.) Mercredi 7 (pour 8) juin 1791. Imprimerie Marat	8
484.	— (Ami.) Jeudi 9 juin 1791. Imprimerie Marat	8
485.	— (Ami.) Vendredi 10 juin 1791. Imprimerie Marat	8
486.	— (Ami.) Samedi 11 juin 1791. Imprimerie Marat	8
487.	— (Ami.) Dimanche 12 juin 1791. Imprimerie Marat	8
488.	— (Ami.) Lundi 13 juin 1791. Imprimerie Marat	8
489.	— (Ami.) Mardi 13 (pour 14) juin 1791. Imprimerie Marat	8

Nos Pages

490. — (Ami.) Mercredi 15 juin 1791.
Imprimerie Marat 8

491. — (Ami.) Jeudi 16 juin 1791.
Imprimerie Marat 8

492. — (Ami.) Vendredi 17 juin 1791.
Imprimerie Marat 8

493. — (Ami.) Samedi 18 juin 1871.
Imprimerie Marat 8

494. — (Ami.) Dimanche 19 juin 1791.
Imprimerie Marat 8

495. — (Ami.) Lundi 20 juin 1791.
Imprimerie Marat 8

496. — (Ami.) Mardi 21 juin 1791.
Imprimerie Marat 8

497. — (Ami.) Mercredi 22 juin 1791.
Imprimerie Marat 8

498. — (Ami.) Jeudi 23 juin 1791.
Imprimerie Marat 8

499. — (Ami.) Vendredi 24 juin 1791.
Imprimerie Marat 8

500. — (Ami.) Samedi 25 juin 1791.
Imprimerie Marat[1]. 8

501. — (Ami.) Samedi 25 juin 1791.
Imprimerie Marat[2]. 8

502. — (Ami.) Dimanche 26 juin 1791.
Imprimerie Marat 8

1. Page 8 du n° 500 : « La suite à cinq heures du soir. »

2. Page 1 du n° 501 : « Suite du n° 500. »

Ce n° 501 est du samedi 25 juin 1791; cependant il existe des nos 501 du samedi *21 Juin* (première erreur), et : « Suite du n° 900 » (seconde erreur). Tous deux néanmoins sont de vrais numéros de Marat, et conformes quant au texte. Il y a donc eu rectification pendant le tirage.

Nos | Pages

503. — (Ami.) Lundi 27 juin 1791.
Imprimerie Marat 8

504. — (Ami.) Mardi 28 juin 1791.
Imprimerie Marat 8

505. — (Ami.) Lundi (pour mercredi) 29 juin 1791.
Imprimerie Marat[1]. 8

506. — (Ami.) Jeudi 30 juin 1791.
Imprimerie Marat 8

507. — (Ami.) Vendredi 1er juillet 1791.
Imprimerie Marat 8

508. — (Ami.) Samedi 2 juillet 1791.
Imprimerie Marat 8

509. — (Ami.) Dimanche 3 juillet 1791.
Imprimerie Marat 8

510. — (Ami.) Lundi 4 juillet 1791.
Imprimerie Marat 8

511. — (Ami.) Mardi 5 juillet 1791.
Imprimerie Marat 8

512. — (Ami.) Mercredi 6 juillet 1791.
Imprimerie Marat 8

513. — (Ami.) Jeudi 7 juillet 1791.
Imprimerie Marat 8

514. — (Ami.) Vendredi 8 juillet 1791.
Imprimerie Marat 8

515. — (Ami.) Samedi 9 juillet 1791.
Imprimerie Marat 8

516. — (Ami.) Lundi 11 juillet 1791.
Imprimerie Marat 8

1. Il y a eu rectification du n° 505; ces exemplaires corrigés sont du *mercredi* 29 juin 1791.

Nos		Pages
517. — (Ami.) **Mardi 12 juillet 1791.**	Imprimerie Marat	8
518. — (Ami.) **Mercredi 14 (pour 13) juillet 1791.**	Imprimerie Marat[1]	8
519. — (Ami.) **Vendredi 15 juillet 1791.**	Imprimerie Marat	8
520. — (Ami.) **Samedi 16 juillet 1791.**	Imprimerie Marat	8
521. — (Ami.) **Dimanche 17 juillet 1791.**	Imprimerie Marat	8
522. — (Ami.) **Lundi 18 juillet 1791.**	Imprimerie Marat	8
523. — (Ami.) **Mardi 19 juillet 1791.**	Imprimerie Marat	8
524 (1er). — (Ami.) **Mercredi 20 juillet 1791.**	Imprimerie Marat[2]	8

1. Il n'a point paru de numéro de *l'Ami du peuple* le 14 juillet 1791, jour anniversaire de la prise de la Bastille.

2. Nous appelons l'attention des bibliophiles sur la lecture des Nos 523, mardi 19, et 524, mercredi 20 juillet 1791, dans lesquels Marat transmet à l'histoire les détails de l'affreux massacre du Champ-de-Mars, et les horreurs des pères conscrits contre-révolutionnaires.

Les Nos 524, mardi 27 juillet 1791.
525, mercredi 28 juillet 1791.
525, vendredi 29 juillet 1791.
526, lundi 1er août 1791.
527, vendredi 5 août 1791.
528, lundi 8 août 1791.

qui font suite, sont d'un style si différent et offrent un tel contraste avec ceux qui précèdent, que de tous temps ils nous ont été suspects; nous les avons signalés *faux*, quoique M. Deschiens, ni aucun bibliophile, n'ait encore élevé le moindre doute à leur égard. Depuis, nous avons acquis de nouvelles preuves qui ont donné à notre suspicion un caractère d'évidence du plus grand intérêt pour la bibliographie du journal de Marat; une partie est contenue dans la *Revue bibliographique du journal l'Ami du peuple,* et l'autre, à la section des *Faux numéros.*

Nos. Pages

524 (2e). — (Faux Ami du peuple.) Mardi 27 juillet 1791.
Imprimerie Marat[1]. 8

525 (1er). — (Faux Ami du peuple.) Mercredi 28 juillet 1791.
Imprimerie Marat[2]. 8

525 (2e). — (Faux Ami du peuple.) Vendredi 29 juillet 1791.
Imprimerie Marat[3] 8

525 (3e). — (Ami du peuple.) Dimanche 7 août 1791.
Imprimerie Marat[4]. 8

526. — (Faux Ami du peuple.) Lundi 1er août 1791.
Imprimerie Marat[5]. 8

527. — (Faux Ami du peuple.) Vendredi 5 août 1791.
Imprimerie Marat[6]. 8

528. — (Faux Ami du peuple.) Lundi 8 août 1791.
Imprimerie Marat[7]. 8

529. — (Ami du peuple.) Mercredi 10 août 1791.
Imprimerie Marat[8]. 8

530. — (Ami.) Dimanche 14 août 1791.
Imprimerie Marat 8

1, 2, 3. Nous avons déjà dit en note, et nous le répétons, ces numéros sont faux. Voyez, dans cet Index, la *Revue bibliographique du journal l'Ami du peuple*, et la *Notice* qui précède les *Faux numéros*.

Si nous n'avons pas intercalé le N° 525, du 27 juillet 1791, que M. Ch. Brunet, dans une correspondance publiée dans *le Bibliophile français* du 22 octobre 1863, dit avoir vu dans la collection de La Bédoyère, c'est que nous ne l'y avons pas trouvé.

4. Le N° 525, du dimanche 7 août, est un vrai numéro de Marat. C'est à tort, et par suite de la confusion apportée par les faux numéros, qu'on en a fait un 528 corrigé à la plume dans l'exemplaire de la Bibliothèque nationale, service public et réserve.

5, 6, 7, Mêmes observations que pour les renvois 1, 2, 3.

8. Le N° 529, mercredi 10 août, est un vrai numéro de Marat, celui qui fut saisi le 21 juillet chez l'imprimeur, et réimprimé en grande partie sous le N° 530 du mercredi 10 août 1791. Ceci explique comment, dans la plupart des collections, il peut exister, sans double emploi, un N° 530 du 10 et un N° 530 du 14 août 1791.

Nos Pages

531. — (Ami.) Mardi 16 août 1791.
Imprimerie Marat 8

532. — (Ami.) Mercredi 17 août 1791.
Imprimerie Marat 8

533. — (Ami.) Vendredi 20 (pour 19) août 1791.
Imprimerie Marat 8

534. — (Ami.) Dimanche 21 août 1791.
Imprimerie Marat 8

535. — (Ami.) Lundi 22 août 1791.
Imprimerie Marat 8

536. — (Ami.) Mercredi 24 août 1791.
Imprimerie Marat 8

537. — (Ami.) Jeudi 25 août 1791.
Imprimerie Marat 8

538. — (Ami.) Vendredi 26 août 1791.
Imprimerie Marat 8

539. — (Ami.) Samedi 27 août 1791.
Imprimerie Marat 8

540. — (Ami.) Dimanche 28 août 1791.
Imprimerie Marat 8

541. — (Ami.) Lundi 29 août 1791.
Imprimerie Marat [1]. 8

542 (1er). — (Ami.) Mardi 30 août 1791.
Imprimerie Marat 8

542 (2e). — (Ami.) Jeudi 1er septembre 1791.
Imprimerie Marat [2]. 8

543. — (Ami.) Vendredi 2 septembre 1791.
Imprimerie Marat 8

1. Le N° 541, en son entier, est une dénonciation signée Souton.

2. Pour être complet, il faut au journal deux Nos 542 ; l'un du mardi 30 août, et l'autre du jeudi 1er septembre 1791.

Nos | Pages

544. — (Ami.) Samedi 3 septembre 1791.
Imprimerie Marat 8

545. — (Ami.) Dimanche 4 septembre 1791.
Imprimerie Marat 8

546. — (Ami.) Lundi 5 septembre 1791.
Imprimerie Marat 8

547. — (Ami.) Mardi 6 septembre 1791.
Imprimerie Marat 8

548. — (Ami.) Mercredi 7 septembre 1791.
Imprimerie Marat 8

549. — (Ami.) Jeudi 8 septembre 1791.
Imprimerie Marat 8

550. — (Ami.) Vendredi 9 septembre 1791.
Imprimerie Marat 8

551. — (Ami.) Samedi 10 septembre 1791.
Imprimerie Marat 8

552. — (Ami.) Dimanche 11 septembre 1791.
Imprimerie Marat 8

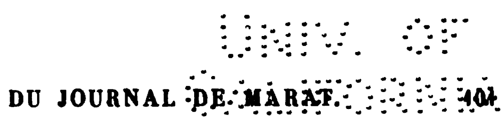
LES CHARLATANS MODERNES, *ou Lettres sur le charlatanisme académique*. 1791. In-8°.
De l'imprimerie de Marat. 40

553. — (Ami.) Mercredi 14 septembre 1791.
Imprimerie Marat 8

554. — (Ami.) Jeudi 15 septembre 1791.
Imprimerie Marat 8

555. — (Ami.) Lundi 20 (pour 19) septembre 1791.
Imprimerie Marat 8

556. — (Ami.) Mercredi 21 septembre 1791.
Imprimerie Marat 8



Nos		Pages

557. — (Ami.) Jeudi 22 septembre 1791.
Imprimerie Marat[1] 8

558. — (Ami.) Vendredi 23 septembre 1791.
Imprimerie Marat[2] 8

559. — (Ami.) Dimanche 25 septembre 1791.
Imprimerie Marat[3] 8

560. — (Ami.) Mardi 27 septembre 1791.
Imprimerie Marat 8

561. — (Ami.) Jeudi 29 septembre 1791.
Imprimerie Marat 8

562. — (Ami.) Vendredi 30 septembre 1791.
Imprimerie Marat[4] 8

563. — (Ami.) Samedi 1er octobre 1791.
Imprimerie Marat 8

564. — (Ami.) Dimanche 2 octobre 1791.
Imprimerie Marat 8

565. — (Ami.) Lundi 3 octobre 1791.
Imprimerie Marat 8

566. — (Ami.) Mardi 4 octobre 1791.
Imprimerie Marat 8

567. — (Ami.) Mercredi 5 octobre 1791.
Imprimerie Marat 8

568. — (Ami.) Jeudi 6 octobre 1791.
Imprimerie Marat 8

569. — (Ami.) Vendredi 7 octobre 1791.
Imprimerie Marat 8

1. Envoyé de Clermont en Beauvais, par l'auteur, le 15 septembre 1791.
2. Envoyé de Breteuil par l'auteur.
3. Envoyé d'un hameau proche Amiens.
4. Nous avons vu des Nos 562, vendredi 29, au lieu de 30 sepembre, sa vraie date.

Nos		Pages
570 (1er). — (Ami.) Samedi 8 octobre 1791.	Imprimerie Marat	8
570 (2e). — (Ami.) Lundi 10 octobre 1791.	Imprimerie Marat [1]	8
571. — (Ami.) Mardi 11 octobre 1791.	Imprimerie Marat	8
572. — (Ami.) Mercredi 12 octobre 1791.	Imprimerie Marat	8
573. — (Ami.) Jeudi 13 octobre 1791.	Imprimerie Marat	8
574. — (Ami.) Vendredi 14 octobre 1791.	Imprimerie Marat	8
575. — (Ami.) Samedi 15 octobre 1791.	Imprimerie Marat	8
576. — (Ami.) Dimanche 16 octobre 1791.	Imprimerie Marat	8
577. — (Ami.) Lundi 17 octobre 1791.	Imprimerie Marat	8
578. — (Ami.) Mardi 18 octobre 1791.	Imprimerie Marat	8
579. — (Ami.) Mercredi 19 octobre 1791.	Imprimerie Marat	8
580. — (Ami.) Jeudi 20 octobre 1791.	Imprimerie Marat	8
581. — (Ami.) Samedi 22 octobre 1791.	Sans indication d'imprimerie [2]	8
582. — (Ami.) Mardi 25 octobre 1791.	De l'imprimerie de Marat [3]	8

1. Pour être complet, il faut au journal deux Nos 570, l'un du samedi 8 octobre, et l'autre du lundi 10 octobre 1791.

2. Il y a des Nos 581, samedi 22 octobre, *de l'imprimerie de Marat.*

3. Nous avons vu des Nos 582, mardi 25 octobre, *sans indication d'imprimerie.*

N°s | Pages

583 (1er). — (Ami.) Mercredi 26 octobre 1791.
Imprimerie Marat 8

583 (2e). — (Ami.) Vendredi 28 octobre 1791.
Imprimerie Marat[1]. 8

584. — (Ami.) Samedi 29 octobre 1791.
Imprimerie Marat 8

585. — (Ami.) Dimanche 30 octobre 1791.
Imprimerie Marat . . . .

586. — (Ami.) Lundi 30 (pour 31) octobre 1791.
Imprimerie Marat 8

587. — (Ami.) Mardi 1er novembre 1791.
Imprimerie Marat 8

588. — (Ami.) Mercredi 2 novembre 1791.
Imprimerie Marat 8

589. — (Ami.) Jeudi 3 novembre 1791.
Imprimerie Marat 8

590. — (Ami.) Vendredi 4 novembre 1791.
Imprimerie Marat 8

591. — (Ami.) Dimanche 6 novembre 1791.
Imprimerie Marat 8

592. — (Ami.) Lundi 7 novembre 1791.
Imprimerie Marat 8

593. — (Ami.) Mardi 8 novembre 1791.
Imprimerie Marat 8

594. — (Ami.) Mercredi 9 novembre 1791.
Imprimerie Marat 8

595. — (Ami.) Jeudi 10 novembre 1791.
Imprimerie Marat 8

1. Pour être complet, il faut au journal deux N°s 583, l'un du mercredi 26, et l'autre du vendredi 28 octobre 1791.

Nos		Pages
596.	— (Ami.) Vendredi 11 novembre 1791. Imprimerie Marat	8
597.	— (Ami.) Samedi 12 novembre 1791. Imprimerie Marat	8
598.	— (Ami.) Dimanche 13 novembre 1791. Imprimerie Marat	8
599.	— (Ami.) Lundi 14 novembre 1791. Imprimerie Marat	8
600.	— (Ami.) Mardi 15 novembre 1791. Imprimerie Marat	8
601.	— (Ami.) Mercredi 16 novembre 1791. Imprimerie Marat	8
602.	— (Ami.) Vendredi 18 novembre 1791. Imprimerie Marat	8
603.	— (Ami.) Samedi 19 novembre 1791. Imprimerie Marat	8
604.	— (Ami.) Dimanche 20 novembre 1791. Imprimerie Marat[1]	8
605.	— (Ami.) Lundi 21 novembre 1791. Imprimerie Marat	8
606.	— (Ami.) Mardi 22 novembre 1791. Imprimerie Marat	8
607.	— (Ami.) Mercredi 23 novembre 1791. Imprimerie Marat	8
608.	— (Ami.) Jeudi 24 novembre 1791. Imprimerie Marat	8
609.	— (Ami.) Vendredi 25 novembre 1791. Imprimerie Marat	8
610.	— (Ami.) Samedi 26 novembre 1791. Imprimerie Marat	8

1. Par suite d'une erreur typographique, la p. 8 est marquée 6.

Nos Pages

611. — (Ami.) Lundi 28 novembre 1791.
Imprimerie Marat 8

612. — (Ami.) Mardi 29 novembre 1791.
Imprimerie Marat 8

613. — (Ami.) Mercredi 30 novembre 1791.
Imprimerie Marat 8

614. — (Ami.) Jeudi 1er décembre 1791.
Imprimerie Marat 8

615. — (Ami.) Vendredi 2 décembre 1791.
Imprimerie Marat 8

616. — (Ami.) Samedi 3 décembre 1791.
Imprimerie Marat 8

617. — (Ami.) Dimanche 4 décembre 1791.
Imprimerie Marat 8

618. — (Ami.) Mardi 6 décembre 1791.
Imprimerie Marat 8

619. — (Ami.) Mercredi 7 décembre 1791.
Imprimerie Marat 8

620. — (Ami.) Jeudi 8 décembre 1791.
Imprimerie Marat 8

621. — (Ami.) Vendredi 9 décembre 1791.
Imprimerie Marat 8

622. — (Ami.) Samedi 10 décembre 1791.
Imprimerie Marat 8

623. — (Ami.) Dimanche 11 décembre 1791.
Imprimerie Marat 8

624. — (Ami.) Lundi 12 décembre 1791.
Imprimerie Marat 8

625. — (Ami.) Mercredi 14 décembre 1791.
Imprimerie Marat 8

Nos Pages

626. — (Ami.) Jeudi 15 décembre 1791.

Imprimerie Marat 8

L'ÉCOLE DU CITOYEN (*Prospectus de*). Par Marat, l'ami du peuple [1].

De l'imprimerie de Marat. — In-8 de 4

627. — L'AMI DU PEUPLE, journal politique et impartial, par J.-P. MARAT, auteur de *l'Offrande à la patrie*, du *Moniteur*, du *Plan de Constitution* et de plusieurs autres ouvrages patriotiques. Jeudi 12 avril 1792.

De l'imprimerie de Marat [2] 8

628. — (Ami.) Vendredi 13 avril 1792.

Imprimerie Marat [3]. 8

629. — (Ami.) Samedi 14 avril 1792.

Imprimerie Marat [4]. 8

630. — (Ami.) Dimanche 15 avril 1792.

Imprimerie Marat [5]. 8

631. — (Ami.) Lundi 16 avril 1792.

Imprimerie Marat [6]. 8

632. — (Ami.) Mardi 17 avril 1792.

Imprimerie Marat [7]. 8

633 (1er). — (Ami.) Mercredi 18 avril 1792.

Imprimerie Marat [8]. 8

1. Arrêté du club des Cordeliers, du 18 mars 1792, inclus à ce Prospectus.

2. P. 1 et 2 : Club des Cordeliers, arrêté du 5 avril 1792, relatif à la reprise du journal *l'Ami du peuple*, par Marat, comme preuve irrécusable que c'est bien lui qui le publie.

Avec la reprise du journal, suppression du sous-titre : *le Publiciste parisien*.

3 à 8. Du No 628, 13 avril, au No 633, mercredi 18 avril 1792, inclusivement, extrait du procès-verbal du club des Cordeliers, en date du 7 avril, relatif à la reprise du journal.

Nos		Pages
633 (2e). — (Ami.) Jeudi 19 avril 1792.	Imprimerie Marat [1]	8
635. — (Ami.) Vendredi 20 avril 1792.	Imprimerie Marat [2]	8
636. — (Ami.) Samedi 21 avril 1792.	Imprimerie Marat	8
637 (1er). — (Ami.) Dimanche 22 avril 1792.	Imprimerie Marat	8
637 (2e). — (Ami.) Lundi 23 avril 1792.	Imprimerie Marat [3]	8
639. — (Ami.) Mardi 24 avril 1792.	Imprimerie Marat	8
640. — (Ami.) Mercredi 25 avril 1792.	Imprimerie Marat	8
641. — (Ami.) Jeudi 26 avril 1792.	Imprimerie Marat	8
642. — (Ami.) Vendredi 27 avril 1792.	Imprimerie Marat	8
643. — (Ami.) Samedi 28 avril 1792.	Imprimerie Marat	8
644. — (Ami.) Dimanche 29 avril 1792.	Imprimerie Marat [4]	8

1. Le N. 633, jeudi 19 avril, est presque toujours corrigé à la main, il porte alors le N. 634, qui ferait défaut.

2. Au N. 633, du 18 avril, Marat publiait pour la dernière fois l'arrêté du club des Cordeliers. Au N° 635, p. 1, il en donne les motifs : « Je supprime l'arrêté du club des Cordeliers, avec adhésion du club Électoral, de la société Fraternelle et des autres sociétés Patriotiques, qui ont invité Marat à reprendre la plume. Cet arrêté a été imprimé trop souvent sans réclamation de la part de ces sociétés pour qu'il reste le moindre doute qu'elles sont adressées au véritable *Ami du peuple*, et que c'est réellement lui qui paraît depuis le 12 de ce mois. »

3. Le N° 637, lundi 23 avril, est presque toujours corrigé à la main; il porte alors le N° 638, qui ferait défaut. Toutefois la Bibliothèque nationale, section de la réserve, possède un exemplaire de ce N° 638, lundi 23 avril 1792, sans l'erreur que nous signalons.

4. La p. 8 du N° 644 est numérotée 4 par erreur typographique.

Nos		Pages
645. — (Ami.) Lundi 30 avril 1792.	Imprimerie Marat [1]	8
646. — (Ami.) Mardi, 31 avril (pour 1er mai) 1792.	Imprimerie Marat	8
647. — (Ami.) Mercredi 2 mai 1792.	Imprimorie Marat	8
648. — (Ami.) Jeudi 3 mai 1792.	Imprimerie Marat	8
649. — (Ami.) Dimanche 6 mai 1792.	Imprimerie Marat	8
650. — (Ami.) Lundi 14 mai 1792.	Imprimerie Marat [2]	8
651. — (Ami.) Mercredi 16 mai 1792.	Imprimerie Marat	8
652. — (Ami.) Jeudi 17 mai 1792.	Imprimerie Marat	8
653. — (Ami.) Vendredi 18 mai 1792.	Sans indication d'imprimerie	8
654. — (Ami.) Dimanche 20 mai 1792.	De l'imprimerie de Marat	8
655. — (Ami.) Lundi 21 mai 1792.	Imprimerie Marat	8
656. — (Ami.) Mercredi 23 mai 1792.	Imprimerie Marat	8

1. Le N° 645 ayant subi à la composition une erreur dans la mise en pages, on est obligé de couper au pli la feuille intercalaire pour rétablir l'ordre daus le texte et la pagination.

2. Dans ce N° 650, lundi 14 mai 1792, Marat dénonce un *faux Ami du peuple*, paru sous le N° 650, du jeudi 10 mai 1792. Voir la 4e série de *Faux numéros*.

Le N° 650, lundi 14 mai 1792, ayant en moyenne vingt lignes de plus que la plupart des autres numéros, il est utile do laisser les collections en toutes marges, ou d'en prévenir les relieurs.

Nos Pages

657. — (Ami.) Vendredi 25 mai 1792.
Imprimerie Marat 8

658. — (Ami.) Samedi 26 mai 1792.
Imprimerie Marat 8

659. — (Ami.) Lundi 28 mai 1792.
Imprimerie Marat 8

660. — (Ami.) Mardi 29 mai 1792.
Imprimerie Marat[1]. 8

661. — (Ami.) Jeudi 31 mai 1792.
Imprimerie Marat[2]. 8

662. — (Ami.) Vendredi 1er juin 1792.
Imprimerie Marat 8

663. — (Ami.) Dimanche 3 juin 1792.
Imprimerie Marat 8

664. — (Ami.) Lundi 4 juin 1792.
Imprimerie Marat 8

665. — (Ami.) Samedi 9 juin 1792.
Imprimerie Marat 8

666. — (Ami.) Vendredi 15 juin 1792.
Imprimerie Marat 8

667. — (Ami.) Samedi 7 juillet 1792.
Imprimerie Marat 9

668. — (Ami.) Dimanche 8 juillet 1792.
Imprimerie Marat 8

669. — (Ami.) Lundi 9 juillet 1792.
Imprimerie Marat 8

670. — (Ami.) Mardi 10 juillet 1792.
Imprimerie Marat 8

1. Au N° 660, p. 8 : « *La suite à demain.* »
2. Au N° 661, p. 8 : « *La suite à demain.* »

N^os. Pages

671. — (Ami.) Jeudi 12 juillet 1792.

Imprimerie Marat 8

672. — (Ami.) Samedi 14 juillet 1792.

Imprimerie Marat 8

673. — (Ami.) Lundi 16 juillet 1792.

Imprimerie Marat 8

674. — (Ami.) Mercredi 18 juillet 1792.

Imprimerie Marat 8

675. — (Ami.) Vendredi 20 juillet 1792.

Sans indication d'imprimerie 8

676. — (Ami.) Dimanche 22 juillet 1792.

De l'imprimerie de Marat. 8

677. — (Ami.) Mardi 7 août 1792.

Imprimerie Marat 8

L'AMI DU PEUPLE AUX FRANÇAIS PATRIOTES.
Paris, ce 10 août 1792.

De l'imprimerie de Marat. — In-8 de. 8

678. — (Ami.) Mardi 13 (pour 14) août 1792.

Sans indication d'imprimerie 8

679. — (Ami.) Jeudi 16 août 1792.

De l'imprimerie de Marat. 8

680. — (Ami.) Dimanche 19 août 1792.

Sans indication d'imprimerie[1] 8

681 (1er). — (Ami.) Mardi 21 août 1792.

De l'imprimerie de Marat. 8

MARAT, *l'ami du peuple*, A SES CONCITOYENS.
Ce 28 août 1792.

A Paris, de l'imprimerie de C.-J. Gelé, imprimeur de la Gendarmerie nationale, rue de la Harpe[2] . . . . . .

1. *L'Ami du peuple* du dimanche 19 août 1792, qui se trouve à la Bibliothèque nationale, n'a pas de numéro d'ordre.

2. Sur sept placards dont se compose la collection des publications

Nos Pages

MARAT, *l'ami du peuple*, AUX AMIS DE LA PATRIE.
Ce 30 août 1792.
De l'imprimerie de Feret, rue du Marché-Palu, vis-à-vis celle Notre-Dame . . . .

MARAT, *l'ami du peuple*, A LOUIS-PHILIPPE-JOSEPH D'ORLÉANS, *prince français*.
2 septembre 1792.
De l'imprimerie de Marat. . . . .

MARAT, *l'ami du peuple*, AUX BONS FRANÇAIS.
8 septembre 1792.
De l'imprimerie de Feret, rue du Marché-Palu . . . . .

MARAT, *l'ami du peuple*, A SES CONCITOYENS LES ÉLECTEURS.
10 septembre 1792.
De l'imprimerie de Marat. . . . .

681 (2e). — (Ami.) Jeudi 13 septembre 1792.
Sans indication d'imprimerie[1]. 8

682. — (Ami.) Samedi 15 septembre 1792.
De l'imprimerie de Marat. 8

683. — (Ami.) Mercredi 19 septembre 1792.
Sans indication d'imprimerie[2]. 8

684. — (Ami.) Jeudi 20 septembre 1792.
De l'imprimerie de Marat. 8

in-folio plano des écrits politiques de Marat, durant une période des plus intéressantes de la Révolution, deux seulement ont été réimprimés in-octavo pour le journal *l'Ami du peuple*; les cinq autres y forment une lacune regrettable que nous nous proposons de combler par la réimpression de ces placards, sous format des numéros du journal de Marat. En prévision, nous croyons devoir classer ici ces futures publications dans l'ordre chronologique.

1. Il faut deux Nos 681, l'un du mardi 21 août, l'autre du jeudi 13 septembre 1792.

2. Ce No 683 est la réimpression du placard intitulé : *Marat, l'ami*

Nos		Pages
685. — (Ami.) Vendredi 21 septembre 1792.		
	De l'imprimerie de Marat[1]	8
1. — JOURNAL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE. Par Marat, l'ami du peuple, Député à la Convention nationale[2].		
	De l'imprimerie de Marat, rue de Marseille, aux Cordeliers	8

du peuple, aux amis de la patrie, 18 septembre 1792. Ne pas faire confusion avec celui du 30 août 1792, qui a le même titre.

1. Ce N° 685 est la réimpression du placard intitulé : MARAT, *l'ami du peuple,* A MAITRE JÉROME PÉTION, *maire de Paris.*

Il est probable que Pétion a fait rechercher et détruire un très-grand nombre d'exemplaires du N° 685, car il est presque aussi rare que le placard dont il est la reproduction.

Dans la collection La Bédoyère, le N° 685 est suivi de deux brochures, l'une d'Albertine Marat, l'autre de la veuve. C'est un tort qu'aucune bonne raison ne peut justifier.

2. Le N° 1 du *Journal de la République* n'a point de date, mais il est du 25 septembre 1792.

Du N° 1 à 4, pas d'épigraphe, mais du N° 5 jusqu'au dernier, elle est invariablement : « *Ut redeat miseris, abeat fortuna superbis.* » (Que la richesse ne soit plus le partage exclusif des privilégiés.)

L'exemplaire du N° 1 de notre collection est : « *De l'imprimerie de Marat, rue de Marseille, aux Cordeliers.* » Celui de la Bibliothèque nationale, service public : « *De l'imprimerie de Marat, rue des Cordeliers, vis-à-vis la rue Haute-Feuille.* » Ce dernier est assurément d'une seconde édition.

Quoique la Bibliothèque ait cru devoir placer en tête du *Journal de la République*, sans aucune note, un *Prospectus des OEuvres politiques et patriotiques* de Marat, il n'en est pas moins vrai qu'il n'a jamais paru de feuille spéciale ayant pour but de servir de Prospectus, puisque le sommaire du N° 1 dit : « Nouvelle marche de l'auteur, servant de Prospectus à ce journal. »

Ce *Prospectus des OEuvres politiques et patriotiques*, le titre le dit assez, est une œuvre de propagande, selon nous émanée des Jacobins de Paris, dont le but était de proposer, par souscription, à toutes les sociétés affiliées : Le *Journal de la République, les Chaînes de l'esclavage* et *l'École du citoyen.*

Ce fait expliqué, les bibliophiles ne tomberont plus involontairement dans l'erreur où sont tombés MM. Paul Lacroix et Eugène Hatin.

Nos | Pages

2. — (Journal de la République.) Mercredi 26 septembre 1792.
De l'imprimerie de Marat, rue des Cordeliers, vis-à-vis celle Haute-Feuille. . . . .

3. — (J. de la R.) Jeudi 27 septembre 1792.
De l'imprimerie Marat, etc. 8

4. — (J. de la R.) Vendredi 28 septembre 1792.
De l'imprimerie Marat, etc.[1]. 8

5. — (J. de la R.) Samedi 29 septembre 1792.
De l'imprimerie Marat, aux Cordeliers[2]. 8

6. — (J. de la R.) Dimanche 30 septembre 1792.
De l'imprimerie de Marat, rue des Cordeliers, vis-à-vis *celle* Haute-Feuille. 8

7. — (J. de la R.) Lundi 1er septembre (pour octobre), 1792.
De l'imprimerie Marat, etc 8

8. — (J. de la R.) Lundi 1er septembre (pour mardi 2 octobre) 1792.
De l'imprimerie de Marat, etc. 8

10 (1er). — (J. de la R.) Mercredi 3 octobre 1792[3].
De l'imprimerie de Marat, etc. 8

10 (2me). — (J. de la R.) Jeudi 4 octobre 1792.
De l'imprimerie de Marat, etc. 8

11. — (J. de la R.) Vendredi 5 octobre 1792.
De l'imprimerie de Marat, etc. 8

1. Le catalogue de la Bibliothèque nationale dit qu'il y a eu réimpression des nos 4 et 10. Comme ces documents ont disparu, il nous a été impossible de constater s'il y a eu réellement réimpression, ou confusion avec des numéros faux ou frauduleux, comme cela a déjà eu lieu pour les nos 399, 400 et 402 de *l'Ami du peuple*.

2. Variante dans l'indication d'imprimerie.

3. Ce no 10, mercredi 3 octobre, est presque toujours corrigé à la main, il porte alors le no 9, qui ferait défaut.

N°s Pages

12. — (J. de la R.) Samedi 6 octobre 1792.
De l'imprimerie de Marat, l'ami du peuple[1] 8

13. — (J. de la R.) Dimanche 7 octobre 1792.
De l'imprimerie de Marat, rue des Cordeliers, vis-à-vis *celle* Haute-Feuille. 8

14. — (J. de la R.) Lundi 8 octobre 1792.
De l'imprimerie de Marat, rue des Cordeliers, vis-à-vis *la rue* Haute-Feuille. 8

15. — (J. de la R.) Mardi 9 octobre 1792.
De l'imprimerie de Marat, rue des Cordeliers, vis-à-vis *celle* Haute-Feuille. 8

16. — (J. de la R.) Mercredi 10 octobre 1792.
De l'imprimerie de Marat, rue des Cordeliers, vis-à-vis *la rue* Haute-Feuille 8

17. — (J. de la R.) Jeudi 11 octobre 1792.
Imprimerie Marat, idem 8

18. — (J. de la R.) Vendredi 12 octobre 1792.
Imprimerie Marat, idem 8

19. — (J. de la R.) Samedi 13 octobre 1792.
De l'imprimerie de Marat, rue des Cordeliers, vis-à-vis *celle* Haute-Feuille. 8

20. — (J. de la R.) Dimanche 14 octobre 1792.
De l'imprimerie de Marat, rue des Cordeliers, vis-à-vis *la rue* Haute-Feuille 8

21. — (J. de la R.) Lundi 15 octobre 1792.
De l'imprimerie de Marat, rue des Cordeliers, vis-à-vis *celle* Haute-Feuille. 8

22. — (J. de la R.) Mardi 16 octobre 1792.
De l'imprimerie de Marat, rue des Cordeliers, vis-à-vis *la rue* Haute-Feuille. 8

23. — (J. de la R.) Mercredi 17 octobre 1792.
Sans indication d'imprimerie. 8

1. Variante dans l'indication d'imprimerie.

Nos Pages

24. — (J. de la R.) Jeudi 18 octobre 1792.
De l'imprimerie de Marat, rue des Cordeliers, vis-à-vis *la rue* Haute-Feuille. 8

25. — (J. de la R.) Vendredi 19 octobre 1792.
De l'imprimerie de Marat, rue des Cordeliers, vis-à-vis *celle* Haute-Feuille. 8

26. — (J. de la R.) Samedi 20 octobre 1792.
De l'imprimerie de Marat, rue des Cordeliers, vis-à-vis *la rue* Haute-Feuille. 8

27. — (J. de la R.) Dimanche 21 octobre 1792.
De l'imprimerie de Marat, rue des Cordeliers, vis-à-vis *celle* Haute-Feuille. 8

28. — (J. de la R.) Lundi 22 octobre 1792.
De l'imprimerie de Marat, rue des Cordeliers, vis-à-vis *la rue* Haute-Feuille. 8

29. — (J. de la R.) Mardi 23 octobre 1792.
Sans indication d'imprimerie 8

30. — (J. de la R.) Mercredi 24 octobre 1792.
De l'imprimerie de Marat, rue des Cordeliers, vis-à-vis *la rue* Haute-Feuille. 8

31. — (J. de la R.) Jeudi 25 octobre 1792.
De l'imprimerie de Marat, rue des Cordeliers, vis-à-vis *celle* Haute-Feuille. 8

32. — (J. de la R.) Vendredi 26 octobre 1792.
De l'imprimerie de Marat, rue des Cordeliers, vis-à-vis *la rue* Haute-Feuille. 8

33. — (J. de la R.) Samedi 27 octobre 1792.
De l'imprimerie de Marat, rue des Cordeliers, vis-à-vis *celle* Haute-Feuille. 8

34. — (J. de la R.) Dimanche 28 octobre 1792.
De l'imprimerie de Marat, rue des Cordeliers, vis-à-vis *la rue* Haute-Feuille. 8

35. — (J. de la R.) Lundi 29 octobre 1792.
Imprimerie Marat, idem 8

Nos Pages

36. — (J. de la R.) Mardi 30 octobre 1792.
De l'imprimerie de Marat, rue des Cordeliers, vis-à-vis *celle* Haute-Feuille. 8

37. — (J. de la R.) Mercredi 31 octobre 1792.
De l'imprimerie de Marat, rue des Cordeliers, vis-à-vis *la rue* H.ute-Feuille[1]. 8

38. — (J. de la R.) Vendredi 2 novembre 1792.
De l'imprimerie de Marat, rue des Cordeliers, vis-à-vis *celle* Haute-Feuille. 8

39. — (J. de la R.) Mercredi 7 octobre (pour novembre) 1792.
De l'imprimerie de Marat, rue des Cordeliers, vis-à-vis *la rue* H.ute-Feuille[2]. 8

40. — (J. de la R.) Jeudi 8 novembre 1792.
De l'imprimerie de Marat, rue des Cordeliers, vis-à-vis *celle* Haute-Feuille. 8

41. — (J. de la R.) Vendredi 9 novembre 1792.
De l'imprimerie de Marat, rue des Cordeliers, vis-à-vis *la rue* H.ute-Feuille[3]. 8

42. — (J. de la R.) Samedi 10 novembre 1792.
Imprimerie Marat, idem. (Coquille idem) 8

43 (1er). — (J. de la R.) Dimanche 11 novembre 1792.
De l'imprimerie de Marat, etc.[4]. 8

1. H.ute-Feuille, pour Haute-Feuille (coquille).
2. Même coquille.
3. Même coquille.
4. Ce n° 43, dimanche 11 novembre 1792, doit être considéré comme *n'ayant jamais paru;* cependant comme il pourrait s'en être conservé quelques exemplaires, il est utile de le consigner et d'en faire connaître l'historique.

Une dénonciation contre Rolland ayant été adressée à Marat, celui-ci en fit usage dans sa feuille n° 43, du dimanche 11 novembre 1792. L'édition allait être livrée au public, quand il apprend qu'il a été induit en erreur. Ne voulant pas blesser la vérité, Marat jette l'édition au feu, moins quelques numéros, pour servir au besoin à justifier le fait.

Nos Pages

43 (2me). — (J. de la R.) Lundi 12 novembre 1792.
Imprimerie Marat, idem. (Coquille idem) 8

44. — (J. de la R.) Mardi 13 novembre 1792.
De l'imprimerie de Marat, rue des Cordeliers, vis-à-vis *celle* Haute-Feuille. 8

45. — (J. de la R.) Mercredi 14 novembre 1792.
De l'imprimerie de Marat, rue des Cordeliers, vis-à-vis *la rue* Haute-Feuille. 8

46. — (J. de la R.) Jeudi 15 novembre 1792.
De l'imprimerie de Marat, rue des Cordeliers, vis-à-vis *celle* Haute-Feuille. 8

47. — (J. de la R.) Vendredi 16 novembre 1792.
De l'imprimerie de Marat, rue des Cordeliers, vis-à-vis *la rue* Haute-Feuille. 8

48. — (J. de la R.) Samedi 17 novembre 1792.
De l'imprimerie de Marat, rue des Cordeliers, vis-à-vis *celle* Haute-Feuille. 8

49. — (J. de la R.) Dimanche 18 novembre 1792.
De l'imprimerie de Marat, rue des Cordeliers, vis-à-vis *la rue* Haute-Feuille. 8

50. — (J. de la R.) Lundi 19 novembre 1792.
De l'imprimerie de Marat, rue des Cordeliers, vis-à-vis *celle* Haute-Feuille. 8

51. — (J. de la R.) Mardi 20 novembre 1792.
De l'imprimerie de Marat, rue des Cordeliers, vis-à-vis *la rue* Haute-Feuille. 8

52. — (J. de la R.) Mercredi 21 novembre 1792.
De l'imprimerie de Marat, rue des Cordeliers, vis-à-vis *celle* Haute-Feuille. 8

53. — (J. de la R.) Jeudi 22 novembre 1792.
De l'imprimerie de Marat, rue des Cordeliers, vis-à-vis *la rue* Haute-Feuille. 8

(Voyez *Journal de la République,* par Marat, n° 46, du jeudi 15 novembre 1792, pages 6 et 7.)

Nos Pages

54. — (J. de la R.) Vendredi 23 novembre 1792.
De l'imprimerie de Marat, rue des Cordeliers, vis-à-vis *celle* Haute-Feuille. 8

55. — (J. de la R.) Samedi 24 novembre 1792.
De l'imprimerie de Marat, rue des Cordeliers, vis-à-vis *la rue* Haute-Feuille. 8

56. — (J. de la R.) Dimanche 25 novembre 1792.
Imprimerie Marat, id. 8

57. — (J. de la R.) Lundi 26 novembre 1792.
De l'imprimerie Marat, rue des Cordeliers, vis-à-vis *celle* Haute-Feuille. 8

58. — (J. de la R.) Mardi 27 novembre 1792.
De l'imprimerie de Marat, rue des Cordeliers, vis-à-vis *la rue* Haute-Feuille. 8

59. — (J. de la R.) Mercredi 28 novembre 1792.
De l'imprimerie de Marat, rue des Cordeliers, vis-à-vis *celle* Haute-Feuille. 8

60. — (J. de la R.) Jeudi 29 novembre 1792.
De l'imprimerie de Marat, rue des Cordeliers, vis-à-vis *la rue* Haute-Feuille. 8

61. — (J. de la R.) Vendredi 30 novembre 1792.
De l'imprimerie de Marat, rue des Cordeliers, vis-à-vis *celle* Haute-Feuille. 8

62. — (J. de la R.) Samedi 1er décembre 1792.
De l'imprimerie de Marat, rue des Cordeliers, vis-à-vis *la rue* Haute-Feuille. 8

63. — (J. de la R.) Dimanche 2 décembre 1792.
Imprimerie Marat, id. 8

64. — (J. de la R.) Lundi 3 décembre 1792.
De l'imprimerie de Marat, rue des Cordeliers, vis-à-vis *celle* Haute-Feuille. 8

65. — (J. de la R.) Mardi 4 décembre 1792.
Imprimerie Marat, id. 8

Nos		Pages
66.	— (J. de la R.) Mercredi 5 décembre 1792. De l'imprimerie de Marat, rue des Cordeliers, vis-à-vis *la rue* Haute-Feuille.	8
67.	— (J. de la R.) Jeudi 6 décembre 1792. De l'imprimerie de Marat, rue des Cordeliers, vis-à-vis *celle* Haute-Feuille.	8
68.	— (J. de la R.) Vendredi 7 décembre 1792. De l'imprimerie de Marat, rue des Cordeliors, vis-à-vis *la rue* Haute-Feuille.	8
69.	— (J. de la R.) Samedi 8 décembre 1792. De l'imprimerie de Marat, rue des Cordeliers, vis-à-vis *celle* Haute-Feuille.	8
70.	— (J. de la R.) Dimanche 9 décembre 1792. De l'imprimerie de Marat, rue des Cordeliers, vis-à-vis *la rue* Haute-Feuille.	8
71.	— (J. de la R.) Lundi 10 décembre 1792. De l'imprimerie de Marat, rue des Cordeliers, vis-à-vis *celle* Haute-Feuille.	8
72.	— (J. de la R.) Jeudi 13 décembre 1792. Imprimerie Marat, id.	8
73.	— (J. de la R.) Vendredi 14 décembre 1792. De l'imprimerie de Marat, rue des Cordeliers, vis-à-vis *la rue* Haute-Feuille.	8
74.	— (J. de la R.) Samedi 15 décembre 1792. De l'imprimerie de Marat, rue des Cordeliers, vis-à-vis *celle* Haute-Feuille.	8
75.	— (J. de la R.) Dimanche 16 décembre 1792. De l'imprimerie de Marat, rue des Cordeliers, vis-à-vis *la rue* Haute-Feuille.	8
76.	— (J. de la R.) Lundi 17 décembre 1792. Imprimerie Marat, id.	8
77.	— (J. de la R.) Mardi 18 décembre 1792. De l'imprimerie de Marat, rue des Cordeliers, vis-à-vis *celle* Haute-Feuille.	8

Nos Pages

78. — (J. de la R.) Mercredi 19 décembre 1792.
De l'imprimerie de Marat, rue des Cordeliers, vis-à-vis *la rue* Haute-Feuille. 8

79. — (J. de la R.) Jeudi 20 décembre 1792.
De l'imprimerie de Marat, rue des Cordeliers, vis-à-vis *celle* Haute-Feuille. 8

80. — (J. de la R.) Vendredi 21 décembre 1792.
De l'imprimerie de Marat, rue des Cordeliers, vis-à-vis *la rue* Haute-Feuille. 8

81. — (J. de la R.) Samedi 22 décembre 1792.
De l'imprimerie de Marat, rue des Cordeliers, vis-à-vis *celle* Haute-Feuille. 8

82. — (J. de la R.) Dimanche 23 décembre 1792.
Imprimerie Marat, id. 8

83. — (J. de la R.) Lundi 24 décembre 1792.
Imprimerie Marat, id. 8

84. — (J. de la R.) Mardi 25 décembre 1792.
De l'imprimerie de Marat, rue des Cordeliers. (Rien de plus.) 8

85. — (J. de la R.) Jeudi 27 décembre 1792.
De l'imprimerie de Marat, rue des Cordeliers, vis-à-vis *celle* Haute-Feuille. 8

86. — (J. de la R.) Vendredi 28 décembre 1792.
De l'imprimerie de Marat, rue des Cordeliers, vis-à-vis *la rue* Haute-Feuille. 8

87. — (J. de la R.) Samedi 29 décembre 1792.
De l'imprimerie de Marat, rue des Cordeliers, vis-à-vis *celle* Haute-Feuille. 8

88. — (J. de la R.) Dimanche 30 décembre 1792.
Imprimerie Marat, id. . . . .

89. — (J. de la R.) Lundi 31 décembre 1792.
Imprimerie Marat, id. 8

90. — (J. de la R.) Mardi 1er janvier 1793.
De l'imprimerie de Marat, rue des Cordeliers, vis-à-vis *la rue* Haute-Feuille. 8

Nos — Pages

91. — (J. de la R.) Mercredi 2 janvier 1793.
De l'imprimerie de Marat, rue des Cordeliers, vis-à-vis *celle* Haute-Feuille. 8

92. — (J. de la R.) Jeudi 3 janvier 1793.
Imprimerie Marat, id. 8

93. — (J. de la R.) Mercredi 9 janvier 1793.
Imprimerie Marat, id.[1] 8

94. — (J. de la R.) Jeudi 10 janvier 1793.
Imprimerie Marat, id. 8

95. — (J. de la R.) Vendredi 11 janvier 1793.
Imprimerie Marat, id. 8

96. — (J. de la R.) Samedi 12 janvier 1793.
Imprimerie Marat, id. 8

97. — (J. de la R.) Dimanche 13 janvier 1793.
Imprimerie Marat, id. 8

98. — (J. de la R.) Lundi 14 janvier 1793.
Imprimerie Marat, id. 8

99. — (J. de la R.) Mardi 15 janvier 1793.
Imprimerie Marat, id. 8

100. — (J. de la R.) Mercredi 16 janvier 1793.
Imprimerie Marat, id.[2] 8

101. — (J. de la R.) Vendredi 18 janvier 1793.
De l'imprimerie de Marat, rue des Cordeliers, vis-à-vis *la rue* Haute-Feuille. 8

102. — (J. de la R.) Samedi 19 janvier 1793.
De l'imprimerie de Marat, rue des Cordeliers, vis-à-vis *celle* Haute-Feuille. 8

1. Le n° 94 doit être lu avant le n° 93, c'est par erreur que leur ordre a été interverti par l'imprimeur. (Note du n° 96, 12 janvier, p. 8.)

2. Le n° d'ordre 100 est refait à la plume sur tous les exemplaires que nous avons vus, il semble avoir été omis par l'imprimeur sur l'édition entière.

Nos Pages

103. — (J. de la R.) Dimanche 20 janvier 1793.
De l'imprimerie de Marat, rue des Cordeliers, vis-à-vis *la rue* Haute-Feuille. 8

104. — (J. de la R.) Mardi 22 janvier 1793.
De l'imprimerie de Marat, rue des Cordeliers, vis-à-vis *celle* Haute-Feuille. 8

105. — (J. de la R.) Mercredi 23 janvier 1793.
De l'imprimerie de Marat, rue des Cordeliers, vis-à-vis *la rue* Haute-Feuille. 8

106. — (J. de la R.) Jeudi 24 janvier 1793.
De l'imprimerie de Marat, rue des Cordeliers, vis-à-vis *celle* Haute-Feuille. 8

107. — (J. de la R.) Samedi 26 janvier 1793.
Imprimerie Marat, id.[1]. 8

108. — (J. de la R.) Dimanche 27 janvier 1793.
De l'imprimerie de Marat, rue des Cordeliers, vis-à-vis *la rue* Haute-Feuille. 8

109. — (J. de la R.) Lundi 28 janvier 1793.
De l'imprimerie de Marat, rue des Cordeliers, vis-à-vis *celle* Haute-Feuille. 8

110. — (J. de la R.) Mardi 29 janvier 1793.
De l'imprimerie de Marat, rue des Cordeliers, vis-à-vis *la rue* Haute-Feuille. 8

111. — (J. de la R.) Vendredi 1er février 1793.
De l'imprimerie de Marat, rue des Cordeliers, vis-à-vis *celle* Haute-Feuille. 8

112. — (J. de la R.) Samedi 2 février 1793.
De l'imprimerie de Marat, rue des Cordeliers, vis-à-vis *la rue* Haute-Feuille. 8

1. Il y a eu réimpression du n° 107, samedi 26 février ; elle se constate par la mise en pages, mais surtout par l'indication de l'imprimerie : « De l'imprimerie de Marat, rue des Cordeliers, vis-à-vis *la rue* Haute-Feuille. » Tel est l'exemplaire n° 107 de la Bibliothèque nationale, section de la réserve.

Notre exemplaire indique : « De l'imprimerie Marat, rue des Cordeliers, vis-à-vis *celle* Haute-Feuille.

Nos — Pages

113. — (J. de la R.) Dimanche 3 février 1793.
De l'imprimerie de Marat, rue des Cordeliers, vis-à-vis *celle* Haute-Feuille. 8

114. — (J. de la R.) Lundi 5 (pour 4) février 1793.
De l'imprimerie de Marat, rue des Cordeliers, vis-à-vis *la rue* Haute-Feuille. 8

115. — (J. de la R.) Jeudi 7 février 1793.
De l'imprimerie de Marat, rue des Cordeliers, vis-à-vis *celle* Haute-Feuille. 8

116. — (J. de la R.) Vendredi 8 février 1793.
De l'imprimerie de Marat, rue des Cordeliers, vis-à-vis *la rue* Haute-Feuille. 8

117. — (J. de la R.) Samedi 9 février 1793.
De l'imprimerie de Marat, rue des Cordeliers, vis-à-vis *celle* Haute-Feuille 8

118. — (J. de la R.) Dimanche 10 février 1793.
De l'imprimerie de Marat, rue des Cordeliers, vis-à-vis *la rue* Haute-Feuille. 8

119. — (J. de la R.) Lundi 10 (pour 11) février 1793.
De l'imprimerie de Marat, rue des Cordeliers, vis-à-vis *celle* Haute-Feuille. 8

120. — (J. de la R.) Mardi 12 février 1793.
De l'imprimerie de Marat, rue des Cordeliers, vis-à-vis *la rue* Haute-Feuille. 8

121. — (J. de la R.) Mercredi 12 (pour 13) février 1793.
Sans indication d'imprimerie 8

122. — (J. de la R.) Jeudi 14 février 1793.
De l'imprimerie de Marat, rue des Cordeliers, vis-à-vis *la rue* Haute-Feuille. 8

123. — (J. de la R.) Vendredi 15 février 1793.
Imprimerie Marat, id. 8

124. — (J. de la R.) Samedi 16 février 1793.
De l'imprimerie de Marat, rue des Cordeliers, vis-à-vis *celle* Haute-Feuille. . . . .

Nos | Pages

125. — (J. de la R.) Dimanche 25 (pour 17) février 1793.
De l'imprimerie de Marat, rue des Cordeliers, vis-à-vis *la rue* Haute-Feuille. 8

126. — (J. de la R.) Lundi 26 (pour 18) février 1793.
Imprimerie Marat, id. 8

127. — (J. de la R.) Mardi 19 février 1793.
De l'imprimerie de Marat, rue des Cordeliers, vis-à-vis *celle* Haute-Feuille. 8

128. — (J. de la R.) Mercredi 20 février 1793.
De l'imprimerie Marat, rue des Cordeliers, vis-à-vis *la rue* Haute-Feuille. 8

129. — (J. de la R.) Jeudi 21 février 1793.
De l'imprimerie de Marat, rue des Cordeliers, vis-à-vis *celle* Haute-Feuille. 8

130. — (J. de la R.) Vendredi 22 février 1793.
De l'imprimerie de Marat, rue des Cordeliers, vis-à-vis *la rue* Haute-Feuille. 8

131. — (J. de la R.) Samedi 23 février 1793.
De l'imprimerie de Marat, rue des Cordeliers, vis-à-vis *celle* Haute-Feuille. 8

132. — (J. de la R.) Dimanche 24 février 1793.
De l'imprimerie de Marat, rue des Cordeliers, vis-à-vis *la rue* Haute-Feuille. 8

133. — (J. de la R.) Lundi, 25 février 1793.
De l'imprimerie de Marat, rue des Cordeliers, vis-à-vis *celle* Haute-Feuille[1]. 8

1. Il y a eu réimpression du n° 133, même date, avec un *Avertissement* de Marat contre les ennemis de la patrie, et les hommes d'État... qui paraissaient se prévaloir de la rareté du n° 133 dénoncé par eux. Cet *Avertissement* se trouve p. 1, avant le sommaire.

Il y a eu quelques corrections sans importance. La réimpression est également de l'imprimerie Marat, rue des Cordeliers, vis-à-vis *celle* Haute-Feuille.

N^os Pages

134. — (J. de la R.) Mardi 26 février 1793.
De l'imprimerie de Marat, rue des Cordeliers, vis-à-vis *la rue* Haute-Feuille. 8

135. — (J. de la R.) Mercredi 27 février 1793.
De l'imprimerie de Marat, rue des Cordeliers, vis-à-vis *celle* Haute-Feuille. 8

136. — (J. de la R.) Jeudi 28 février 1793.
De l'imprimerie de Marat, rue des Cordeliers, vis-à-vis *la rue* Haute-Feuille. 8

137. — (J. de la R.) Vendredi 1er mars 1793.
De l'imprimerie de Marat, rue des Cordeliers, vis-à-vis *celle* Haute-Feuille. 8

138. — (J. de la R.) Samedi 2 mars 1793.
De l'imprimerie de Marat, rue des Cordeliers, vis-à-vis *la rue* Haute-Feuille. 8

139. — (J. de la R.) Dimanche 3 mars 1793.
De l'imprimerie de Marat, rue des Cordeliers, vis-à-vis *celle* Haute-Feuille. 8

140. — (J. de la R.) Mardi 5 mars 1793.
De l'imprimerie de Marat, rue des Cordeliers, vis-à-vis *la rue* Haute-Feuille. 8

141. — (J. de la R.) Mercredi 6 mars 1793.
De l'imprimerie de Marat, rue des Cordeliers, vis-à-vis *celle* Haute-Feuille. 8

142. — (J. de la R.) Samedi 9 mars 1793.
Imprimerie Marat, id. 8

143. — (J. de la R.) Lundi 11 mars 1793.
De l'imprimerie de Marat, rue des Cordeliers, vis-à-vis *la rue* Haute-Feuille. 8

144. — **LE PUBLICISTE DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**, *ou Observations aux Français*, par Marat, l'ami du peuple, Député à la Convention nationale.

N°s Pages

Jeudi 14 mars 1793.

De l'imprimerie de Marat, rue des Cordeliers, vis-à-vis *celle* Haute-Feuille[1] 8

145. — (P. de la R. ou Obs.) Vendredi 15 mars 1793.

De l'imprimerie de Marat, rue des Cordeliers, vis-à-vis *la rue* Haute-Feuille 8

146. — LE PUBLICISTE DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE, par Marat, l'ami du peuple, député à la Convention, auteur de plusieurs ouvrages patriotiques.

Du samedi 16 mars 1793.

De l'imprimerie de Marat, rue des Cordeliers, vis-à-vis *la rue* Haute-Feuille[2] 8

1. Sur la proposition irréfléchie de Thuriot, avec l'appui de Lacroix, la Convention, dans sa séance du 9 mars 1793, décréta que les membres de la Convention seraient tenus d'opter entre leurs fonctions de député et celles de journalistes. — « Moi-même, écrit Marat (dans le n° 144 du jeudi 14 mars 1793), je me suis élevé cent fois dans *l'Ami du peuple* contre ces indignes députés qui passent leur vie à rédiger des séances, pour vendre leur manuscrit aux journalistes; mais les députés pleins de zèle qui remplissent leurs devoirs avec exactitude, et qui consacrent une partie de leur temps à éclairer le peuple par leurs écrits, doivent-ils être confondus avec ces vils mercenaires? Et devais-je être confondu avec eux, moi qui ai toujours consacré ma plume gratuitement au salut public, moi dont les écrits n'ont d'autre but que dévoiler les complots contre la liberté, de démasquer les traîtres, de défendre les opprimés, et de proposer des vues utiles, moi qui prends sur mon sommeil le temps de jeter sur le papier mes idées, moi qui ne m'accorde que le simple nécessaire, qui partage mon pain avec le pauvre, et qui n'ai que des dettes pour fruit de mes travaux.

Quoi qu'il en soit, le décret est rendu. Je ne veux pas donner l'exemple de la désobéissance, quelque irréfléchi qu'il me paraisse. Je supprime donc de ma feuille le titre *Journal*, et par cette suppression, la Convention sentira peut-être qu'elle doit revenir sur un décret dérisoire qui ne servira qu'à faire douter de sa sagesse, s'il ne compromet pas son autorité; car elle n'a pas plus le droit d'enlever aux mandataires du peuple leur plume que leur qualité de député. »

— Ce qui précède explique toutes les modifications qui vont être apportées au titre du journal de Marat.

2. Le n° 146, samedi 16 mars 1793, catalogué ici, doit être une

Nos Pages

147. — LE PUBLICISTE DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE, ou *Observations aux Français*, par Marat, l'ami du peuple, député à la Convention nationale.

Du mardi 19 mars 1793.

De l'imprimerie de Marat, rue des Cordeliers, vis-à-vis *la rue* Haute-Feuille. 8

148. — (P. de la R. ou Obs.) Mercredi 20 mars 1793.

De l'imprimerie de Marat, rue des Cordeliers, vis-à-vis *celle* Haute-Feuille. 8

149. — (P. de la R. ou Obs.) Jeudi, 21 mars 1793.

De l'imprimerie de Marat, rue des Cordeliers, vis-à-vis *la rue* Haute-Feuille. 8

150. — LE PUBLICISTE DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE, ou *Observations à mes commettants*, par Marat, l'ami du peuple, député à la convention nationale.

Du vendredi 22 mars 1793.

De l'imprimerie de Marat, rue des Cordeliers, vis-à-vis *celle* Haute-Feuille. 8

151. — OBSERVATIONS A MES COMMETTANTS, par Marat, l'ami du peuple, député à la Convention nationale.

Du lundi 25 mars 1793.

De l'imprimerie de Marat, rue des Cordeliers, vis-à-vis *la rue* Haute-Feuille. 8

réimpression, car il contient des différences dans le n° d'ordre, le titre, le jour et la date. Voici maintenant très-exactement la description de l'original : n° 147. *Le Publiciste de la République française*, ou *Observations aux Français*. Par Marat, l'ami du peuple, député à la Convention nationale. Du dimanche 17 mars, 1793. — De l'imprimerie de Marat, rue des Cordeliers, vis-à-vis *celle* Haute-Feuille.

Ce n° original, également conforme, quant au texte, est aussi de 8 pages.

Nos Pages

152. — (Obs. à mes comm.) Mardi 26 mars 1793.
De l'imprimerie de Marat, rue des Cordeliers, vis-à-vis *celle* Haute-Feuille[1]. 8

153. — (Obs. à mes comm.) Mercredi 27 mars 1793.
De l'imprimerie de Marat, rue des Cordeliers, vis-à-vis *la rue* Haute-Feuille. 8

154. — (Obs. à mes comm.) Jeudi 28 mars 1793.
De l'imprimerie Marat. (Rien de plus). 8

155. — (Obs. à mes comm.) Vendredi 29 mars 1793.
De l'imprimerie de Marat, rue des Cordeliers, vis-à-vis *la rue* Haute-Feuille[2]. 8

PROFESSION DE FOI, de Marat, l'ami du peuple, député à la Convention. Adressée au peuple français en général, à ses commettants en particulier.

Du samedi 30 mars 1793.
De l'imprimerie de Marat, rue des Cordeliers, vis-à-vis *la rue* Haute-Feuille[3]. 8

157. — LE PUBLICISTE DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE, ou *Observations aux Français*, par l'ami du peuple, auteur de plusieurs ouvrages patriotiques.

Lundi 1er avril 1793,
De l'imprimerie de Marat, rue des Cordeliers, vis-à-vis *la rue* Haute-Feuille. 8

158. — (P. de la R., ou Obs.) Mardi 2 avril 1793.
De l'imprimerie de Marat. (Rien de plus). 8

1. Il y a à la Bibliothèque, section de la réserve, un n° 152, du mardi 26 mars, de l'imprimerie Marat. (Rien de plus.)

2. Dans le *Bulletin de la Librairie à bon marché*, p. 166, le bibliophile Jacob indique la réimpression des nos 151 à 155 du *Publiciste*; or, comme les nos correspondants sont intitulés *Observations*, nous avons lieu de croire à quelque confusion avec de faux ou frauduleux Nos.

3. Cette profession de foi tient lieu de n° 156 qui ferait défaut.

N°s Pages

159. — LE PUBLICISTE DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE, par Marat, l'ami du peuple, auteur de plusieurs ouvrages patriotiques.

Du mercredi 3 avril 1793.

De l'imprimerie de Marat, rue des Cordeliers, vis-à-vis *celle* Haute-Feuille [1]. 8

160. — (P. de la R.) Jeudi 4 avril 1793.

Imprimerie Marat, id. [2]. 8

161. — (P. de la R.) Vendredi 5 avril 1793.

Imprimerie Marat, id. [3]. 8

162. — LE PUBLICISTE DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE, ou *Observations aux Français*, par l'ami du peuple, auteur de plusieurs ouvrages patriotiques.

Du samedi 6 avril 1793.

De l'imprimerie de Marat, rue des Cordeliers, vis-à-vis *la rue* Haute-Feuille. 8

163. — (P. de la R. ou Obs.) Dimanche 7 avril 1793.

Imprimerie Marat, id. 8

164. — LE PUBLICISTE DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE, par Marat, l'ami du peuple, député à la Convention, auteur de plusieurs ouvrages patriotiques.

Du mardi 9 avril 1793.

De l'imprimerie de Marat. (Rien de plus). 8

1, 2, 3. A la Bibliothèque, section de la réserve, les n°s 159, 160, 161, du *Publiciste,* conservent le sous-titre : *Observations aux Français.*

3. Le catalogue de la Bibliothèque nationale dit qu'il y a eu réimpression des n°s 160, 161, 171, 179, 180, du *Journal de la République.* Ces pièces ont disparu comme celles des n°s 4 et 10 du *Journal de la République,* il nous a donc été impossible de constater s'il y a eu réimpression ou confusion avec de faux ou frauduleux numéros.

Nos Pages

165. — (P. de la R.) Mercredi 10 avril 1793.
Imprimerie Marat, id. 8

166. — (P. de la R.) Jeudi 11 avril 1793.
De l'imprimerie de Marat, rue des Cordeliers, vis-à-vis *celle* Haute-Feuille. 8

167. — (P. de la R.) Vendredi 12 avril 1793.
De l'imprimerie de Marat, rue des Cordeliers, vis-à-vis *la rue* Haute-Feuille. 8

168. — (P. de la R.) Dimanche 14 avril 1793.
De l'imprimerie de Marat. (Rien de plus). 8

169. — (P. de la R.) Mardi 16 avril 1793.
Imprimerie Marat, id. 8

170. — (P. de la R.) Mercredi 17 avril 1793.
Imprimerie Marat, id. 8

171. — (P. de la R.) Jeudi 18 avril 1793.
De l'imprimerie de Marat, rue des Cordeliers, vis-à-vis *celle* Haute-Feuille.. 8

172. — (P. de la R.) Vendredi 19 avril 1793.
De l'imprimerie de Marat. (Rien de plus). 8

173. — (P. de la R.) Samedi 20 avril 1793.
De l'imprimerie de Marat, rue des Cordeliers, vis-à-vis *la rue* Haute-Feuille. 8

174. — (P. de la R.) Dimanche 21 avril 1793.
De l'imprimerie de Marat, rue des Cordeliers, vis-à-vis *celle* Haute-Feuille. 8

175. — (P. de la R.) Lundi 22 avril 1793.
De l'imprimerie de Marat, rue des Cordeliers, vis-à-vis *la rue* Haute-Feuille. 8

176. — (P. de la R.) Mardi 23 avril 1793.
De l'imprimerie de Marat, rue des Cordeliers, vis-à-vis *celle* Haute-Feuille. 8

Nos Pages

177. — (P. de la R.) Mercredi 24 avril 1793.
De l'imprimerie de Marat, rue des Cordeliers, vis-à-vis *la rue* Haute-Feuille. 8

178. — (P. de la R.) Jeudi 25 avril 1793.
De l'imprimerie de Marat. (Rien de plus.). 8

179. — (P. de la R.) Samedi 27 avril 1793.
De l'imprimerie de Marat, rue des Cordeliers, vis-à-vis *celle* Haute-Feuille[1]. 8

180. — (P. de la R.) Dimanche 28 avril 1793.
Imprimerie Marat, id. 8

181. — (P. de la R.) Lundi 29 avril 1793.
De l'imprimerie de Marat, rue des Cordeliers, vis-à-vis *la rue* Haute-Feuille. 8

182. — (P. de la R.) Mercredi (pour mardi) 30 avril 1793.
De l'imprimerie de Marat. (Rien de plus). 8

183. — (P. de la R.) Jeudi 2 mai 1793.
De l'imprimerie de Marat, rue des Cordeliers, vis-à-vis *la rue* Haute-Feuille. 8

184. — (P. de la R.) Vendredi 3 mai 1793.
De l'imprimerie de Marat, rue des Cordeliers, vis-à-vis *celle* Haute-Feuille. 8

185. — (P. de la R.) Samedi 4 mai 1793.
De l'imprimerie de Marat, rue des Cordeliers, vis-à-vis *la rue* Haute-Feuille. 8

186. — (P. de la R.) Dimanche 6 (pour 5) mai 1793.
De l'imprimerie de Marat, rue des Cordeliers, vis-à-vis *celle* Haute-Feuille[2] 8

1. A la Bibliothèque, section de la réserve, le n° 179 a une variante dans l'indication d'imprimerie : « vis-à-vis *la rue* Haute-Feuille. »

2. Il existe des nos 186, dimanche 5 mai 1793, c'est-à-dire sans l'erreur que nous signalons.

Nos		Pages
187.	— (P. de la R.) Lundi 6 mai 1793. De l'imprimerie de Marat, rue des Cordeliers, vis-à-vis *la rue* Haute-Feuille	8
188.	— (P. de la R.) Mardi 7 mai 1793. De l'imprimerie de Marat, rue des Cordeliers, vis-à-vis *celle* Haute-Feuille	8
189.	— (P. de la R.) Mercredi 8 mai 1793. De l'imprimerie de Marat, rue des Cordeliers, vis-à-vis *la rue* Haute-Feuille	8
190.	— (P. de la R.) Jeudi 9 mai 1793. Imprimerie Marat, id.	8
191.	— (P. de la R.) Vendredi 10 mai 1793. De l'imprimerie de Marat. (Rien de plus)	8
192.	— (P. de la R.) Samedi 11 mai 1793. De l'imprimerie de Marat, rue des Cordeliers, vis-à-vis *celle* Haute-Feuille	8
193.	— (P. de la R.) Lundi 13 mai 1793. De l'imprimerie de Marat, rue des Cordeliers, vis-à-vis *la rue* Haute-Feuille	8
194.	— (P. de la R.) Jeudi 16 mai 1793. De l'imprimerie de Marat, rue des Cordeliers, vis-à-vis *celle* Haute-Feuille	8
195.	— (P. de la R.) Vendredi 17 mai 1793. De l'imprimerie de Marat, rue des Cordeliers, vis-à-vis *la rue* Haute-Feuille	8
196.	— (P. de la R.) Samedi 18 mai 1793. De l'imprimerie de Marat, rue des Cordeliers, vis-à-vis *celle* Haute-Feuille	8
197.	— (P. de la R.) Dimanche 20 (pour 19) mai 1793. Imprimerie Marat, id.	8
198.	— (P. de la R.) Lundi 21 (pour 20) mai 1793. De l'imprimerie de Marat, rue des Cordeliers, vis-à-vis *la rue* Haute-Feuille	8

N°s | Pages

199. — (P. de la R.) Mardi 21 mai 1793.
De l'imprimerie de Marat, rue des Cordeliers, vis-à-vis *celle* Haute-Feuille. 8

200. — (P. de la R.) Jeudi 23 mai 1793.
De l'imprimerie de Marat, rue des Cordeliers, vis-à-vis *la rue* Haute-Feuille. 8

201. — (P. de la R.) Vendredi 24 mai 1793.
De l'imprimerie de Marat, rue des Cordeliers, vis-à-vis *celle* Haute-Feuille. 8

202. — (P. de la R.) Samedi 25 mai 1793.
De l'imprimerie de Marat, rue des Cordeliers, vis-à-vis *la rue* Haute-Feuille. 8

203. — (P. de la R.) Dimanche 26 mai 1793.
De l'imprimerie de Marat, rue des Cordeliers, vis-à-vis *celle* Haute-Feuille. 8

204. — (P. de la R.) Mercredi 29 mai 1793.
Imprimerie Marat, id. 8

205. — (P. de la R.) Jeudi 30 mai 1793.
De l'imprimerie de Marat. (Rien de plus). 8

206. — (P. de la R.) Vendredi 31 mai 1793.
De l'imprimerie de Marat, rue des Cordeliers, vis-à-vis *la rue* Haute-Feuille. 8

207. — (P. de la R.) Mardi 4 juin 1793.
De l'imprimerie de Marat. (Rien de plus). 8

208. — (P. de la R.) Mercredi 5 juin 1793.
De l'imprimerie de Marat, rue des Cordeliers, vis-à-vis *celle* Haute-Feuille. 8

209. — (P. de la R.) Jeudi 6 juin 1793.
De l'imprimerie de Marat, rue des Cordeliers, vis-à-vis *la rue* Haute-Feuille. 8

210. — (P. de la R.) Vendredi 7 juin 1793.
De l'imprimerie de Marat. (Rien de plus). 8

211. — (P. de la R.) Samedi 8 mai (pour juin) 1793.
Imprimerie Marat, id. 8

Nos | Pages

212. — (P. de la R.) Lundi 10 juin 1793.
De l'imprimerie de Marat, rue des Cordeliers, vis-à-vis *celle* Haute-Feuille 8

213. — (P. de la R.) Mardi 11 juin 1793.
De l'imprimerie de Marat. (Rien de plus) 8

214. — (P. de la R.) Mercredi 12 février (pour juin) 1793.
De l'imprimerie de Marat, rue des Cordeliers, vis-à-vis *celle* Haute-Feuille 8

215. — (P. de la R.) Jeudi 13 juin 1793.
De l'imprimerie de Marat. (Rien de plus) 8

216. — (P. de la R.) Vendredi 14 juin 1793.
De l'imprimerie de Marat, rue des Cordeliers, vis-à-vis *la rue* Haute-Feuille 8

217. — (P. de la R.) Samedi 15 juin 1793.
De l'imprimerie de Marat, rue des Cordeliers, vis-à-vis *celle* Haute-Feuille 8

218. — (P. de la R.) Dimanche 16 juin 1793.
De l'imprimerie de Marat, rue des Cordeliers, vis-à-vis *la rue* Haute-Feuille 8

219. — (P. de la R.) Lundi 17 juin 1793.
De l'imprimerie de Marat. (Rien de plus) 8

220. — (P. de la R.) Mardi 18 juin 1793.
De l'imprimerie de Marat, rue des Cordeliers, vis-à-vis *la rue* Haute-Feuille 8

221. — (P. de la R.) Mercredi 19 juin 1793.
De l'imprimerie de Marat. (Rien de plus) 8

222. — (P. de la R.) Jeudi 20 juin 1793.
De l'imprimerie de Marat, rue des Cordeliers, vis-à-vis *la rue* Haute-Feuille 8

223. — (P. de la R.) Vendredi 21 juin 1793.
De l'imprimerie de Marat. (Rien de plus) 8

Nos Pages

224. — (P. de la R.) Dimanche 23 juin 1793.
De l'imprimerie de Marat, rue des Cordeliers, vis-à-vis *celle* Haute-Feuille. 8

225. — (P. de la R.) Lundi 24 juin 1793.
De l'imprimerie de Marat, rue des Cordeliers, vis-à-vis *la rue* Haute-Feuille. 8

226. — (P. de la R.) Mercredi 26 juin 1793.
De l'imprimerie de Marat. (Rien de plus). 8

227 (1er). — (P. de la R.) Jeudi 27 juin 1793.
De l'imprimerie de Marat, rue des Cordeliers, vis-à-vis *la rue* Haute-Feuille. 8

227 (2me). — (P. de la R.) Vendredi 28 juin 1793.
De l'imprimerie de Marat. (Rien de plus)[1]. 8

229. — (P. de la R.) Samedi 29 juin 1793.
De l'imprimerie de Marat, rue des Cordeliers, vis-à-vis *la rue* Haute-Feuille. 8

230. — (P. de la R.) Lundi 1er juillet 1793.
De l'imprimerie de Marat. (Rien de plus). 8

231. — (P. de la R.) Mardi 2 juillet 1793.
De l'imprimerie Marat, idem. 8

232. — (P. de la R.) Mercredi 3 juillet 1793.
De l'imprimerie de Marat, rue des Cordeliers, vis-à-vis *la rue* Haute-Feuille. 8

233. — (P. de la R.) Jeudi 4 juillet 1793.
De l'imprimerie de Marat. (Rien de plus). 8

234. — (P. de la R.) Vendredi 5 juillet 1793.
Imprimerie Marat, id. 8

235. — (P. de la R.) Samedi 6 juillet 1793.
De l'imprimerie de Marat, rue des Cordeliers, vis-à-vis *la rue* Haute-Feuille. 8

1. Le n° 227, vendredi 28 juin, est presque toujours corrigé à la main; il porte alors le n° 228 qui ferait défaut.

Nos Pages

236. — (P. de la R.) Dimanche 7 juillet 1793.
De l'imprimerie de Marat, rue des Cordeliers, vis-à-vis *celle* Haute-Feuille. 8

237. — (P. de la R.) Lundi 8 juillet 1793.
De l'imprimerie de Marat, rue des Cordeliers, vis-à-vis *la rue* Haute-Feuille. 8

238. — (P. de la R.) Mardi 9 juillet 1793.
De l'imprimerie de Marat, rue des Cordeliers, vis-à-vis *celle* Haute-Feuille. 8

239. — (P. de la R.) Jeudi 12 (pour 11) juillet 1793.
Imprimerie Marat, id. 8

240. — (P. de la R.) Vendredi 12 juillet 1793.
De l'imprimerie de Marat, rue des Cordeliers, vis-à-vis *la rue* Haute-Feuille. 8

241. — (P. de la R.) Samedi 13 juillet 1793.
De l'imprimerie de Marat, rue des Cordeliers, vis-à-vis *celle* Haute-Feuille. 8

242. — (P. de la R.) Dimanche 14 juillet 1793.
De l'imprimerie de Marat, rue des Cordeliers, vis-à-vis *la rue* Haute-Feuille[1] 8

I. — LE JUNIUS FRANÇAIS, journal politique.
Du mercredi 2 juin 1790.
Chez Guilhemat et Arnulphe, imprimeurs de *la Liberté*, rue Serpente n° 23. — In-8 de 8

II. — (Junius.) Jeudi 3 juin 1790.
Imprimerie, idem. 8

1. Ce n° 242 était sous presse quand Marat fut assassiné le 13 juillet 1793.

Nos | Pages

III. — (Junius.) Vendredi 3 (pour 4) juin 1790.
Imprimerie, idem. 8

IV. — LE JUNIUS FRANÇAIS, journal politique, par Marat, auteur de *l'Ami du peuple.*

Du lundi 7 juin 1790.

De l'imprimerie de G. Rivet, rue Saint-Thomas, n° 23, près le Luxembourg 8

V. — (Junius.) Mardi 8 juin 1790.
De l'imprimerie de G.-A.-G. Rochette, rue Saint-Jean-de-Beauvais, nos 37 et 38. 8

VI. — (Junius.) Mercredi 9 juin 1790.
Imprimerie, idem. 8

VII. — (Junius.) Jeudi 10 juin 1790.
Imprimerie, idem. 8

VIII. — (Junius.) Vendredi 11 juin 1790.
Imprimerie, idem. 8

IX. — (Junius.) Samedi 12 juin 1790.
Imprimerie, idem. 8

X. — (Junius.) Dimanche 13 juin 1790.
Imprimerie, idem. 8

XI. — (Junius.) Mardi 22 juin 1790.
De l'imprimerie de P. André, imprimeur du district de l'Abbaye Saint-Germain-des-Prés, rue de Savoie, n° 10. . 8

XII. — (Junius.) Mercredi 23 juin 1790.
Imprimerie, idem. 8

XIII. — (Junius.) Jeudi 24 juin 1790.
Imprimerie, idem. 8

Ce numéro XIII est le dernier de cette nouvelle série.

Dans *l'Ami du peuple* du 8 juin 1790, Marat a

dit : « Tous les numéros du *Junius français* sont de moi, quoique les trois premiers ne soient pas signés. »

Si M. Eugène Hatin, auteur de l'*Histoire de la Presse en France*, avait étudié Marat, comme il prend soin de l'apprendre à ses lecteurs, il aurait lu cet *Avis* et tant d'autres de Marat, relatifs à la publication du *Junius français*; cette étude alors l'aurait dispensé de prêter au *Junius* un Prospectus qui n'a jamais existé, et de dire qu'il est porté à croire que *le Junius* n'était qu'une spéculation échafaudée du nom de Marat.

FAUX NUMÉROS

FAUX NUMÉROS

DU JOURNAL DE MARAT

Dans la bibliographie des *faux* AMIS DU PEUPLE, rien n'est plus difficile que de rendre à César ce qui appartient à César; malveillants ou spéculateurs se cachent sous l'anonyme, et les plus effrontés, sous le nom même de Marat. Tous sont intéressés à donner le change aux acheteurs, chacun s'attribue exclusivement le mérite d'être le seul, le *vrai Ami du peuple;* leur friponnerie est telle qu'ils recherchent de préférence l'imprimerie Rozé et celle Patriotique, où Marat avait fait imprimer son journal; mais tous ne pouvant jouir de ce privilége, une partie de ces misérables folliculaires dut s'adresser chez Carol, chez Momoro, chez Rivet et Roux; bientôt, franchissant les dernières limites du scrupule, tous eurent l'impudence d'indiquer qu'ils étaient *de l'imprimerie Marat.*

Dès lors une suite de réclamations éhontées surgit de ces feuilles indignes : l'un de ces chenapans prévenait le public qu'un autre contrefaisait sa feuille

pour escroquer l'argent des acheteurs, l'autre reproduisait mot pour mot le même *Avertissement;* et le public, toujours en quête de son vrai *Ami,* ne savait auquel s'en tenir. Un nommé Lestage, étudiant en chirurgie, écrivait à l'un des auteurs de ces *faux* AMIS DU PEUPLE : « Est-ce bien vous, Monsieur, qui êtes l'ami du peuple et le vrai Marat ?... » — Et l'insigne folliculaire insérait effrontément dans sa feuille (18 mai 1790) :

« *Réponse de M. Marat.*

« M. Lestage ne s'est pas trompé. Un ex-avocat sans lumières et sans littérature a contrefait ma feuille. »

Parfois l'auteur, entravé dans ses honteuses spéculations, disait : « Je préviens mes lecteurs que des raisons indispensables m'ayant fait suspendre ma feuille pendant quelques jours, tous les numéros qui ont paru sous mon titre sont faux. » — Dans une autre circonstance : « Qu'il n'avait cessé sa feuille que pour donner au public le temps de se désabuser sur l'indécence de plusieurs numéros parus successivement sous la signature de Marat et de son imprimerie. » — Un autre, non moins effronté, répliquait : « C'est moi, moi seul, qui ai conçu, imaginé le titre de ce journal patriotique et populaire. La nation est instruite de mes disgrâces et de ma fermeté. Des journalistes infidèles, après ma retraite forcée..., ont eu l'audace de se servir de mon nom, d'imprimer

que leurs diatribes étaient mon ouvrage et sortaient de mes presses. »

S'agissait-il d'établir que Marat (alors en Angleterre) était bien réellement à Paris, l'un de ces faussaires d'écrire : « Il est vraiment étrange que tous les journalistes se plaisent à égarer leurs lecteurs sur mon compte. L'un dit que je suis en Suisse, l'autre que je suis en Hollande ; M. Serizier, de *la Gazette nationale*, assure que je suis à Londres... »

Enfin le plus impudent, comme dit Marat, apposait sur sa feuille un cachet de la forme et de la dimension d'une pièce de deux francs environ ; le nom de Marat figurait au milieu en lettres capitales, et circulairement, ces mots dont nous conservons l'orthographe : « *Je périrai ou vous serés libre*. »

Dans l'un de ces numéros, qui date de mai 1790, il est dit : « Un nommé Grand, soudoyé par les aristocrates de l'Hôtel de Ville... a eu l'impudence de faire un AMI DU PEUPLE... »

Il est bon de remarquer que le nommé J. Grand, imprimeur, était celui à qui Marat venait de confier l'impression de sa feuille depuis le 18 mai 1790, époque de la reprise du journal L'AMI DU PEUPLE, époque aussi des poursuites que Marat fit exercer contre tous ceux qui, durant son absence, s'étaient approprié son titre, son nom, sa qualité pour abuser le public sur les sentiments de l'ami du peuple.

Il faut croire que les poursuites furent actives, car, deux jours après, le même faussaire, dans un

nouveau numéro, disait encore : « Je ne sais quel polisson a été rendre plainte contre moi, et a obtenu des ordres (on n'en soupçonnerait jamais de semblables envers un citoyen, et surtout envers un citoyen domicilié) pour arrêter l'impression de ma feuille ; il a en conséquence fait fouiller nocturnement vingt imprimeries (le scélérat les conduisait de nuit, car de jour!... non, il est impossible que des citoyens ayent jamais consenti à une pareille inquisition envers un citoyen galant homme qu'ils ne connaissent pas assez) ; et il présidait lui-même aux alguazils. (Un homme détenu dans les liens d'un décret, conduire lui-même une patrouille !) Il présidait lui-même : ses recherches ont été vaines, parce qu'il s'est précisément adressé aux imprimeries qui ne travaillent et n'ont jamais travaillé pour moi. Enragé de ne point trouver mon ouvrage, il a pris le parti de soudoyer des gens pour arrêter mon numéro du 21... J'apposerai toujours le même cachet et la même devise, pour que des calomniateurs ne m'imitent plus, et je somme les sieurs J. Grand et Vaudin de se trouver demain à trois heures précises au *Café du Caveau*, au Palais-Royal, où je confondrai leur imposture. »

Après le verbiage de ces impudents folliculaires, écoutons les plaintes et les protestations de Marat :

« L'ami du peuple, dont on connaît le zèle ardent pour la cause de la liberté... pouvait-il voir plus longtemps son nom flétri par d'infâmes imposteurs, indignes de défendre la patrie, et qui compromet-

taient malheureusement sa cause par les calomnies atroces qu'ils se sont permises contre des citoyens honnêtes; contre des villes entières, dont les justes réclamations ont été présentées à l'Assemblée nationale. Les personnes clairvoyantes regardent ce honteux manége comme un piége que lui ont tendu ses ennemis, pour le forcer de revenir en France ; ils ont parfaitement réussi. M. Marat redoute moins la prison que le déshonneur ; il a vu froidement tous les dangers auxquels il s'exposait en défendant les droits du peuple ; et il se croirait indigne de soutenir une aussi belle cause, si on pouvait le croire capable de la moindre des impostures qu'on s'efforce de lui attribuer, dans la vue de soulever contre lui l'opinion publique. » (Notice de l'éditeur de la *Lettre de M. Marat à M. le Président de l'Assemblée nationale.* Avril 1790.)

Peu après cet exposé, dans une publication relative à l'*Ordre judiciaire,* Marat revient à la charge contre ces misérables écrivailleurs séduits par l'appât du gain, et secondés sous main par les ennemis de la Révolution ; mais c'est à la reprise de son journal, dans son n° CVI, du mardi 18 mai 1790, qu'il soulage son cœur ulcéré par tant d'indignité :

« A mon retour de Londres, où j'ai séjourné quelques mois, je trouve mon journal envahi par quatre folliculaires, qui se disputent à l'envie mon titre, mon épigraphe, mon nom, mes qualités, en s'accablant d'injures dégoûtantes chaque matin. Nou-

veaux Sosies, chacun prétend être le vrai ; et telle est l'assurance de leur ton, qu'à la lecture de leur barbouillage je me tâte souvent le pouls pour m'assurer si je ne rêve pas. Quoi qu'il en soit, depuis le 22 janvier, jour à jamais mémorable dans les fastes de la Révolution, jour également signalé par l'audace avec laquelle le ministre des finances (Necker) entreprit d'enchaîner les écrivains patriotes en m'immolant ; par la lâche complaisance avec laquelle le chef de la municipalité (Bailly), le commandant de la garde parisienne (Lafayette), le Châtelet, se prêtèrent à ses vues criminelles ; par le zèle avec lequel les bons citoyens s'opposèrent à cet attentat, j'ai gardé un triste silence ; et de tant d'écrits dont on me fait le père, il n'est sorti de ma plume que mon *Appel à la nation,* ma *Lettre sur l'Ordre judiciaire* et ma *Seconde Dénonciation contre M. Necker.*

« Dès lors, combien de fois n'ai-je pas déploré la perfidie des ennemis de la liberté, qui m'avaient ôté les moyens de servir la patrie? Combien de fois n'ai-je pas désiré que quelque homme estimable, aussi zélé, mais plus habile que moi, continuât *l'Ami du peuple?* L'entreprise n'était pas sans attraits. A peine les scellés furent-ils posés sur mon imprimerie, que plusieurs intrigants, non moins ineptes qu'effrontés, bien sûrs que je n'irais pas leur intenter procès, profitèrent de la vogue de ma feuille pour en faire une spéculation de lucre. Qu'attendre de ces vils antagonistes, qui ne se lassent pas de

réclamer l'un contre l'autre à la tête de chaque numéro, et de se donner chacun effrontément pour l'auteur original? Il m'est tombé sous la main une quinzaine de leurs feuilles; je ne puis que plaindre la patrie d'avoir de pareils champions, et le public d'avoir de pareils écrivains. Parcourez leurs misérables productions, vous n'y trouverez ni vues, ni observations, ni jugement, ni style; passe encore pour leur ineptie, s'ils connaissaient les bienséances; mais le ton qui règne d'un bout à l'autre est fait pour révolter tout lecteur honnête. Barbouilleurs impitoyables, ils rassemblent gauchement quelques phrases de *l'Ami du peuple,* qu'ils cousent à leur manière, et qu'ils rabâchent à chaque page. Ne pouvant être piquants, ils s'efforcent d'être scandaleux; ils vomissent de grosses injures contre les malversateurs publics, et se croient de l'énergie quand ils violent sans pudeur les premières règles de la décence. Pantalons travestis en politiques, ils disputent aux harengères le jargon des halles. Du moins, lorsque l'ami du peuple se livrait à son zèle, s'il lui échappait quelques duretés, elles lui étaient arrachées par l'amour de la patrie, elles étaient l'expression de ses vives alarmes.

« Enfin ce qu'il y a de comique, c'est de voir ces turlupins forcenés tenir correspondance en mon nom, s'ériger en censeurs, invectiver celui-ci, louanger celui-là, et me faire tous les matins quelques affaires avec des inconnus.

« Je ne me récrierai point ici contre leur brigandage typographique, mais j'observerai qne le rôle qu'ils jouent est aussi bas qu'il est odieux. Il n'y a que des lâches qui puissent se tapir derrière un auteur pour attaquer des hommes qu'ils n'oseraient regarder en face, et il n'y a que des fripons qui puissent emprunter le nom d'un auteur pour exercer le métier d'escrocs.

« Si ces contrefacteurs malhonnêtes ne cessent au plus tôt leurs basses pratiques, je me ferai un devoir de les nommer tout haut, et de les traduire devant le public, non comme folliculaires dangereux, mais comme faussaires et fripons. C'est beaucoup trop démériter par un seul trait, que de déshonorer la plume d'un auteur patriote, de desservir la cause de la liberté, et de tromper le public. »

Le lendemain, à propos d'un *faux Ami du peuple*, n° CLVII, Marat était obligé de s'inscrire en faux contre un article relatif au duc d'Orléans; et pour mettre un frein à cette licence criminelle, avait obtenu un ordre en vertu duquel il fit donner la chasse aux imprimeurs, éditeurs et colporteurs, dans les rues Percée et Gît-le-Cœur, d'où ils se sont enfuis au plus vite.

Deux jours après, nouveau méfait par l'apparition d'un *faux Ami du peuple*, n° CLVIII, où les plus dégoûtantes invectives sont prodiguées aux habitants de la ville de Sens.

Rien ne semble pouvoir arrêter l'essor de ces

pestes publiques qui renaissent au fur et à mesure de leur destruction; aussi chaque jour voit paraître de nouveaux écrits de ces folliculaires dont l'effronterie n'a plus de bornes.

« Qui croirait, s'écrie Marat dans son numéro du 21 mai 1790, qu'après avoir porté plainte de leur brigandage à la police, je serais forcé quelques jours après de revendiquer et mon nom et mes titres usurpés par ces fripons. »

Le 22 mai, Marat reprend la plume contre les indignes coopérateurs des *faux Amis du peuple :*

« J'ai passé la nuit dernière à leur poursuite, et, grâces au Comité de police de Saint-Étienne-du-Mont, une de leurs imprimeries a été saisie; elle est actuellement sous les scellés. Le temps écoulé depuis le moment où la garde s'est annoncée, et celui où les portes ont été enfin ouvertes, a suffi aux ouvriers pour briser les formes et cacher les feuilles en retiration; mais dans leur embarras tumultueux, ils ont oublié un tympan, où était l'empreinte du cachet que le plus impudent de mes contrefacteurs venait de fixer à sa feuille...

« Quoi qu'il en soit, l'horrible scandale répandu sous mon nom par ces folliculaires stupides, dégoûtants, barbares et funestes, m'avait alarmé au point de me déterminer à ne plus prendre de repos que je n'en aie fait un exemple. Un sentiment d'honnêteté naturelle, ou peut-être de reconnaissance, a porté les colporteurs à faire exécution de ces écrits indignes, de

sorte que j'espère les voir sous quelques jours totalement extirpés. Alors les lecteurs, trompés par ces écrits funestes, rendront justice au *vrai Ami du peuple*, non moins ennemi de la licence que passionné de l'ordre, de la paix et de la liberté.

« Je dois dire que mon cœur gémit encore des blessures cruelles faites par ces lâches assassins à une multitude de citoyens dont je n'ai aucune raison d'attaquer le civisme. N'ayant pu encore me procurer tous ces malheureux écrits, et ne pouvant réparer en détail les maux qu'ils ont causés à mon insu, je m'inscris en faux contre tout ce que contient de calomnieux et d'outrageant les numéros qui ont paru depuis le 22 janvier 1790 jusqu'à ce jour, et j'invite tous ceux qui ont à se plaindre de ces faussaires, de se joindre à moi pour en assurer le châtiment. »

Il faut croire que cette ligue de misérables folliculaires était bien épaulée, car les numéros qui sont parvenus jusqu'à nous témoignent de leur opiniâtre persistance; aussi, dans les numéros de *l'Ami du peuple*, des 25, 28 mai et 1er juin, nouvelles réclamations de Marat, qui sentait peser sur lui, chaque jour davantage, la responsabilité des infamies de cette nuée de vampires qui semaient partout le poison de leurs calomnies.

Déjà un sieur Hugon de Basseville, volontaire du bataillon des Filles-Saint-Thomas, fait circuler contre Marat une violente diatribe basée sur les

calomnies publiées par les fabricateurs de *faux Amis du peuple.* (31 mai 1790.)

« Indignée de se voir calomniée d'une manière atroce dans le n° CLIV d'une feuille périodique publiée sous mon nom, la municipalité de Sens a député à Paris quelques-uns de ses membres pour porter plainte contre moi à l'Assemblée nationale, et me poursuivre en justice. Je me suis inscrit en faux contre ces imputations, et j'ai requis ces députés de se joindre à moi pour faire punir les infâmes auteurs du libelle; ce qu'ils n'ont point fait. Et comme s'ils craignaient de me ménager un triomphe éclatant, ils se sont contentés de répandre avec profusion dans le public un mémoire où je suis déchiré sans pitié.

« Dès lors, la municipalité de Montargis, partant de la plainte de celle de Sens, a présenté à l'Assemblée nationale une adresse où je suis dénoncé comme auteur du libelle scandaleux; j'ai adressé à mon tour à l'Assemblée nationale, au département et au Tribunal de police, mes justes plaintes. Le dirai-je? depuis quinze jours je demande justice à grands cris, et j'implore vainement les tribunaux et les lois pour me garantir des entreprises inouïes d'une bande d'imposteurs qui ont usurpé le titre et l'épigraphe de ma feuille, et qui se disputent scandaleusement mon nom, pour le diffamer à force d'horreur, et m'attirer mille affaires fâcheuses. Vaines plaintes, inutiles réclamations, comme si ces impos-

teurs étaient soudoyés par les ennemis de la Révolution pour diffamer ma feuille, qu'ils redoutent ; comme s'ils étaient protégés par les agents de la justice, pour m'ôter les moyens d'arrêter ce honteux brigandage.

« Enfin j'ai fait fouiller l'imprimerie du sieur Rozé, où se faisait un *faux Ami du peuple,* et où se fabriquait une foule d'écrits scandaleux contre l'Assemblée nationale ; les scellés y ont été apposés par un commissaire de police de Saint-Étienne-du-Mont; mais, ce qu'on refusera de croire, les scellés ont été levés, contre toutes les règles, dès le lendemain matin ; mystère inconcevable, que je dénonce au tribunal de police, en le laissant au public à percer ; il peut fournir la solution d'un intéressant problème sur le crédit actuel des ennemis de la Révolution. »

Désespéré de ne pouvoir, par la justice, imposer silence à ses contrefacteurs, Marat s'adresse à tous les citoyens honnêtes qu'il conjure de vouloir bien détromper le public indignement abusé, et leur renouvelle cette déclaration formelle que, interrompue au n° CV, du 22 janvier 1790, la publication du *vrai Ami du peuple* n'a été reprise qu'avec le n° CVI, du 18 mai suivant ; que dès lors il n'est pas sorti un seul numéro de sa plume qui n'ait été imprimé chez J. Grand, rue du Foin-Saint-Jacques. Ainsi toutes les rapsodies et les atrocités publiées sous mon nom, et supposées sorties *de l'imprimerie Marat,* sans adresse de la rue, ne sont que des traits d'impos-

ture. (*Ami du peuple*, n° CXXIV, du 5 juin 1790.)

Si le lecteur n'a pas oublié certaines réclamations des faussaires, qui tantôt affectaient de n'avoir pas publié leur feuille, toujours pour raisons indispensables; tantôt se plaignaient des poursuites dirigées contre eux, il comprendra que toutes les mesures que Marat avait prises devaient enfin apporter de sérieuses entraves à leur commerce illicite, quand elles ne faisaient pas manquer d'un seul coup l'édition entière du numéro prêt à être vendu; c'est ce qui arriva une fois à un distributeur de *faux Amis du peuple*, qui fut arrêté porteur de quarante douzaines de ces exemplaires.

Par les récits qui vont suivre, nous allons démontrer que la spéculation mercantile n'avait pas seule part à la fabrication des *faux Amis du peuple;* alors on ne s'étonnera plus, ni des difficultés qu'éprouvait Marat à mettre un frein à ces publications éhontées, ni de l'inefficacité de la police, ni du silence des tribunaux, quand se révéleront au grand jour les noms des principaux instigateurs de ces turpitudes.

Sous la date du 18 juin 1790, Marat fait connaître que l'un des infâmes écrivailleurs qui, pendant son absence, ont forgé sous son nom un *faux Ami du peuple*, est le nommé Vaudin, se disant avocat, logé au n° 63 rue de la Calandre. Il a été dénoncé comme auteur de cet écrit dégoûtant par le colporteur qui le distribuait; et il en est convenu en présence de plusieurs témoins. Ce misérable aboyeur,

soudoyé par les ennemis de la Révolution pour discréditer *l'Ami du peuple*, s'est entendu appeler des noms les plus humiliants avec ce sang-froid qui caractérise les scélérats consommés.

Désespéré d'avoir perdu le gain illicite qu'il faisait sur cette feuille accueillie par le peuple, qui la regardait comme sa sauvegarde, il vient de mettre au jour un libelle ordurier sous le nom de *Procureur du peuple*, où il se venge en vomissant sur l'ami du peuple mille horreurs.

« Dans tous les pays où justice est faite, il serait condamné comme coupable de faux et d'escroquerie, à avoir le poing coupé. Je le dénonce de nouveau au tribunal de police, auquel j'ai rendu plainte; et je demande, moins comme réparation de toutes les atrocités qu'il m'a faites en m'exposant à la vengeance des citoyens qu'il a lâchement diffamés sous mon nom, que pour prévenir celles qu'il pourrait faire encore, et le punir du préjudice qu'il a porté à la cause de la liberté, qu'il soit enfermé quelques mois à Bicêtre, tenu au pain et à l'eau, et soumis chaque matin à une correction paternelle. Cet impudent faussaire se sent si bien épaulé, qu'il brave le tribunal de police. J'ose croire que ce tribunal craindra, s'il le laissait impuni, de paraître protéger les imposteurs et les fripons. »

Le zèle des bons citoyens, uni à la persévérance de Marat, triomphèrent un moment des *faux Amis du peuple*, car de juin à décembre 1790, il y eut

un moment d'accalmie; mais avec janvier 1791 ils reparurent, pour la plupart, avec la même effronterie.

Nous possédons les n[os] 348 et 351 d'un *faux Ami du peuple* des 22 et 27 janvier 1791 qui n'est point dans la riche collection des *faux numéros* de la Bibliothèque nationale; nous ne saurions donc préciser le nombre de cette nouvelle série, ce qui nous donne lieu de penser qu'on ne connaîtra jamais au juste tout ce qui a paru dans ce genre.

Nous avons laissé entrevoir que la politique n'était pas étrangère à la publication des *faux Amis du peuple;* commençons par un des principaux instigateurs de ces honteux procédés :

« Le sieur Desclaibes, ci-devant comte de Clermont-Tonnerre, l'insigne meneur du club monarchique et le chef des endormeurs, m'est dénoncé comme venant de mettre au jour un *faux Ami* et un *faux Orateur du peuple,* sous mêmes formats, caractères, distribution et devise, mais sans nom d'auteur et d'imprimeur. Cet imposteur a pour objet de répandre la fausse doctrine du royalisme sous les auspices de deux écrivains patriotes, et d'égarer les bons citoyens sur la parole de ces deux apôtres de la vérité... L'ami du peuple prie tous les braves colporteurs de faire main basse sur les coquins qui débitent ces faux écrits. » (*Ami du peuple* du 29 janvier 1791.)

L'entreprise tentée par les ennemis de la Révo-

lution, pour déconsidérer *l'Ami du peuple* par de faux numéros, ayant eu tout le succès qu'en attendaient ces indignes folliculaires, protégés qu'ils étaient par le maire de Paris, le général de la garde nationale, le ministère et les royalistes de l'Assemblée nationale ; les meneurs pouvaient-ils se résoudre à abandonner un système qui favorisait bien mieux leurs projets que leurs banales et antipatriotiques déclamations ? Assurément, non. Le plus affreux scandale et la crainte de la vindicte publique pouvaient seuls les y faire renoncer. Aussi fut-ce le parti auquel s'arrêta l'ami du peuple.

« Depuis dix-huit mois les noirs et les ministériels, les calotins et les robins, les suppôts de l'ancien régime et les suppôts du despotisme, en un mot la sainte bande des contre-révolutionnaires du *Club monarchien* s'agitent jour et nuit pour décrier les *Amis de la Constitution*, les écrivains patriotes, les défenseurs de la liberté. Les sieurs Marmontel, Suart, Séguier, Gaillard, La Harpe, Ducis, Le Mière, Sedaine, Tessier, Lalande, Vic *dit* d'Azir, Lavoisier, Broussonnet, Morellet, Pastoret, Condorcet et autres petits écrivains des confréries académiques n'ont cessé de faire gémir la presse pour calomnier sans pudeur le Club des Jacobins... Les libelles atroces qu'ils ont publiés de concert avec Desclaibes, d'Esprémeuil, Malouet, contre ces défenseurs de la patrie sont sans nombre ; de même que ceux que la plupart d'entre eux ont publiés avec Gorsas, Meudemon-

pas, Durosoi, Royou, Languedoc *dit* Estienne, Dusaulchoix, Cadet, Dussaulx, Manville, Beaulieu, Grandmaison, contre *l'Ami du peuple*. Que ne dirais-je pas, si je voulais rapporter ici les brochures dont ils ont inondé la capitale et les provinces pour détruire l'impression salutaire de ces écrits? N'a-t-on pas vu paraître à la fois *cinq faux Amis du peuple*, l'un par Desclaibes, l'autre par Estienne, et tous deux imprimés par le nommé Courret *dit* de Villeneuve, banqueroutier frauduleux d'Orléans, réfugié à Paris, payé par Bailly et Mottié (Lafayette) pour la publication de ces ordures; nageant aujourd'hui dans la plus scandaleuse opulence et narguant ses créanciers. Ce coquin, qui a mérité mille fois que le peuple l'assomme, est logé n° 2 rue Christine.

« Le moment est enfin venu de détruire l'engeance infernale des barbouilleurs aux gages des ennemis de la Révolution. Citoyens honnêtes, comprenez donc une fois dans la vie que la liberté n'est faite que pour les hommes qui n'en abusent pas, et qu'il ne doit pas être plus permis aux écrivains de l'aristocratie et du despotisme de répandre leurs maximes pestiférées, qu'à un scélérat de débiter des poisons, ou à un brigand d'attendre les passants au coin d'un bois. Laissez-les réclamer la liberté de la presse, dont ils voudraient se servir pour perdre la patrie; sourds à leurs clameurs, faites main basse sur leurs écrits, formez-en des feux de joie dans les carrefours. Commencez par ceux des mouchards Estienne et

Dusaulchoix, qui s'impriment n° 9 rue de Bussi; par ceux du mouchard Meudemonpas, qui s'impriment rue des Cordiers; par ceux des mouchards du *Club monarchique*, qui s'impriment rue Christine. Que tous les colporteurs s'assemblent pour arracher les plaques d'argent des colporteurs de la police, chargés de débiter les *faux Amis du peuple, les Contre-poisons, les Sabbats Jacobites, la Gazette de Paris, l'Ami du Roi, Cicéron à Paris*, etc.; qu'ils traînent dans le ruisseau tout colporteur saisi avec ces écrits. Sans ces infâmes productions qui dessèchent le trésor public, il y a longtemps que la liberté serait établie dans nos murs. » (*Ami du peuple* du mercredi 20 avril 1791.)

Dans ce même numéro, Marat publie un extrait d'un faux *Ami du peuple* du ci-devant comte de Clermont-Tonnerre; nous nous contentons de le signaler, préférant continuer la divulgation des honteuses manœuvres des ennemis de la Révolution contre l'ami du peuple.

Le 4 mai suivant, Marat écrivait encore : « Je profite d'un moment de stagnation des esprits pour prévenir mes lecteurs contre les *faux Amis du peuple*, que Mottié (ci-devant Lafayette) fait imprimer sous mon titre, mon épigraphe, mon nom, dans sa nouvelle imprimerie, rue de la Verrerie, et sous la direction d'un ami du sieur Pastoret, le procureur syndic du département, antirévolutionnaire. Rien n'est sacré pour le général (Lafayette) tartufe et per-

fide, faiseur de faux décrets; ce n'était pas assez d'avoir fait publier chaque jour différents écrits pour détruire l'influence de *l'Ami du peuple* sur l'opinion publique, il usurpe encore mon nom pour faire circuler mille fausses maximes dans le public, propager les doctrines les plus funestes, et aveugler le peuple, en attendant qu'il le fasse égorger.

« Je somme les colporteurs patriotes de ne débiter que les *Amis du peuple* qu'ils prendront eux-mêmes chez la veuve Meunier; de faire main basse sur tous ceux qui se débitent rue de la Verrerie.

« Je préviens les lecteurs amis de la liberté qu'ils distingueront ma feuille des *faux Amis du peuple* publiés sous mon nom, par cela seul que les auteurs de ces *faux Amis* sont des endormeurs qui prêchent toujours la paix, la tolérance des prêtres factieux, la patience aux outrages des fonctionnaires publics, la soumission aux lois bonnes ou mauvaises, l'obéissance aveugle des soldats à leurs officiers; des endormeurs qui ont grand soin de taire les prévarications et les conspirations des mandataires du peuple, de l'Assemblée nationale, de la municipalité, du département, de l'état-major, et surtout du général (Lafayette), sur lesquels je crie sans cesse haro en sonnant le tocsin; des endormeurs qui ne clabaudent que contre les Jacobins, les Sociétés fraternelles, le Club des Cordeliers dont je ne dis jamais rien, si ce n'est pour leur reprocher leur inaction et leur lâcheté. »

Enfin, le 17 mai 1791, on lit encore dans *l'Ami du peuple,* par Marat, « que les sieurs Desclaibes, Condorcet, Pastoret et compagnie, font plusieurs *faux Amis du peuple,* où ils ne rougissent pas de mettre mon nom et celui de la veuve Meunier, chez qui ma feuille se débite ».

Il est donc bien évident qu'à l'époque de mai 1791, il se publiait encore de *faux Amis du peuple* sous le nom de Marat, quoiqu'il n'en existe aucune trace à la Bibliothèque nationale; comme il est non moins évident que tous ces faussaires, en prenant pour indication : *de l'imprimerie Marat,* sauvegardaient contre les poursuites ultérieures de l'ami du peuple ceux qui, clandestinement, imprimaient de faux numéros, dont la municipalité de Paris favorisait la distribution à l'aide de ses colporteurs médaillés, ou travestis en laquais du roi.

Ici revient, par l'ordre chronologique, la grosse question des *faux Amis du peuple,* publiés sous le nom de Marat, du 27 juillet au 8 août 1791, sur lesquels, le premier, nous avons appelé l'attention des bibliophiles.

Quoique cette question soit largement étudiée dans notre *Revue bibliographique du Journal de Marat,* il nous reste à établir, sous le rapport des faux numéros, certains détails qui ne pouvaient trouver place ailleurs.

Comme point de départ, nous rappelons donc ici qu'on doit conisdérer comme *faux* les numéros :

524, mardi 27 juillet 1791.
525, mercredi 28 juillet 1791.
525, vendredi 29 juillet 1791.
526, lundi 1er août 1791.
527, vendredi 5 août 1791.
528, lundi 8 août 1791.

Il est certain que pour reconnaître comme *faux* ces 6 numéros au milieu des 685 qui forment la première partie du journal de Marat, il faut qu'une étude spéciale des œuvres du publiciste ait rendu en quelque sorte familiers ses principes politiques, son style et la facture générale de ses écrits; il faut en plus de la sympathie pour l'ami du peuple, et un ardent amour de la vérité.

Esprit politique à part, voyons à quels indices on peut reconnaître ces *faux numéros*, dont la disposition du titre, la mise en pages, le format, le choix des caractères, celui du papier, la signature de Marat et jusqu'à l'indication d'imprimerie concourent à tromper l'œil exercé des bibliophiles.

Cependant, si l'on examine avec attention les caractères de l'épigraphe et ceux de l'indication d'imprimerie de chacun de ces six numéros, on remarque que, très-uniformes entre eux, ils diffèrent néanmoins des vrais numéros publiés après le 20 juillet par le genre et l'espacement.

On nous pardonnera les fastidieux détails que nous sommes obligé d'appeler en témoignage, si l'on veut tenir compte que nous avons à vaincre

l'autorité bibliographique de M. Deschiens, et plus encore, le silence de Marat.

Ces 6 *faux numéros* se reconnaissent surtout à une érudition inusitée qui a frappé M. Eugène Hatin, sans toutefois lui dessiller les yeux; à des jeux de mots pitoyables; à un choix d'épithètes ou de qualificatifs dont Marat ne s'est jamais servi; à une orthographe différente, qui révèle une main inhabile et étrangère, mais dont la typographie d'alors n'avait point à se préoccuper; au soin même qu'a le faussaire de prévenir ses lecteurs contre les *faux Amis du peuple* qui se publient; aux injures prodiguées à Santerre; à l'engagement ridicule que prend l'auteur de ne plus s'occuper de Mottier, démenti par la nécessité de s'en occuper plus que jamais; à une annonce inexacte, relative au commis du café Flamand; à l'annonce stupide qu'un citoyen de Lyon a été mis en pièces et mangé par ses assassins; à la solution de continuité qui existe entre les *faux* n°s 527, du vendredi 5 août, et 528, du lundi 8 août, qui se trouvent séparés par un *vrai Ami du peuple*, n° 525, du dimanche 7 août 1791.

Quant à la rédaction, c'est une compilation de phrases pillées çà et là dans les écrits périodiques de Marat, ce qui, bien certainement, n'a pas peu contribué à tromper les lecteurs.

A ces motifs, déjà si nombreux, il faut ajouter que Marat, dans son n° 660, du mardi 29 mai 1792, renvoie à son fameux n° 524, et notons bien que c'est

du n° 524 du mercredi 20 juillet 1791 dont il entend parler ; or, si Marat avait publié deux n°s 524, il n'aurait pas manqué d'indiquer celui des deux auquel il renvoyait ; sa précision, sous ce rapport, ne s'est jamais trouvée en défaut.

Enfin, ce qui justifie toutes nos présomptions, c'est la lacune que laissent tous ces faux numéros dans la collection des œuvres politiques de Marat laissée à sa veuve (Simonne Évrard).

Encore une remarque, et nous terminons.

Dans leur ordre naturel, et sans nous préoccuper présentement des *faux numéros*, nous considérons comme étant de Marat les numéros :

524, mercredi 20 juillet 1791.

525, dimanche 7 août 1791.

Déjà, on le voit, les numéros d'ordre se suivent exactement ; il nous reste à rechercher la suite. Eh bien, le numéro de Marat qui vient immédiatement après le 525, du dimanche 7 août 1791, est le n° 529, du mercredi 10 août 1791, c'est-à-dire la réimpression du numéro de *l'Ami du peuple* qui fut saisi le 21 juillet chez l'imprimeur, et qui n'avait point encore vu le jour ; mais, par une de ces erreurs si faciles dans la typographie d'une feuille toujours à l'index, toujours pourchassée, il semble que du n° 526, qui devait exister sur cette feuille, le compositeur, par inattention, aura fait un n° 529, par le simple renversement du dernier chiffre [1].

1. Dans la *Biographie universelle et portative des contemporains*, qui peut être considérée comme un modèle de typographie moderne, il

Une erreur de si peu d'importance pouvait-elle préoccuper Marat, obligé qu'il était de se soustraire sans cesse à la rage de ses persécuteurs? Cette erreur une fois reconnue après le tirage, le mieux était de continuer ce nouvel ordre de numéros; ce qui eut lieu en effet, car du n° 529 (pour 526), du mercredi 10 août 1791, au n° 542, mardi 30 août 1791, pour ne parler que de cette période, nous n'avons plus à signaler la moindre erreur dans les numéros d'ordre, ni un seul *faux numéro.*

Après cette lutte acharnée de toutes les plus basses passions réunies contre le patriotisme de l'ami du peuple, on est en droit d'espérer la suppression complète de tous les *faux numéros*, dont la multitude et la persistance donnent assez la mesure de la réputation des écrits de Marat. Il n'en fut pourtant pas ainsi, car le lundi 14 mai 1792 l'ami du peuple se trouvait, de nouveau, dans la nécessité de revendiquer encore son titre et son nom usurpés par un nouveau folliculaire. « Les ennemis acharnés à perdre la liberté et tous ceux qui la défendent par leur courage et leurs écrits viennent encore d'employer la main perfide qui leur est si familière, en faisant publier sous mon nom, le 10 de ce mois, une feuille portant le même titre que la mienne, numérotée 650, dont le style plat et dégoûtant ne le cède qu'aux

s'est glissé une erreur du même genre, à propos de la *Dénonciation de Marat contre Necker*, il est donné au millésime 1786, pour 1789.

atrocités qu'on voudrait me faire dire, et aux calomnies qu'on y débite dans une *Lettre* prétendue, adressée à *l'Ami du peuple*, contre quelques individus qui n'y sont indiqués que par la lettre initiale de leurs noms.

« Le plat auteur de cette infamie, en rapportant quelqu'unes de mes opinions sur la corruption qui agissait si puissamment sur la majorité du corps législatif, lorsque, raisonnant dans cette hypothèse, j'appelai sur leurs têtes coupables les vengeances nationales, ajoute, page 3 : — « Que j'ai démontré la nécessité de les punir exemplairement, et qu'il est intéressant au peuple de les massacrer... » — Et dans quelles circonstances cet infâme ose-t-il me faire tenir ce langage! Dans un moment où un décret d'accusation vient d'être porté contre moi... Je n'ajouterai aucune réflexion; le lecteur sentira toute la profondeur d'une telle scélératesse!

« On m'apprend à l'instant, ajoute Marat, que le rédacteur de cet écrit est un nommé Bardin, ancien écrivain du palais, et un malheureux ivrogne que la misère poignarde. »

C'est aussi dans ce même *Ami du peuple*, par Marat, n° 650, du lundi 14 mai 1792, qu'est rapporté le fait d'un individu, porteur de la livrée du roi, vendant de *faux Amis du peuple*, à l'entrée de l'Assemblée nationale, le 3 mai 1792.

Après ce long mais indispensable réquisitoire contre les *faux numéros*, il nous reste à produire les

documents de manière à éviter toute surprise dans l'avenir. Puisse ce travail consciencieux profiter à la bibliographie, à l'histoire et à la mémoire de l'ami du peuple.

FAUX NUMÉROS

DU JOURNAL DE MARAT

Première série. — Bibliothèque nationale

Lc². 232. — 233, de la Réserve.

N°°

CVI. — L'AMI DU PEUPLE, *ou le Publiciste parisien*, journal politique et impartial. (Anonyme.)

Vitam impendere vero.

Du samedi 30 janvier 1790.

(Extrait du sommaire) : *Observations sur la conduite de M. Boucher d'Argis, dans l'affaire de M. Marat, etc.*

Rozé, imprimeur national, rue des Postes. — In-8 de 8 p.

CVII. — Titre idem. (Anonyme.) Épigr. idem.

Du dimanche 31 janvier 1790.

(Extrait du sommaire) : *Division du Barrois et de la Bretagne en districts.*

Rozé, imprimeur, etc. — In-8 de 8 p.

CVIII. — L'AMI DU PEUPLE, *ou le Publiciste parisien*, journal politique et impartial, par M*****.

Vitam impendere vero.

Du dimanche 7 février 1790.

Nos

(Extrait du sommaire) : *Réflexion sur le décret portant suppression des maisons religieuses, etc.*

Rozé, imprimeur national, rue des Postes. — In-8 de 8 p.

CIX. — Même titre, même initiale que pour le n° CVIII. Lundi 8 février 1790.

(Extrait du sommaire) : *Arrêt de la Cour de Parlement, qui condamne les deux frères Agasse à être pendus, etc.*

Rozé, imprimeur, etc. — In-8 de 8 p.

CX. — Idem, idem. — Mardi 9 février 1790.

(Extrait du sommaire) : *Plan d'établissement d'une maison de correction, etc.*

Rozé, imprimeur, etc. — In-8 de 8 p.

CXI. — Idem, idem. — Mercredi 10 février 1790.

(Extrait du sommaire) : *Ridicule refus de quelques membres de l'Assemblée nationale à prêter le serment civique sans restriction.*

Rozé, imprimeur, etc. — In-8 de 8 p.

CXII. — Idem, idem. — Jeudi 11 février 1790.

(Extrait du sommaire) : *Nouvelle organisation pour les troupes, etc.*

Rozé, imprimeur, etc. — In-8 de 8 p.

CXIII. — Idem, idem. — Vendredi 12 février 1790.

(Extrait du sommaire) : *Division du département de Paris en trois districts, etc.*

Rozé, imprimeur, etc. — In-8 de 8 p.

CXIV. — Idem, idem. — Samedi 13 février 1790.

(Extrait du sommaire) : *Liberté rendue aux moines. — Pensions, etc.*

Rozé, imprimeur, etc. — In-8 de 8 p.

CXV. — Idem, idem. — Dimanche 14 février 1790.

N°s

(Extrait du sommaire) : *Injustice commise envers un citoyen, père de famille, enfermé depuis 6 ans, etc.*

Rozé, imprimeur, etc. — In-8 de 8 p.

CXVI. — Idem, idem. — Mardi 16 février 1790.

(Extrait du sommaire) : *Retraite de M. Marat.—Infidélité de ses successeurs, etc.*

Rozé, imprimeur, etc. — In-8 de 8 p.

CXVII. — Idem, idem. — Mercredi 17 février 1790.

(Extrait du sommaire) : *Conduite blâmable des administrateurs de la caisse d'escompte.*

Rozé, imprimeur, etc. — In-8 de 8 p.

CXVIII. — Idem, idem. — Jeudi 18 février 1790.

(Extrait du sommaire) : *Discours de M. de La Fayette aux États-Généraux en faveur du peuple.*

Rozé, imprimeur, etc. — In-8 de 8 p.

CXIX. — Idem, idem. — Vendredi 19 février 1790.

(Extrait du sommaire) : *Observation. — Découverte intéressante des aristocrates pour enlever notre monarque.*

Rozé, imprimeur, etc. — In-8 de 8 p.

CXX. — Idem, idem. — Samedi 20 février 1790.

(Extrait du sommaire) : *Lettre de Mgr le duc d'Orléans, adressée à M. le président, etc.*

Rozé, imprimeur, etc. — In-8 de 8 p.

CXXI. — Idem, idem. Dimanche 21 février 1790.

(Extrait du sommaire) : *Décrets intéressants de l'Assemblée nationale.*

Rozé, imprimeur, etc. — In-8 de 8 p.

CXXII. — Idem, idem. Lundi 22 février 1790.

(Extrait du sommaire) : *Assemblée nationale. — Observation. — Testament du marquis de Favras.*

Nos

Page 8 : « C'est chez Guignot seul, cour du Commerce, faubourg Saint-Germain, qu'il faut s'adresser (pour la souscription au journal). »

Rozé, imprimeur, etc. — In-8 de 8 p.

CXXIII. — Idem, idem. Mardi 23 février 1790.

(Extrait du sommaire) : *Événement intéressant et remarquable.*

Rozé, imprimeur, etc. — In-8 de 8 p.

CXXIV. — Idem, idem. Mercredi 24 février 1790.

(Extrait du sommaire) : *Réflexions patriotiques. — Fait important et remarquable.*

Rozé, imprimeur, etc. — In-8 de 8 p.

CXXV. — Idem, idem. Jeudi 25 février 1790.

(Extrait du sommaire) : *Observations intéressantes et patriotiques. — Vérité reconnue. — Hôtel-de-Ville.*

Rozé, imprimeur, etc. — In-8 de 8 p.

CXXVI. — Idem, idem. Vendredi 26 février 1790.

(Extrait du sommaire) : *Vassalité abolie. — Observation consolante. — Réfutation du raisonnement d'un aristocrate.*

Rozé, imprimeur, etc. — In-8 de 8 p.

CXXVII. — Idem, idem. Samedi 27 février 1790.

(Extrait du sommaire) : *Droits d'aînesse et de masculinité abolis.*

Rozé, imprimeur, etc. — In-8 de 8 p.

CXXVIII. — Idem, idem. Dimanche 28 février 1790.

(Extrait du sommaire) : *Observation politique. — Événement affreux. — Réflexion patriotique.*

Rozé, imprimeur, etc. — In-8 de 8 p.

CXXIX. — Idem, idem. Lundi 1er mars 1790.

(Extrait du sommaire) : *Comité des recherches. — Ob-*

N°s

servation précieuse. — Voyageurs et postillon arrêtés, etc.

Rozé, imprimeur, etc. — In-8 de 8 p.

CXXX. — Idem, idem. Mardi 2 mars 1790.

(Extrait du sommaire) : *Observation. — Motion intéressante d'un citoyen. — Réflexions utiles.*

Rozé, imprimeur, etc. — In-8 de 8 p.

CXXXI. — Idem, idem. Mercredi 3 mars 1790.

(Extrait du sommaire) : *Terrible révolution. — Tentatives inutiles des aristocrates français fugitifs.*

Rozé, imprimeur, etc. — In-8 de 8 p.

CXXXII. — Idem, idem. Jeudi 4 mars 1790.

(Extrait du sommaire) : *Hôtel-de-Ville. — Secret du marquis de Favras, agréable à un grand seigneur, etc.*

Rozé, imprimeur, etc. — In-8 de 8 p.

CXXXIII. — Idem, idem. Vendredi 5 mars 1790.

(Extrait du sommaire) ; *Hôtel-de-Ville. — Refus généreux de M. de La Fayette. — Raisonnement, etc.*

Rozé, imprimeur, etc. — In-8 de 8 p.

CXXXIV. — Idem, idem. Samedi 6 mars 1790.

(Extrait du sommaire) : *Propositions précieuses pour la sûreté de Paris.*

Rozé, imprimeur, etc. — In-8 de 8 p.

CXXXV. — Idem, idem. Dimanche 7 mars 1790.

(Extrait du sommaire) : *Conduite scandaleuse, criminelle et aristocratique de plusieurs curés de Paris, etc.*

Rozé, imprimeur, etc. — In-8 de 8 p.

C...VI. — L'AMI DU PEUPLE, *ou le Publiciste parisien*, journal politique et impartial, par une société de patriotes, et rédigé par M. Ma...

Vitam impendere vero.

Nunc eadem fortuna virum tot casibus actum
Non sequitur. . . . . (VIRG. ENEIDAS.)

N°s

(Maintenant, cette même fortune qui lui a suscité tant de traverses ne le poursuit plus si cruellement.)

Du mardi 9 mars 1790.

(Extrait du sommaire) : *Mémoire de M. Necker sur les finances. — Deux mots sur ce ministre, etc.*

Rozé, imprimeur national, rue des Postes. — In-8 de 8 p.

(Note du bibliogr.) Dans l'indication de ce numéro d'ordre nous avons respecté la coquille qui, sauf de légères indications, en ferait un n° C...VI. Si notre but était de séparer les contrefaçons entre elles, nous rechercherions si ce *faux Ami du peuple,* modifié dans son titre, sa signature, son épigraphe, appartient à M. Guignot ou à d'autres; mais nous ne visons qu'à éviter la confusion avec les vrais numéros de *l'Ami du peuple.*

CXXXVI. — L'AMI DU PEUPLE, *ou le Publiciste parisien,* journal politique et impartial, par M*****.

Du mercredi 10 mars 1790.

(Extrait du sommaire) : *Grande et terrible révolution arrivée à Meaux en Brie, etc.*

Imprimerie Momoro, rue de la Harpe. — In-8 de 8 p.

CXXXVII. — Même titre que le n° CXXXVI, du 10 mars.

Du jeudi 11 mars 1790.

(Extrait du sommaire) : *Les aristocrates confondus par le pape, etc.*

Imprimerie Momoro, etc. — In-8 de 8 p.

CXXXVIII. — Même titre que le n° CXXXVI, du 10 mars.

Dimanche 14 mars 1790.

(Extrait du sommaire) : *Discussion importante sur l'état des finances, etc.*

N°°

Pages 1 et 2 : « Le sieur Guignot a cru devoir cesser son journal pendant deux jours, pour donner au public le temps de se désabuser sur l'indécence des trois numéros successifs qui ont paru sous la signature de M. Marat, et de son imprimerie, dans lesquels l'auteur, sans respect pour la chose publique, ne cessait de crier contre la Commune de Paris et le Châtelet;... Il croit même devoir prévenir que M. Momoro est le seul imprimeur de son journal. »

Imprimerie Momoro, etc. — In-8 de 8 p.

CXXXIX. — L'AMI DU PEUPLE, *ou le Publiciste parisien*, journal politique et impartial, par M. Mari, auteur de l'*Offrande à la patrie*, du *Moniteur* et du *Plan de constitution*, etc.

Vitam impendere vero.

Du jeudi 18 mars 1890 (pour 1790).

(Extrait du sommaire) : *Origine de la gabelle*; *décret sur le remplacement de la gabelle*; *etc*.

Pages 1 et 2 : « Des circonstances imprévues ont obligé le sieur Guignot à suspendre pendant quelques jours l'impression de son journal; mais il vient de prendre les plus sages mesures, pour que dorénavant rien ne l'empêche d'informer journellement le public... »

De l'imprimerie de J. Carol, imprimeur patriotique, rue de Hurepoix. — In-8 de 8 p.

CXL. — L'AMI DU PEUPLE, *ou le Publiciste parisien*, journal politique et impartial, par M. Mara*, auteur de *l'Offrande à la patrie*, du *Moniteur* et du *Plan de Constitution*, etc.

Vitam impendere vero.

Du vendredi 19 mars 1790.

Nos

(Extrait du sommaire) : *Décret pour la vente des biens domaniaux et ecclésiastiques, etc.*

Imprimerie J. Carol, etc. — In-8 de 8 p.

CXLI. — Titre idem que le CXL du 19 mars. Samedi 20 mars 1790.

(Extrait du sommaire) : *Conduite répréhensible de M. Necker. — Châtelet de Paris.*

Imprimerie J. Carol, etc. — In-8 de 8 p.

CXLII. — Titre idem. Dimanche 21 mars 1790.

(Extrait du sommaire) : *Réflexions importantes au bonheur de la nation.*

Imprimerie J. Carol, etc. — In-8 de 8 p.

CXLIII. — Titre idem. Lundi 22 mars 1790.

(Extrait du sommaire) : *Acte fédératif des Angevins et des Bretons.*

Imprimerie J. Carol, etc. — In-8 de 8 p.

CXLIV. — Titre idem. Mardi 23 mars 1790.

(Extrait du sommaire) : *Mauvaise administration des finances. — Moyen facile de réparer le déficit, etc.*

Imprimerie J. Carol, etc. — In-8 de 8 p.

CXLV. — Titre idem. Mercredi 24 mars 1790.

(Extrait du sommaire) : *Intelligence secrète des ministres et des financiers, etc.*

Imprimerie J. Carol, etc. — In-8 de 8 p.

CXLVI. — Titre idem. Jeudi 24 (pour 25) mars 1790.

(Extrait du sommaire) : *Justes plaintes des boulangers, chèreté du pain, etc.*

Imprimerie J. Carol, etc. — In-8 de 8 p.

CXLVII. — L'AMI DU PEUPLE, *ou le Publiciste parisien,* journal politique et impartial, par M. Marat,

N°s
auteur de *l'Offrande à la patrie*, du *Moniteur* et du *Plan de Constitution*, etc.

Vitam impendere vero.

Du vendredi 26 mars 1790.

(Extrait du sommaire) : *Nouvelle conspiration affreuse des aristocrates contre le monarque et la patrie.*

De l'imprimerie de M. Marat. — In-8 de 8 p.

Deuxième série. — Bibliothèque nationale.

Lc². 232. — 233, de la Réserve.

CVIII. — L'AMI DU PEUPLE, *ou le Publiciste parisien,* journal politique et impartial. (Anonyme.)

Vitam impendere vero.

Du lundi 1er février 1790.

(Extrait du sommaire) : *Adresse aristocratique de la municipalité de Marseille, etc.*

De l'imprimerie de Rivet et Roux, rue des Cordeliers, n° 30. — In-8 de 8 p.

CIX. — Titre et épigr. idem que le CVIII, du 1er février. (Anonyme.)

Du mardi 2 février 1790.

(Extrait du sommaire) : *Nouveau scrutin pour l'élection d'un président. — Observations sur le rapport de M. l'abbé Siéyès, relatif à la liberté de la presse.*

Imprimerie Rivet et Roux, etc. — In-8 de 8 p.

(Note du bibliogr.) Au n° 35 de la réimpression de l'ancien *Moniteur*, du jeudi 4 février 1790, art. *Va-*

Nos

riétés, il est dit à propos de ce n° CIX : « Le peuple a encore son *Ami*, c'est-à-dire une feuille qui se décore de ce beau titre. » — Et M. Léonard Gallois, l'éditeur, ajoute en note : « *C'était le fameux journal de Marat.* »

Qu'il y ait eu méprise de la part du rédacteur de l'article *Variétés*, c'est possible; mais que M. L. Gallois, qui s'est occupé de la bibliographie de Marat, oublie que du 22 janvier au 18 mai 1790 Marat n'a publié aucun numéro, c'est inexcusable.

Établissons une autre preuve. Le *faux* n° CIX contient un hommage rendu aux principes de l'abbé Siéyès, relativement à la liberté de la presse; question qui avait été ventilée par Marat, dans son n° CV, du 22 janvier 1790, où il s'exprimait ainsi : « L'abbé Siéyès a fait lecture, au nom du Comité, d'un projet de loi contre la liberté de la presse; ce projet contient des bases destructives de toute liberté;... Nous invitons tous les écrivains patriotes à l'éplucher avec sollicitude, et à faire leurs efforts pour arrêter les projets des traîtres à la patrie; car le travail de l'abbé Siéyès... est un pendant de la *loi Martiale*; le ciel préserve nos mandataires de l'adopter. »

CX. — Titre et épigr. comme le CVIII. (Anonyme.)

Du Mercredi 3 février 1790.

(Extrait du sommaire) : *Nouveau décret de l'Assemblée nationale. — Troubles excités dans plusieurs provinces, etc.*

Imprimerie Rivet et Roux, etc. — In-8 de 8 p.

CXI. — Titre et épigr. comme le CVIII. (Anonyme.)

Nos

Du Jeudi 4 février 1790.

(Extrait du sommaire) : *Nouveau tribunal des crimes de lèze-nation, sous le nom de Haute-cour nationale.*

Imprimerie Rivet et Roux, etc. — In-8 de 8 p.

CXII. — Titre et épigr. comme le CVIII. (Anonyme.)

Du Vendredi 5 février 1790.

(Extrait du sommaire) : *Décret concernant la Chambre des vacations du Parlement de Bretagne.*

Imprimerie Rivet et Roux, etc. — In-8 de 8 p.

CXIII. — Titre et épigr. comme le CVIII. (Anonyme.)

Du Samedi 6 février 1790.

(Extrait du sommaire) : *Suppression des couvents. — Délibération du district Saint-Honoré.*

Imprimerie Rivet et Roux, etc. — In-8 de 8 p.

CXIV. — Titre et épigr. comme le CVIII. (Anonyme.)

Du Dimanche 7 février 1790.

(Extrait du sommaire) : *Don patriotique des écoliers d'une pension des Picpuces.*

Imprimerie Rivet et Roux, etc. — In-8 de 8 p.

CXV. — Titre et épigr. comme le CVIII. (Anonyme.)

Du Lundi 8 février 1790.

(Extrait du sommaire) : *Dernière pierre de la Bastille donnée en don patriotique par les volontaires.*

Imprimerie Rivet et Roux, etc. — In-8 de 8 p.

CXVI. — Titre et épigr. comme le CVIII. (Anonyme.)

Du Dimanche 14 février 1790.

(Extrait du sommaire) : *Lettre de M. Bailli au président de l'Assemblée nationale. — Suppression, etc.*

Imprimerie Rivet et Roux, etc. — In-8 de 8 p.

Troisième série. — Bibliothèque nationale.

Lc². 234 de la Réserve.

Nos

CVI. — L'AMI DU PEUPLE, *ou le Publiciste parisien,* journal politique et impartial, par M. Marat, auteur de l'*Offrande à la patrie,* du *Moniteur* et du *Plan de Constitution,* etc.

Vitam impendere vero.

Du Mardi 9 mars 1790.

(Extrait du sommaire) : *Rapport sur l'état des dons patriotiques. — Décret portant qu'ils seront employés, etc.*

De l'imprimerie de Marat. — In-8 de 8 p.

CVII. — Titre, signature, épigr. comme le CVI, du 9 mars.

Du Mercredi 10 mars 1790.

(Extrait du sommaire) : *Décrets qui autorisent les colonies à présenter un plan de Constitution, etc.*

Imprimerie Marat. — In-8 de 8 p.

CVIII. — Titre, etc., idem. — Jeudi 11 mars 1790.

(Extrait du sommaire) : *Abolira-t-on sans indemnité les droits de péage, minage, etc.?*

Imprimerie Marat. — In-8 de 8 p.

CIX. — Titre, etc., idem. — Mardi 23 mars 1790.

(Extrait du sommaire) : *Décret de l'Assemblée nationale sur les Gabelles. — Avertissement de l'Ami du peuple — Suite de la protestation, etc.*

Imprimerie Marat. — In-8 de 8 p.

CX. — Titre, etc., idem. — Jeudi 25 mars 1790.

(Extrait du sommaire) : *Décrets de l'Assemblée nationale. — Avertissement de l'Ami du peuple, etc.*

Imprimerie Marat. — In-8 de 8 p.

Nos

CXI. — Titre, etc., idem. — Vendredi 26 mars 1790.

(Extrait du sommaire) : *Nouvelle déprédation du trésor public. — Rapport sur l'Ordre judiciaire.*

Imprimerie Marat. — In-8 de 8 p.

CXII. — Titre, etc., idem. — Samedi 27 mars 1790.

(Extrait du sommaire) : *Friponneries des agents du Comité des subsistances.*

Imprimerie Marat. — In-8 de 8 p.

CXII (2me). — Titre, etc., idem. — Dimanche 28 mars 1790.

(Extrait du sommaire) : *Rejet de l'institution Nékériale d'un bureau de trésorerie.*

Page 1 : « Je préviens les lecteurs que l'ex-perruquier Guignot, continuateur de ma feuille, la suppose de mon imprimerie pour mieux escroquer le public. »

Note du bibliographe : Les indications qui suivent immédiatement le numéro d'ordre n'ont d'autre but que de fixer l'attention du lecteur sur des répétitions de numéro d'ordre qui indiquent autant de faux numéros différents.

CXIII. — Titre, etc., idem. — Dimanche 28 mars 1790.

(Extrait du sommaire) : *Nécessité évidente de la Liberté de la presse. — Avantages précieux, etc.*

Imprimerie Marat. — In-8 de 8 p.

CXIII (2me). — Titre, etc., idem. — Lundi 29 mars 1790.

(Extrait du sommaire) : *Décret sur la contribution patriotique. — Dénonciation de l'insulte faite à la garde nationale de Marseille par le marquis d'Hambers.*

Imprimerie Marat. — In-8 de 8 p.

CXIII (3me). — Titre, etc., idem. — Lundi 29 mars 1790.

(Extrait du sommaire) : *Suite des preuves de la nécessité des presses libres. — Châtelet de Paris. — Démarche des ouvriers du faubourg Saint-Antoine.*

Imprimerie Marat. — In-8 de 8 p.

Nos

CXIV. — Titre, etc., idem. — Mardi 30 mars 1790.

(Extrait du sommaire) : *Admission d'un projet d'instruction aux colonies. — Décret relatif à l'affaire du marquis d'Hambers.*

Imprimerie Marat. — In-8 de 8 p.

CXIV (2me). — Titre, etc., idem. — Mardi 30 mars 1790.

(Extrait du sommaire) : *Piéges tendus au peuple pour le faire révolter et dissoudre l'Assemblée nationale.*

Imprimerie Marat. — In-8 de 8 p.

CXV. — Titre, etc., idem. — Mardi 30 mars 1790.

(Extrait du sommaire) : *Limitation des pouvoirs donnés aux commissaires chargés de diriger les assemblées primaires.*

Imprimerie Marat. — In-8 de 8 p.

CXV (2me). — Titre, etc., idem. — Jeudi 1er avril 1790.

(Extrait du sommaire) : *Réflexions du rédacteur. — Plaintes de M. Marat adressées aux Parisiens.*

Page 8 : « Avis. C'est moi, moi seul qui ai conçu, imaginé le titre de ce journal patriotique et populaire. La nation est instruite de mes disgrâces et de ma fermeté. Des journalistes infidèles, après ma retraite forcée... ont eu l'audace de se servir de mon nom, d'imprimer que leurs diatribes étaient mon ouvrage et sortaient de mes presses. »

Imprimerie Marat. — In-8 de 8 p.

CXVI. — Titre, etc., idem. — Vendredi 2 avril 1790.

(Extrait du sommaire) : *Motions et murmures dans les cafés et le jardin du Palais-Royal. — Usure des administrateurs, etc.*

Imprimerie Marat. — In-8 de 8 p.

CXVI (2me). — Titre, etc., idem. — Vendredi 2 avril 1790.

Nos

(Extrait du sommaire) : *Discussion sur l'organisation de l'Ordre judiciaire. — Requête adressée à l'Ami du peuple.*

Imprimerie Marat. — In-8 de 8 p.

CXVII. — Titre, etc., idem. — Samedi 3 avril 1790.

(Extrait du sommaire) : *Discussion sur le privilége de la Compagnie des Indes. — Dénonciation de l'Ami du peuple.*

Imprimerie Marat. — In-8 de 8 p.

CXVIII. — Titre, etc., idem. — Dimanche 4 avril 1790.

(Extrait du sommaire) : *Suite de la discussion sur le privilége de la Compagnie des Indes.*

Imprimerie Marat. — In-8 de 8 p.

CXIX. — Titre, etc., idem. — Lundi 5 avril 1790.

(Extrait du sommaire) : *Arrivée du président à la chambre des Vacations de Bordeaux.*

Imprimerie Marat. — In-8 de 8 p.

CXX. — Titre, etc., idem. — Mardi 6 avril 1790.

(Extrait du sommaire) : *Suite de l'arrêté de la Commune sur les spectacles. — Autre fredaine de la Commune.*

Imprimerie Marat. — In-8 de 8 p.

CXXI. — Titre, etc., idem. — Mercredi 7 avril 1790.

(Extrait du sommaire) : *Lettre de M. Necker à l'Assemblée nationale. — Réflexions de l'Ami du peuple.*

Imprimerie Marat. — In-8 de 8 p.

CXXII. — Titre, etc., idem. — Jeudi 8 avril 1790.

(Extrait du sommaire) : *Discussion sur l'organisation de l'Ordre judiciaire. — Fredaine municipale. — Lettre anonyme à l'Ami du peuple.*

Page 1 : « Je préviens mes lecteurs que celui qui

Nos

s'est emparé de mon titre et qui continue ma feuille la suppose de mon imprimerie pour mieux escroquer l'argent du public. »

Imprimerie Marat. — In-8 de 8 p.

CXXIII. — Titre, etc., idem. — Samedi 10 avril 1790.

(Extrait du sommaire) : *Discussion sur l'établissement des jurés en matière civile, et réflexions de l'Ami du peuple à ce sujet.*

Page 8 : « Avertissement. Ma feuille n'a pu paraître hier, parce que des mouchards apostés dans la rue d'Enfer ont saisi l'édition entière. »

Imprimerie Marat. — In-8 de 8 p.

CXXIV. — Titre, etc., idem. — Dimanche 11 avril 1790.

(Extrait du sommaire) : *Rapport au sujet des assignats qui doivent servir de garantie aux créanciers du Clergé. — Réflexions de l'Ami du peuple.*

Imprimerie Marat. — In-8 de 8 p.

CXXV. — Titre, etc., idem. — Lundi 12 avril 1790.

(Extrait du sommaire) : *Dénonciation de M. Necker à l'Assemblée nationale. — Réflexions de l'Ami du peuple.*

Imprimerie Marat. — In-8 de 8 p.

CXXVI. — Titre, etc., idem. — Mardi 13 avril 1790.

(Extrait du sommaire) : *Discours de l'Évêque de Nancy. — Suite des réflexions de l'Ami du peuple, etc.*

Imprimerie Marat. — In-8 de 8 p.

CXXVII. — Titre, etc., idem. — Mercredi 14 avril 1790.

(Extrait du sommaire) : *Réflexions intéressantes. — Observation précieuse au salut de la patrie. — Dénonciation, etc.*

Imprimerie Marat. — In-8 de 8 p.

Nos

CXXVII (2me). — Titre, etc., idem. — Mercredi 14 avril 1790.

(Extrait du sommaire) : *Discussion sur les dîmes. — Suite des réflexions de l'Ami du peuple sur la dénonciation de M. Necker.*

Imprimerie Marat. — In-8 de 8 p.

CXXVIII. — Titre, etc., idem. — Jeudi 15 avril 1790.

(Extrait du sommaire) : *Décret qui rejette la motion sur l'unité d'un culte. — Du prince de Conti, etc.*

Page 1 : « J'avertis le lecteur que celui qui imite ma feuille copie jusqu'à l'Avertissement par lequel je prévenais le public de son escroquerie. »

Imprimerie Marat. — In-8 de 8 p.

CXXVIII (2me). — Titre, etc., idem. — Jeudi 15 avril 1790.

(Extrait du sommaire) : *Événement effrayant et douloureux. — Réflexions d'un homme de bien. — Propos incendiaires, etc.*

Imprimerie Marat. — In-8 de 8 p.

CXXIX. — Titre, etc., idem. — Vendredi 16 avril 1790.

(Extrait du sommaire) : *Décret qui ordonne que l'administration des biens du clergé sera, dès la présente année, confiée aux administrations du département.*

Imprimerie Marat. — In-8 de 8 p.

CXXX. — Titre, etc., idem. — Samedi 17 avril 1790.

(Extrait du sommaire) : *Discussion sur les assignats. — Réflexion de l'Ami du peuple.*

Imprimerie Marat. — In-8 de 8 p.

CXXXI. — Titre, etc., idem. — Dimanche 18 avril 1790.

(Extrait du sommaire) : *Décret sur les assignats. — Avis au peuple sur les protestations des aristocrates rassemblés aux Capucins.*

Imprimerie Marat. — In-8 de 8 p.

Nos

CXXXII. — Titre, etc., idem. — Lundi 19 avril 1790.

(Extrait du sommaire) : *Suite des décrets sur les assignats. — Suite du dévoilement de l'hypocrisie de nos députés à l'Hôtel-de-ville.*

Imprimerie Marat. — In-8 de 8 p.

CXXXIII. — Titre, etc., idem. — Mardi 20 avril 1790.

(Extrait du sommaire) : *Décret sur les impositions de la Ville de Paris. — Avis de l'Ami du peuple à Me Linguet.*

Page 8 : « Il est vraiment étrange que tous les journalistes se plaisent à égarer leurs lecteurs sur mon compte. L'un dit que je suis en Suisse; l'autre que je suis en Hollande; M. Serisier, auteur de la *Gazette universelle*, assure que je suis à Londres;... »

Imprimerie Marat. — In-8 de 8 p.

CXXXIV. — Titre, etc., idem. — Mercredi 21 avril 1790.

(Extrait du sommaire) : *Décret sur les droits de pâturages. — Autre qui décide que l'élection des nouveaux députés, etc.*

Imprimerie Marat. — In-8 de 8 p.

CXXXV. — Titre, etc., idem. — Jeudi 22 avril 1790.

(Extrait du sommaire) : *Nouveaux décrets sur les pensions. — Suite des décrets sur les dîmes. — Nouvelles déprédations, etc.*

Imprimerie Marat. — In-8 de 8 p.

CXXXVI. — Titre, etc., idem. — Vendredi 23 avril 1790.

(Extrait du sommaire) : *Suite des décrets sur les dîmes. — Séance du 21 avril. — Décrets concernant la procédure, etc.*

Imprimerie Marat. — In-8 de 8 p.

CXXXVII. — Titre, etc., idem. — Samedi 24 avril 1790.

Nos

(Extrait du sommaire) : *Décrets relatifs à la chasse. — Conspiration tramée par le Châtelet contre l'Assemblée nationale.*

Imprimerie Marat. — In-8 de 8 p.

CXXXVIII. — Titre, etc., idem. — Dimanche 25 avril 1790.

(Extrait du sommaire) : *Nouveau décret sur la procédure criminelle. — Décrets qui autorisent le rachat des charges, etc.*

Imprimerie Marat. — In-8 de 8 p.

CXXXIX. — Titre, etc., idem. — Lundi 26 avril 1790.

(Extrait du sommaire) : *Projet de décret pour la restitution des biens des protestants confisqués, etc.*

Imprimerie Marat. — In-8 de 8 p.

CXL. — Titre, etc., idem. — Mardi 27 avril 1790.

(Extrait du sommaire) : *Dénonciation du ministre de la Luzerne. — Décret contre le Parlement de Bordeaux.*

Imprimerie Marat. — In-8 de 8 p.

CXLI. — Titre, etc., idem. — Mercredi 28 avril 1790.

(Extrait du sommaire) : *Traité fait avec le Bey d'Alger pour la sûreté de la navigation.*

Imprimerie Marat. — In-8 de 8 p.

Note du bibliographe : Il existe des exemplaires de ce nº CXLI, marqués CVI, du jeudi 28 avril 1790 ; également *de l'imprimerie de Marat.*

CXLII. — Titre, etc., idem. — Vendredi 30 avril 1790.

(Extrait du sommaire) : *Décret concernant les chasses du Roi. — Réflexions de l'Ami du peuple sur les observations de M. Necker.*

Imprimerie Marat. — In-8 de 8 p.

La Bibliothèque nationale, Service public, possède

Nos

aussi ce même n° CXLII, mais du jeudi, au lieu de vendredi.

CXLIII. — Titre, etc., idem. — 1er mai 1790 (sans indication de jour).

(Extrait du sommaire) : *Suite des Réflexions de l'Ami du peuple sur les observations de M. Necker relativement au livre rouge.*

Imprimerie Marat. — In-8 de 8 p.

CXLIII (2me). — Titre, etc., idem. — Samedi 1er mai 1790.

(Extrait du sommaire) : *Réflexions de l'Ami du peuple. — Châtelet. — Observations. — Supplique à l'Assemblée nationale.*

Page 1 : « J'ai été obligé de changer d'imprimerie. Qu'on l'aille encore dévaster et mutiler comme les alguazils des districts ont fait la nuit précédente ; je ne manquerai point d'imprimeur, je me sacrifie pour le bonheur du peuple. »

Imprimerie Marat. — In-8 de 8 p.

CXLIV. — Titre, etc., idem. — Du 2 mai 1790 (sans indication de jour.)

(Extrait du sommaire) : *Décret relatif aux gardes nationaux du royaume. — Autre faveur des étrangers, etc.*

Imprimerie Marat. — In-8 de 8 p.

CXLV. — Titre, etc., idem. — Lundi 3 mai 1790.

(Extrait du sommaire) : *Motion pour la suppression du droit d'aubaine. — Décret qui ordonne que les juges, etc.*

Imprimerie Marat. — In-8 de 8 p.

CXLVI. — Titre, etc., idem. — Mercredi 5 mai 1790.

(Extrait du sommaire) : *Décret relatif au serment des*

Nos

officiers municipaux. — Autre qui décide que tous les juges, etc.

Imprimerie Marat. — In-8 de 8 p.

CXLVII. — Titre, etc., idem. — Jeudi 6 mai 1790.

(Extrait du sommaire) : *Décret qui décide que la réélection des juges aura lieu tous les six ans. — Arrêté, etc.*

Imprimerie Marat. — In-8 de 8 p.

CXLVIII. — Titre, etc., idem. — Vendredi 7 mai 1790.

(Extrait du sommaire) : *Décret qui laisse au peuple l'élection des juges. — Réflexions de l'Ami du peuple sur l'institution des juges par le Roi.*

Imprimerie Marat. — In-8 de 8 p.

CXLVIII (2me). — Titre, etc., idem. — Lundi 10 mai 1790.

(Extrait du sommaire) : *Décret qui confère au Roi la nomination des officiers du ministère public.*

Page 1 : « Mes lecteurs sont avertis que ma feuille, suspendue pendant trois jours pour cause d'indisposition, a été aussitôt contrefaite ; mais... je prendrai des mesures pour que désormais le public ne puisse plus être trompé. »

Imprimerie Marat. — In-8 de 8 p.

CXLVIII (3me). — Titre, etc., idem. — Jeudi 13 mai 1790.

(Extrait du sommaire) : *Décrets sur la réforme des poids et mesures. — Autre qui déclare les biens du domaine aliénables. — Autre sur l'organisation de la Municipalité de Paris. — Observation de l'Ami du peuple sur l'organisation du pouvoir judiciaire et des tribunaux.*

Page 1 : « Je préviens mes lecteurs que des raisons indispensables m'ayant fait suspendre ma

Nos

feuille pendant quelques jours, tous les numéros qui ont paru sous mon titre sont faux... »

Imprimerie Marat. — In-8 de 8 p.

CXLIX. — Titre, etc., idem. — Samedi 8 mai 1790.

(Extrait du sommaire) : *Suite de la discussion sur l'institution des juges par le peuple ou par le Roi. — Suite des Réflexions de l'Ami du peuple, etc.*

Imprimerie Marat. — In-8 de 8 p

CL. — Titre, etc., idem. — Dimanche 9 mai 1790.

(Extrait du sommaire) : *Décret qui ordonne que les juges seront élus par le peuple. — Fin des réflexions de l'Ami du peuple, etc.*

Imprimerie Marat. — In-8 de 8 p.

CLI. — Titre, etc., idem. — Lundi 10 mai 1790.

(Extrait du sommaire) : *Observations intéressantes de l'Ami du peuple sur le malheur de la nation. — Nécessité d'anéantir la Municipalité.*

Imprimerie Marat, — In-8 de 8 p.

CLI (2me). — Titre, etc., idem. — Lundi 10 mai 1790.

(Extrait du sommaire) : *Décret qui ordonne que le Juge nommé par le peuple recevra des patentes du Roi. — Autre qui ordonne que les officiers chargés du ministère public seront nommés par le Roi, etc.*

Imprimerie Marat. — In-8 de 8 p.

CLII. — Titre, etc., idem. — Mardi 11 mai 1790.

(Extrait du sommaire) : *Décret contre le curé de Saint-Sulpice, département de la Nièvre. — Autre qui accorde, etc.*

Imprimerie Marat. — In-8 de 8 p.

CLII (2me). — Titre, etc., idem. — Mardi 11 mai 1790.

(Extrait du sommaire) : *Réflexions de l'Ami du peuple*

N°s

sur le décret de l'Assemblée nationale. — Châtelet de Paris. — Plaintes de l'Ami du peuple à la nation.

Imprimerie Marat. — In-8 de 8 p.

CLIII. — Titre, etc., idem. — Mercredi 12 mai 1790.

(Extrait du sommaire) : *Nouvelles observations de l'Ami du peuple sur la conduite affreuse de l'Hôtel-de-ville et du Châtelet.*

Imprimerie Marat. — In-8 de 8 p.

CLIII (2me). — Titre, etc., idem. — Mercredi 12 mai 1790.

(Extrait du sommaire) : *Députation des Juifs. — Décrets sur la vente des biens ecclésiastiques. — Réflexions de l'Ami du peuple sur le temps des visirs et des catins.*

Page 8 : « . . . . . Observation que je crois essentielle pour mettre le lecteur en garde contre les écrivains des Charmiers qui imitent ma feuille. »

Imprimerie Marat. — In-8 de 8 p.

CLIV. — Titre, etc., idem. — Jeudi 13 mai 1790.

(Extrait du sommaire) : *Demande de vingt millions par M. Necker. — Réflexions de l'Ami du peuple contre ce ministre.*

Imprimerie Marat. — In-8 de 8 p.

CLIV (2me). — Titre, etc., idem. — Jeudi 13 mai 1790.

(Extrait du sommaire) : *Réunion de toutes les villes du royaume pour le maintien de la liberté et de la Constitution. — Remarques de l'Ami du peuple sur la demande de M. Necker de vingt millions, etc.*

Page 8 : « Je déclare qu'un ex-avocat famélique a eu l'impudence d'avertir le public dans sa feuille incendiaire qu'il était le *vrai Marat*. Tous ses lecteurs ont reconnu, à la première ligne de son premier

N°s

numéro, son audacieuse imposture; il a escroqué l'argent des sots, en annonçant qu'il était de moi. Ce dol ne lui a point réussi. Je l'invite à ne point me singer, s'il ne veut point passer pour un escroc lui-même. »

Imprimerie Marat. — In-8 de 8 p.

CLV. — Titre, etc., idem. — Vendredi 14 mai 1790.

(Extrait du sommaire) : *Réflexions sur les attentats des aristocrates de la ville de Nisme. — Division entre les légionnaires de cette ville et le régiment de Guienne.*

Imprimerie Marat. — In-8 de 8 p.

CLV (2me). — Titre, etc., idem. — Vendredi 14 mai 1790.

(Extrait du sommaire) : *Discussion de l'affaire des patriotes de Marseille, et réflexions de l'Ami du peuple, etc.*

Imprimerie Marat. — In-8 de 8 p.

CLVI. — Titre, etc., idem. — Samedi 15 mai 1790.

(Extrait du sommaire) : *Intelligences criminelles des officiers de la Cour de la Monnoie avec M. Necker. — Conduite affreuse du District des filles Saint-Thomas.*

Imprimerie Marat. — In-8 de 8 p.

CLVI (2me). — Titre, etc., idem. — Samedi 15 mai 1790.

(Extrait du sommaire) : *Réflexions de l'Ami du peuple sur les fourberies des ministres. — Réflexions de l'Ami du peuple sur le compte présenté à la Commune, etc.*

Imprimerie Marat. — In-8 de 8 p.

CLVII. — Titre, etc., idem. — Dimanche 16 mai 1790.

(Extrait du sommaire) : *Du manifeste séditieux des soi-*

Nos

disant catholiques de Nîmes. — Projet de décret contre le monopole du numéraire. — Demande de 14 vaisseaux, etc.

Imprimerie Marat. — In-8 de 8 p.

CLVII (2me). — Titre, etc., idem. — Dimanche 16 mai 1790.

(Extrait du sommaire) : *Dénonciation du cardinal de Loménie de Brienne, archevêque de Sens, ancien premier ministre, par l'Ami du peuple.*

Imprimerie Marat. — in-8 de 8 p.

CLVIII. — Titre, etc., idem. — Lundi 17 mai 1790.

(Extrait du sommaire) : *Suite de la dénonciation du cardinal de Loménie de Brienne, ex-premier ministre, par l'Ami du peuple. — Réflexion importante au bonheur de la nation.*

Imprimerie Marat. — In-8 de 8 p.

CLVIII (2me). — Titre, etc., idem. — Mardi 18 mai 1790.

(Extrait du sommaire) : *Suite de la discussion sur la Lettre du ministre de la Guerre. — Députation du Châtelet à l'Assemblée nationale.*

Imprimerie Marat. — In-8 de 8 p.

CLIX. — Titre, etc., idem. — Mardi 18 mai 1790.

(Extrait du sommaire) : *Dénonciation du sieur Manuel, administrateur de la police, pour la partie de la Librairie, par l'Ami du peuple. —... Lettre à l'Ami du peuple. — Réponse de M. Marat.*

Pages 6 à 8 : LETTRE A L'AMI DU PEUPLE :

« Monsieur, est-ce bien vous qui êtes l'Ami du peuple, et le vrai Marat? Pardonnez-moi d'en douter. Je vous prie de me l'apprendre. Vous êtes né pour éclairer vos concitoyens. Il vous en coûtera peu de me satisfaire; je ne suis pas un de vos abonnés.

N°°

Cependant j'achète tous les jours votre feuille, et je lis avec plaisir ce qu'elle contient.

« Quelle a été aujourd'hui ma surprise de voir entre les mains de quelqu'un un Journal intitulé comme le vôtre, mais bien différemment conçu. Je vois un écrivain incendiaire crier aux armes. Ce plat folliculaire sans génie et sans style nous dit que le 17 de ce mois la capitale devait être le théâtre de la contre-révolution et le commencement de la guerre civile...

« Paris, 17 mai 1790.

« LESTAGE, étudiant en chirurgie. »

Réponse de M. MARAT.

« M. Lestage ne s'est point trompé. Un ex-avocat sans lumières et sans littérature contrefait ma feuille. Au lieu de parler à l'esprit et à la raison des lecteurs, il imagine des faits capables de faire tourner la cervelle aux vieilles femmes. Tout homme sensé méprise ses causes incendiaires, et les sots s'en amusent. Je préviens M. Lestage qu'il reconnaîtra ma feuille à mon style, aux vérités authentiques que j'annonce et à ma dernière note. »

Note de l'Auteur (de ce *faux Ami du peuple*).

« Je déclare qu'un ex-avocat famélique a eu l'impudence d'avertir le public dans sa feuille incendiaire qu'il était le *vrai Marat*. Tous ses lecteurs ont reconnu, à la première ligne de son premier numéro, son audacieuse imposture; il a escroqué l'argent des sots, en annonçant qu'il était moi. Ce dol ne lui a

Nos

point réussi. Je l'invite à ne point me singer, s'il ne veut pas passer pour un escroc lui-même. »

Imprimerie Marat. — In-8 de 8 p.

CLIX (2me). — Titre, etc., idem. — Mercredi 19 mai 1790.

(Extrait du sommaire) : *Adresse sur la discussion sur le droit de faire la paix ou la guerre. — Protestations de plusieurs habitants de Nismes.*

Imprimerie Marat. — In-8 de 8 p.

CLX. — Titre, etc., idem. — Mercredi 19 mai 1790.

(Extrait du sommaire) : *Dénonciation de la conduite des Ministres, par l'Ami du peuple. — Portraits de La Luzerne, de Saint-Priest, de la Tour-du-Pin Paulin, de l'archevêque de Bordeaux, de Montmorin.*

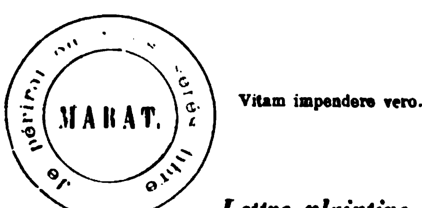
Imprimerie Marat. — In-8 de 8 p.

CLX (2me). — Titre, etc., idem. — Jeudi 20 mai 1790.

(Extrait du sommaire) : *Suite de la discussion sur le droit de faire la paix ou la guerre. — Réflexions de l'Ami du peuple sur la justice que le peuple a faite à Valence, etc.*

Imprimerie Marat. — In-8 de 8 p.

CLXI. — Titre, etc., idem. Jeudi 20 mai 1790.



Vitam impendere vero.

(Extr. du som.) : *Lettre plaintive et touchante à M. Marat, par un citoyen opprimé. — Réflexion de l'Ami du peuple.*

Page 1 : « Un nommé Grand, soudoyé par les aristocrates de l'Hôtel-de-Ville, et notamment par le

sieur Bailly, a eu l'impudence de faire un *Ami du peuple* pour escroquer l'argent du public, en imprimant qu'il était le seul *vrai Marat.* Je préviens que sur la première feuille de tous mes numéros j'apposerai le même cachet et la même devise, pour qu'il ne prenne pas fantaisie à des ignorants et à des calomniateurs de m'imiter. »

Imprimerie Marat. — In-8 de 8 p.

CLXI (2me). — Titre, etc., idem. — Vendredi 21 mai 1790.

(Extrait du sommaire) : *Nouvelle trahison du Ministre de la Guerre. — Affaire de M. d'Anton. — Séduction des grenadiers du régiment de Touraine. — Réflexions de l'Ami du peuple, etc :*

Page 8 : « AVERTISSEMENT DE L'AMI DU PEUPLE :

« Le public pourra enfin distinguer à l'avenir ma feuille de celle de l'écrivain des Charmiers qui l'imite. Il vient d'y apposer un cachet qui fera connaître son ignorance et sa friponnerie. »

Imprimerie Marat. — In-8 de 8 p.

CLXII. — Titre, etc., idem. — Samedi 22 mai 1790.



(Extr. du som.) : *Grande découverte d'un complot et d'une assemblée nocturne dans le donjon du château de Vincennes, etc.*

Page 1 : « Un je ne sais quel polisson a été rendre plainte contre moi, et a obtenu des ordres (on n'en soupçonnerait jamais de semblables envers un citoyen,

et surtout envers un citoyen domicilié) pour arrêter l'impression de ma feuille. Il a en conséquence fait fouiller nocturnement vingt imprimeries (le scélérat les conduisait de nuit, car de jour!... non, il est impossible que des citoyens ayent jamais consenti à une pareille inquisition envers un galant homme qu'ils ne connaissent pas assez); et il présidait lui-même aux alguazils. (Un homme détenu dans les liens d'un décret, conduire lui-même une patrouille! *Res mirabile visu!*) Il présidait lui-même; ses recherches ont été vaines, parce qu'il s'est précisément adressé aux imprimeurs qui ne travaillent et n'ont jamais travaillé pour moi. Enragé de ne point trouver mon ouvrage (qu'aucune puissance humaine n'aurait pu saisir sans injustice, même sous presse), il a pris le parti de soudoyer des gens pour arrêter mon n° du 21. Un nommé Grand, aussi mauvais soldat qu'indigne citoyen, et un ex-avocat famélique, soudoyé par les aristocrates de l'Hôtel-de-Ville... ont eu l'impudence de produire un *Ami du peuple.* J'apposerai toujours le même cachet et la même devise, pour que les calomniateurs ne m'imitent plus. Et je somme les sieurs Grand et Vaudin de se trouver demain à trois heures précises au café du Caveau, au Palais-Royal, où je confondrai leur imposture. »

Imprimerie Marat. — In-8 de 8 p.

CLXII (2me). — Titre, etc., idem. — Samedi 22 mai 1790.

(Extrait du sommaire) : *Nouvelles déprédations dévoilées. — Infâmes protestations des moines et des prébendiers, et menaces occasionnées par la religion.*

Imprimerie Marat. — In-8 de 8 p.

Nos
CLXIII. — Titre. etc., idem. — Samedi 27 mai 1790.

(Extrait du sommaire) : *Discussion sur la formation du Tribunal de cassation. — Nouvelle proclamation de la Loi martiale. — Réflexions de l'Ami du peuple.*

Page 8 : « AVERTISSEMENT DE L'AMI DU PEUPLE.

« Des affaires importantes ne m'ont pas permis de faire paraître ma feuille depuis samedi 22 mai ; en revanche, mes lecteurs ont été régalés des numéros de l'imposteur qui signe mon nom, dont l'imprimeur est J. Grand, et qui, après avoir surpris sur une fausse lettre la bonne foi de M. Manuel, a essayé de surprendre celle du public. Mais personne ne s'y est laissé tromper, car il est difficile de cacher si bien de longues oreilles qu'il n'en passe pas un bout. »

Imprimerie Marat. — In-8 de 8 p.

CLXIV. — Titre, etc., idem. — Mercredi 26 mai 1790.

(Extrait du sommaire) : *Assemblée nationale. — Nouvelle intrigue de l'abbé Maury pour faire dissoudre l'Assemblée nationale.*

Imprimerie Marat. — In-8 de 8 p.

CLXIV (2me). — Titre, etc., idem. — Dimanche 30 mai 1790.

(Extrait du sommaire) : *Affaire de Marseille. — Conviction de Bezenval et du prince de Lambesc. — Avertissement de l'Ami du peuple.*

Page 8 : « AVERTISSEMENT DE L'AMI DU PEUPLE.

« L'imposteur qui a pour imprimeur J. Grand, et qui a l'impudence de signer mon nom, a eu beau jeu ; mais aujourd'hui, muni de deux presses et de meilleurs caractères, ma feuille paraîtra exactement tous les jours. »

Imprimerie Marat. — In-8 de 8 p.

Nos

CLXV. — Titre, etc., idem. — Jeudi 27 mai 1790.

(Extrait du sommaire) : *Observations de l'Ami du peuple sur la conduite du Châtelet. — Rebellion du haut clergé contre les décrets de l'auguste Assemblée nationale. — Réflexions de l'Ami du peuple.*

Imprimerie Marat. — In-8 de 8 p.

CLXV (2me). — Titre, etc., idem. — Mardi 1er juin 1790.

(Extrait du sommaire) : *Décret concernant les compagnies d'arquebuse. — Autre qui supprime la mendicité. — Dénonciation de M. Bailly.*

Imprimerie Marat. — In-8 de 8 p.

CLXVI. — Titre, etc., idem. — Vendredi 28 mai 1790.

(Extrait du sommaire) : *Observations de l'Ami du peuple sur la nouvelle proclamation de M. Bailly, sa conduite repréhensible. — Sage opinion sur le Châtelet. — Beau trait de M. de La Fayette.*

Imprimerie Marat. — In-8 de 8 p.

CLXVI (2me). — Titre, etc., idem. — Mercredi 2 juin 1790.

(Extrait du sommaire) : *Proclamation de Montauban. — Du Roi et de ses ministres. — Suites des déprédations du Garde-Meubles. — Avertissement aux colporteurs.*

Page 8 : « Je préviens les colporteurs que, outre la contrefaçon que J. Grand fait de ma feuille, il en paraîtra encore dans quelques jours de nouvelles, dont ils doivent se défier. »

Imprimerie Marat. — In-8 de 8 p.

CLXVII. — Titre, etc., idem. — Jeudi 3 juin 1790.

(Extrait du sommaire) : *Réflexions sur le trésor royal. — Décret qui ordonne que la caisse d'escompte fournira vingt millions.*

Imprimerie Marat. — In-8 de 8 p.

CLXVIII. — Titre, etc., idem. — Vendredi 4 juin 1790.

(Extrait du sommaire) : *Décret en faveur de la ville de Murat. — Dénonciation d'une nouvelle conspiration dans le Bourbonnais et le Nivernais.*

Imprimerie Marat. — In-8 de 8 p.

CLXIX. — Titre, etc., idem — Samedi 5 juin 1790.

(Extrait du sommaire) : *Décret proposé par M. Target à l'Assemblée nationale. — Réflexions de l'Ami du peuple. — Conduite affreuse des magistrats du Châtelet.*

Page 8 : « Je préviens pour la dernière fois les colporteurs que, outre les contrefaçons que J. Grand fait de ma feuille, il en paraîtra encore dans quelques jours de nouvelles, dont ils doivent se défier. »

Imprimerie Marat. — In-8 de 8 p.

Quatrième série. — Collection de l'auteur.

348. — L'AMI DU PEUPLE, *ou le Publiciste parisien*, journal politique et impartial. (Anonyme.)

Vitam impendere vero.

Du Samedi 22 janvier 1791.

(Extrait du sommaire) : *Remarques sur l'ancien régime. — Réflexions, etc.*

De l'imprimerie du véritable Ami du peuple. — In-8 de 8 p.

351. — L'AMI DU PEUPLE, idem, idem. (Anonyme.)

Du Jeudi 27 janvier 1791.

(*En l'absence du sommaire, voici les premiers*

mots du texte) : « Comment veut-on que le peuple respecte la loi, lorsque ceux qui, etc. »

De l'imprimerie du véritable Ami du peuple. — In-8 de 8 p.

Cinquième série.

L'AMI DU PEUPLE.

(Sans nom d'auteur ni d'imprimeur, observe M. Charles Brunet dans sa trop briève description des *faux numéros*, publiée dans sa bibliographie intitulée : *Marat*, dit *l'Ami du peuple.*)

Jeudi 3 février 1791.
Dimanche 6 février 1791.
Lundi 7 février 1791.
Mardi 8 février 1791.
Mercredi 9 février 1791.
Mardi 15 février 1791.
Mercredi 16 février 1791.
Jeudi 17 février 1791.
Dimanche 20 février 1791.
Jeudi 24 février 1791.
Vendredi 25 février 1791.
Vendredi 4 mars 1791.
Dimanche 6 mars 1791.
Lundi 7 mars 1791.
Jeudi 10 mars 1791.

Sixième série.

N°s

524\. — L'AMI DU PEUPLE, *ou le Publiciste parisien*, journal politique et impartial, par M. Marat, auteur de *l'Offrande à la patrie*, du *Moniteur*, du *Plan de Constitution*, etc.

Vitam impendere vero.

Du mardi 27 juillet 1791.

(Extrait du sommaire) : *Suite du complot infernal du traître Mottié.*

De l'imprimerie de Marat. — In-8 de 8 p.

525\. — Même titre, etc. — Mercredi 28 juillet 1791.

(Sommaire) : *Projet pour enlever aux* Amis de la Constitution *et aux écrivains patriotes l'estime du peuple et les faire suspecter. Inquisitions et vexations exercées contre eux. — Projet de contre-révolution tenté dans plusieurs départements. — Massacre affreux d'un citoyen de Lyon mis en pièces et mangé ensuite par ses assassins.*

De l'imprimerie de Marat. — In-8 de 8 p.

Obs. du bibliogr. : Ce faux numéro que la moindre connaissance des écrits de Marat eût dû signaler à l'attention de tous les bibliophiles, nous l'avons vu à la Bibliothèque nationale, dans la collection La Bédoyère, parmi les vrais numéros du journal de Marat.

525 (2e). — Même titre, etc. — Vendredi 29 juillet 1791.

(Extrait du sommaire) : *Lois méconnues, violées, prophanées par les législateurs corrompus.*

De l'imprimerie de Marat. — In-8 de 8 p.

Obs. du bibliogr. : A ces deux *faux Amis du peuple* n° 525, des 28 et 29 juillet, il manquerait

Nos
le n° 525 du 27 juillet que M. Charles Brunet déclare avoir vu dans la collection La Bédoyère; ne l'y ayant point trouvé, nous nous abstenons jusqu'à plus ample informé.

526. — Même titre, etc. — Lundi 1er août 1791.

(Extrait du sommaire) : *Protestation de l'Ami du peuple de ne plus parler de Mottier, le Cromwel français, ni de Bailly, son digne ami. — Invitation aux colporteurs de ne pas se laisser surprendre par les faux Amis du peuple, etc.*

De l'imprimerie de Marat. — In-8 de 8 p.

Obs. du bibliogr. : M. E. Hatin, qui a consacré deux cents pages à la bibliographie de Marat, semble à peine soupçonner l'existence des *faux numéros;* aussi, faute d'étude, a-t-il été pris au piége en citant deux extraits du n° 526, du lundi 1er août 1791, par lesquels il tend à ridiculiser Marat. (Voyez *Histoire de la Presse en France,* tome VI, pages 102, 103 et 134).

527. — Même titre, etc. — Vendredi 5 août 1791.

(Extrait du sommaire) : *Infâme projet de réhabilitation de la noblesse héréditaire... — Zèle de l'Ami du peuple pour l'exécution des Loix, etc.*

De l'imprimerie de Marat. — In-8 de 8 p.

528. — Même titre, etc. — Lundi 8 août 1791.

(Extrait du sommaire) : *Suite du zèle de l'Ami du peuple pour l'exécution des Loix. — Avis aux Gardes nationales des frontières.*

De l'imprimerie de Marat. — In-8 de 8 p.

Septième série.

650. — L'AMI DU PEUPLE, *journal politique et impartial*, par J.-P. Marat, auteur de *l'Offrande à la patrie*, du *Moniteur*, du *Plan de Constitution* et de plusieurs autres ouvrages patriotiques.

Vitam impendere vero.

Du Jeudi 10 mai 1792.

(Extrait du sommaire) : *Perfidie abominable de Louis XVI, parjure à ses sermens. — Intrigues du cabinet des Tuileries pour faire égorger les armées françaises, etc.*

De l'imprimerie de Marat. — In-8 de 8 p.

APPENDICE

AUX FAUX NUMÉROS.

Dans son *Histoire des journaux et des journalistes de la Révolution française*, tome Ier, page 499, M. Léonard Gallois signale un *Ami du peuple*, imprimé chez Lebrun ; un autre, ou peut-être le même, car les observations manquent, qui se vend chez Chevalier, rue Percée.

Quoi qu'il en soit, il est évident qu'il est ici question d'un *faux Ami du peuple*, que M. L. Gallois a pris pour un vrai numéro de Marat, comme il s'était déjà mépris à l'égard d'un n° CIX du mardi 2 février 1790. (Voyez deuxième série des faux numéros.)

Néanmoins, si sur ce *faux Ami du peuple* l'indication d'imprimerie est bien celle de Lebrun, il s'agirait d'un faux numéro non mentionné ailleurs.

CONTREFAÇONS

CONTREFAÇONS

DU JOURNAL DE MARAT

Indépendamment des faux numéros publiés sous mêmes titre, épigraphe, nom d'auteur, imprimerie et format du journal *l'Ami du peuple*, Marat eut à vaincre la mauvaise foi de quelques parasites qui publièrent tour à tour, sous le même titre, un certain nombre de numéros auxquels ils donnèrent l'apparente facture des numéros de l'*Ami du peuple* de Marat.

Rien jusqu'à présent ne nous invite à changer la méthode que nous avons adoptée dans notre bibliographie publiée à la suite de MARAT, *l'ami du peuple,* par A. Bougeart; laquelle consiste à classer en deux sections distinctes les publications confondues à tort sous la dénomination générale de *faux numéros.* Mais s'il est rationnel de séparer les *contrefaçons* des *faux numéros,* le bibliographe est parfois embarrassé, car parmi ces publications, il en est qui n'appartiennent en propre ni aux unes ni aux

autres, et que la Bibliothèque nationale, d'après la classification La Bédoyère, a cru devoir désigner sous le nom de *réimpression* des numéros 399, 400 et 402 de *l'Ami du peuple*, des 14, 15 et 17 mars 1791. Nous préférons, pour nous conformer aux intentions de Marat, qui s'est formellement prononcé contre ce genre d'écrits dans son n° 233, du 27 septembre 1790, les classer parmi les *contrefaçons*.

Le ton sur lequel Marat réclame contre les *contrefacteurs* de *l'Ami du peuple* va prouver qu'il établissait une différence considérable entre ces misérables spéculateurs et les ennemis du bien public qui usurpaient son nom pour le diffamer et le couvrir d'opprobre.

A peine Marat avait-il été frappé d'un décret de prise de corps, décerné à la requête de M. Joly, membre et secrétaire de la Commune, et l'un des soixante administrateurs de la Municipalité de Paris, qu'une feuille intitulée l'Ami du peuple, *ou le vrai Citoyen*, par M. Jourdain de Saint-Ferjeux, faisait apparition dans Paris dans le courant de la deuxième quinzaine d'octobre 1789.

Le premier soin de Marat, en reprenant la publication de sa feuille, le 5 novembre suivant, fut d'y insérer cet avis : « Un particulier, M. Jourdain de Saint-Ferjeux, avec qui je n'ai aucune liaison, s'est empressé de profiter du bruit de ma détention pour faire paraître une feuille sous le titre de *l'Ami du peuple*. Je serais enchanté qu'il eût pu remplacer la

mienne. Me reposant sur lui du soin accablant de veiller aux intérêts de la nation, il m'aurait permis de chercher enfin le repos dont je suis privé depuis longtemps; mais sa plume est trop stérile pour produire quelque impression et avancer les affaires publiques. Quels que soient les motifs qui l'ont engagé à faire gémir la presse, je le prie de permettre que mon journal continue à jouir paisiblement d'un titre dont il est en possession, et de ne pas trouver mauvais que j'y attache quelque marque distinctive qui prévienne la surprise des acheteurs. »

A peu près dans le même temps, M. Sainthi, rédacteur du *Courrier de Paris*, qui avait envoyé sa feuille aux abonnés de *l'Ami du peuple*, en attendant le retour de Marat, ne rougissait pas de la proposer auxdits abonnés, comme la suite de *l'Ami du peuple*. Marat se vit donc obligé d'informer le public qu'il n'avait aucune relation avec le sieur Sainthi (*Ami du peuple*, n° LXXI, du 19 décembre 1789).

Jusqu'alors les faux numéros ne s'étaient point encore produits, et Marat, comme on en peut juger, prenait les choses avec assez de calme; mais en septembre 1790, quand on vint lui donner avis qu'une société d'escrocs se disposait à mettre sous presse la collection du journal l'AMI DU PEUPLE, cette friponnerie, faite pour ainsi dire sous les yeux de l'auteur, qui avait lutté avec tant de difficulté pendant plus de huit mois contre les indignes fabricateurs de *faux Amis du peuple*, ralluma son indi-

gnation : « Ce projet ne saurait réussir comme entreprise particulière, écrit-il dans son n° 233 du 27 septembre 1790, et les entrepreneurs, sûrs d'être arrêtés, ne se détermineraient jamais à hasarder aucun fond; elle ne pourrait donc avoir lieu qu'autant qu'ils seraient non-seulement à couvert de tous les déboursés, mais indemnisés de leurs soins. Dans ce cas, l'entreprise ne peut être faite que par les ennemis de la liberté, et elle ne peut avoir pour but que de faire passer de *faux écrits* sous le nom de l'Ami du peuple, pour décrier sa plume et détruire de la sorte tout le bien qu'elle peut faire encore. »

Les contrefacteurs durent tous, après quelques numéros, renoncer à leur entreprise; mais les faussaires, les fabricateurs de *faux Amis du peuple*, protégés par le général de la garde parisienne, le maire, le ministre, les royalistes de l'Assemblée nationale, continuèrent longtemps encore cette lutte impie contre l'Ami du peuple.

En général, les collections sont peu riches en séries complètes de contrefaçons; aussi ne donnerons-nous de minutieux détails bibliographiques que des spécimens que nous possédons ou qui ont passé sous nos yeux, nous bornant, pour le surplus, à indiquer la source de nos informations.

CONTREFAÇONS

DU JOURNAL DE MARAT

Nos

. — L'AMI DU PEUPLE, *ou le vrai Citoyen*, par M. Jourdain de Saint-Ferjeux. (Sans n° d'ordre, sans date, sans imprimerie.)

Page 8, ligne dernière : « JOURDAIN DE SAINT-FERJEUX, rue du Grand-Hurleur, n° 22, maison d'un orfévre, à Paris. » — In-8 de 8 pages.

VI. — (Le même, sans date.) De l'imprimerie de L.-M. CELLOT, rue des Grands-Augustins. — In-8 de 8 pages.

CLXIII. — L'AMI DU PEUPLE, *ou le Publiciste parisien,* journal politique et impartial, par M. L******.

Vitam impendere vero.

Du Mardi 25 mai 1790.

(Extrait du sommaire) : *Grande conspiration des aristocrates bordelais. — Attentat à la liberté d'un citoyen. — Événement, etc.*

Page 1 : « J'avertis mes lecteurs qu'il y a un nombre d'êtres faméliques qui se disent les *amis du*

Nos

peuple, qu'ils trompent impunément; je leur déclare que c'est moi qui suis seul leur *Ami*, et qu'ils me reconnaîtront à ma manière franche de parler de tous ces abus. »

De l'imprimerie de l'Ami du peuple. — In-8 de 8 p.

Obs. du bibliogr. : A la Bibliothèque nationale ce numéro fait partie des *faux Amis du peuple*, mais l'initiale L******, qui indiquerait volontiers un faiseur comme Lenoble, ou Lemaire, nous oblige à le classer parmi les contrefaçons.

CLXXXII. — L'AMI DU PEUPLE, *ou le Publiciste parisien*, journal politique et impartial, par Perrier.

Vitam impendere vero.

Du Jeudi 5 août 1790.

(Extrait du sommaire) : *Conspiration contre les écrivains patriotes et la liberté de la presse, etc.*

De l'imprimerie patriotique, maison du café Liégeois, pont Saint-Michel. — In-8 de 8 p.

Page 8 : Avis. « L'Ami du peuple ayant été interrompu tant de fois et le public ne pouvant plus compter sur le sieur Marat depuis le décret du 31 juillet, on trouvera dans son nouvel auteur un défenseur non moins ardent de ses droits, ami de la raison et de la vérité. »

Obs. du bibliogr. : Par suite de l'erreur de M. Deschiens, ce n° CLXXXII du jeudi 5 août se trouve inclus parmi les *vrais Amis du peuple*, de Marat, dans l'exemplaire de la Bibliothèque nationale.

Que M. Deschiens n'ait pas lu, il s'en explique et

s'excuse; mais que M. E. Hatin, qui déclare avoir eu le courage d'aller jusqu'au bout dans l'étude des écrits de Marat, n'ait pas même remarqué cette note et la signature de Perrier pour rectifier l'erreur, voilà qui surprendrait, si on ne savait comment la plupart des historiens et des bibliographes *étudient* les écrits de Marat.

Le véritable AMI DU PEUPLE, *ou journal de l'Assemblée nationale et de la Société des Amis de la Constitution.* 1791. — In-8°.

Observation. — Voir Deschiens, page 92.

Voici maintenant les publications que la Bibliothèque nationale qualifie de *réimpression* des nos 399, 400 et 402 de L'AMI DU PEUPLE, des 14, 15 et 17 mars 1791.

Pour ne pas établir de nouvelles confusions, il est essentiel que la qualification de *réimpression* soit exclusivement réservée aux numéros de L'AMI DU PEUPLE, ou du JOURNAL DE LA RÉPUBLIQUE réimprimés sur l'ordre de Marat, ou approuvés par lui. Or les écrits dont nous allons donner des extraits ne sont que des reproductions dissemblables des numéros de L'AMI DU PEUPLE, puisqu'elles sont dépourvues de tous les détails qui constituent le titre ordinaire de ce journal; de plus, deux sur trois de ces écrits sont quelque peu mutilés et tronqués.

Quant à l'esprit politique de l'éditeur anonyme

N°s

de ces reproductions, il ressort de l'avant-propos placé en tête de son premier numéro, dans lequel *l'Ami du peuple* est intentionnellement associé au *Père Duchêne*.

Puisqu'il va s'agir d'une publication sans numéro d'ordre, sans titre, sans épigraphe, sans imprimerie, nous allons le présenter tel qu'il est.

AVANT-PROPOS.

. — « Depuis dix jours que j'ai distribué ces ouvrages dans Paris, voici enfin quelques feuilles de M. Marat qui commencent à parler de Constitution, et l'autre est *le Père Duchêne*, dépourvu de ces f... et de ces b..., inutiles au sujet qu'il traite. Ces deux auteurs cessent de s'attacher aux branches et aux feuilles et commencent à ne plus s'attacher qu'au corps de l'arbre et aux racines, comme on va le voir, les ayant fait copier pour les mettre ici à la place où ils ont rapport; ils amplifient beaucoup, mais le lecteur jugera, car ils citent les faits que j'ignorais pour quelques-uns. »

Du Lundi 14 mars 1791.

(Sommaire) : « *Les pères conscrits mettant bas le masque.* »

Obs. du bibliogr. : Ce premier écrit est une reproduction fidèle du texte de *l'Ami du peuple*, n° 399, du lundi 14 mars 1791.

Nos

AUTRE.

Du Mardi 15 mars 1791.

Par M. Marat, l'Ami du peuple.

(Sommaire) : « *Trait de perfidie et tour de passe des pères conscrits.* »

Obs. du bibliogr. : Ce deuxième écrit supprime les vingt-six dernières lignes de *l'Ami du peuple*, nº 400, du mardi 15 mars 1791. Il y a aussi quelques inexactitudes typographiques.

AUTRE.

Du Jeudi 17 mars 1791.

Par M. Marat, l'Ami du peuple.

(Sommaire) : « *Suites funestes du décret portant suppression des jurandes. — Dispositions vexatoires du décret portant établissement du droit de patente. — Affreuse surcharge d'impôts depuis la Révolution.* »

Obs. du bibliogr. : Ce troisième écrit, qui laisse subsister une lacune, celle du 16 mars, supprime une longue note explicative de *l'Ami du peuple*, nº 402, du jeudi 17 mars 1791, dont il est la reproduction. Page 7, suppression d'une autre petite note de Marat. Page 8, suppression des dix-huit dernières lignes du numéro de Marat.

Ces trois publications sont chacune de 8 pages in-8.

. — L'AMI DU PEUPLE, par Lenoble. Du 9 au 18 février 1792. — In-8. — 10 numéros.

Obs. : Voir Deschiens, p. 92.

Nos

. — *Le véritable* AMI DU PEUPLE, par un sacré bougre de sans-culotte qui ne se mouche pas du pied, foutre, et qui le fera bien voir. (Par Roch Marcandier).

« 12 numéros, dont le premier porte la date du vendredi 10 mai 1793, et dont le dernier parut le 26 juillet suivant. (Roch Marcandier, par E. Fleury, page 327.) »

CONTINUATEURS

Il n'y eut qu'un Marat, ses successeurs étaient des hypocrites. (Saint-Just, *Moniteur* du 24 ventôse an II, séance du 23.)

CONTINUATEURS

Comme l'a dit Saint-Just, *il n'y a qu'un Marat;* et, pour donner à sa pensée toute l'extension qu'elle comporte, qu'un seul *Ami du peuple.*

Si parmi les successeurs de Marat il fut des hypocrites dont rougissait son ombre, est-ce à dire que tous méritent au même degré cette sanglante apostrophe? Assurément non; mais leur tort, aux yeux de la postérité, sera de s'être emparés d'un titre qu'aucun d'eux ne devait, faute de vertus politiques, maintenir au degré de gloire où l'a élevé celui qui a été et restera éternellement le type de *l'Ami du peuple.*

CONTINUATEURS

Bibliothèque nationale et autres.

Nos

243. —

LE PUBLICISTE DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.

Par l'Ami

de Marat, l'ami du peuple,

Député à la Convention.

Ut redeat miseris, abeat fortuna superbis.

(Anonyme.) — Du Mercredi 17 juillet 1793.

(Sommaire.) *Supplice effrayant et nouveau proposé pour l'assassin de Marat. — ... Marat n'est pas mort. — Idée sublime de David pour le portrait de Marat, etc.*

De l'imprimerie de l'*Ami du peuple*. — In-8 de 8 p.

---

243. — LE PUBLICISTE DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE, par l'Ombre de Marat, l'ami du peuple, député à la Convention, auteur de plusieurs ouvrages patriotiques.

Ut redeat miseris, abeat fortuna superbis.

(Anonyme.) — Du Mardi 16 juillet 1793.

Nos

(Sommaire) : *L'Ombre de Marat au peuple français Trahison du général Kellermann, etc.*

De l'imprimerie de l'Ombre de l'Ami du peuple. — In-8 de 8 p.

244. — (Le même.) — Mercredi 17 juillet 1793.

(Sommaire.) *Détails sur la conspiration de Duperey, Fauchet et consorts contre la Montagne, etc.*

Imprimerie, idem. — In-8 de 8 p.

245. — (Le même.) Dimanche 21 juillet 1793.

(Sommaire) : *Marat traité comme il le mérite. — Annonce faite au peuple, etc.*

Page 8, signée : Jacques Roux, l'ami du peuple.

De l'imprimerie de Lebois, rues Mouffetard et Neuve-Saint-Médard. — In-8 de 8 p.

246. — (Le même.) — Mardi 23 juillet 1793.

(Sommaire) : *Nouveaux prodiges opérés par le génie de la liberté, etc.*

Page 8, signée : Jacques Roux, l'ami du peuple, auteur de plusieurs ouvrages patriotiques.

De l'imprimerie de Feret, rue du Marché-Palu, vis-à-vis celle Notre-Dame. — In-8 de 8 p.

247. — (Le même.) — Jeudi 25 juillet 1793.

(Sommaire) : *Effort diabolique de la faction des hommes d'État, etc.*

Signature et imprimerie, idem que le précédent. — In-8 de 8 p.

248. — (Le même.) — Samedi 27 juillet 1793.

Signature et imprimerie, idem. — In-8 de 8 p.

249. — (Le même.) — Dimanche 28 juillet 1793.

Signature et imprimerie, idem. — In-8 de 8 p.

250. — (Le même.) — Lundi 29 juillet 1793.

Signature et imprimerie, idem. — In-8 de 8 p.

Nos

251. — (Le même.) — Jeudi 1er août 1793.
Signature et imprimerie, idem. — In-8 de 8 p.

252. — (Le même.) — Samedi 3 août 1793.
Signature et imprimerie, idem. — In-8 de 8 p.

253. — (Le même.) — Mardi 6 août 1793.
Signature et imprimerie, idem. — In-8 de 8 p.

254. — (Le même.) Jeudi 8 août 1793.
Signature et imprimerie, idem. — In-8 de 8 p.

255. — (Le même.) — Lundi 12 août 1793.
Signature et imprimerie, idem. — In-8 de 8 p.

256. — (Le même.) — Mercredi 14 août 1793.
Signature et imprimerie, idem. — In-8 de 8 p.

257. — (Le même.) — Samedi 17 août 1793.
Signature et imprimerie, idem. — In-8 de 8 p.

258. — (Le même.) — Mardi 20 août 1793.
Signature et imprimerie, idem. — In-8 de 8 p.

259. — (Le même.) — Jeudi 22 août 1793.
Signature et imprimerie, idem. — In-8 de 8 p.

260. — (Le même.) — Samedi 24 août 1793.
Signature et imprimerie, idem. — In-8 de 8 p.

261. — (Le même.) — Mercredi 28 août 1793.
Signature et imprimerie, idem. — In-8 de 8 p.

262. — (Le même.) — Dimanche 1er septembre 1793.
Signature et imprimerie idem. — In-8 de 8 p.

263. — (Le même, sans jour ni date.)
Signature et imprimerie, idem. — In-8 de 8 p.

264. — (Le même, sans jour ni date.)
Signature et imprimerie, idem. — In-8 de 8 p.

265. — (Le même, sans jour ni date.)
Signature et imprimerie, idem. — In-8 de 8 p.

266. — (Le même, sans jour ni date.)
Signature et imprimerie, idem. — In-8 de 8 p.

Nos

267. — (Le même, sans jour ni date.)

Signature et imprimerie, idem. — In-8 de 8 p.

268. — (Le même sans jour ni date.)

(Autre épigraphe.) —

« Je suis fils de Brutus, et je porte en mon cœur
La liberté gravée, et les rois en horreur. »

Même signature, mais pas d'indication d'imprimerie. — In-8 de 8 p.

269. — (Le même, sans jour ni date.)

« Je suis fils de Brutus, etc., etc. »

Signature et imprimerie, idem. — In-8 de 8 p.

270. — (Le même, sans jour ni date.)

(Autre épigraphe) :

« Arrêter les Romains sur de simples soupçons,
C'est agir en tyrans, nous qui les punissons. »

Signature et imprimerie, idem. — In-8 de 8 p.

271. — (Le même, sans jour ni date).

« Arrêter les Romains, etc., etc. »

Signature et imprimerie, idem. — In-8 de 8 p.

Obs. du bibliogr. : L'exemplaire du n° 271, au Service public de la Bibliothèque nationale, n'a pas de numéro d'ordre; à celui de la Réserve, le numéro d'ordre est si équivoque qu'on le prendrait pour un n° 272.

L'AMI DU PEUPLE, par Leclerc (de Lyon). In-8, commencé le 20 juillet et fini le 15 septembre 1793. (Voir Deschiens.)

« ... Je vous dénonce en particulier deux hommes, Jacques Roux et le nommé Leclerc, qui prétendent continuer les feuilles patriotiques de Marat et faire parler son *Ombre* pour outrager sa mémoire et trom-

N°s

per le peuple; c'est là qu'après avoir débité des lieux communs révolutionnaires, on dit au peuple qu'il doit proscrire toute espèce de gouvernement; c'est là qu'on ordonne au nom de Marat d'ensanglanter la journée du 10 août, parce que de son âme sensible sont sortis quelquefois de justes anathèmes contre les sangsues publiques et contre les oppresseurs du peuple...

« Ce qui est bien remarquable, c'est que ces deux hommes sont les mêmes qui ont été dénoncés par Marat, peu de jours avant sa mort, au club des Cordeliers, comme des stipendiés par nos ennemis pour troubler la tranquillité publique, et qui, dans la même séance, furent chassés solennellement du sein de cette société populaire... » (Discours de la veuve Marat, séance de la Convention du 8 août 1793.)

---

243. — L'AMI DU PEUPLE, par le club des Cordeliers. *Société des droits de l'Homme et du Citoyen.*

Sans date ni épigraphe.

(Sommaire) : *Reprise du journal de Marat par le club des Cordeliers. Nouveaux conspirateurs à démasquer, etc.*

Page 1re on lit en note : « Ce n° fait suite au dernier n° de Marat, 242. »

De l'imprimerie du club des Cordeliers, rue de la Harpe.
In-8 de 8 p.

244. — (Le même, sans date, mais avec cette épigraphe.)

« Que tout individu qui usurperait la souveraineté soit à l'instant mis à mort par les hommes libres. »
(Déclaration des Droits, Art. 27.)

N^os

(Sommaire) : *Portrait d'un vrai dénonciateur patriote ou censeur populaire, par Marat. — Rapport sur la nouvelle faction modérantiste des petits hommes d'État. — Lettre d'Albertine Marat, sœur de l'ami du peuple, etc.*

De l'imprimerie du club des Cordeliers, rue de la Harpe. In-8 de 8 p.

Obs. du bibliogr. — L'*Ami du peuple*, par le club des Cordeliers, est resté inconnu à M. Deschiens; il parle bien d'un *Journal du club des Cordeliers*, prospectus, et 10 numéros, 1791; mais il n'y a rien de commun entre ces deux publications.

Voici la biographie de ce journal dont nous ne possédons que le premier numéro.

Le 8 ventôse an II (26 février 1794), l'orateur d'une députation des Cordeliers, après avoir exposé à la tribune des Jacobins le motif de sa mission, annonce que la Société dite Club des Cordeliers s'est déterminée à continuer le journal de Marat (interrompu au n° 242), afin de procurer aux amis de la liberté l'aliment nécessaire à leur patriotisme. *Moniteur* du 12 ventôse, l'an II (2 mars 1794).

Le 14 ventôse an II (4 mars 1794), Momoro, président de la Société des *Amis de la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen*, dite Club des Cordeliers, fait lecture du prospectus du journal L'AMI DU PEUPLE, faisant suite à celui de Marat. Il sera rédigé dans les principes de ce martyr de la liberté, contiendra les renseignements et les dénonciations utiles contre les fonctionnaires publics, et particulièrement contre les mandataires infidèles du peuple.

N°s

Il ne sera pas à la responsabilité de tel ou tel rédacteur, mais sous la garantie des Cordeliers, et fait pa la Société elle-même, qui en répondra à ceux qu voudraient l'attaquer (*Moniteur* du 17 ventôse, l'an II; 7 mars 1794).

Le premier numéro de ce journal (n° 243), servant aussi de prospectus, est lu aux Jacobins par une députation des Cordeliers (*Moniteur* du 27 ventôse, l'an II; 17 mars 1794).

Dans une autre séance du Club des Cordeliers, le président donne solennellement lecture du deuxième numéro (n° 244), où est insérée la lettre d'Albertine Marat, en date du 17 ventôse an II (7 mars 1794).

Les Cordeliers préparaient le troisième numéro de L'AMI DU PEUPLE (le 245) dont il fut donné lecture dans la séance du 27 ventôse, quand sur un rapport de Saint-Just, au nom du Comité de salut public, Ronsin, Hébert, Vincent, Momoro, Ducroquet et le général Lamur furent mis en arrestation en vertu des décrets en date des 16 et 23 ventôse (*Moniteur* du 26 ventôse, l'an II; 16 mars 1794).

Frappée dans ses principaux rédacteurs, cette nouvelle feuille cessa de paraître après deux, peut-être trois numéros.

C'est à propos de cette feuille que Saint-Just disait à la Convention : « Il n'y eut qu'un Marat; ses successeurs étaient des hypocrites dont rougissait son ombre... » (*Moniteur* du 24 ventôse, an II, 14 mars; séance de la Convention du 23 ventôse.)

Nos

L'ancien AMI DU PEUPLE, *ou le Nouvel Ami des hommes*, par l'auteur des fastes de la liberté (Bellair).

N° 1er, vendémiaire an III de la République.

A Paris, de l'imprimerie de *l'ancien Ami du peuple*, et se vend chez tous les libraires patriotes et amis de la République. — In-8 de 32 pages, plus 2 d'avis, non paginées.

L'AMI DU PEUPLE, par Châles, représentant du peuple (16 numéros).

De l'imprimerie de *l'Ami du peuple*.

Désigné aussi sous le titre de : *Chronique scandaleuse de l'aristocratie*, depuis le 10 thermidor.

Du 29 fructidor an II de la République, au 21 nivôse an III (15 septembre 1794. — 10 janvier 1795).

L'AMI DU PEUPLE, pour faire suite à l'*Ami du peuple*, par Marat (signé Lebois). — (Voir Deschiens pages 91, 92.)

L'AMI DU PEUPLE, *ou le Démocrate constitutionnel*, par une société de patriotes. — (Voir Deschiens, page 92.)

L'AMI DU PEUPLE, *ou le Défenseur des patriotes persécutés*.

Du 17 nivôse an IV (7 janvier V. S.).

De l'imprimerie de R.-F. Lebois, rue et maison ci-devant Sorbonne, section Châlier, quartier Jacques. — In-8 de 8 p.

— (Voir Deschiens, page 92.)

Nos

L'AMI DU PEUPLE *et l'Ami du Roi.*

A Paris, an VII de la République. — De l'imprimerie de Desronets, rue Neuve-Saint-Marc. — In-8 de 31 p.

L'AMI DU PEUPLE, *des villes et des campagnes*, par le Père Nicolas.

Page 1re : Vignette représentant le Père Nicolas portant le globe terrestre sur ses épaules.

Page 8 : Autre vignette plus petite, représentant trois enfants dans un baquet.

De l'imprimerie de Renaudière, rue des Prouvaires, 5 mai 1815. — In-8 de 8 p.

L'AMI DU PEUPLE (1848). An Ier de la République reconquise. Par F.-V. Raspail.

Dieu et patrie. — Liberté pleine et entière de la pensée. — Tolérance religieuse illimitée. — Oubli du passé. — Vigilance pour l'avenir. — Suffrage universel.

Nos 1 et 2 : Ce journal paraît tous les matins. — Bureau du journal, rue des Francs-Bourgeois-Saint-Michel, derrière l'Odéon.

Nos 3 à 21 inclus : Journal paraissant le jeudi et le dimanche matin. — Bureau du journal, rue du Four-Saint-Germain.

En tout 21 numéros, du 27 février au 14 mai 1848. — Demi-feuille in-plano, imprimée recto, verso. — Impr. typographique de Schneider, rue d'Erfurt, Paris.

Nos

L'AMI DU PEUPLE. — Marchal, rédacteur en chef. — M. de Lacombe, directeur-gérant.

Bureaux, rue d'Enghien, 8, à Paris. — Imprimerie de Mme Lacombe, rue d'Enghien, 14. — In-folio de quatre pages.

Obs. Nous ne possédons que les nos 1 et 2 des 25 et 26 avril 1850.

L'AMI DU PEUPLE. (*Meurs s'il le faut, mais dis la vérité.* Jean-Paul Marat.)

Journal in-4° de 8 pages. — Rédacteur en chef, Jules Lermina. — Bureaux, rue du Croissant, 21. — Paris, imprimerie de Kugelmann, rue Grange-Batelière, 13.

Obs. Nous ne possédons que le n° 12, du jeudi 24 septembre 1868.

L'AMI DU PEUPLE. (Rédigé à Marseille en 1868. — Suspendu et condamné pour avoir traité de matières politiques. Pour tous ces renseignements, voir le n° 12 de *l'Ami du peuple,* dont Jules Lermina était rédacteur en chef.)

L'AMI DU PEUPLE. (Journal publié dans le département des Deux-Sèvres, 3e circonscription électorale. — Voir *Journal officiel du soir,* du 20 décembre 1869.)

Lors des élections de 1869, les administrateurs de

Nos

cette feuille traitèrent avec M. de La Rochejaquelin pour lui réserver la troisième page.

L'AMI DU PEUPLE, journal politique quotidien. — Directeur : A. Vermorel.

Première année. N° 3. — Vendredi 28 avril 1871.

« Paris 27 avril.

« Mon cher ami,

« Je me rends à vos bonnes raisons, et surtout à l'évidence.

« Je voulais faire une publication analogue à celle du *Courrier de Provence*, de Mirabeau, des *Lettres* de Robespierre à ses commettants, de *l'Ami du peuple*, de Marat! Moins un journal qu'un discours quotidien au peuple, un compte rendu présenté au jour le jour à mes électeurs du mandat qu'ils m'ont confié.

« Mais puisque le public veut un journal, faisons donc, — ou plutôt, — faites un journal... Toute ma participation consistera à vous envoyer tous les deux ou trois jours des Lettres à mes électeurs... »

A. VERMOREL.

Paris. — Imprimerie Dubuisson et Cie, rue Coq-Héron. — (Grand in-folio plano, imprimé recto verso.)

FAUX ÉCRITS

FAUX ÉCRITS

POUR LA PLUPART PUBLIÉS SOUS LE NOM DE MARAT, OU LE TITRE DE L'AMI DU PEUPLE, ET TOUS ATTRIBUÉS A MARAT.

Nous ne saurions trop prémunir les bibliographes contre l'entraînement irréfléchi des bibliophiles et des libraires qui se laissent prendre aux faux écrits publiés sous le nom de Marat, aux homonymes de l'ami du peuple, aux pamphlets politiques ou satiriques, publiés au cours de la Révolution française; qu'ils sachent que leurs erreurs, pour la plupart, servent de véhicule à la malignité, toujours armée contre Marat, qu'elles blessent la vérité, outragent la mémoire de l'ami du peuple ou corrompent les sources de l'histoire.

Pour montrer jusqu'où peut aller l'aberration dans ce genre, signalons entre tous M. Paul Lacroix (bibliophile Jacob), qui a écrit : « Nous sommes certain qu'il reste à découvrir une multitude d'écrits satiriques et polémiques publiés par Marat sous le voile de l'anonyme, notamment contre Necker, la reine Marie-Antoinette et l'abbé Maury. »

A cette *certitude*, qui décèle une ignorance ou

une mauvaise foi peu commune, opposons seulement ici un *avertissement* de Marat, reproduit vingt fois de mai à juin 1790 :

« Après tant de faux écrits publiés sous mon nom depuis près de trois ans; après tant de faux écrits répandus sous mon nom dans tout le royaume; après tant de faux écrits colportés sous mon nom dans tous les coins de la capitale; en voyant ceux mêmes dont s'étayent mes accusateurs, distribués gratis par des gens à la livrée du prince, entre-t-il dans l'esprit qu'ils n'aient pas mis en question s'ils étaient réellement de moi?. . . » (*L'Ami du peuple*, n°.650, lundi 14 mai 1792.)

FAUX ECRITS

OU

PUBLICATIONS ATTRIBUÉES A MARAT

OEUVRES DE PHYSIQUE. 1784. — In-8, avec figures coloriées. (Indiqué dans *le Quérard*, art. Marat, n° 6.)

Obs. du bibliogr. — Sur la foi de M. Quérard, nous avons pendant de longues années demandé partout ce livre, objet de nos persévérantes mais inutiles recherches. Bibliophiles et libraires le connaissaient comme nous, par indication, aucun ne le possédait. Dans cette conjoncture nous interrogeâmes M. Charavay à l'obligeance duquel M. Quérard devait la plus intéressante partie de sa bibliographie de Marat. Voici sa réponse : « Il y a dans ce fait une erreur de M. Quérard ou de ses prédécesseurs, qui ont pris pour le titre particulier d'un ouvrage un titre général, ou peut-être celui de la réimpression allemande d'un des trois mémoires de physique, édité de 1782 à 1784. »

En résumé, tel qu'il est annoncé dans *le Quérard*, ailleurs et ici, c'est un ouvrage fictif.

PROJET DE CONSTITUTION, par l'auteur de l'Of-

frande à la patrie. — Paris, 1790. — In-8. (Indiqué dans *le Quérard*, art. Marat, nº 26.)

Obs. du bibliogr. — L'indication inexacte donnée au titre et au millésime de cet écrit par M. Quérard, constitue encore une publication fictive qui donne lieu de croire à une troisième édition de cet ouvrage, publié en 1789. (Voyez page 19 de cet INDEX, aux *Œuvres complètes de Marat*.)

LETTRES POLONAISES. — Roman inédit, observe *le Quérard*, art. Marat, nº 59, page 495, et M. Paul Fassy, dans son livre intitulé *Marat, ses véritables funérailles*, page 43.

Obs. du bibliogr. — Peu au fait de tout ce qui a été publié sur le roman de Marat, et de la copie qui en fut faite par le bibliophile Godard, MM. Quérard et Paul Fassy ont créé un dédale dans lequel ils se sont égarés, entraînant après eux les bibliophiles inexpérimentés.

Le roman de Marat, intitulé *Aventures du jeune comte de Potowski*, sous forme de lettres polonaises, est unique. Pour se remémorer, voir aux *Œuvres posthumes de Marat* la bibliographie de ce roman.

MÉMOIRE DU CHEVALIER DE SOYCOURT sur les expériences données sur la chaleur, 1788. — 80 pages et planches. (Description historique et bibliographique de feu M. le comte de La Bédoyère, art. Marat, page 141.)

Obs. du bibliogr. — Ce *Mémoire*, quelquefois relié avec celui de Marat, sur *le feu*, a donné lieu de croire à un ouvrage de Marat, sous le pseudonyme de Soycourt, c'est une erreur. — Nous avons possédé un exemplaire dudit genre.

L'AMI DU PEUPLE. Lettre sur les affaires présentes. — Août 1788. — S. imp. — In-8 de 39 pages.

AVIS AU PEUPLE, *ou les Ministres dévoilés*. 1789. — S. imp. — In-8 de 24 pages.

Attribué à Marat par MM. Quérard, La Bédoyère, Alphonse Esquiros, Léonard Gallois.

PROJET D'UNE LÉGISLATION SUR LES SUBSISTANCES, *composé par* M. Necker, 1789. — In-8.

Attribué à Marat par M. Paul Lacroix.

DISCOURS AU TIERS-ÉTAT. Paris, 1789. — In-8.

Attribué à Marat par M. Paul Fassy, membre correspondant de l'Académie impériale de Reims.

LE PEINTRE POLITIQUE, *ou Tarif des opérations actuelles*. 1789. — In-8 de 96 pages. — Anonyme.

Attribué à Marat par MM. La Bédoyère, Chéron de Villiers, Dubois de Beauchesne.

Plusieurs bibliophiles s'accordent pour reconnaître Billaud-Varennes comme l'auteur de cet écrit.

AUX ÉTATS-GÉNÉRAUX DE FRANCE, *assemblés à Versailles*. — In-4 de 3 pages.

Attribué à Marat par M. Paul Lacroix.

LE MONITEUR PATRIOTE, *ou Nouvelles de France et de Brabant*. — 40 numéros in-8, de novembre 1789 à fin février 1790.

Attribué à Marat par M. Deschiens. (Pour feuille unique sous le titre de *Moniteur patriote*, publié par Marat; voir Section des œuvres complètes de Marat page 18.)

LE TRIBUN DU PEUPLE, *ou le Patriote national*, par Marat, 1790. — 2 numéros in-8.

Obs. du bibliogr. — Nous ne connaissons ces deux numéros que par l'indication de M. Deschiens, qui les attribue à Marat; nous doutons qu'ils soient signés, mais s'ils portent cette signature, ils ne peuvent être considérés que comme de *Faux écrits*, car Marat ne les indique en aucun endroit de ses écrits, et M. Paul Lacroix, qui sans doute les a eus en main, dit que c'est un journal aristocratique.

LETTRE AUX MINISTRES DU ROI, *ou l'Ami du peuple aux ennemis du bien public* (signé Marat). De l'imprimerie de Marat. — In-8 de 8 pages.

Attribué à Marat par MM. Rabe, Quérard, Charles Brunet, auteur de Marat *dit* l'Ami du peuple. Nous-même avons partagé cette erreur, qui subsiste dans la bibliographie que nous avons publiée à la suite de l'ouvrage intitulé *Marat, l'Ami du peuple*, 2 volumes in-8, par A. Bougeart. — Paris, 1865.

« J'apprends, dit Marat dans son n° CV, du 22 janvier 1790, que les ennemis de la Révolution font courir sous mon nom de *fausses lettres* dans différents districts... »

Il est fâcheux pour la bibliographie de Marat que toutes ces lettres ne soient pas connues; celle adressée aux trois districts du F. S^t.-A. paraît introuvable, et nous n'en connaissons le titre que par *l'Ami du peuple*, n° CIV, du 21 janvier 1790.

AVIS AUX BONS PATRIOTES, par l'Ami du peuple. — Paris, 22 juin 1790. — De l'Imprimerie nationale. — In-8 de 4 pages.

Attribué à Marat par M. Quérard.

LETTRE DE MARAT AU ROI, *ou l'Ami du peuple au*

père du peuple (signé Marat). — De l'imprimerie de Marat.

Attribué à Marat par M. Quérard.

« Un fripon maladroit vient d'en imposer au public en publiant sous mon nom une *Lettre au roi, ou l'Ami du peuple au père du peuple*. L'auteur ignare de cette platitude ne peut être qu'un royaliste soudoyé... » (*Ami du peuple*, n° 224, du 18 septembre 1790.)

CRIMES DE LAFAYETTE EN FRANCE. — De l'imprimerie du Patriote français, place du Théâtre-Italien, rue Favart, n° 13. — In-8 de 15 pages.

Attribué à Marat par M. France, libraire.

CRIMES DE LÈZE-NATION. — Attribué à Marat par M. France, libraire.

VIE PRIVÉE, *impartiale, politique, militaire et domestique, du marquis de La Fayette*. — Paris, de l'impr. particulière de M. de Bastide. — 1790. — In-8 de 88 p. — Attribué à Marat par M. France, libraire.

SUPPLÉMENT A L'AMI DU PEUPLE, *ou grande dénonciation d'un aristocrate étranger*. — Sans imprimerie. — In-8 de 4 pages.

Attribué à Marat par M. Quérard.

GRANDE CONSPIRATION DU COMTE DE MIRABEAU. — Attribué à Marat par MM. Merville et Alphonse Esquiros. (Voir Paul Briolat, page 36, et *Charlotte Corday*, t. Ier, p. 79.)

LA CIRCULAIRE DES DISTRICTS; *dénonciation forcée des apôtres du despotisme*, etc., etc. — Sans imprimerie. — In-8 de 39 pages.

Attribué à Marat par M. Quérard.

VIE PRIVÉE ET MINISTÉRIELLE DE M. NECKER, directeur général des Finances, par un citoyen.

Vitam impendere vero.

A Genève, 1790; chez Pellet, imprimeur, rue des Belles-Filles. — In-8 de 80 pages. — Portrait de Necker.

Obs. du bibliogr. — Cet écrit, ainsi que son *Supplément*, qui va suivre, est dû à la plume de l'abbé de la Reynie. (Voyez p. 58 de l'écrit intitulé : VIE PRIVÉE IMPARTIALE, POLITIQUE, MILITAIRE ET DOMESTIQUE DU MARQUIS DE LAFAYETTE.)

SUPPLÉMENT A LA VIE PRIVÉE ET MINISTÉRIELLE DE M. NECKER, etc., etc. Par un citoyen. — Mai 1790. — In-8 de 40 pages. — Gravure allégorique. — Même épigraphe et imprimerie.

Ces deux brochures attribuées à Marat par MM. Quérard, La Bédoyère, Paul Fassy, F.-V. Raspail et autres.

« Le brigandage typographique est porté à un si haut point, que ma *Dénonciation* contre M. Necker est déjà contrefaite, peut-être même est-elle dénaturée et méconnaissable. (*Ami du peuple*, n° CV, du 22 janvier 1790.)

A l'égard de *Vie privée et ministérielle de M. Necker*, voyez, au besoin, notre notice, publiée dans *le Bibliophile français*, du 31 octobre 1864.

CRIMINELLE NÉKÉRO-LOGIE, *ou les manœuvres infâmes du ministre Necker entièrement dévoilées*. — A Genève, chez Pellet. — 1er juillet 1790. — In-8 de 69 pages.

Attribué à Marat par MM. Quérard, France, libr., F.-V. Raspail.

LES VÉROLÉS DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE. — Attribué à Marat par M. France, libraire.

VIE PRIVÉE DE L'ABBÉ MAURY. — Attribué à Marat par M. Paul Lacroix.

LE ROI NECKER. — Attribué à Marat par M. France, libraire.

CABALE DES MINISTRES *pour opérer une contre-révolution et allumer la guerre civile dans toute l'étendue du royaume. Avec leur renvoi demandé par le peuple à l'Assemblée nationale.* — Paris. — Garnery. — 1790. — De l'impr. du Diligent. — In-8 de 8 pages.

Attribué à Marat par M. Quérard.

DÉNONCIATION FAITE AU COMITÉ DES RECHERCHES, *contre Necker, ses complices, fauteurs et adhérents.* Par James Rutlege, baronnet. — Paris. — Rozé. — 1790. — In-8 de 64 pages.

Attribué à Marat par M. Paul Lacroix.

MARAT AUX FRANÇAIS, *ou la liberté universelle.*

Attribué à Marat par M. Paul Lacroix.

Obs. du bibliogr. — Pour hymne sous le même titre, voir art. *Mort de Marat*, à la date du 31 octobre 1793.

RÉFLEXION SUR LE DÉCRET DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE, *concernant la quotité de contribution requise pour être admis à la représentation.* — 1790. — In-4 de 4 pages.

Attribué à Marat par M. Paul Lacroix.

JUSTIFICATION DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE, *et confession sincère de l'avocat Linguet, auteur de l'*AMI DU PEUPLE, *attribué au sieur Marat.* — Sept. 1790.

— Paris, de l'imprimerie de Calais. — In-8 de 8 pages.

Attribué à Marat par M. Paul Lacroix.

AFFAIRES DE LAIZER ET DE RUTLEGE, etc. — In-8.

Attribué à Marat par M. Paul Lacroix.

JEAN-PAUL MARAT, *orateur du peuple*, à LOUIS XVI.

« Peuple! vois ton ami, qui, pour la Liberté,
Au péril de ses jours te dit la vérité. »

Sans imprimerie. — Grand in-8 de 3 pages.

COMPLOT D'UNE BANQUEROUTE GÉNÉRALE *de la France, de l'Espagne, et par contre-coup de la Hollande et de l'Angleterre, ou les horreurs de l'ancien et du nouveau régime mises au jour par le citoyen Héron; ouvrage rédigé par Marat, l'ami du peuple, député à la Convention.*

De l'imprimerie de Marat, l'ami du peuple, rue des Cordeliers, n° 30.

In-4 de 58 pages, dont les deux dernières en blanc.

Attribué à Marat par MM. Quérard, Charles Brunet, auteur de MARAT, *dit* l'ami du peuple, Paul Fassy, La Bédoyère, le *Nouveau Dict. hist. crit. et bibliographique*, le *Bulletin de la librairie à bon marché* et autres bibliographies.

A l'égard de COMPLOT D'UNE BANQUEROUTE GÉNÉRALE, etc., etc., voir, au besoin, notre notice publiée dans l'ouvrage intitulé : MARAT, *l'ami du peuple*, par A. Bougeart. — Paris, 1865.

LES DERNIÈRES PAROLES DE L'AMI DU PEUPLE, *adressées aux bons citoyens.* — Sans imprimerie. — In-8 de 54 pages.

RENDEZ-NOUS NOS DIX-HUIT LIVRES, ET F.....-NOUS LE CAMP.

Attribué à Marat par M. Léonard Gallois. (Voyez réimpression du *Moniteur*, t. XIV, p. 628, séance de la Convention du dimanche 2 décembre 1792.)

LETTRE DE MARAT *au citoyen Gusman*. — Fac-simile in-8.

En parlant de la lettre originale ayant appartenu à M. Villenave, M. Charavay, expert en autographes, s'exprime ainsi :

« En comparant les caractères de la *lettre* avec ceux de la note de M. Villenave, on y trouve de singulières similitudes ; mais comment supposer qu'un homme du caractère de M. Villenave se soit permis une pareille espièglerie ! »

Espièglerie ou supercherie, il est notoire qu'entre le coup de couteau de l'assassin et la mort, Marat ne put que s'écrier :

« A moi ! ma chère amie, à moi !... »

Et il expira.

Que l'auteur de cette supercherie soit M. Villenave ou un autre, il n'en est pas moins vrai que l'historien Dulaure s'est servi de cette *lettre* comme d'un document authentique, et qu'elle a été reproduite comme telle par l'historien Louis Blanc.

APPENDICE.

ASTUCE DÉVOILÉE, *ou Origine des maux de la France, perdue par les manœuvres du ministre Necker*; avec des notes et anecdotes sur son administration. Par Rutolfe de Lode (anagramme de Rutlege). — In-8 de 14 pages. — Portrait de Necker à l'aqua-tinte.

« On serait tenté d'attribuer cette brochure à Marat... mais... » (Extrait de l'Almanach de F.-V. Raspail, 1868. Page 109.)

Obs. du blibliogr. — Voilà à peu près uniformément le point de départ pour tous les écrits politiques ou satiriques attribués à Marat.

ÉTAT CIVIL — DIPLOME

ÉTAT CIVIL ET DIPLOME

(COPIES)

Acte de naissance de JEAN-PAUL MARA. (Boudry. — Suisse. — 24 may 1743.)

DIPLOME *de docteur en médecine*, conféré par l'Université de Saint-André-d'Écosse, à *Jean-Paul Marat*. (30 juin 1775.)

Accompagné d'une lettre d'envoi au bibliographe de Marat.

Acte de décès de JEAN-PAUL MARAT. (Paris. — 13 juillet 1793.)

Acte de naissance de SIMONNE ÉVRARD. (Tournus-Saint-André, Saône-et-Loire. 6 février 1764.)

Acte de décès de SIMONNE ÉVRARD, *veuve de* JEAN-PAUL MARAT. (Paris, 24 février 1824.)

Acte de décès de ALBERTINE MARAT, *sœur de* JEAN-PAUL MARAT. (Paris, 30 octobre 1841.)

DISSERTATIONS

SCIENTIFIQUES OU LITTÉRAIRES

DISSERTATIONS

SCIENTIFIQUES OU LITTÉRAIRES

VOLTAIRE. (*Mélanges littéraires.*) OBSERVATIONS sur le livre intitulé : *De l'homme*, ou des principes et des lois de l'influence de l'âme sur le corps, et du corps sur l'âme ; par Jean-Paul Marat.

(Observations publiées pour la première fois dans la *Gazette littéraire.*)

JOURNAL DE LA LITTÉRATURE, DES SCIENCES ET DES ARTS. — 1782. — Tome Ier, page 149 à 170, sur le mécanisme de l'électrophore, par M. Marat. — Et page 340 à 347, sur les globules électriques, par M. Marat.

(Tome II.) Page 175 à 183, deuxième extrait de Marat, sur l'électricité. — Et page 243 à 253, troisième et dernier extrait.

JOURNAL HELVÉTIQUE. (Neuchâtel, Suisse. 1782.) Sur Recherches physiques sur l'électricité, par M. Marat. (Voir la notice de M. Félix Bovet, bibliothécaire à Neuchâtel, publiée dans le Quérard, tome II, page 467.)

DE LA VÉRITÉ, *ou méditations sur les moyens de parvenir à la vérité dans toutes les connaissances humaines.* Par Brissot de Warville. (Neuchâtel. 1782. 1 vol. in-8.)

« . . . . . les académiciens se sont acharnés contre les expériences de Marat, sur la *lumière*, sur *le feu*, sur *l'électricité*, et je n'ai vu aucun d'eux distinguer et avouer ce qu'il y avait de neuf dans ces expériences; on ne voulait pas même que son nom fût prononcé, tant on craignait de contribuer par la critique à sa *famosité*. J'avoue que cette injustice des physiciens à son égard m'a longtemps révolté, et c'est ce qui m'a dicté un chapitre de mon traité *De la vérité*, sur les préjugés académiques.

(*Mémoires* de Brissot, tome Ier, page 339.)

Calendrier intéressant pour l'année 1783, ou ALMANACH PHYSICO-ÉCONOMIQUE. — *De la place que le fluide électrique, considéré comme agent général, tient dans la nature*. Par M. Marat, docteur en médecine, etc. — (Autre.) *De la foudre et des moyens de se garantir de ses atteintes*. Par le même. (Page 1 à 43.)

ANALOGIE DE L'ÉLECTRICITÉ ET DU MAGNÉTISME, *ou recueil de mémoires couronnés par l'Académie de Bavière*, par J.-H. van Swinden. — A La Haye. 1785. — 2 vol. in-8.

Cet ouvrage fournit quatorze dissertations sur les opérations de physique faites par Marat.

RECHERCHES *sur les causes des principaux faits physiques*, par J.-B. Lamarck. — Les 25 dernières pages du tome Ier sont consacrées à la théorie du *feu*, par Marat.

DOCUMENTS

LÉGISLATIFS, ADMINISTRATIFS, JUDICIAIRES

DOCUMENTS

LÉGISLATIFS, ADMINISTRATIFS, JUDICIAIRES

PROCÈS-VERBAL (extrait du) DE L'ASSEMBLÉE DES REPRÉSENTANTS DE LA COMMUNE DE PARIS. Du lundi 28 sept. 1789.

(Extrait des mémoires de Jean-Sylvain Bailly, tome III, page 225.) — Pour l'historique de cette affaire, voir Ami du peuple, n° XVIII, 28 sept. 1789.

PROCÈS-VERBAL (extrait du) DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES REPRÉSENTANTS DE LA COMMUNE DE PARIS.

Dénonciation faite par M. de Joly, avocat aux Conseils, membre, secrétaire de l'Assemblée générale des représentants de la Commune, et nommé par son district, l'un des soixante administrateurs de la Municipalité. — Du dimanche 4 octobre 1789.

De l'imprimerie de Lottin aîné, et Lottin de Saint-Germain. — In-8 de 6 pages.

Pour plus ample informé, voir *Lettre de M. Marat, l'ami du peuple, à M. Joly*, etc., du 15 octobre 1789.

DISTRICT DES CORDELIERS. Extrait du registre

des délibérations du district des Cordeliers; du 7 octobre 1789. (Signé) Danton, président; Guellard du Mesnil et Brontin de Longuerue, secrétaires. — Une page in-4. — Collection Ch. Renard, de Caen.

C'est une délibération relative à une lettre manuscrite de Marat, adressée au district.

ASSEMBLÉE DES REPRÉSENTANTS DE LA COMMUNE DE PARIS. — Extrait des délibérations de l'assemblée générale des représentants de la Commune. — Du vendredi 15 janvier 1790.

De l'imprimerie de Lottin l'aîné, et Lottin de Saint-Germain. — In-8 de 4 pages.

PIÈCES JUSTIFICATIVES, relativement à l'exécution d'un décret lancé contre le sieur Marat. — Exposé de la conduite et des motifs du district des Cordeliers, concernant le décret de prise de corps prononcé par le Châtelet contre le sieur Marat, le 8 octobre 1789, et mis à exécution le 22 janvier 1790. (Délibération du 19 janvier.)

De l'imprimerie de Mamoro. — In-8 de 2. — 28 p.

Par suite d'erreur typogr., les cinq premières lig. de la page 17 sont une répétition inutile des cinq dernières lignes de la page 16.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES REPRÉSENTANTS DE LA COMMUNE DE PARIS. — Extrait du procès-verbal du mercredi vingt-six mai 1790.

De l'impr. de Lottin l'aîné, et Lottin de Saint-Germain. — In-8 de 4 pages.

Obs. du bibliogr. — Cette délibération est relative à un n° CLXIII de l'Ami du peuple, du 25 mai 1790, dénoncé par l'abbé Mulot. Aux yeux de l'Assemblée,

Marat était tacitement le coupable; pourtant le numéro dénoncé était un *faux* Ami du peuple.

EXTRAITS DES REGISTRES DE LA DÉLIBÉRATION DE LA MUNICIPALITÉ DE SENS, — Sens. — Veuve Tarbé et fils. — 1790. — In-4 de 4 pages. — Voir Le Quérard, art. Marat, n° 70.

DÉNONCIATION A L'ASSEMBLÉE NATIONALE de deux imprimés ayant pour titre, l'un : *C'en est fait de nous*; et l'autre : *Révolutions de France et de Brabant*. — Par Malouet, député d'Auvergne. — Séance du 31 juillet 1790. — In-8 de 24 pages.

DISCOURS DE M. DUPONT, de Nemours, sur les écrits incendiaires, prononcé à l'Assemblée nationale, le 3 août 1790.

De l'impr. de Guillaume Junior, rue de Savoie, n° 11. — In-8 de 15 pages.

DÉNONCIATION DES LIBELLES intitulés : *l'Ami du peuple*, par Marat; et *l'Orateur du peuple*, par Martel; etc. — Par Ant. Estienne, ingénieur, et citoyen de la section des Quatre-Nations. 1791.

De l'impr. Raimond Senties, rue de Bussi, n° 9. — In-8 de 36 pages.

AFFAIRE QUI INTÉRESSE LA LIBERTÉ DES CITOYENS. Mémoire pour les sieurs Kabers, dit Louvain, et Millet l'aîné... contre le procureur-syndic de la Commune... et les sieurs Marat, Fréron, Rossignol et Dugeon.

(Mémoire signé Matton de la Varenne.)

Paris. — Rozé imp. — In-4 de 25 pages. — Voir Le Quérard, art. Marat, n° 75.

GRAND PLAIDOYER, au tribunal de police, pour les vainqueurs de la Bastille; contre les mouchards, avec les pièces justificatives. — Audience du 19 janvier 1791.

Sans impr. — (In-8 de 48 pages de plaidoyer, plus 39 pages de pièces justificatives.)

LETTRE DE BAILLY, maire de Paris (copie d'une), à M. de Lajard, premier aide-major général. Paris, le 25 janvier 1791.

(Sur la cause du sieur Marat, devant le tribunal de police.) — Tiré des archives de l'Empire, section administrative, pièces relatives au 9 thermidor; carton 48. — Papiers de Bailly, ex-maire de Paris, 95me pièce.

GRANDE SENTENCE DU TRIBUNAL DE POLICE CONTRE MARAT, MARTE ET LEUR IMPRIMEUR.

Paris. De l'imp. de la Liberté. — In-8 de 4 pages. Voir Le Quérard, art. Marat, n° 80.

CIRCULAIRE DE LA COMMUNE DE PARIS. (Signé) Pierre Duplain; Panis; Sergent; Lenfant; Jourdeuil; Marat, l'ami du peuple; Deforgues; Leclerc; Duffort; Cailly; constitués par la Commune, et séant à la Mairie.

A Paris, ce 3 septembre 1792.

In-4 de 4 pages, dont deux seules de texte.

PÉTITION PRÉSENTÉE AU CORPS ÉLECTORAL, par A. C. Deflers, contre Jean-Paul Marat.

De l'impr. de l'Égalité, ci-devant Henri IV, rue de Bussi, n° 1504. — In-8 de 4 pages.

Circulaire de la SOCIÉTÉ DES AMIS DE LA LIBERTÉ et de l'ÉGALITÉ, séante aux ci-devant Jacobins,

Saint-Honoré, à Paris. — Du 5 avril 1793. L'an II de la République. (Signé) Marat, député-président.

De l'imp. patriotique et républicaine, rue Saint-Honoré, n° 355, vis-à-vis de l'Assomption. — In-8 de 6 pages.

(Même pièce). Réimprimée par ordre de la Convention nationale, avec la date du 13 avril 1793, et suivie d'une liste des membres de la Convention qui, spontanément, signèrent à la tribune cette Circulaire incriminée par les Girondins.

A Paris, de l'imprimerie nationale. — In-8 de 6 pages.

RAPPORT FAIT AU NOM DU COMITÉ DE LÉGISLATION, par P.-M. Delaunay, le jeune, sur les délits imputés à Marat, membre de la Convention nationale.

A Paris, de l'imprimerie nationale. 1793. — In-8 de 15 pages.

APPEL NOMINAL qui a eu lieu dans la séance permanente du 13 au 14 avril 1793, l'an II de la République française, à la suite du rapport du Comité de législation, sur la question : *Y a-t-il lieu à accusation contre Marat, membre de la Convention nationale?*

A Paris, de l'Imprimerie nationale. — In-8 de 78 pages. Et en plus : *Errata de l'appel nominal sur Marat.* 3 pages in-8, non paginées.

OPINION DE DUBOIS-CRANCÉ, improvisée à la tribune de la Convention, sur le décret d'accusation contre Marat. — *Société des Amis de la Liberté*, etc.

De l'imprimerie patriotique et républicaine, etc, — In-8 de 8 pages.

ACTE D'ACCUSATION contre MARAT, député à la Convention nationale. Du 20 avril 1793.

De l'Imprimerie nationale. — In-8 de 19 pages.

TRIBUNAL RÉVOLUTIONNAIRE. Interrogatoire de Jean-Paul Marat, député de Paris à la Convention nationale (24 avril 1793). — Défense et acquittement de Marat. — Nos 16, 17, 18, du *Bulletin du Tribunal révolutionnaire*.

RECUEIL des nos 14, 29, 197 et 198, du journal *les Révolutions de Paris*, par Prudhomme, relatifs aux diverses affaires judiciaires intentées à Marat.

OPINIONS POLITIQUES

SUR MARAT

OPINIONS POLITIQUES

SUR MARAT

Depuis la Révolution jusqu'à sa mort.

LE SABAT, *ou les* MARATTES *assemblées aux Capucins*. (2 novembre 1789.)

De l'imprimerie de L.-L. Girard, rue de Valois. — In-8 de 8 pages.

L'ANTI-MARAT, ou défense de M. Necker contre le soi-disant ami du peuple. Par Le Rou (décembre 1789). — De l'imprimerie de Guillaume Junior. — In-8 de 30 pages.

ADRESSE D'UN VÉRITABLE AMI DE LA VÉRITÉ A M. MARAT, médecin ordinaire de Mgr le comte d'Artois, et se disant l'ami du peuple; pour servir de réponse à sa dénonciation au tribunal du public contre M. Necker; le tout orné d'une gravure analogue au sujet.

Paris, veuve Guillaume, 1790. — In-8 de 15 pages. — De l'imprimerie de Prault, impr. du roi, quai des Augustins.

LETTRE D'UN AMI A SON AMI L'AMI DU PEUPLE (signé Le Pacificrate). — In-8 de 24 pages. — Sans imprimerie n. d.

LETTRE IMPARTIALE A M. MARAT, soi-disant ami du peuple. — In-8 de 16 pages numérotées 25 à 40. (Voir Le Quérard, art. Marat, n° 64.)

CONSPIRATION DÉCOUVERTE, dénoncée cette nuit au Corps Législatif, de la prise de 44 canons pour mettre Paris à feu et à sang, cachés dans la rue Haute-Feuille, avec le n° de la maison et le nom du chef.

Obs. du bibliogr. : Cette brochure figure dans le catalogue de la vente des livres et documents sur la Révolution française, provenant des collections de MM. Léon Wagner, Janet, le libraire, et Meugnot; Paris, 1863, sous le millésime de 1792, date que nous croyons erronée, et qui, selon toute probabilité, serait 1790.

Voici dans quelles circonstances parut cette brochure. La fameuse *Dénonciation de Marat contre Necker* paraissait à peine qu'elle fut enlevée par les soldats venus pour arrêter l'auteur. L'accusé sentit qu'il était perdu s'il ne perdait l'accusateur. Son parti fut bientôt pris. « ... Les suppôts du despotisme ministériel, les valets de l'administration municipale, les déprédateurs de l'État, en un mot tous ceux qui sont intéressés aux désordres publics, accouraient dans les cafés répandre le bruit que j'étais un perturbateur du repos public aux gages des proscrits; ils couraient de boutique en boutique pour ameuter contre moi la garde nationale, dont plusieurs chefs se concertèrent... Dix mille calomniateurs répandus de tous côtés répétaient que le district des Cordeliers, légué avec l'aristocratie, avait

formé un parti formidable pour opérer une contre-révolution, que l'ami du peuple devait se mettre à la tête, qu'on avait fait chez lui des amas d'armes, et que sa cour était garnie de canons... » (Appel à la nation, par Marat.) C'est pour cette belle équipée de Necker, que Bailly et Lafayette levèrent, le 22 janvier 1790, une armée de 6,000 hommes, infanterie, cavalerie et artillerie.

JUSTIFICATION DE M. NECKER, premier ministre des Finances, ou réponse à la dénonciation du sieur Marat.

Par un citoyen du district de Saint-André-des-Arts.

De l'imprimerie de la Société typographique, collége des Cholets. — In-8 de 29 pages.

TRAHISON CONTRE L'ÉTAT, ou les Jacobins dévoilés. — Réponse aux nos 137 et 139 de *l'Ami du peuple.*

Au manége, de l'imprimerie des vrais patriotes, l'an de la suite des désordres et de l'anéantissement des perturbateurs, 1790. (In-8 de 16 pages. Voir Le Quérard, art. Marat, n° 73.)

ÉPITRE DE MARAT l'aîné A MARAT le cadet. Paris, le 12 septembre 1790.

Sans imprimerie. — In-8 de 16 pages.

Accusé de modérantisme dans la société des Jacobins, séance du 14, du premier mois de l'an II, Bentabole s'écrie : « Modéré ! moi qu'on appelait à la Convention Marat le cadet. » (Moniteur du 18, du premier mois de l'an II. V. s. 9 octobre 1793.)

RÉPONSE AUX DERNIERS NUMÉROS DE MARAT. Notes pour servir à l'histoire militaire de M. de Lafayette,

recueillies dans des ouvrages imprimés en Amérique en 1789, et traduites de l'anglais.

Sans impr. n. d. — In-8 de 8 pages.

GRAND RÉQUISITOIRE DU PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA LANTERNE, contre le journaliste Marat et la fille Colombe, criminels de lèse-nation.

In-8. Voir Bulletin de la librairie à bon marché, art. Marat.

CAUSES DE LA CONTRE-RÉVOLUTION DANS LE BRABANT, et réfutation des calomnies de Marat et Carra contre Léopold II et contre Louis XVI.

In-8. Notre exemplaire est incomplet.

LE PARISIEN CLAIRVOYANT (sur Marat et Boucher d'Argis). 1790. — In-8 de 24 pages. — Voir Le Quérard, art. Marat, n° 71.

LA GUERRE DES DISTRICTS, ou la fuite de Marat. Poëme héroï-comique en trois chants.

Paris, 1790. — Anonyme. — In-8 de 38 pages.

A MARAT, journaliste; par Fournier l'Américain. — Paris, 14 mai, l'an II (de la liberté).

De l'imprimerie de Lottin. — In-4 de 7 pages. — Voir Le Quérard, art. Marat, n° 82.

LE PROCUREUR GÉNÉRAL DU PEUPLE, ou le censeur public. Journal anti-aristocratique.

13 numéros in-8, du 7 au 22 juin 1790.

MARAT DEVANT LE JUGE DE PAIX. (Signé) un chevalier sans peur et sans reproche.

In-8 de 8 pages. Cette pièce n'est point un document judiciaire comme son titre semble l'indiquer.

UN ARISTOCRATE N'A PAS LE TEMPS DE JOUER.

De l'imprimerie des Jacobins Saint-Honoré. — In-8 de 7 pages. — Relatif à Smith, accusé par Marat.

LETTRE D'UN GARDE NATIONAL A UN MEMBRE DU CLUB DES JACOBINS. Paris, 10 janvier 1791.

Sans imprimerie. — In-8 de 15 pages.

LE CONTRE-POISON (contre d'Orléans, Ch. Lameth et Marat). — Dénoncé dans l'Ami du peuple, n° 358, du 1er février 1791.

Marat en désigne l'auteur, un nommé Estienne, mouchard et libelliste aux gages de Lafayette.

SUR LES AUTRICHIENS ET MARAT. — In-8 de 12 pages. — Anonyme, mais qu'on attribue, dit Marat, à Condorcet. Voir Ami du peuple, n° 358, du 1er février 1791.

L'ANTI-MARAT. — Journal dont nous ne possédons que les nos 1, 3, 4, des 5, 13 et 18 février 1791. — In-8 de 8 pages chaque numéro.

De l'imprimerie de l'anti-Marat.

LETTRE A MARAT, sur l'examen qu'il a fait, dans le n° 387 de son journal, de mon Adresse pour M. Riolle à l'Assemblée nationale.

Chauveau Delagarde, ci-devant avocat, etc.

In-8 de 8 pages; sans impr. l. n. d.

DIALOGUE ENTRE MAR*** ET MART*** (Marat et Fréron, sous le pseudonyme de Martel). — S. d. De l'imprimerie de Chaudriet, rue de Chartres. — In-8 de 7 pages.

A TOUS LES ÉNERGUMÈNES DU DIOCÈSE DE PARIS. — Sans impr. n. d. — In-8 de 15 pages. — Voir Le Quérard, art. Marat, n° 74.

CHAUVEAU-LAGARDE, STEINGEL ET FOURNIER l'Américain A MARAT. (Voir Le Quérard, art. Marat, n° 90.)

A MARAT. Signé J. Ledeist-Botidoux, ex-député à l'Assemblée constituante. — Septembre 1792.

De l'Imprimerie nationale. — In-8 de 2 pages. — Voir Le Quérard, art. Marat, n° 81.

F. ROBERT, député du département de Paris, à ses commettants.

A Paris, de l'imprimerie de P.-J. Duplain, libraire cour du Commerce, rue de l'Ancienne-Comédie-Française. (In-8 de 15 pages.)

LE CITOYEN MARAT AUSSI BON LOGICIEN QUE LE CITOYEN BRISSOT. — Sans impr. n. d. — In-8 de 8 pages. — Voir Le Quérard, art. Marat, n° 68.

LES DÉPUTÉS DU DÉPARTEMENT DES BOUCHES-DU-RHONE à la Convention nationale A MARAT.

A Paris, de l'impr. du Cercle Social, rue du Théâtre-Français, n° 4. — In-8 de 11 pages.

ÉPITRE à mon collègue et bon ami MARAT. — De l'imprimerie d'Ant.-Jos. Garsas, rue Tiquetonne, n° 7. (In-8 de 4 pages.)

Réimprimé au Moniteur du 14 octobre 1792.

LES MERLES DÉNICHÉS, ou les crimes du général Dumouriez; la grande découverte de Mazaniello-Poucet; la grande épouvante qu'il a jetée dans la rue Chante-Reine, pour servir de complément au récit inséré dans le prophétique journal de mon cher collègue et bon ami (Marat).

De l'impr. d'Ant.-Jos. Garsas, rue Tiquetonne, n° 7. — In-8 de 16 pages.

On retrouve, pages 10 à 13 : *Épître à mon collègue et bon ami Marat.*

A propos de cette brochure, qui n'est que le récit parodié de l'entrevue de Marat avec Dumouriez chez Talma, nous croyons devoir parler d'une lettre inédite de Mlle Julie Candeille; lettre apocryphe, bien digne de figurer auprès de celle de Marat à Gusman.

M. Alphonse Esquiros, page 101, tome II de son roman *Charlotte Corday*, s'exprime ainsi : « Nous avons entre les mains une lettre inédite de Mlle Julie Candeille, qui prétend tenir de la gouvernante même de Marat quelques détails curieux ; celle-ci, par prudence, et, selon la lettre, par jalousie, venait de temps en temps écouter à la porte. Marat aurait, suivant ce récit, dans un mouvement d'abandon et de familiarité, touché le bras de Charlotte Corday. A ce geste imprudent, que cette jeune fille prit pour une insulte de la part de son ennemi mortel, le visage de Charlotte indignée se couvrit d'une vive rougeur, et sa main, qui fouillait depuis quelques instants sous son fichu, en tira un couteau dont elle enfonça la lame très-avant dans le corps de Marat. »

Pour démontrer l'inanité de ces insinuations, il suffit de rappeler que jamais Charlotte Corday, si intéressée à parler, n'a évoqué l'ombre d'un reproche de cette nature contre l'ami du peuple. Toutefois Paul Baudry, dans son tableau, Lamartine, dans son histoire, et Mme Roland, dans ses Mémoires, se sont inspirés de cette fantaisie réactionnaire.

RÉPONSE AU N° 69 DE MARAT, soi-disant l'ami du peuple. Par les citoyens soldats des bataillons nationaux casernés à Paris.

Chez les directeurs de l'imprimerie du Cercle Social, rue du Théâtre-Français. — In-8 de 8 pages. — Décembre 1792.

GRANDE DÉNONCIATION de l'arrestation de deux citoyens (Hébert et Marat), par le Comité des recherches.

In-8 de 11 pages. — Voir Le Quérard, art. Marat, n° 77.

ARMAND-GUY KERSAINT, au président de la Convention nationale. 18 janvier 1793. — De l'Imprimerie nationale. — In-8 de 2 pages.

DUHEM (Ph.-J.), député du département du Nord, à ses collègues. Janvier 1793.

De l'imprimerie de Tremblay, rue Basse-du-Rempart-Saint-Denis, n° 11. — In-8 de 4 pages.

C. FOURNIER (Américain) A MARAT. — Paris, 14 mars 1793.

De l'impr. de Mayer et Cie, rue Saint-Martin, n° 219, à côté de celle de Venise. — In-4 de 8 pages.

LES AMIS DE LA LIBERTÉ ET DE L'ÉGALITÉ DE BORDEAUX A MARAT. (Bordeaux 1793.)

In-folio plano.

Note tirée d'une feuille archéologique, historique et provinciale paraissant tous les mois, etc. N° 16 décembre 1860, page 147. — Eugène Meugnet, libraire, 7, quai Conti, en face le Pont-Neuf.

ADRESSE DE LA SECTION DES PIQUES aux Marseillais. (Signé) Arthur, président; Ternois, secrétaire.

De l'impr. de la section des Piques, rue Saint-Fiacre, n° 2. — In-8 de 16 pages.

LE GÉNÉRAL STEINGEL au citoyen MARAT, membre de la Convention nationale. Paris, 8 avril 1793. (Sans impr. — In-4 de 3 pages.)

CIRCULAIRE DE LA SOCIÉTÉ DES AMIS DE LA LIBERTÉ ET DE L'ÉGALITÉ, etc. 19 avril 1793. (Signée) Desfieux, président, en l'absence de Marat; Dubuisson, vice-président; etc., etc.

De l'impr. patriotique et républicaine, rue Saint-Honoré, n° 355, vis-à-vis l'Assomption. — In-8 de 22 pages.

SALLE, député de la Meurthe, A DUBOIS DE CRANCÉ, son collègue. (In-8 de 19 pages. Sans imprimerie n. d.)

JEAN DUPRAT, député à la Convention nationale, A JEAN-ÉTIENNE-BENOIT DUPRAT, son dénonciateur et son frère. 25 avril 1793.

A Paris, de l'impr. du Républicain, rue Tiquetonne, n° 7. (In-8 de 16 pages.)

GUSTAVE DOULCET, député du Calvados, sur la pétition présentée au nom de la majorité des sections de Paris, dans la séance du lundi 15 mars 1793, contre vingt-deux représentants du peuple.

In-8 de 30 pages. — Sans impr. n. d., mais du mois de mai 1793.

AUX REPRÉSENTANTS DU PEUPLE FRANÇAIS. Adresse de la société des Cordeliers. (Signée) Brochet, président; Salvar, Duboc, secrétaires.

In-8 de 8 pages. — Sans impr. n. d.

Reproduite mutilée et tronquée au Moniteur, séance de la Convention du 31 mai 1793, sans que rien fasse

connaître que cette Adresse émane de la société des Cordeliers. — Voir le Moniteur du lundi 3 juin 1793.

RÉPONSE DE J.-L.-CARRA, député à la Convention nationale, A SES CALOMNIATEURS. 26 juin 1793. — In-8 de 16 pages. — Sans imprimerie.

PRÉCIS RAPIDE DES ÉVÉNEMENTS QUI ONT EU LIEU A PARIS, dans les journées des 30 et 31 mai, 1er et 2 juin 1793. Par A.-J. Gorsas, député à la Convention nationale et l'un des XXXIV proscrits.

De l'impr. de la veuve d'Ant.-Jos. Garsas, rue Neuve-des-Petits-Champs, au coin de celle de la Loi, nº 741. — In-8 de 42 pages, plus 6 pages de liste des députés proscrits, et notice sur A.-J. Gorsas.

Obs. du bibliogr. : Les événements du 31 mai donnèrent lieu à un grand nombre de brochures girondines, dans lesquelles Marat y est plus ou moins attaqué. Nous avons signalé celles de Salle, Duprat, Doulcet, Carra et Gorsas, parce qu'elles contiennent des accusations plus directes, auxquelles répondent plus catégoriquement les écrits de Marat.

ADRESSE DE LA SOCIÉTÉ DES CORDELIERS, présentée à la Convention le 11 juillet 1793, l'an II (pour l'an Ier) de la République, une et indivisible. (Signé) Roussillon, président et commissaire rédacteur; Brochet, secrétaire.

Chez Guilhemat, impr. de la liberté, rue Serpente, nº 23. — In-8 de 8 pages.

SULPICE HUGENIN, administrateur de l'habillement des troupes de la République, A SES CONCITOYENS.

De l'imprimerie patriotique et républicaine, etc.

In-8 de 3 pages. — Pour le motif de cet écrit, voir le Publiciste de la république, par Marat, du 7 juillet 1793.

JACQUES ROUX A MARAT. — De l'imprimerie de la Société typographique, rue et collège Cholet.

In-8 de 16 pages, terminé par l'Avertissement suivant, qui semble prouver tout le contraire :

« Je, soussigné, certifie que la réponse de Jacques Roux à Marat était imprimée avant l'assassinat commis sur la personne de l'ami du peuple.

« Signé : CAMPENON. »

MORT DE MARAT

MORT DE MARAT

ET

HOMMAGES RENDUS A SA MÉMOIRE

DÉTAILS DE L'ASSASSINAT commis à huit heures du soir, sur la personne de Marat, par une femme âgée de 22 à 25 ans. — In-8 de 8 pages.

Pièce indiquée sous le n° 355 du catalogue de la vente des livres de M. A de Beauchesne. 1874. Bachelin-Deflorenne libr.

DÉTAIL OFFICIEL DE LA MORT DU PATRIOTE MARAT.

Paris. 1793. — In-8. (Voir Le Quérard, art. Marat, n° 103.)

DÉTAIL DE LA MORT DU PATRIOTE MARAT, assassiné dans sa propre maison, rue des Cordeliers.

De l'imp. du Créole patriote, rue Transnonain, ancien couvent des Carmélites. — In-8 de 8 pages.

DÉTAILS DE L'ASSASSINAT commis samedi 13 juillet 1793, sur la personne de Marat, député à la Con-

vention nationale, par Charlotte *Cordet*, âgée de 25 ans, etc.

De l'imp. de Lebois, rue Mouffetard, n° 386, et Neuve-Saint-Médard, n° 592. — In-8 de 8 pages.

COMPLAINTE SUR LA MORT DE MARAT, l'ami du peuple, assassiné par Charlotte *Cordet*, le 13 juillet 1793. Par Beauchant, le sans-culotte.

(Quinze couplets commençant par ces mots : « Dans toute la République... » — Finissant par ceux-ci : « Marat fut républicain. »

Voir : Bibliothèque du Louvre, recueil de pièces sur la Révolution française; vol. 604. — Réimprimée in-extenso, dans *Charlotte Corday*, par Henri de Monteyremar, page 152 à 155.

ACTE D'ACCUSATION ET INTERROGATOIRE DE MARIE-ANNE CHARLOTTE CORDAY, ci-devant d'Armans, prévenue d'assassinat sur la personne de Marat, député à la Convention nationale. (Y compris) Lettres de Marie-Anne Charlotte Corday.

Bulletin du tribunal révolutionnaire, n°s 71, 72, 73, et supplément au n° 73. — Imp. de Clément, cour des Barnabites. — In-4 formant un total de 16 pages.

RÉVOLUTION DE PARIS (Prudhomme). N°s 209 et 211, sur la mort de Marat.

RECUEIL (manuscrit) d'extraits du *Journal des Jacobins*, et du *Journal de la Montagne*, relatifs aux derniers moments de Marat; à sa mort; à son inhumation dans le jardin des Cordeliers; et aux mesures administratives, ou particulières qui y ont donné lieu.

Ce travail est dû à un bibliophile patriote, le citoyen

Godard, dont les collections sur Marat sont aujourd'hui les nôtres.

PÉTITION DE LA SECTION DU CONTRAT-SOCIAL, rédigée et présentée à la barre de la Convention (14 juillet 1793) par le citoyen F.-E. Guiraut, à la tête d'une députation.

De l'imp. de la Cour des Miracles, rue Neuve-de-l'Égalité, ci-devant Bourbon-Villeneuve. — In-8 de 3 pages.

DISCOURS DU CITOYEN DROUET, membre de la Convention nationale, prononcé à la tribune le 14 juillet 1793; imprimé par ordre de la Convention, et envoyé aux départements et aux armées.

In-8 de 3 pages. — Voir Le Quérard, art. Marat, n° 105. — Selon M. Quérard, il existe aussi un rapport de Chabot et Drouet, sur le même événement, lu à la Convention, le 15 du même mois.

DISCOURS SUR L'ASSASSINAT DE MARAT, prononcé par les citoyens Chaudois et Laboureau, commissaires rédacteurs.

De l'imp. de Guilhemat. — In-4 de 4 pages. — Voir Le Quérard, art. Marat, n° 107.

DÉCRET DE LA CONVENTION NATIONALE, du 15 juillet 1793, (relatif aux funérailles de Marat, député à la Convention nationale, assassiné pour la cause de la liberté.)

Imp. nationale. 1793. — In-4 de 2 pages. — Voir Le Quérard, art. Marat, n° 112.

Aux Archives, dit M. Esquiros, il existe un curieux document relatif aux dépenses occasionnées pour l'em-

baumement et la sépulture de Marat. — Il est reproduit dans son *Histoire des Montagnards*, tome II, pages 379, 380 et 381.

DISCOURS PRONONCÉ PAR LE CITOYEN ROUSSILLON, sur la tombe de Marat dans le jardin des Cordeliers, le 14 (pour 16 juillet) 1793.

N° 246 de la *Correspondance du journal des Jacobins*, du 19 août 1793, page 309.

HOMMAGES RENDUS A LA MÉMOIRE DE MARAT, l'ami du peuple, par le citoyen Léchard, l'ami de Marat.

N° 421 des *Débats du journal des Jacobins*, du 19 juillet, page 2, séance du mercredi 17 juillet 1793. — (Suite au) n° 221, de la *Correspondance du journal des Jacobins*, 20 juillet 1793.

DISCOURS EN L'HONNEUR DE MARAT, représentant du peuple souverain à la Convention nationale. — Fait et prononcé par le citoyen Pigeard, lors de la fête funèbre célébrée à Orléans.

A Orléans, imp. de Darnault-Maurant, rue Pomme-de-Pin, n° 20.

Reprod. dans *Ch. Corday*, par Henri de Monteyremar, page 147 à 151.

PROCÈS-VERBAL (extrait du) de la séance tenue en la salle des électeurs, par le conseil général du département, les commissaires de toutes les autorités constituées du département et les sections de Paris réunis; du dimanche 21 juillet 1793...

Paris, de l'imp. de Ballard. — In-plano à trois colonnes. (Contre Ch. Corday.)

Mentionné dans Le Quérard, tome II, p. 488, par M. Joson d'Erquar.

DISCOURS PRONONCÉ A LA SOCIÉTÉ DES AMIS DE L'ÉGALITÉ ET DE LA LIBERTÉ, séante aux Jacobins de Paris, à l'occasion de l'assassinat de Marat; par Alexandre Rousselin.

Paris, juillet 1793. — In-8 de 8 pages. — Voir Le Quérard, art. Marat, n° 106.

GRANDE DOULEUR DU PÈRE DUCHÊNE, au sujet de la mort de Marat, par une garce du Calvados dont l'évêque Fauchet était le directeur. Ses bons avis aux braves sans-culottes pour qu'ils se tiennent sans cesse sur leurs gardes, attendu qu'il y a dans Paris plusieurs milliers de tondus de la Vendée qui ont la patte graissée pour égorger tous les bons citoyens. — 20 juillet 1793.

Paris, de l'imp. de la Cour des Miracles.

In-8 de 8 pages. — Voir Le Quérard, art. Marat, n° 108.

AUX VÉRITABLES RÉPUBLICAINS AMIS DE MARAT. (Signé Thibaut. — In-8 de 4 pages.)

SOCIÉTÉ DES AMIS DE LA LIBERTÉ ET DE L'ÉGALITÉ, etc. — Adresse aux Français (au sujet de la mort de Marat). 26 juillet 1793. (Signé) Simond, président, député; Giot, vice-président; Dufour, Lion, Lequoy, Dumont, secrétaires.

De l'imp. patriotique et répub., rue Saint-Honoré, n° 355, vis-à-vis de l'Assomption. — In-8 de 6 pages.

MARAT, du séjour des immortels, AUX FRANÇAIS. 26 juillet 1793, l'an Ier de la Constitution française.

De l'imp. de Vezard et Le Normant, rue des Prêtres-Saint-Germain-l'Auxerrois, vis-à-vis l'église. — In-8 de 24 pages.

ÉLOGES, DISCOURS ET VERS, adressés à la section du Théâtre-Français, dite de Marseille, sur la mort de Marat, assassiné dans son bain, sur les sept heures du soir, par Charlotte Corday, le 13 juillet 1793, l'an II de la République française, une et indivisible. — In-4. Paris.

Voir Charlotte Corday et Doulcet de Pontécoulant. Par un collectionneur normand (Ch. Renard.)

DISCOURS D'APOTHÉOSE DU CITOYEN MARAT, l'ami du peuple, député de Paris à la Convention nationale, prononcé dans la Société des sans-culottes montagnards de Tonnerre, séante aux ci-devant Urselines, le 28 juillet 1793; par Charles-Louis Rousseau, commissaire national près le tribunal de ce district et membre de la Société.

Auxerre. Imp. de Baillif. 1793. — In-4 de 7 pages. — Voir Le Quérard, art. Marat, n° 138.

ADRESSE AU PEUPLE FRANÇAIS sur la mort de Marat, lue à la Société, par le citoyen Endey.

N° 224, de la *Correspondance du journal des Jacobins*. 1er août 1793.

ÉLOGE FUNÈBRE DE MARAT, lu à la Société des amis de la République, une et indivisible, à Tonnerre, le 4 août, et en la séance du conseil général de la Commune de Paris, le 9 du même mois.

Tonnerre. Imp. de Guyot. (In-8 de 12 pages. Voir Le Quérard, art. Marat, n° 141.)

ORAISON FUNÈBRE DE MARAT, l'ami du peuple,

prononcée par le citoyen F.-E. Guiraut, membre de la Commune du 10 août, et de la société des Jacobins, dans la section du Contrat-Social, devant la Convention nationale, les autorités constituées, les sections, les sociétés patriotiques, et un grand nombre des députés des assemblées primaires, le 9 août 1793, l'an II de la République une et indivisible.

De l'imp. des 86 département et de la société des Jacobins. — In-8 de 15 pages.

(La même) réimpr. en petits caractères, à Grenoble. De l'imp. d'Allier. — In-8 de 8 pages.

DÉPARTEMENT DU LOIRET. 11 août 1793. Fêtes de l'unité et de l'indivisibilité de la République.

INAUGURATION DES BUSTES DE LEPELLETIER ET MARAT, séance du 10 août 1793. — Orléans. — Jacob l'aîné. — In-8 de 19 pages. — Voir Le Quérard, art. Marat, n° 116.

ÉLOGE DE MARAT, prononcé le jour de la pompe funèbre qui a eu lieu à Besançon, le 25 août, par Briot. — (Besançon. 1793. — In-8 de 40 pages.)

Extr. du catal. n° 16, de livres rares et curieux... chez Guillemot, libr., quai des Grands-Augustins, 17. Paris.

DISCOURS prononcé par le citoyen Courbis, maire de Nîmes, lors de la célébration de la fête de *Marrat*.

A Nisme, de l'imp. nationale de J. Gaude, imp. du départ. du Gard, et de la Société populaire. — In-4 de 3 pages.

SECTION DE BRUTUS, ci-devant de Molière et La Fontaine. *Discours* prononcé à la section de Brutus,

par Charlemagne fils, le 15 septembre 1793, l'an II de la République une et indivisible; jour où cette section célébra une pompe funèbre en l'honneur de Lepelletier et Marat.

Paris, de l'imp. de la section de Brutus, rue Saint-Fiacre, nº 2. — In-8 de 16 pages.

COEURS chantés le dimanche 22 septembre 1793, à la fête de l'inauguration des bustes de Marat et de Lepelletier, dans le lieu des séances de l'assemblée générale des Tuilleries; par le citoyen Leger, acteur et auteur. — Théâtre du Vaudeville.

In-8 de 7 pages. — Voir Le Quérard, art. Marat, nº 156.

DISCOURS SUR LA MORT DE LEPELLETIER, par le citoyen Paris, officier municipal.

(Dans la même pièce, page 10) : *Oraison funèbre de Marat*, prononcée dans la section du Panthéon français, le 22 septembre, l'an II de la République une et indivisible. Par le patriote Gavard.

(Même pièce, page 18) : *Discours* de Félix Lepelletier (sur Marat et Michel Lepelletier.)

(Même pièce, page 21) : *Hymne* en l'honneur de Lepelletier et de Marat.

De l'imp. de Lion, imp. de la section du Panthéon français; à la Société des Trois-Amis, rue Saint-Jacques, nº 61.

DISCOURS prononcé dans la section des Gardes-françaises, pour l'inauguration des bustes de Lepelletier et de Marat, martyrs de la liberté, le lundi 23 septembre 1793.

Paris, imp. de Pellier. — In-8 de 7 pages.

PROCÈS-VERBAL. Bordeaux, 28 septembre 1793.

« *Le Club national*, réintégré par décret de la Convention, a célébré hier les obsèques de Marat. Toute la musique des églises et des théâtres de la ville s'est réunie dans l'église paroissiale de Saint-Dominique, et y a exécuté la messe des morts de Gossec; l'oraison funèbre de Marat a été prononcée telle qu'elle nous a été envoyée de Paris, en présence d'une grande multitude de peuple, d'une députation de la municipalité provisoire et de toutes les sections. L'orateur a été souvent interrompu par de vifs applaudissements, ensuite l'hymne des Marseillais a été chanté. »

(Extr. du *Courrier français*; n° 279, du 6 octobre 1793. — Page 286.)

SECTION DES PIQUES. Discours prononcé à la fête décernée par la section des Piques, aux mânes de Marat et de Lepelletier, par Sade, citoyen de cette section, et membre de la Société populaire. 29 septembre 1793.

De l'imp. de la section des Piques, rue Saint-Fiacre, n° 2. — In-8 de 8 pages.

SECTION DES PIQUES. Discours prononcé à la fête décernée aux mânes de Marat et de Lepelletier, par les jeunes gens de la première réquisition. — 5 octobre 1793. L'an II de la République.

De l'imp. de la section des Piques, rue Saint-Fiacre, n° 2. — In-8 de 8 pages.

SECTION DES PIQUES. Ordre et marche de la pompe funèbre qui aura lieu mercredi 9 octobre 1793, l'an II, pour l'inauguration des bustes de Marat et de Lepelletier.

Paris, de l'imp. de la section des Piques. — In-4 de 3 pages. — Voir Le Quérard, art. Marat, n° 136.

SECTION DES PIQUES. Ode funèbre prononcée par le citoyen Moussard, au nom de la section des Piques, sur la tombe de Marat, le 9 octobre 1793, l'an II de la République française, une et indivisible.

A Paris. De l'imp. de la section des Piques, rue Saint-Fiacre, n° 2. — (In-8 de 16 pages, y compris des couplets, du même auteur, en l'honneur de Marat et de Lepelletier.)

SECTION DU MUSÉUM. Ordre de la marche. Pompe funèbre qui aura lieu le 26me jour du 1er mois de l'an II de la République française, une et indivisible (vieux style, mercredi 17 octobre), pour l'inauguration des bustes de Marat et de Lepelletier.

De l'imp. de Vezard et Le Normant, rue des Prêtres-Saint-Germain. — In-8 de 4 pages.

SECTION DE LA CITÉ. Procès-verbal de la fête civique, célébrée le jour de l'inauguration des bustes de Lepelletier et Marat, représentans du peuple, morts victimes de leur dévouement à la patrie. — (21 octobre 1793.) In-8 de 32 pages.

ÉLOGE DE MARAT ET LEPELLETIER, prononcé par le citoyen Pannequin en présence de l'assemblée populaire de la section des Piques, le 1er jour du second mois de l'an II de la République française, une et indivisible. (22 octobre 1793.)

De l'impr. de la section des Piques, rue Saint-Fiacre, n° 2. — In-8 de 11 pages.

ÉLOGE FUNÈBRE DE MARAT, lu à la Société popu-

laire de l'Unité, le nonodi de la première décade du deuxième mois, l'an II de la République française (30 octobre 1793). Signé Meusmof, président par intérim; Thomas, secrétaire.

Sans impr. — In-8 de 14 pages.

DISCOURS prononcé aux Champs-Élysées pour l'inauguration des bustes de Lepelletier et Marat, devant les membres nommés par la Convention, le département, toutes les autorités constituées et les Sociétés populaires pour assister à cette cérémonie; par François Legall, sans-culotte bas-breton, le décadi, 10 brumaire, l'an II de la République (31 octobre 1793).

(Même pièce, p. 14) : MARAT AUX FRANÇAIS, *ou la Liberté universelle* (hymne).

De l'imprimerie de J.-P. Brasseur, rue Saint-Honoré, n° 431. — In-8 de 16 pages.

« Il y a un an, dit F. Legall, que j'ébauchai quelques strophes sur *la Liberté universelle*. Je ne les rendis pas publiques parce qu'elles ne me parurent pas dignes de l'être. Si elles sont déjà connues, c'est sans mon consentement. Ainsi je me crois en droit de prendre celles que j'ai jugé les meilleures, et de les intercaler dans l'hymne que je mets dans la bouche de Marat. »

Ainsi se trouve expliqué comment M. Paul Lacroix a pu être induit en erreur, en attribuant à Marat une pièce anonyme intitulée MARAT AUX FRANÇAIS, *ou la Liberté universelle*.

DISCOURS D'ALEXANDRE ROUSSELIN, prononcé le jour de l'inauguration des bustes de Marat et Lepelletier, martyrs de la liberté. Faite par la section de l'Unité, décadi brumaire, l'an II de la République fran-

çaise, une, indivisible; et imprimé par ordre de la Section. (31 octobre 1793.)

Sans ind. d'impr. — In-8 de 14 pages.

COUPLETS ET HYMNES chantés le jour de la seconde décade du mois de brumaire, de l'an II de la République (1er novembre 1793); pour l'inauguration des bustes de Lepelletier et Marat.

Extrait du *Chansonnier de la Montagne*. An II, page 42.

FÊTE CIVIQUE donnée par le Bureau de comptabilité nationale, pour l'inauguration des bustes de Lepelletier et de Marat, et la consécration d'un arbre à la liberté. Le 14 brumaire de l'an II de la République française, une et indivisible (4 novembre 1793).

A Paris, de l'impr. du citoyen Prault aîné, quai des Augustins, n° 44, à l'Immortalité. 1793. — In-8 de 17 pages.

DISCOURS prononcé le 20 brumaire, l'an II, etc. Par le citoyen Pierron, président de la section du Bonnet rouge, sur l'autel dressé rue de *Sèves*, à l'occasion de l'inauguration des bustes de Marat et de Lepelletier. (10 novembre 1793.)

Paris, de l'impr. du Cercle social. — In-8 de 4 pages.

LE FLAMBEAU DU RÉPUBLICANISME. (n° 47.)

Récit de la fête célébrée par « les citoyens employés dans l'administration des domaines nationaux pour l'inauguration des bustes de Brutus, Jean-Jacques, Lepelletier, Marat et autres martyrs de la liberté; le 21 brumaire an II (11 novembre 1793).

(Même numéro, pages 5 et 6) : HYMNE funèbre pour la

fête civique donnée par la section des Gravilliers en l'honneur de Marat et de Lepelletier, et chantée par les jeunes orphelins de la Patrie, élèves de Léonard Bourdon, membre de la Convention, par le citoyen Moline, de la section des Gravilliers, etc. Le 22 brumaire, l'an II de la République française, une et indivisible (12 novembre 1793).

(Même journal, n° 50. Paris 26 brumaire, an II v. s. — 16 novembre 1793.) — ÉPITAPHE DE MARAT, dont les cendres seront déposées au Panthéon, d'après un décret de la Convention. Par le citoyen Moline, etc.

DISCOURS prononcé à la Convention nationale par David, député de Paris, en lui offrant le tableau représentant Marat assassiné. — 24 brumaire, l'an II de la République française (14 novembre 1793).

De l'Impr. nationale. — In-8 de 3 pages.

DISCOURS prononcé à l'inauguration des bustes de Lepelletier et de Marat, célébrée par les employés du département de l'Intérieur, le 24 brumaire, l'an II de la République française, une et indivisible, (signé) Huguier, commis au département de l'Intérieur. (14 novembre 1793.)

De l'impr. des régies nationales, an II. (In-4 de 4 pages non numérotées.)

STANCES irrégulières lues à la fête de l'inauguration des bustes de Marat et de Lepelletier, célébrée par les employés du département de l'Intérieur; par le citoyen Chauvin.

In-8 de 3 pages, sans impr. n. d., dit le Quérard, art. Marat, n° 167. Mais le *Chansonnier patriote,* an II,

page 24, donne à cette inauguration la date du 24 brumaire, an II de la République (14 novembre 1793).

STANCES pour l'inauguration des bustes de Marat et de Lepelletier dans la maison de l'Intérieur, par un employé à l'administration de l'Intérieur.

(Suivies de) : *La Montagne*, chanson patriotique. (In-8 de 4 pages, sans impr. n. d.)

SECTION LEPELLETIER. Ordre de la marche qui aura lieu le 24 brumaire an II (14 novembre 1793), pour l'inauguration des bustes de Lepelletier et de Marat.

Sans impr. n. d. — In-4 de 4 pages. — Voir le Quérard, art. Marat, n° 137.

DÉCRETS (quatre) DE LA CONVENTION NATIONALE, des 24, 26 brumaire et 5 frimaire (14, 16 et 26 novembre 1793), an II de la République française, une et indivisible, qui décernent les honneurs du Panthéon à Marat, ordonnant que son corps y remplacera celui de Mirabeau, et que le jour de son apothéose sera une fête pour toute la République.

Paris, de l'Impr. nationale. (In-4 de 4 pages.) Voir le Quérard, art. Marat, n° 113.

ÉLOGE FUNÈBRE DE JEAN-PAUL MARAT, député à la Convention nationale, prononcé à Schiltigheim, le 26 brumaire (16 novembre 1793), et à Strasbourg dans le Temple de la Raison, par le citoyen Morel, capitaine au premier bataillon du Jura. Orné du portrait du martyr de la liberté.

L'an II de la République une et indivisible. — Sans imprimerie. — In-8 de 16 pages.

Réimprimé in-extenso dans les *Mémoires* de Barbaroux, pages 125 à 131.

HYMNE A LA LIBERTÉ, lu le 26 brumaire, an II (16 novembre 1793), par N. François (de Neufchâteau), dans la section de l'Observatoire, en la ci-devant église Saint-Jacques.

Les quatre dernières strophes ont été réimprimées à la suite d'une Opinion de Marbot, membre du conseil des Anciens, contre François de Neufchâteau, le 28 germinal, an VII (17 avril 1799).

COUPLETS chantés décadi 30 brumaire (20 novembre 1793), jour de la fête de Lepelletier et Marat. célébrée à Franciade (ci-devant Saint-Denis).

Extrait du *Chansonnier de la Montagne*, an II, page 42.

APOTHÉOSE DE MARAT ET LEPELLETIER. Scène lyrique, ode, hymne et couplets chantés ou récités à la fête de la Liberté, de l'Égalité et de l'Indivisibilité, dans la ci-devant chapelle du Palais national à Versailles, le 30 brumaire (20 novembre 1793), et à Paris, maison de la Révolution, ci-devant le Palais-Bourbon, le 15 frimaire (5 décembre) de l'an II de la République une et indivisible.

Paroles du citoyen Delrieu, professeur de rhétorique à Versailles; musique du citoyen Giroux.

Versailles, de l'impr. des Beaux-Arts, place de la Loi, n° 6. — In-8 de 16 pages.

GENDARMERIE NATIONALE servant près les Tribunaux (Liberté, Égalité, Fraternité, Raison). Procès-verbal de l'inauguration des bustes de Brutus, Marat, Lepelletier, et de la présentation au Tribunal extraor-

dinaire et révolutionnaire des images de ces grands hommes et d'une pierre provenant des cachots de la Bastille.

Primidi frimaire, an II, 21 novembre 1793.

FÊTE CIVIQUE en l'honneur de Lepelletier et de Marat, et inauguration de leurs bustes, par la Société fraternelle des deux sexes, de la section du Panthéon français, le 1er frimaire, l'an II de la République française, une et indivisible (21 novembre 1793).

Sans imprimerie. — In-8 de 12 pages.

SECTION DE BON-CONSEIL, hymnes chantés à la fête civique célébrée pour l'inauguration des bustes de Marat et Lepelletier, martyrs de la liberté, le 10 frimaire, an II de la République, une et indivisible (30 novembre 1793).

De l'impr. de Pelletié, rue Française, n° 4. — In-8 de 7 pages.

DISCOURS prononcé par le citoyen Lulier, procureur général syndic du département de Paris, 1er décadi frimaire, an II de la République, une et indivisible (30 novembre 1793), dans l'assemblée générale de la section Bon-Conseil, à la suite de l'apothéose des bustes de Marat et Lepelletier.

De l'impr. de Pelletié, rue Française, n° 4. (In-8 de 12 pages.

PROCÈS-VERBAL de la fête de la Raison, et inauguration des bustes des martyrs de la liberté célébrée par la société populaire de Corbeil-sur-Seine, le 10me du troisième mois de l'an II de la République une et indivisible (30 novembre 1793).

Corbeil. — In-8 de 29 pages. — Voir le Quérard, art. Marat, n° 133.

VIE ABRÉGÉE DE MARAT, depuis 1789, pour servir à son Éloge funèbre, prononcé par le citoyen Desmarets à la Société populaire de Corbeil, le 10me du troisième mois de l'an II de la République française une et indivisible (30 novembre 1793).

Sans impr. — In-8 de 12 pages. — Voir le Quérard, art. Marat, n° 92.

Il y a tout lieu de croire que cet Éloge funèbre fait partie du programme de la Fête de la Raison désignée ci-dessus.

FÊTE EN L'HONNEUR DE MARAT ET LEPELLETIER, célébrée par la section du Mont-Blanc, le 12 frimaire, l'an II de la République (2 décembre 1793).

De l'impr. de la citoyenne Fonrouge, Jardin de la Révolution, n° 9. — In-8 de 39 pages, y compris le titre.

Page 28, on lit en note : « Le discours fait en l'honneur de Marat, n'ayant pas été fourni assez à temps à l'impression, ne se trouve point ici. »

Obs. du bibliogr. : Cette lacune est d'autant plus regrettable que nous ne trouvons ce discours mentionné dans aucune bibliographie ; il a été prononcé au monument élevé sur le boulevard, vis-à-vis le faubourg Montmartre, pour représenter au naturel *Marat dans sa baignoire, et Lepelletier sur son lit de mort.*

ÉLOGE DE JEAN-PAUL MARAT, l'ami du peuple, par un canonnier de Paris.

Paris. De l'impr. de P. Renaudière, rue de la Vieille-Bouclerie, n° 131.

In-8 de 26 pages. — Selon M. P. Lacroix, Formaléoni serait l'auteur de cet Éloge.

ORAISON FUNÈBRE DE JEAN-PAUL MARAT, par Béraud. — Paris, 1793. — In-8 de 8 pages. — Voir le Quérard, art. Marat, n° 143.

ÉLOGE FUNÈBRE DE MICH. LE PELLETIER ET DE MARAT, à l'occasion de la fête de ces deux martyrs de la liberté, par Paulin Crassous.

Imprimé sans le consentement de l'auteur, en 1809. — In-8. Voir le Quérard, art. Marat, n° 147.

A MARAT (poëme), par Dupont, citoyen de la section des Droits de l'homme.

Paris. De l'imprimerie conforme à la prononciation, an II (1793).

In-8 d'une page. — Poëme dont chaque mot est noté de plusieurs signes au-dessus et au-dessous, pour servir à la prononciation. — Voir le Quérard, art. Marat, n° 149.

LES DEUX MARTYRS DE LA LIBERTÉ, ou Portraits de Marat et Le Pelletier, par Dorat-Cubières.

Paris, 1793. — In-8° de 21 pages. — Voir le Quérard, art. Marat, n° 157.

POÈME A LA LOUANGE DE MARAT. Signé Dorat-Cubières. — In-8 de 4 pages.

Réimprimé dans le *Nouveau Chansonnier patriote* (1794) sous le titre *Éloge de Marat,* avec de nombreuses corrections et additions.

LA FRANCE LIBRE, poëme héroïque dédié aux braves Parisiens et à tous nos frères des départements qui ont juré sur l'autel de la Patrie, la République une

et indivisible. Suivi d'une ode aux mânes de Marat, par P.-M. Brémont, auteur d'un Projet d'éducation nationale et de plusieurs poëmes lyriques reçus à l'Académie de musique.

Paris. Clément, 1793. — In-8 de 24 pages.

1794

ÉTRENNES EN MÉMOIRE DE MARAT, LEPELLETIER, CHALIER ET BARA, martyrs de la Révolution (recueil de chansons).

Paris, Laurens jeune. — In-18 de 30 pages. — Voir le Quérard, art. Marat, n° 159.

NOUVEAU CHANSONNIER PATRIOTE, contenant, page 7 à 15 : Éloge de Marat (anonyme), mais de Dorat-Cubières. « Cet éloge, qui fait à la fois celui des talents et du civisme de son auteur, fut lu dans toutes les sections de Paris, et fut partout accueilli par les transports du patriotisme. » (Extrait de Préface de l'éditeur.) — Page 45 à 47 : la Mort de Marat (chanson).

Notre exemplaire est incomplet des pages qui suivent la 144e.

PRÉCIS DE LA FÊTE à l'honneur des victimes de la Liberté, Peletier, Marat, Chaslier et Beaurepaire, avec les hymnes chantés à ce sujet, présenté par la Commission des artistes et arrêté par l'Assemblée générale de la section régénérée de Beaurepaire, pour le 20 nivôse, l'an II (9 février 1794) de la République française une et indivisible.

De l'imprimerie de Roblot, rue de la Huchette, n° 24. — In-8 de 16 pages.

DISCOURS prononcé dans l'assemblée générale et dans le temple de la Raison, de la section régénérée de Beaurepaire, à l'occasion de l'inauguration des bustes des martyrs de la liberté, Marat et Lepelletier, et de la fête de la Raison, les 20 et 25 nivôse, l'an II de la République une et indivisible (9 et 14 janvier 1794).

Lettre des représentants du peuple et le décret de la Convention nationale à ce sujet.

Paris, de l'imprimerie de Moutard, rue des Mathurins, n° 334. — In-8 de 20 pages.

ORDRE DE LA MARCHE des jeunes citoyens et citoyennes de la section des Piques, à l'occasion de la fête décernée aux mânes de Lepelletier, Marat, Challier et Barra, martyrs de la liberté, le décadi, 30 nivôse, an II (19 janvier 1794)... suivi de deux pièces lyriques, par le républicain Potdevin.

Paris, de l'imprimerie de la section des Piques. — In-8 de 8 pages. — Voir le Quérard, art. Marat, n° 131.

PROCÈS-VERBAL ET DISCOURS prononcés sur l'autel de la Patrie et dans la salle de la Société populaire lors de la fête de l'immortel Marat, célébrée le 6 pluviôse (25 janvier 1794) par les Sans-culottes d'Uzès-la Montagne.

Uzès-la-Montagne, imp. du district, l'an II de la République. — In-4. — Voir Bulletin de la librairie à bon marché, 1858. — Bibliothèque du Louvre, recueil de pièces sur la Révol. vol. 604. — *Ch. Corday*, par Henri de Monteyremar, p. 155-6.

PROCÈS-VERBAL de la fête civique en mémoire de Marat, de l'inauguration de son buste et de celui de

Lepelletier Saint-Fargeau, à la Société des sans-culottes de Bourg-Régénéré, rédigé par le maire.

Réimprimé in-extenso dans : *Journées mémorables de la Révolution française*, tome II, pages 46 à 48. — Aussi dans : *Histoire de la Révolution française*, par Augustin Challamel.

LA MORT DE MARAT, tragédie en trois actes et en vers, suivie de son Apothéose, en un acte et en vers, par Jean-François Barrau, citoyen de Toulouse.

Représentée pour la première fois à Toulouse, sur le théâtre de la République, le 15 pluviôse de l'an II de la République française (3 février 1794).

Toulouse. De l'imp. du citoyen Jean-Florent Baour. 1795. — In-8 de 48 pages. — Voir Le Quérard, art. Marat, n° 171.

RECUEIL D'HYMNES, CHANSONS ET RONDES PATRIOTIQUES. Qui seront chantés à la fête civique qui sera célébrée le décadi 20 pluviôse (8 février 1794) pour la plantation de l'arbre de la liberté.

Chez Mame, imp. national.

In-12 de 16 pages, dont : Chanson patriotique aux martyrs de la liberté. — Stances en l'honneur de Marat. — Couplets en l'honneur de Lepelletier et de Marat.

RECUEIL (factice) : Chanson républicaine, présentée à la Société populaire de Lassay, par Marat Quentin (relative à Marat.) Une feuille in-12, sans imp. l. n. d.

Couplets pour la fête de Marat. (Dans un cahier in-12.) — A Coutance, de l'imp. de P. Delalande, l'an II de la République.

CHANT PATRIOTIQUE. Pour l'inauguration des

bustes de Marat et Lepelletier, par Coupigny, des bureaux de la Marine, musique de Gossec.

Du magasin de musique à l'usage des fêtes nationales, rue Joseph, n° 16. — Petit in-4 de 2 pages. Air noté.

STATION DES VERSAILLAIS, devant le buste de Marat, paroles de Félix Nogaret, musique de Giroust.

Chez Frere, passage du Saumon, rue Montmartre. — In-8 de 2 pages, sans imp. — Air noté.

COMPLAINTE SUR LA MORT DE MARAT. Air du *Pauvre Jacques.*

Chez Frere, passage du Saumon, rue Montmartre. (In-8 de 2 pages. — Air noté.)

LES CATILINAS MODERNES, ou la Mort de Marat. Représenté pour la première fois au théâtre national, rues de la Loi et de Louvois, le 7 ventôse, an II (25 février 1794).

Le citoyen Molé remplissait le rôle de Marat. — (Voir le *Moniteur* du 7 ventôse, an II.)

VUES SUR LES FÊTES PUBLIQUES, et application de ces vues à la fête de Marat. Par le citoyen Gence, de la section Chalier, ci-devant Beaurepaire. Présentées à la Convention nationale le 8 ventôse (26 février 1794.)

A Paris. De l'imp. de Renaudière j., imp. des sans-culottes, rue Vieille-Bouclerie, n° 131. An II de la République, une et indivisible. (In-8 de 14 pages.)

HYMNE AUX VERTUS DE MARAT. Présenté à la Société populaire des Gardes-françaises, par Namy. 17 ventôse an II (7 mars 1794).

Paris. De l'imp. de Pellier. — (In-8 de 3 pages.) — Voir le Quérard, art. Marat, n° 161.

LA RÉCEPTION DE MARAT DANS L'OLYMPE. Comédie en un acte, mêlée d'ariettes; représentée pour la première fois le 19 ventôse, an II (9 mars 1794). Au théâtre du Panthéon, à l'Estrapade.

(Voir le *Moniteur* du 19 ventôse, an II.)

PROJET DE LA CÉRÉMONIE FUNÈBRE DES BUSTES DE LEPELLETIER, MARAT, CHALIER, présenté à l'assemblée générale de la section Marat; par le citoyen Martin, sculpteur, 15 germinal, an II (4 avril 1794).

Paris. — (In-8 de 7 pages. — Voir Le Quérard, art. Marat, nº 134.)

A L'AMI DU PEUPLE (*Élégie*), l'incorruptible Marat, député à la Convention nationale, assassiné le 13 juillet 1793.

Par Perrin, chansonnier de la République française.

(In-8 de 3 pages, avec musique. — Voir le Quérard, art. Marat, nº 158.)

ÉLÉGIE (d'une fille adoptive de Marat, Sophie Bacquié). Sur la mort de l'ami du peuple, lue au temple de la Raison, le 10 floréal an II (29 avril 1794.) — In-4.

(Extr. de *la France littéraire* de Quérard.)

L'APPARITION DE MARAT (stances irrégulières, signées : Rabelais-Daquin... âgé de soixante et dix ans).

De l'imp. de Lion et compagnie, imp. de la section du Panthéon français, rue Jacques, nº 51, etc. — In-8 de 4 pages.

DISCOURS prononcé au temple de la Raison de la commune d'Aubervilliers, canton et district de Fran-

ciade (Saint-Denis), département de Paris, par le citoyen Julien, membre de la Société populaire de Franciade. Le décadi 10 floréal de l'an II (19 avril 1794) de la République, une et indivisible. A l'occasion de la fête républicaine, célébrée en l'honneur des martyrs de la Liberté, et de la Convention nationale.

De l'imp. de la veuve Hérissaut, rue de la Raison. — In-8 de 19 pages.

DISCOURS prononcés par Desfieux, président de la section Lepelletier, le jour de l'inauguration des bustes de Marat et Lepelletier.

(Sans imp. l. n. d. — In-8 de 14 pages.)

DISCOURS prononcé à la section Lepelletier, lors de l'inauguration des bustes de Lepelletier et Marat, par Hyver, président de l'Assemblée primaire pour l'acceptation de la Constitution, membre du Comité de surveillance révolutionnaire.

(Sans imp. l. n. d. — In-8 de 15 pages.)

LA SECTION DE LA RÉPUBLIQUE ayant arrêté dans son Assemblée générale du 14 juillet (1794), que le lendemain 15, une députation de citoyens et citoyennes irait jeter des fleurs sur la tombe de Marat, etc.

Paris. G. F. Galleti. — In-8 de 4 pages. — Voir le Quérard, art. Marat, nº 111.

APOTHÉOSE du citoyen MARAT, *l'ami du peuple*, député de Paris à la Convention nationale, célébrée à la séance de la Société des citoyennes amies de la Constitution républicaine, séante à Tonnerre, aux ci-devant Urselines, le 1er août, an II (1794), et prononcée par la sœur Verne.

Auxerre, imp. de Baillif. — In-4 de 4 pages. — Voir le Quérard, art. Marat, n° 139, où cette pièce est indiquée, par erreur, sous le millésime de 1793, au lieu de 1794.

RAPPORT fait au nom du Comité d'instruction publique, sur la fête de la cinquième sans-culottide (21 septembre 1794), par Léonard Bourdon, (dans lequel :) *Décret de la Convention nationale*, du 26 fructidor (12 septembre 1794.) — *Détails de la fête*, etc. — *Programme de la musique* à exécuter pendant la fête.

De l'Imp. nationale. — In-8 de 10 pages.

MUSIQUE selon le programme de la fête des Victoires et la Panthéonisation de Marat.

1° *Chant des Victoires*, hymne de guerre, par Chénier, représentant du peuple. Musique de Méhul, du Conservatoire. (Air noté. — Grand in-8 de 2 pages.)

2° *Air des Marseillais*, par Rouget de l'Isle. (Air noté. — Grand in-8 de 3 pages.)

3° *Hymne à la Fraternité*. Par Th. Desorgues. Musique de Chérubini, de l'Institut national de musique. (Sous format in-4 l'hymne est imp. in-plano. Sous format in-8 il est imp. recto, verso.)

Ces trois pièces sont du magasin de musique à l'usage des fêtes nationales.

L'AMI DU PEUPLE, *ou la Mort de Marat*, fait historique en un acte (en prose), suivi de la pompe funèbre; par J.-M. Gassier Saint-Amand. (Représenté sur le théâtre des Variétés amusantes.

Paris, la citoyenne Toulon, 1794. (In-8. — Voir le Quérard, art. Marat, n° 172.)

L'AMI DU PEUPLE (par Châles) n° 2. 4° sans-culottide, 20 septembre 1794.

(Sommaire) : Arrivée de Marat au Panthéon. — Départ du royaliste Mirabeau pour la Cour du diable.

APPERÇU DU DISCOURS improvisé par le vice-président de la section du Panthéon français, au Panthéon le quintidi sans-culottide (21 septembre 1794). (Signé) : C. Désormeaux, vice-président; Mercereau, secrétaire.

De l'imp. de Lion et Cie, à la Société typographique des trois Amis, rue Jacques, n° 51. (In-8 de 4 pages.)

JOURNAL UNIVERSEL. N° 1762. Du 1er vendémiaire an III (22 septembre 1794).

(Sommaire) : Détails de la fête qui a eu lieu en l'honneur de Marat, l'ami du peuple, etc. — (Signé) : Audouin.

De l'imp. de J.-C. Gelé, imp. de la Gendarmerie nationale, rue de la Harpe, n° 173.

AUX MANES DE MARAT; par le républicain Varlet, apôtre de la liberté (en vers).

De l'imp. de Vezard et Le Normant. — In-8 de 6 pages.

CANTATE EN L'HONNEUR DE MARAT; par Marie-Joseph Chénier, musique de Chérubini. — (Voir le Quérard, art. Marat, n° 153.)

HYMNE EN L'HONNEUR DES MARTYRS DE LA LIBERTÉ, par le citoyen C. G.

Sans imp. n. d. — (In-8 de 2 pages. — Voir le Quérard, art. Marat, n° 162.)

CÉRÉMONIE DE LA TRANSLATION DES CENDRES

DE L'AMI DU PEUPLE AU PANTHÉON. — In-8. Voir Bulletin de la librairie à bon marché, 1858.

Faute de renseignements suffisants, nous ne saurions dire s'il est question d'un compte rendu de quelque journal, d'une pièce spéciale ou du décret lui-même.

APOTHÉOSE DE MARAT, l'ami du peuple, par Ch. L. Rousseau. — (Placard in-folio.) Voir Bulletin de la librairie à bon marché, 1858.

Ici encore les renseignements bibliographiques font défaut, et ne permettent pas d'apprécier si ce document est, sous un autre format, celui déjà désigné page 284 de cette bibliographie. (Art. *Mort de Marat.*)

APOTHÉOSE DES MARTYRS DE LA LIBERTÉ. — In-8. — Voir bulletin de la librairie à bon marché, 1858.

Obs. du bibliographe : Ici encore une indication trop sommaire ne permet pas de connaître exactement si ce document a été déjà signalé.

MARAT ET CH. CORDAY

DU 14 JUILLET 1793, JUSQU'A NOS JOURS

MARAT ET CH. CORDAY

Cette section des écrits relatifs à Marat et à Charlotte Corday offre un écueil que nous avons, autant que possible, cherché à éviter : celui d'y inclure nombre d'ouvrages traitant de bibliographie ou d'histoire. Cependant, les passer tous sous silence, c'eût été supprimer des renseignements utiles, des faits ou des documents intéressants, même des opinions individuelles dont les contrastes ne sont pas sans intérêt dans l'étude de Marat. Conséquemment, nous avons pris pour principe de ne signaler desdits ouvrages que ceux qui, en bibliographie, ont servi de type à tous les autres, et en histoire ceux qui, par des renseignements peu ou point connus ou par des extravagances de cinisme, se signalent plus particulièrement à l'attention des bibliophiles.

MARAT ET CH. CORDAY

DU 14 JUILLET 1793, JUSQU'A NOS JOURS

CHARLOTTE CORDAY, par Adam Lux, député extraordinaire de Mayence, 19 juillet 1793.

Paris. — In-8 de 4 pages.

Réimprimé in-12 à Strasbourg, prairial, an III. — Voir Bibliothèque du Louvre, recueil de pièces sur la Révolution française, vol. 604.

VÉRITABLES LETTRES DE CHARLOTTE CORDAY à Barbaroux, à son père et autres scélérats qui avaient connaissance de son crime.

Paris, s. d. (In-8.)

« Ces lettres courent les rues, d'une manière tellement tronquées, qu'il serait peut-être nécessaire de les faire imprimer telles qu'elles sont. » (Fouquier-Tinville. au rédacteur du Bulletin du Tribunal révolutionnaire.)

En résumé, ces *Véritables lettres* n'ont rien d'authentique, dit M. Charles Renard dans sa brochure intitulée *Charlotte de Corday et Doulcet de Pontécoulant*, page 17. Cependant M. Quérard leur attribue une importance contestée par le biographe de Ch. Corday.

Il y a lieu de croire que *Adresse aux Français amis des lois et de la paix*, de Ch. Corday, 1793, in-8, désigné par M. Quérard, n'a jamais paru en France, surtout en 1793.

LETTRE D'UN BRETON à un des proscrits, sur le chef-d'œuvre de MM. Couthon, Hérault, Barère et compagnie, suivie de la description des honneurs incroyables rendus à Rennes à la mémoire de Marat, le bon ami du peuple, 1793.

Anonyme, s. impr. — In-8 de 12 pages.

ROUGYFF (anagramme de Guffroy), *ou le Franck en vedette*. — Journal in-4 à deux colonnes rédigé par G. F. Galetti, an II (1793).

N°ˢ 1, 2, 3, relatifs à Ch. Corday et à Marat. — Style du *Père Duchêne*, dit M. Deschiens dans sa bibliographie des journaux de la Révolution. — Mentionné aussi dans le Quérard, tome II. pages 488-489, par M. Joson d'Erquar.

L'AMI DU PEUPLE, *ou les Intrigants démasqués*, comédie en trois actes, en vers, représentée pour la première fois au théâtre du Palais-Variétés, le 6 septembre, l'an II de la République française (1793), par le citoyen Camaille-Saint-Aubin.

A Paris, chez Maradon, rue du Cimetière-Saint-André-des-Arts. — De l'imprimerie de Crapelet et Julien, rue Saint-Jean-de-Beauvais. — In-8 de XVI, plus 61 pages.

MARAT DANS LE SOUTERRAIN DES CORDELIERS, *ou la Journée du 10 août*, fait historique en deux actes; par le citoyen Mathelin. Représenté pour la première fois le 17 frimaire (7 décembre 1793) sur le théâtre de l'Opéra-Comique national, ci-devant Italien.

A Paris, chez Maradon, libraire, rue du Cimetière-Saint-André-des-Arts. — . Seconde année de la République. — In-8 de 7. — 32 pages.

D'après une note du Moniteur, cette pièce qui a été représentée un grand nombre de fois fit son apparition à l'Opéra-Comique, le 5 novembre 1793.

GRANDE CONFÉRENCE DU P. DUCHÊNE AVEC MARAT *dans sa caverne souterraine, pour prévenir les citoyens des nouveaux complots que l'on trame contre la capitale.*

Paris, de l'imprimerie du véritable P. Duchêne. — In-8 de 8 pages. — Voir le Quérard, art. Marat, n° 76.

DISCOURS de la veuve Marat (copie du), prononcé à la barre de la Convention nationale, le 8 août 1793.

(Contre les diffamateurs de Marat, qui prétendent continuer son Journal, ou faire parler son ombre.)

Moniteur du 10 août 1793.

RÉPONSE AUX DÉTRACTEURS DE L'AMI DU PEUPLE, par Albertine Marat (sa sœur). — 21 septembre 1793.

De l'imprimerie de Marat. — In-8 de 8 pages.

PORTRAIT DE MARAT, par P.-F.-N. Fabre d'Églantine, représentant du peuple, député de Paris à la Convention nationale.

A Paris, chez Maradon, libraire, rue du Cimetière-Saint-André-des-Arts, n° 9. — Seconde année de la République.

Impr. de Crapelet, rue Saint-Jean-de-Beauvais, n° 36. — In-8 de 24 pages.

Cette pièce est du 16 nivôse, an II (5 janvier 1794). — Voir le Moniteur (réimpression), t. XIX, p. 143.

LA MORT DE CHARLOTTE CORDAY, tragédie en cinq actes et en vers, par J.-B. Salles, député de la Meurthe à la Convention nationale. — In-8.

In-8. — Autant que nos souvenirs peuvent nous remémorer, cette tragédie n'a été imprimée qu'à l'état d'épreuves ou à quelques rares exemplaires.

Elle a été citée, par extraits, dans une Étude sur Charlotte Corday, par Paul Delasale. — Voir le Quérard, art. C. Corday, n° 29.

BRUTUS UND CHARLOTTE CORDAY. Von Christoph Martin Wieland, Franckfurtz, 1793.

In-8. — Voir *Ch. Corday et Doulcet de Pontécoulant*, par Ch. Renard, page 18, et le Quérard, art. Ch. Corday, n° 11.

CHARLOTTE CORDAY, oder die Rebeillon von Calvados. — Trauersspielt. Saint-Kafke, 1794. — In-8.

Voir le Quérard, art. Ch. Corday, n° 31.

CHARLOTTE CORDAY, ein Versuch, Altona, 1794.

In-8. — Voir Le Quérard, art. Ch. Corday, n° 12.

LETTRE (copie d'une) ÉCRITE A LA SOCIÉTÉ dite CLUB DES CORDELIERS, etc., par la citoyenne Albertine Marat. Paris, ce 17 ventôse, an II (7 mars 1794).

(Extraite du n° 2 du *Journal du club des Cordeliers*.) A l'égard de cette Lettre, M. Quérard a commis une première erreur en l'attribuant à Marat, avec une erreur au millésime; voir Le Quérard, art. Marat, n° 52. Et dans un autre article où elle est désignée sous son véritable nom d'auteur, il a fait une erreur de date. Voir Le Quérard, art. Marat, n° 86.

LE CONSERVATEUR (décadaire) DES PRINCIPES

RÉPUBLICAINS ET DE MORALE POLITIQUE. — N° 9. — Décadi, 10 thermidor, l'an II (28 juillet 1794).

Paris, Buault, libr.-impr., rue des Poitevins, n° 13.

Article, Beaux-Arts, gravure. *Portrait de J.-P. Marat*, gravé par Beisson (In-8 de 10 pages).

L'annonce de cette notice ne parut au Moniteur que le 18 septembre 1794.

LA LONGUE CONSPIRATION DES JACOBINS POUR DISSOUDRE LA CONVENTION NATIONALE, prouvée par Bergoeing, député de la Gironde et membre de la commission des douze. — 14 septembre 1794.

De l'impr. de la Vérité, rue du Puits-qui-parle. In-8 de 78 pages.)

MARIANNE-CHARLOTTE CORDAI-D'ARMAND, *ou la Caënese égarée qui croit sauver la patrie.*

(Fragment de) L'année des dames nationales, ou Histoire jour par jour d'une femme de la République française. Octobre 1794. — Estampe.

A Genève, et se trouve à Paris. — In-12 de 35 pages. — Anonyme, mais de Restif de la Bretonne.

OEUVRES POLITIQUES DE MARAT, l'ami du peuple (*Prospectus*).

De l'imprimerie de la veuve Marat, rue Marat, n° 30. — In-8 de 8 pages.

Ce *Prospectus* de la réimpression des œuvres politiques de Marat, par sa veuve, fut annoncé dans le n° 19 du Journal de la Montagne, 12 brumaire, an III (2 novembre 1794), 2me partie, page 152.

DIALOGUE ENTRE MARAT ET ROBESPIERRE. — Paris, Debarle, libraire, quai des Augustins, n° 17. — An II de la République française.

De l'impr. du Journal populaire.

Une réimpression, sous même format, est mentionnée dans Le Quérard, art. Marat, n° 87.

GRANDE DISPUTE AU PANTHÉON ENTRE MARAT ET JEAN-JACQUES ROUSSEAU. — (Signé) Dubrail.

De l'impr. des Sans-Culottes, rue Perdue. (In-8 de 15 pages.)

DIALOGUES DES MORTS DE LA RÉVOLUTION. Entre Loustalot et l'abbé Royou, sur la liberté des opinions. Entre Marat et Vergniaux, sur le fédéralisme. Par l'auteur du Club infernal. — Signé Pilpay.

Paris, chez les marchands de nouveautés. — In-8 de 24 pages.

DIALOGUES DES MORTS DE LA RÉVOLUTION. Entre Gustave, roi de Suède, et Mirabeau, sur les révolutions. Entre Custine fils et Basseville, sur les prisons.

In-8 de 24 pages faisant suite au précédent dialogue, et paginé de 25 à 48. — Signé : Pilpay. 28 brumaire, an III de la République (18 novembre 1794).

LES PARADOXES, ou cinquième *Dialogue des morts de la Révolution*, entre Linguet et Charlotte Corday, sur la démocratie, les beaux-arts et la paix. Par l'auteur du Club infernal.

Paris, chez la citoyenne Brigitte, Mathé, libr., etc., et chez les marchands de nouveautés. — An III de la République.

In-8 de 4. — 24 pages, faisant suite aux précédents, et paginées de 49 à 72. — Signé : Pilpay, 16 fri-

maire, 3me année de la République (6 décembre 1794).

DIALOGUE ENTRE CALIGULA, NÉRON, MARAT. (In-8 de 10 pages.)

DIALOGUE ENTRE MUTIUS SCOEVOLA ET CHARLOTTE CORDAY. (In-8 de 6 pages.)

DIALOGUE ENTRE MARAT ET FAUCHET. (In-8 de 14 pages.)

Les trois dialogues ci-dessus font partie du livre anonyme intitulé : *l'Anarchie. La Mort de Robespierre.* Paris, Monory, vol. de XXXVIII, plus XIII, plus 286 pages.

L'AMI DU PEUPLE (nos 31, 32, 38), par Lebois.

De l'impr. de R.-F. Lebois, rue et maison ci-devant Sorbonne, n° 382. Section Châlier, quartier Jacques. (Sur le renversement des bustes de Marat.)

L'OMBRE PLAINTIVE DE MARAT aux républicains français, par un républicain français, D. F.

De l'impr. de Franklin, rue de Cléry, n° 75. — In-8 de 16 pages.

L'OMBRE DE MARAT aux frères et amis du jour. (Signé) Naldgla (anagramme de Galland).

Rue de la Harpe, en face celle Poupée. (In-8 de 8 p.)

L'OMBRE DE MARAT aux Parisiens. — (Anonyme, s. impr. l. n. d. — In-8 de 8 pages.)

L'OMBRE DE MARAT (n° 1). Anonyme.

Ut redeat miseris abeat fortuna superbis.
Je suis l'ami du pauvre, et le censeur du riche.

In-8 de 4 pages, signé : l'Ombre de Marat.

Pluviôse, an III de la démocratie (1795). — De l'imprimerie de l'Ombre de Marat.

LA MARATIDE (chanson antimaratiste). — MARAT DÉPANTHÉONISÉ, couplets chantés sur le théâtre du Vaudeville le 21 pluviôse (9 février 1795).

De l'impr. de la veuve d'Ant.-Jos. Gorsas, rue Neuve-des-Petits-Champs, n° 741. (Petit in-8 de 4 pages non numérotées.)

LA DÉPANTHÉONISATION DE MARAT, patron des hommes de sang et des terroristes, fondée sur ses crimes et sur les forfaits des Jacobins, par Henriquez, citoyen de la section du Panthéon français.

A Paris, et se distribue chez Prévost, libraire, rue de la Vieille-Bouclerie, n° 126. — In-8 de 16 pages.

LE ROBESPIERRISME (poëme), suivi du MARATISME, par Félix Faulcon. — Poitiers, an III.

In-8 de 72 pages. — Note extraite de *Les Robespierre*, monographie bibliographique, par J.-M. Quérard, page 42.

OPUSCULE CONTRE LES EXCÈS DE LA RÉVOLUTION DE FRANCE, depuis son origine jusqu'au 9 thermidor, époque de notre affranchissement. — Dont : Pour le portrait de Marat (p. 13). — A Charlotte Corday (p. 35). — Sur l'embaumement de la charogne de Marat (p. 35). — Marat installé au Panthéon et Mirabeau lui cédant sa place (p. 36). — Marat dé-Panthéonisé (p. 36).

S. impr. l. n. d. — In 8 de 56 pages.

MARAT PLACÉ COMME IL L'A MÉRITÉ, ou Détails de ce qui s'est passé au Panthéon avant et après la

sortie de Marat. — La grande frayeur de Marat en apercevant Charlotte Corday, etc. — La manière dont J.-J. Rousseau et Voltaire ont fait la conduite à Marat, etc. — La grande dispute de Marat avec J.-J Rousseau, etc.

De l'impr. de la veuve d'Ant.-Jos. Gorsas. — In-8 de 8 pages.

A la différence près de l'Avant-propos, cette publication n'est que la réimpression de *Grande dispute au Panthéon entre Marat et Jean-Jacques Rousseau*, décrite page 316.

PANÉGYRIQUE DE MARAT, prononcé devant une nombreuse assemblée, le 15 germinal (4 avril 1795), dans l'antre qui lui servit d'asile dans les temps difficiles, par le docteur Cannibal, vice-président perpétuel des Jacobins.

A Paris. A.-Cl. Forget, Maret, veuve Dupont et Lebour. — An III de la République.

De l'impr. de A.-Cl. Forget, rue du Four-Honoré, nº 487. — In-8 de 70 pages.

ASSASSINAT DE MARAT, en vaudeville. — A Paris, chez Jean, demeurant chez la veuve Cochin, marchande de vin, près la grille de la Morne, et chez tous les marchands de nouveautés. — In-18 de 23 pages.

VIE CRIMINELLE ET POLITIQUE de J.-P. MARAT, se disant l'ami du peuple, adoré, porté en triomphe comme tel, et après sa mort, projeté saint par la jacobinaille ; ou l'homme aux 200,000 têtes, le vampire le plus remarquable de la République française, suivie d'un recueil exact de ce qui s'est passé à son sujet, sur plusieurs places publiques.

A Metz, chez les marchands de nouveautés. A Paris, chez Prévost, rue de la Vieille-Bouclerie, n° 126.

In-12 de 36 pages. — Estampe.

COMPARAISON SINGULIÈRE DE J.-P. MARAT AVEC JÉSUS-CHRIST, les apôtres, et les miracles de ces deux personnages.

A Paris, chez Prévost, rue de la Vieille-Bouclerie, où se trouvent tous les ouvrages d'instruction, et chez tous les marchands de nouveautés. — In-8 de 16 pages.

LES CRIMES DE MARAT *et autres égorgeurs*, ou ma résurrection. Où l'on trouve non-seulement la preuve que Marat et divers autres scélérats, membres des autorités publiques, ont provoqué tous les massacres des prisonniers, mais encore des matériaux précieux pour l'histoire de la Révolution française.

Par P.-A.-L Maton (de la Varenne). Paris, chez André, rue Christine, n° 8. — An III (1795).

« Les marchands de cette brochure ont établi leur comptoir sur la place du Carrousel, dans le lieu même où s'élevait le monument en l'honneur de l'ami du peuple. » (Moniteur de quintidi 25 pluviôse, an III vendredi 13 février 1795).

Cet écrit est un in-18 de 139 pages. Nous possédons aussi un exemplaire de la troisième édition qui, outre quelques variantes, contient, pages 138 et 139, une longue note contre la veuve Marat, désignée par initiale. Cette troisième édition, également de l'an III, est de 141 pages.

MÉMOIRES (deux) POUR SERVIR A L'HISTOIRE DE LA RÉVOLUTION FRANÇAISE (concernant Ch. Corday), et Avis aux citoyens Français, par Adam Lux.

Publiés par G. Wedeking. — Strasbourg et Paris. — Pfeiffer, an III (1795).

In-12 de 48 pages. — Voir Le Quérard, art. Ch. Corday, nº 13.

C'est la réimpression de la brochure intitulée : *Charlotte Corday,* par Adam Lux, décrite page 311, mais augmentée d'un nouvel article.

CHARLOTTE CORDAY, tragédie en trois actes et en vers. — A Lausanne. — Pott, 1795.

In-8. — Voir Le Quérard, article Ch. Corday, nº 33.

CHARLOTTE CORDAY, tragédie en trois actes et en vers. — Paris, 1795.

Sans nom d'auteur, dit M. Charles Renard dans la bibliographie qui fait suite à *Charlotte de Corday et Doulcet de Pontécoulant.*

Il y a tout lieu de croire que l'une des deux pièces ci-dessus est la réimpression de l'autre.

INTÉRESSANTE NACHRICHTS von Leben und Tode (Jean-Paul) Marat's, nebst einer kurzen Geschichte seiner Moerderin, C. Corday ; von Eugen-Carl-Ludwig v. Scheler.

Manheim, 1795. — In-8. — Voir le Quérard, art. Ch. Corday, nº 14.

HISTOIRE DE LA RÉVOLUTION DE FRANCE. Par deux amis de la liberté.

Le tome deuxième, pages 1 à 8, donne un récit détaillé de l'affaire de Marat, au Pont-Neuf, fait rapporté dans *l'Ami du peuple,* nº XXXVI, du 12 novembre 1789.

HISTOIRE PHILOSOPHIQUE DE LA RÉVOLUTION

DE FRANCE, etc. Par Fantin-Desodoarts, citoyen français. 1796.

Ce Desodoards est un des insignes calomniateurs de Marat.

CHARLOTTE CORDAY, décapitée à Paris, le 16 juillet 1793, ou Mémoire pour servir à l'histoire de la vie de cette femme célèbre, par Couet-Gironville.

A Paris, chez le citoyen Gilbert, Mayeur et Maret. An IV (1796).

In-8 de XVI, plus 144 pages. — Portrait de Ch. Corday, quatrain dans la tablette.

LES CRIMES DE MARAT, suivi de *Procès et supplice de Charlotte Corday. — Apothéose de Marat, et son jugement au tribunal de l'opinion publique.*

Ensemble 99 pages, formant le tome III de : LES CRIMES DE ROBESPIERRE, par des Essarts.

Librairie rue du Théâtre-Français, n° 9, au coin de la place. — (In-18).

CHARLOTTE CORDAY, oder Marats, Ermoerderung. Drame, par le baron de Seukenberg.

Frankfurt, 1797. — In-8. — Voir *Charlotte Corday et Doulcet de Pontécoulant*, par Charles Renard, page 19, et Le Quérard, art. Ch. Corday, n° 35.

CHARLOTTE CORDAY, *ou la Judith moderne*, tragédie en trois actes et en vers. A Caen.

De l'imprimerie des Nouveautés. 1797. — (In-18 de XII. 59 pages.) — Frontispice représentant Ch. Corday en costume antique.

(La même). A Caen. De l'imprimerie des Nouveautés. 1797. — (In-8 de 32 pages).

Nous avons déjà signalé page 320 : *Charlotte Corday*, tragédie en trois actes et en vers. Lausanne, in-8. Puis page 321, encore une tragédie sous le même titre, en trois actes et en vers. Paris. — Il y a donc lieu de penser que ce sont différentes éditions d'un même ouvrage, attendu que celles de Caen, in-8 et in-18, sont exactement conformes quant au texte.

CHARLOTTE CORDÉ, dans son cachot. Héroïde.

Paris, et se trouve à Rouen, chez les marchands de nouveautés. 1797. — (Grand in-8 de 19 pages), signalé par M. Jozon d'Erquar, dans Le Quérard, tome second, page 489,

LA MORT DE LOUIS XVI. Tragédie. — S. imp. l. n. d. — In-8 de 42 pages.

Signalée à cause du personnage de Marat.

LE NOUVEAU PARIS, par le citoyen Mercier. 1798.

A Paris, chez Fuchs. — Tome Ier, pages 31 à 33, notice sur Marat.

UNITÉ ET INDIVISIBILITÉ DU CRIME ET DE LA MISÈRE; le miroir du passé pour sauvegarde de l'avenir, ou tableau du gouvernement tyrocratique de 93, sous le règne de Cacus-Marat, et de Polyphème-Robespierre, pendant lequel ces chevaliers du niveau ont pensé niveler la nation tout entière en l'assassinant à la fois par la gorge et par le ventre avec tout le patriotisme et toute la popularité possible... Dédié aux assemblées primaires et électorales par un ami du sens et un ennemi du sang.

Anti-Tygropolis, l'an VII de la régénération.

Paris, Laurent. (S. d. — In-8 de 34 pages. —

Extrait de : *Les Robespierre*, monographie bibliographique, par J. M. Quérard, page 34).

VIE PRIVÉE DE JEAN-PAUL MARAT, député à la Convention nationale.

Paris. — S. l. n. d. — In-8 de 8 pages. Voir Le Quérard, art. Marat, n° 180.

RÉVOLUTION FRANÇAISE. Table alphabétique des noms d'hommes contenus au *Moniteur*, de 1787 jusqu'à l'an VIII de la République (1799).

A Paris, chez Girardin, éditeur, etc. Des presses de J. E. Charles, impr. rue Guénégaud, etc.

2 vol. in-4. Lettres C et M, Charlotte Corday. Marat.

CHARLOTTE CORDAY, tragœdie in 5 akten mit Chœren. — Hamburg. — Hoffmann. 1804.

Grand in-8. — Pièce estimée, dit Le Quérard, art. Charlotte Corday, n° 36, qui paraît avoir pour auteur A. W. Schelegel.

VIE POLITIQUE DE TOUS LES DÉPUTÉS A LA CONVENTION NATIONALE, pendant et après la Révolution. Par M. R..... (Robert, avocat). Paris. — 1814.

In-8 de 439 pages.

PETITE BIOGRAPHIE CONVENTIONNELLE, ou tableau moral et raisonné des sept cent quarante-neuf députés qui composaient l'Assemblée dite de la Convention, etc.

Par A. J. Raup de Baptestein de Moulière. — Paris. 1815. — In-12 de VIII. — 272 pages.

PARIS PENDANT LE COURS DE LA RÉVOLUTION, avant et après la Restauration. Par M. Léopold, avocat. — Paris. 1816. — 2 vol. in-12 de 230-229 pages.

Tome I[er], pages 66 à 69 : *Marat, son triomphe, son assassinat par Charlotte Corday.*

BIBLIOGRAPHIE-BIOGRAPHIQUE, par Oettinger.

Voir Le Quérard, tome second, p. 489-490, à la note.

MÉMOIRES DE MADAME ROLAND. (Éditions diverses.)

Les calomnies de l'impudente Roland, contre Marat, comme celles de Julie Candeille, Georges Duval, Lamartine et quelques autres ont perdu tout crédit depuis longtemps.

LA FRANCE CONSTITUTIONNELLE, par Montalan.

Poëme en vingt chants. — Paris. Dondey-Dupré, impr. libr.; Rapilly, libraire. — In-8 de 400 pages. (Parlé de Marat dans les dix premiers chants.)

RECUEIL DES MORTS FUNESTES DES IMPIES LES PLUS CÉLÈBRES. Pages 249 à 256, notice sur Marat.

Paris. 1829. — Gaume frères, libr. — In-18.

JOURNÉES MÉMORABLES DE LA RÉVOLUTION FRANÇAISE.

Paris. 1829. — Chez M[me] Vergne, libr., place de l'Odéon, n° 1. — 2 vol. in-8, anonyme.

Tome second, pages 33 à 48 : ASSASSINAT DE MARAT. (Art. spécial.)

Il y a une édition de 1826, onze parties en 5 vol. in-18. Voir catalogue Beauchesne. Bachelin-Deflorenne, libr., 1874.

LES SEPTEMBRISEURS, scènes historiques (dont): *La mort de Marat*, et deux autres scènes relatives à Marat.

Paris, 1829. — Delangle frères. (In-8 de 402 pages. — Anon.)

COLLECTION DE MATÉRIAUX POUR L'HISTOIRE DE LA RÉVOLUTION FRANÇAISE, par M. D.....s (Deschiens). — *Bibliographie des journaux.*

Paris. 1829. — Barrois l'aîné, libraire.

Un vol. in-8 de 645 pages.

LES HOMMES DE LA RÉVOLUTION, peints d'après nature. Par Coste d'Arnobat. 21 janvier 1830. (In-4 de 127 pages, dont une huitaine employée à vilipender Marat).

Ce d'Arnobat était un ex-gendarme de Louis XV.

MÉMOIRES DE BRISSOT, membre de l'Assemblée législative et de la Convention nationale, sur ses contemporains et la Révolution française.

Publiés par son fils; avec des notes et des éclaircissements historiques, par F. de Montrol. — Paris. 1830. (4 vol. in-8).

PAUL BRIOLAT, par Merville. Paris. 1831.

B. Renault, libr., édit., rue Notre-Dame-des-Victoires, n° 10.

Un vol. in-8 de 428 pages. — Estampes représentant l'assassinat de Marat; vignette dans le titre. Roman tout entier consacré à Marat.

CHARLOTTE CORDAY, drame en cinq actes et en prose, par Reignier Destourbet. 1831.

In-8 de 86 pages. (Exemplaire d'auteur, avec corrections manuscrites.)

LE LIVRE DES CENT-ET-UN. Paris. 1832. Ladvocat. — In-8. — Pages 67-86 : *Une maison de la rue de*

l'École de Médecine, par Gustave Drouineau. — Pages 229-248 : *L'ingratitude politique* (relatif à Charlotte Corday).

CHARLOTTE CORDAY (poésie), par Alph. Leflaguais. — 1833. — Voir Le Quérard, art. *Ch. Corday*, n° 40.

RÉPERTOIRE GÉNÉRAL DES CAUSES CÉLÈBRES, anciennes et modernes, rédigé par une société d'hommes de lettres, sous la direction de B. Saint-Edme.

Paris. 1834.

LA MONTAGNE. Notices historiques et philosophiques sur les principaux membres de la Montagne. Par B. Hauréau, avec leurs portraits gravés à l'eau forte, par Jeanron.

Paris. 1834. — Un vol. in-8.

BIOGRAPHIE UNIVERSELLE ET PORTATIVE DES CONTEMPORAINS, ou dictionnaire historique des hommes vivants et morts depuis 1788 jusqu'à nos jours, etc. — Publié sous la direction de M. M. Rabbe, Vieilh de Boisjolin, et Sainte-Beuve.

Paris. 1836. — 5 vol. in-8 à 2 col.

CHARLOTTE CORDAY. Essai historique, offrant enfin des détails authentiques sur la personne et l'attentat de cet héroïne, avec pièces justificatives, portrait et fac-simile ; par M. Louis Dubois.

Paris. 1838. Techener. — In-8 de 208 pages. — Voir Le Quérard, art. Ch. Corday, n° 18.

TABLETTES RÉVOLUTIONNAIRES. — Fragment des Mémoires inédits d'un vieillard, Georges Duval ; publié dans le journal *l'Europe monarchique*, n° 97, du lundi 25 mars 1839.

On remarque plusieurs variantes avec le même chap. publié dans les *Souvenirs de la Terreur*, du même auteur.

LA NUIT DU 15 AU 16 JANVIER 1793, AU RAINCY.

Feuilleton d'un journal (resté inconnu), signé Crétineau Joly, — 1839.

CHARLOTTE CORDAY; par Lairtullier, avocat.

Publié dans le tome premier des *Femmes célèbres* de 1789 à 1795.

Paris. 1840. — France, libr. 2 vol. in-8. — Voir Le Quérard, art. Ch. Corday, n° 20.

LA VRAIE HISTOIRE. Collection d'autographes de célébrités françaises, accompagnée de notes historiques, par MM. B. Saint-Edme et Félix Drouin.

In-4. — La 10e livraison est relative à Ch. Corday. — Voir Le Quérard, art. Ch. Corday, n° 21.

L'ESPRIT DE LA MONTAGNE, *ou les grands hommes de la Révolution française*, par M. Vallouise.

Paris. 1840. Un vol. in-8.

CHARLOTTE CORDAY. Élégie, par André Chénier.

Publiée dans les poésies de l'auteur. — Paris. 1840. — Charpentier, libr. édit.

Réimprimée in-extenso dans *Charlotte de Corday*, par Henri de Monteyremar.

CHARLOTTE CORDAY (roman historique), par Alph. Esquiros. — Paris. 1841. 2 vol. in-18.

Réimprimé dans les *Veillées littéraires illustrées*. In-4.

SOUVENIRS DE LA TERREUR, de 1788 à 1793. Par

Georges Duval; précédés d'une introduction historique par Charles Nodier, de l'Académie française.

Paris. 1841. — 4 vol. in-8.

CHARLOTTE CORDAY ET MADAME (Manon-Jeanne Philippon) ROLAND; par madame Louise Colet.

Paris. 1842. — Lacrampe. In-4 de 29 feuilles et demi. — Et Paris. — Berquet et Petion, in-8 de 21 feuilles un quart, avec portrait et fac-simile. — Voir Le Quérard, art. Ch. Corday, n° 41.

GALERIE HISTORIQUE DE LA RÉVOLUTION FRANÇAISE, par Albert Maurin. — Paris. 1843. — 3 vol. in-4. Portraits.

CATALOGUE DE LA VENTE DES LIVRES, AUTOGRAPHES ET BROCHURES, la plupart de la Révolution française, composant la bibliothèque de feu M. Cas...., homme de lettre, dont la vente aura lieu le 12 juin 1843 et jours suivants.

Paris, 1848. Chez Me Delbergue, commissaire-priseur, etc.; et chez Chimot, libr., 15, rue Dauphine.

Nous ne connaissons aucun autre catalogue de ventes publiques, où soit mentionnée la collection complète des affiches politiques de Marat.

BIOGRAPHIE DE JEAN-SYLVAIN BAILLY, par M. Arago, membre de l'Académie des sciences.

Paris. 1844. Un vol. petit in-18, contenant, pages 490 à 514, une notice sur Marat.

SEPT HEURES, *ou Charlotte Corday*, drame en trois actes et six tableaux, par Victor Ducange et Anicet Bourgeois. Représenté pour la première fois à Paris, sur le théâtre de la *Porte-Saint-Martin*, le 23 mars 1829.

Publication de *La France dramatique du* XIXe *siècle*. — Paris. 1844.

CHARLOTTE CORDAY, par Paul Delassale.

Paris. 1845. — Charpentier, libr. édit. — In-8 de 96 pages.

Réimprimé dans les œuvres de l'auteur. Paris. Charpentier, libr. édit., grand in-8 de 408 pages. — Voir Le Quérard, art. Ch. Corday, n° 22.

HISTOIRE DE ROBESPIERRE, DE LA CONVENTION NATIONALE, ET DES COMITÉS. — Paris. 1845. Un vol. in-18. — (Pages 32-83, notice historique sur Marat).

HISTOIRE DES JOURNAUX ET DES JOURNALISTES DE LA RÉVOLUTION FRANÇAISE, par Léonard Gallois.

Paris. 1845. — 2 vol. gr. in-8. Portraits.

L'AMI DU PEUPLE. (Skizzen aus Marat's journalistischen Leben. — Hamburg. 1846.

In-8. — Voir Le Quérard, art. Marat, n° 184.

DISCOURS DE MARAT, *au peuple*. Publié par Constant Hilbey, ouvrier. — Paris. Août 1846. — In-8 de 8 pages.

DISCOURS DE MARAT, *au peuple, ou parallèle entre Marat et Napoléon. Réponse à M. Constant Hilbey, admirateur de Marat*, etc.

Paris. Septembre 1846. — In-8 de 8 pages. Anonyme.

CHARLOTTE CORDAY. Nouveaux détails, par L. D. de la Sicotière (Léon Duchesne de la Sicotière).

Imprimé avec deux vignettes dans la *Mosaïque de l'Ouest et du Centre*. — 3e année, page 135 et suivantes. — Voir Le Quérard, art. Ch. Corday, n° 23. — 1846.

MARAT ET SON ÉDITEUR, CONSTANT HILBEY, devant la Cour d'Assises. Relation du procès accompagnée de notes, et suivie de nouveaux extraits de *l'Ami du peuple*. Paris. Février 1847.

SÉANCE DE LA CONVENTION NATIONALE, du 25 septembre 1792. Extrait du journal de Marat, précédé d'une introduction et accompagné de notes.

Par Constant Hilbey. Paris. Avril 1847.

HISTOIRE DE GIRONDINS, par A. de Lamartine. Paris. 1847.

MARAT ET SES CALOMNIATEURS, ou réfutation de l'histoire des Girondins.

Par Constant Hilbey. Paris. Août 1847. — In-8 de 86 pages.

HISTOIRE DES MONTAGNARDS, par Alph. Esquiros. Paris. 1847. — 2 vol. in-8.

LES GRANDS ORATEURS DE 1830, ET UN IMBÉCILE DE 1793. Précédé de, un nouveau procès intenté à l'auteur devant la Cour d'Assises. Par Constant Hilbey. — In-8 de 16 pages.

La plupart des écrits de Constant Hilbey, relatifs à Marat, furent annoncés par d'immenses affiches où le nom de Marat était imprimé en lettres capitales de 25 centimètres de hauteur. Des groupes nombreux s'étant formés pour lire et commenter ces annonces, la police eut ordre de les lacérer partout.

Enfermé à Sainte-Pélagie pour son livre : MARAT ET SES CALOMNIATEURS (*réfutation des Girondins*, de Lamartine), la Révolution de 1848 le rendit à la liberté. Le 25 février, alors que le peuple avait encore les armes à la main contre ses oppresseurs, Hilbey faisait pla-

carder dans Paris une proclamation qui émut les partisans du gouvernement provisoire et les fauteurs de despotisme. Elle commençait ainsi : « Je sors de Sainte-Pélagie où j'étais incarcéré pour avoir démasqué l'infâme traître de Lamartine que je trouve à la tête de votre nouveau gouvernement..... »

A peine avait-on commencé l'affichage, que celui qui en était chargé se vit arracher des mains, par des étudiants et des gardes nationaux, tous les exemplaires qu'il portait. Un très-petit nombre de ces affiches a pu échapper aux perquisitions; l'exemplaire que nous possédons contient une note manuscrite de Constant Hilbey.

Si la mémoire ne nous fait pas illusion, nous croyons qu'il existe deux ou trois exemplaires de cette proclamation, ayant la même note manuscrite de la main de l'auteur.

CHARLOTTE CORDAY, par M. Dumanoir et Clairville. Drame en trois actes, mêlé de chant. Représenté pour la première fois, à Paris, sur le théâtre du Gymnase-dramatique, le 14 juillet 1847.

DISCOURS DU PROCUREUR GÉNÉRAL DUPIN, à la rentrée de la Cour de Cassation, sur la législation criminelle. Publié dans *le Constitutionnel*; du jeudi 4 novembre 1847.

Pour ses notes erronées relativement au *Plan de législation criminelle*; par Marat.

CHARLOTTE CORDAY, Gemœlde ans Frankreichs ester Révolution, von Fried. Eisele. — Erfurt, 1848. — In-8. Voir *Charlotte de Corday et Doulcet de Pontécoulant*, par Ch. Renard, page 19.

CHARLOTTE CORDAY, *ou les Girondins*. Tragédie en trois actes et en vers, par Gasc.

Bruxelles, 1848. — In-8. Voir *Ch. Corday et Doulcet de Pontécoulant*, par Ch. Renard, page 19.

NOTICE SUR LA MAISON HABITÉE A CAEN PAR CHARLOTTE CORDAY; par François Demiau de Grouzilhac. — Saint-Calais, 1848.

De l'imp. de Peltier-Voisin. — In-8 de 10 pages. Voir Le Quérard, art. Ch. Corday, n° 24.

PORTRAITS DE ROBESPIERRE ET DE MARAT. (Notice publiée par Eug. Pelletan à propos de l'*Histoire des Montagnards*, par Alph. Esquiros.)

Feuilleton du journal *la Presse*, du 18 janvier 1848.

Voici pour cette indication *Les Robespierre*, monographie bibliographique, par J. M. Quérard, page 40.

JOURNAL DES SANS-CULOTTES (N°s 1 à 7 complet.) Par le citoyen Constant Hilbey.

(Du 28 mai 1848, au 7 mars 1849. — Journal sur demi-feuille, imp. recto verso.)

ALMANACH DES MONTAGNARDS. Histoire des Montagnards, doctrines, principes et but des Robespierre, Marat, Carrier, Grépeau, Louis Blanc, Caussidière, Blanqui, Proudhon, Cabet, Hubert, pierre Leroux, etc.

Paris, 1849. Desloges. (In-18 de 72 pages.) Voir *Les Robespierre*, monogr.-bibliogr., par J. M. Quérard, page 40.

CHARLOTTE CORDAY, épisode de la Révolution française (poëme), par Frédéric de Reiffenberg, fils.

Bruxelles, 1849. G. Stapleaux. (In-8 de 13 pages. Voir Le Quérard, art. Ch. Corday, n° 44.)

LIBRAIRIE POLITIQUE, ancienne et moderne, de France, libraire, quai Malaquais, 15.

Catalogue n° 9, juillet 1849, où est décrite l'une des plus belles et des plus complètes collections des œuvres de Marat, et des écrits y relatifs.

HISTOIRE DE LA RÉVOLUTION FRANÇAISE, par M. N. Villiaumé. — Paris, 1850. — Michel Lévy frères, libr. édit. (4 vol. in-8.)

M. Villiaumé est un de ceux qui ont reçu des mains d'Albertine Marat, une partie des œuvres politiques de l'ami du peuple.

DAVID et son chef-d'œuvre LA MORT DE MARAT.

Fragment d'une publication intitulée : *Histoire de la peinture française sous Louis XVI et la Révolution*, publiée, croyons-nous, dans le journal le Siècle.

LES HOMMES DE LA TERREUR. Robespierre, Marat, Saint-Just, Danton, Carrier, Camille Desmoulins, Hébert, Fouquier-Tainville, etc. Biographies et anecdotes, avec portraits et gravures. Par M. l'abbé Jorry.

Plancy. 1854. Société de Saint-Victor; et Paris, rue de Tournon, n° 16.

Voir *Les Robespierre*, monogr.-bibliogr., par J. M. Quérard, page 41.

LE PANTHÉON (notice biographique et historique), par Émile de La Bédollière. — Paris, 1855.

(1 vol. in-18 de 95 pages. Les chap. IV et V, relatifs à Marat.)

LE QUÉRARD, archives d'histoire littéraire, de bio-

graphie et de bibliographie française. Complément périodique de *la France littéraire.* Par l'auteur de *la France littéraire, Des supercheries dévoilées,* etc., etc.

Paris, 1855, 1856. — Au bureau du journal, place Dauphine. (2 vol. in-8.)

CHARLOTTE CORDAY, historiche tragœdie in 5 akten; von Ernst Rommel.

Hannover. Lohse. 1856. (In-8.) Voir Le Quérard, art. Ch. Corday, n° 45.

CHARLOTTE CORDAY AUX FRANÇAIS, après avoir poignardé Marat. Héroïde par Boutroux.

A Montargis, de l'imp. de Sensier. — In-8. Voir *Charlotte de Corday et Doulcet de Pontécoulant,* par Ch. Renard, p. 19.

LES FEMMES DE LA RÉVOLUTION, par Michelet, Paris. 1856. — Ad. Delahays. (1 vol. in-18, format anglais.)

CHARLOTTE CORDAY, tragédie en cinq actes et en vers. Par Ponsard. Représentée pour la première fois sur le Théâtre-Français, le 23 mars 1850.

Paris, 1856. Michel Lévy; (1 vol. in-12, format anglais.)

REVUES THÉATRALES uniquement relatives à la tragédie de Ponsard, intitulée : *Charlotte Corday,* et publiées dans : Le Constitutionnel, la Patrie, la Liberté, Le Courrier français, l'Ordre, la Presse, la République, le Crédit, l'Événement, l'Assemblée nationale, la Voix du peuple, le Dix décembre, le Siècle.

Feuilletons du 25 mars 1850. — Plus l'affiche du théâtre de la République, du 25 mars 1850, annonçant

la représentation du jour (2me repr.), avec les noms des artistes.

BULLETIN DE LA LIBRAIRIE A BON MARCHÉ. (Nos 3 à 9 incl.; mars à septembre 1858.)

Paris. Adolphe Delahays, libr.-éditeur, 4, 6, rue Voltaire.

CURIOSITÉS DE L'HISTOIRE DE FRANCE. Par P.-L. Jacob bibliophile.

Paris. 1858. Adolphe Delahays, libr.-édit., 4, 6, rue Voltaire. (In-12 de 362 pages.) Pages 281, 302, notice sur Marat.

HISTOIRE-MUSÉE DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE, depuis l'assemblée des notables jusqu'à l'Empire. Par Augustin Challamel.

Paris. 1858. — Librairie moderne, boulevard Sébastopol, et rue de la Harpe. — Gustave Havard, éditeur. (2 vol. in-4. Nombreuses estampes.)

HISTOIRE DE LA PRESSE EN FRANCE, par Eugène Hatin. Paris, 1860.

Poulet-Malassis et Broise imp.-libr.-éditeurs, 9 rue des Beaux-Arts.

(8 vol. in-12. — Le tome VI, page 1 à 199, notice biographique et bibliographique sur Marat.)

CATALOGUE DE LA VENTE DES LIVRES COMPOSANT LA BIBLIOTHÈQUE DE M. SOLAR. Paris, 1860. Techener.

Sous le n° 2779, description trop sommaire de la collection des œuvres politiques de Marat, corrigées et annotées pour une réimpression projetée par Marat, puis par sa veuve, dont le *Prospectus* parut le 12 brumaire, an III (2 novembre 1794.)

CHARLOTTE DE CORDAY ET DOULCET DE PONTÉCOULANT. Par un collectionneur normand (M. Charles Renard.)

Caen, Paris, 1860. — Charavay libr., grand in-8 de 22 pages.

REVUE NOBILIAIRE, HISTORIQUE ET BIOGRAPHIQUE. Publié par M. Dumoulin, édit., quai des Grands-Augustins, 13. (Première année, p. 84, 85, notice sur les prétentions nobiliaires prêtées à Marat.)

Voir Marat, etc., par M. Paul Fassy.

JOSEPH BALSAMO, *ou les Mémoires d'un médecin*, par Alex. Dumas. — Paris, 1860. Lévy frères.

Ce médecin n'est autre que J.-P. Marat. *Ingénue*, et *la Comtesse de Charny*, deux autres romans du même auteur, traitent aussi de Marat.

LES GIRONDINS (poëme en douze chants), par Théodore Vibert. Paris, 1861. Chez l'auteur, 130, boulevard du Montparnasse.

(In-12, de 302 pages. — Chant sixième, Charlotte Corday.)

DOSSIERS du procès criminel de CHARLOTTE DE CORDAY, devant le tribunal révolutionnaire, extrait des Archives impériales, et publiés par C. Vatel, avocat.

Paris, Versailles, Caen, 1861. — Poulet-Malassis, libr. — Grand in-8 de 108 pages.

NOTE SUR L'AUTHENTICITÉ DU PORTRAIT DE CHARLOTTE CORDAY, peint par Hauer.

Paris, 1861. (Gr. in-8 de XXII pages, par C. Vatel.)

NOTE ET RENSEIGNEMENTS, sur le fac-simile de la lettre de Charlotte de Corday à Barbaroux.

Paris, 1861. (Gr. in-8 de xxxvii p., par C. Vatel.)

ASSASSINAT DE MARAT. Revue artistique, sur le tableau peint par M. Paul Baudry. (Salon de 1861.) — Gr. in-4 de 4 pages, sur vélin. — Reproduction du tableau.

CATALOGUE d'une importante collection de documents autographes et historiques sur la Révolution française, depuis le 13 juillet 1789, jusqu'au 18 brumaire, an VIII.

Paris, 1862. — Charavay libr., rue des Grands-Augustins, 26.

(164 pièces, en partie inédites, relatives à Marat.)

MARAT *dit* l'ami du peuple. Notice sur sa vie et ses ouvrages, par Charles Brunet. (Homonyme de l'auteur du *Manuel du libraire*.)

Paris, 1862, Poulet-Malassis. — In-12 de 57 pages. — Portrait de Marat.

DESCRIPTION HISTORIQUE ET BIBLIOGRAPHIQUE de la collection de feu M. le comte H. de La Bédoyère, sur la Révolution française, l'Empire et la Restauration.

Paris, 1862. — France libr., quai Voltaire, 9. (1 vol. gr. in-8.)

Pour art. relatifs à Marat, voir pages 140 à 143, 165, 224, 270, 423 à 424, 519, 527, 561 à 562.

Cette collection est devenue propriété de l'État.

LETTRE DE M. C. DE MONTAIGU. (Paris, 18 juillet 1862), et documents relatifs à l'inhumation de Jean-Paul Marat.

Publiés dans le journal *le Voleur*, du 23 juillet 1862.

L'ASSASSINAT POLITIQUE. (Notice sur Charlotte

Corday.) — Publication des *Causes célèbres*. 1862. — In-4 de 24 pages. Cinq vignettes dans le texte.

CHARLOTTE CORDAY, étude historique, avec documents inédits, par Henri de Monteyremar.

Paris. F. Sartorius, 6, rue Jacob. 1862. In-12 de 157 pages, format anglais.

ARRESTATION DE CHARLOTTE CORDAY, Marie-Anne.

Revue artistique du tableau de Ary Scheffer. — Estampe et notice publiées dans *la Ruche parisienne*, du 11 avril 1863.

Le tableau de Ary Scheffer fait partie du musée du Luxembourg.

EXPOSITION DE PEINTURE, 26, boulevard des Italiens. Avril 1863.

Sous le n° 20; Triomphe de Marat, par L. Boilly, courte notice par son fils. — Sous le n° 55 : Esquisse du portrait de Marat, assassiné; dessin par L. David. — Sous le n° 56 : Marat assassiné. (Chef-d'œuvre de L. David; toile d'environ 2 mètres de large, sur 2^m,50 de hauteur.)

Ce tableau fut offert à la Convention nationale, par l'artiste, et placé dans le lieu de ses séances, par décret.

LA MORT DE MARAT (peint par L. David). Notice historique, par Alfred Bougeart.

Publiée dans le journal *le Boulevard*. Paris, 1863.

MARAT. (Tableau de L. David.) — Critique artistique et burlesque, par D. Dupuy.

Publiée dans le journal, *la Vie parisienne*, par Marcelin.

LE MARAT DE DAVID. Notice historique et artistique, par Georges Dave.

Publiée dans *le Courrier artistique,* du 15 avril 1863. Adminis. 26, boulevard des Italiens. — Petit in-folio à 2 col., paginé 81 à 84 inclus.

OEUVRES POLITIQUES DE CHARLOTTE DE CORDAY, décapitée à Paris le 17 juillet 1793; réunies par un bibliophile normand (M. Charles Renard), avec fac-simile inédit.

Caen. Paris, 1863. France, libr., — In-8 de 50 pages.

LE BIBLIOPHILE FRANÇAIS. Paris, 1863. (Bulletin in-8.)

Bachelin-Deflorenne, 14, rue des Prêtres-Saint-Germain-l'Auxerrois.

N° 19, du 15 octobre 1863. Revue bibliographique (relative aux œuvres de Marat), par le bibliographe de Marat, F. Ch.

LE BIBLIOPHILE FRANÇAIS. Paris, 1863. (Bulletin.)

Bachelin-Deflorenne, libraire-éditeur. — N° 20, du 31 octobre 1863, Lettre de M. Charles Brunet, en réponse à la Revue bibliographique publiée dans le n° 19.

DOCUMENTS INÉDITS SUR LA VIE ET LA MORT DE MARAT, par Chéron de Villiers.

Feuilleton du journal *le Pays,* 2 janvier 1864.

DANTON ET MARAT. — Triomphe et ignominie. — Où sont les restes de Marat?

Publié dans la *Gazette de France,* du 7 septembre 1864.

LE BIBLIOPHILE FRANÇAIS. Paris, 1864. (Bulletin.)

Bachelin-Deflorenne, libraire-éditeur. — N° 20, du 31 octobre 1864. — Étude bibliographique sur *Vie privée et ministérielle de Necker*, par le bibliographe de Marat, F. Ch.

SUPPLÉMENT AUX OEUVRES DE CHARLOTTE DE CORDAY, publiées par un bibliophile normand (M. Charles Renard).

Caen, Paris, 1864. France, libraire. -- In-8 de 22 pages.

NOUVELLES ÉTUDES SCIENTIFIQUES ET PHILOLOGIQUES, par J.-V. Raspail.

Bruxelles, Paris. 1864. — Chez l'éditeur des ouvrages de M. Raspail, 14, rue du Temple.

(Gr. In-8 de 403 pages). — Étude impartiale, sur Jean-Paul-Marat le savant, et Jean-Paul Marat le révolutionnaire, p. 234-286.

L'AUTOGRAPHE (journal in-folio, en travers), n° 21, du samedi 1er octobre 1864.

Bourdin, 14, rue Grange-Batelière.

Reproduction fac-simile, de gravures, d'autographes, et autres documents historiques, relatifs à Marat.

MARIE-ANNE CHARLOTTE DE CORDAY, D'ARMONT, par Chéron de Villiers.

Paris, 1865. — Amyot, libraire-éditeur, 8, rue de la Paix. — In-4 de 469 pages.

LE SANG DE MARAT, par Chéron de Villiers. — Fac-simile des nos 506 et 578 du journal *l'Ami du peuple*, teints du sang de Marat.

In-4 de 30 pages, tiré à 50 exemplaires. 1865. — Portrait d'après un antique, pris pour un Marat, par M. Chéron de Villiers.

MARAT, l'ami du peuple, par Alfred Bougeart, auteur des *Documents historiques sur Danton.*

Paris, 1865. Lib. internationale, A. Lacroix et C[ie], éd., 15, boulevard Montmartre, au coin de la rue Vivienne.

2 vol. in-8 de 432, 447 pages, terminés par une bibliographie des œuvres complètes de Marat, une bibliographie spéciale du journal, et des éclaircissements sur les faux écrits de Marat, par le bibliographe de Marat, F. Ch.

Deux mois après sa publication l'ouvrage était saisi, et deux mois plus tard condamné. Voici le dispositif de la condamnation par le tribunal (6[me] chambre) :

« Faisant application aux prévenus des art. 3, 7 et 8 du décret du 4 août 1848, et de la loi du 27 juillet 1849, 59 et 60 du code pénal et 565 du code d'instruction criminelle,

« Condamne Bougeart à quatre mois d'emprisonnement et à 150 francs d'amende,

« Lacroix à un mois d'emprisonnement et à 1,000 francs d'amende,

« Et Poupart-Davyl à 150 francs d'amende,

« Les condamne solidairement et par corps aux amendes et aux dépens.

« Déclare confisqués les exemplaires qui ont été saisis et ceux qui pourront l'être ultérieurement, et ordonne qu'ils seront détruits. »

Extrait de *l'Avenir national*, du 8 juillet 1865.

MÉMOIRES DE CHARLOTTE CORDAY, d'après des documents authentiques et inédits, par Adolphe Huard, membre de l'Académie des sciences, arts et belles-lettres de Caen.

Paris, Léon Roudiez, libraire-éditeur, 1866. — In-12 de 345 pages et tables.

ALMANACH ANNUAIRE artistique et historique, par Claudius Saunier. (In-18 de 108 pages.) 1867. Deux pages de notice sur Marat et Bréguet (l'inventeur des clés de montre de ce nom).

C'est une fantaisie purement littéraire.

MARAT, sa mort, ses véritables funérailles, d'après les documents empruntés aux archives de la préfecture de police, par Paul Fassy.

Paris, 1867. A la librairie du *Petit Journal*, 21, boulevard Montmartre. (Gr. in-8 de 56 pages. Cachet armorié attribué à Marat.)

NOTICE SUR LE *MARAT* DE LOUIS DAVID, par son petit-fils, L.-J. David. — Impr. Jouaust, 338, rue Saint-Honoré, 1867. (In-18 de 43 pages.)

LETTRE DU BIBLIOGRAPHE DE MARAT, sur le tableau de L. David, représentant Marat assassiné, et les copies qui en furent faites par ordre de la Convention. Publiée dans le *Courrier français*, du 16 avril 1868.

ALMANACH ET CALENDRIER MÉTÉOROLOGIQUE pour l'année 1868, par F.-V. Raspail. (Notice sur Marat.) — Paris, chez l'éditeur des ouvrages de M. Raspail, 14, rue du Temple. (In-12 de 162 pages.)

PARIS-MAGAZINE. Journal illustré, du 10 mai 1868. Bureau de vente, rue Rossini, 3. *La montre de Marat, l'ami du peuple.* Trois fac-simile d'une montre dans son boîtier, représentant un bonnet de liberté avec légendes. Notice par Jules Penelle. (Objets apocryphes.)

OEUVRES DE J.-P. MARAT, l'ami du peuple, recueillies et annotées par A. Vermorel. — Paris, Décembre-Alonnier, libraire-éditeur, 20, rue Suger. 1869. (In-12 de 326 pages.)

L'OEIL DE MARAT, par Napias-Piquet, 1870. (In-folio plano, impr. recto verso.

LA RÉPUBLIQUE DE MARAT, avec des articles de F.-V. Raspail et Alphonse Esquiros.

Librairie F. Roy, rue Saint-Antoine, 185, et rue du Croissant, 16.

Gr. in-folio plano, impr. recto, verso. — S. d., mios de mars ou avril 1871.

L'AMI DU PEUPLE DE MARAT, 1792. — 1871.

Librairie F. Roy, rue Saint-Antoine, 185, et au Bureau, rue du Croissant.

« Puisqu'on supprime les journaux patriotes, etc., etc. Nous invoquons aujourd'hui l'ombre de Marat, l'ami du peuple. »

Suivent sept grands extraits des écrits de Marat.

Gr. in-folio plano, impr. recto, verso. — De l'imprimerie de Vallée, 16, rue du Croissant.

L'ENTHOUSIASTE DE MARAT. (Étude de collectionneurs publiée dans *l'Illustration*, journal universel, du samedi 29 avril 1871.)

Article de 94 lignes, en trois colonnes, signé Champfleury.

LES AMOURS DE MARAT, Par M. De Lescure. Publié dans le journal *la Presse*, du 31 août 1874.

MARAT, d'après Victor Hugo. Extrait du roman intitulé *Quatrevingt-treize*, publié dans le *Petit Journal*, du 20 février 1874.

MARAT. (Étude biographique et bibliographique.)

Fascicule du *Grand dictionnaire universel du* XIXe *siècle*, par Pierre Larousse. Article de M. Louis Combes, homme de lettres.

Gr. in-4. Dix colonnes petit texte, 1874.

UN DUEL DE MARAT, par Gabriel Guillemot.

Notice biographique de plus de 400 lignes, publiée dans le journal *le Rappel*, des 10 et 11 septembre 1874.

MARAT, l'amico del popolo, et la Revoluzione, studio storico, per Giacomo Piazoli. — Milano, fratelli Recheidei éditori, 1874. — In-18 de 280 pages.

Un compte-rendu a été publié par M. Louis Combes dans le journal *la République*, du 19 novembre 1874.

LE DOCTEUR MARAT, par le docteur H. Mettais.

Librairie de la société des gens de lettres, 5, rue Geoffroy-Marie. — Paris, s. d., mais vers la fin de l'année 1874.

APPENDICE.

Au dernier moment nous apprenons que M. Henri Delaporte fait mettre sous presse un volume intitulé : MARAT *le révolutionnaire*.

PEINTURES

PEINTURES

Il manquerait une page intéressante à la monographie bibliographique de Marat, si nous n'y ajoutions celle qui, sans être moins passionnée que la politique, parle sans équivoque à toutes les intelligences et retrace, plus ou moins heureusement, les traits de l'ami du peuple, les scènes de sa vie orageuse, ou celles de sa fin tragique.

Aux œuvres des L. David, des Boze, des Simon Petit, des J. Boilly, qui ont consacré leur pinceau à la mémoire de l'ami du peuple, nous devrions ajouter celles qui sont dues au ciseau des Bonvalet, des Deseine, et d'autres encore; mais dans sa fureur aveugle le vandalisme contre-révolutionnaire a fait aussi son œuvre et détruit, jusqu'au dernier, ces témoignages de la reconnaissance publique.

Aujourd'hui, pour reconstituer cette partie des

annales de notre histoire nationale, il ne nous reste que des monuments la plupart imparfaits, épaves précieuses, toutefois, qui seront un jour d'un si puissant intérêt historique que rien ne pourra y suppléer.

PEINTURES

MARAT ASSASSINÉ. Peint par Louis David, terminé le 25ᵐᵉ jour du 1ᵉʳ mois de l'an II de la République (16 octobre 1793), offert à la Convention nationale qui l'accepte, le 24 brumaire, l'an II de la République (14 novembre 1793); rendu à David par suite du décret du 20 pluviôse, an III de la République. Aujourd'hui propriété de M. L.-J. David, petit-fils du grand peintre.

« Ce tableau serait beau partout, même dans la tribune du vieux palais de Florence. C'est la vérité dans toute sa rudesse, le réalisme dans toute sa brutalité; mais la mort est là, qui répand sur la tête de Marat, non pas seulement un sommeil oublieux, mais ce rayonnement d'une âme qui s'envole et éclaire en passant, d'un dernier adieu, le front, les yeux et la bouche. C'est là un chef-d'œuvre d'exécution. L'amitié a donné jusqu'au dernier coup la chaleur d'âme à ce pinceau presque toujours éteint qui a si souvent trahi l'inspiration...

« Ceux qui n'ont pas vu le tableau s'imaginent que c'est la représentation d'un odieux spectacle. En effet, il y a là, dans une pièce nue et grise, le couteau ensan-

glanté, l'écritoire de plomb et la plume brisée, — cette plume terrible comme un seing royal du moyen âge; — par terre, le billet de Charlotte est ouvert : « *Il suffit que je sois malheureuse pour avoir droit à votre bienveillance; 13 juillet 1793.* »

L'auteur de l'*Histoire de la peinture française* sous Louis XVI, la Révolution et l'Empire, en donnant, plus loin, la description de certains accessoires de ce tableau, parle d'un *billot de bois*. Ce soi-disant billot n'est autre qu'une petite caisse, aux ais de sapin, relevée sur sa hauteur, servant à supporter l'écritoire et quelques manuscrits de l'ami du peuple.

Nous aurions assurément passé sous silence cette description inexacte si la malveillance qui veille sans cesse l'avait laissée inaperçue; mais profitant de cette erreur, elle a fait de ce billot imaginaire un emblême traditionnel de la Terreur dont elle accompagne le nom de Marat, un instrument fatal et obligé sur lequel, selon ses perfides calomniateurs, l'ami du peuple exécutait tous les ennemis de la République.

MARAT ASSASSINÉ, peint par Langlois.

Très-belle copie du tableau de Louis David.

« L'inventaire après décès de M. David aîné, en date du 18 février 1854, porte : Un tableau, *Mort de Marat*, copie de celui de David, par M. Langlois, prisé 300 francs. »

C'est le tableau que possédait la galerie princière du Palais-Royal, et qui fut acquis à l'amiable par M. Durand-Ruel (mars 1868), chez qui il resta longtemps exposé.

MARAT ASSASSINÉ. Attribué à Serangeli.

Autre copie conforme du tableau de David, mais dont les tons sont moins vrais.

Ce tableau appartient à Mme la baronne Jeanin, de la famille de David.

Pour le tableau de David et les copies de Langlois et Serangeli, voir Notice sur le Marat de Louis David, par son petit-fils L.-J. David. Novembre 1867. — Et la Lettre du bibliographe de Marat, sur ce sujet.

LE TRIOMPHE DE MARAT. Peint par Louis Boilly.

Cette scène du 24 avril est unique dans le genre, et pour ainsi dire inconnue du public. Duplessi-Bertaux dans ses eaux-fortes, Prieur dans un petit dessin très-médiocre, n'ont produit que peu d'impression; aussi leurs productions sont-elles noyées dans cinq ou six autres modernes où le grotesque et le monstrueux se disputent la palme. Louis Boilly, au contraire, est resté grave, pittoresque, vrai dans les types et les costumes. On admire dans son œuvre ce qu'on trouve avec tant de bonheur dans les productions de Debucourt, et cependant L. Boilly n'a pu dire comme David : « Je l'ai peint du cœur. » On sent en effet que l'artiste n'était point sympathique à son héros qu'il relègue au troisième plan; aussi ce grand évènement historique que les documents représentent comme si plein de l'enthousiasme révolutionnaire, manque-t-il sous son pinceau de cette animation, de cette effervescence patriotique inhérente au sujet.

Sans blesser la vérité historique, pouvait-il en être autrement lors du 24 avril 1793, à la sortie du Tribunal révolutionnaire, ouvrant sur la grande salle des Pas-perdus, au Palais de Justice si envahi lui-même, qu'il

regorgeait d'une foule innombrable de citoyens massés dans les corridors, dans les salles, dans les cours, comme dans les rues, les places publiques, et jusque sur les toits des maisons depuis le Palais de Justice jusqu'à la Convention.

Dans la partie des dessins et estampes nous reviendrons sur un détail de cette composition.

LA MORT DE MARAT. Peint par Hauer, exposé au Salon de 1793. Voir le livret du salon du Louvre, pour ladite année, n° 447.

Tableau de 0m,60 de hauteur sur 0m,48 de largeur. — Propriété de M. Ch. Vatel, avocat. — Reproduit par le procédé héliographique. Voir la section des dessins et estampes.

« Marat était dans son bain, vêtu d'un peignoir et occupé à écrire ce que lui disait Charlotte Corday... » (Dossiers criminels, par C. Vatel.)

L'artiste a saisi l'instant où l'assassin, après avoir frappé sa victime et sans la quitter du regard, s'apprête à fuir.

Dans nulle autre composition, Ch. Corday n'a atteint au degré d'expression, de mâle beauté que la sympathie de l'artiste lui a prêté.

MARAT A LA TRIBUNE. Peint, selon nous, par Simon Petit. — Tableau d'environ 0m,60 de hauteur sur 0m,45 de largeur.

La scène, autant que nos souvenirs peuvent être fidèles, représente une séance de la Convention nationale ; à gauche, sur le premier plan, la tribune des orateurs où Marat, vêtu de la houppelande, les vêtements entr'ouverts sur le sommet de la poitrine, la tête nue,

les cheveux rejetés en arrière en longues mèches ondulées, semble prononcer un discours; l'attitude et le geste de l'orateur concourent à exprimer l'énergie et la conviction.

Pour qui connaît la belle gravure du *Marat à la tribune*, gravée par Tourcaty, d'après le tableau de Simon Petit, il est difficile de ne pas reconnaître l'allure du peintre.

Quelques détails insolites semblent indiquer que ce tableau a été retouché pour être soustrait au vandalisme contre-révolutionnaire, à moins qu'ils ne soient dûs à quelque monarchiste enragé. Le socle de la tribune occupée par Marat représente une fontaine d'où jaillit du sang qui retombe sur des lys fleuris; sur le dernier plan, à travers les vitraux qui éclairent le lieu des séances, on aperçoit l'horizon embrâsé. Sang et carnage, tel est le sens de ces emblêmes disparates qui choquent la simplicité, le naturel et l'effet de cette œuvre.

PORTRAIT DE MARAT. Peint d'après nature par J. Boze, en avril 1793, l'an Ier de la République française.

Ce portrait, qui faisait partie de la collection Saint-Albin, doit être d'une très-belle exécution, si l'on en juge par la reproduction faite par le graveur E. Beisson, messidor, an II de la République.

MARAT. Portrait en pied. — Anonyme. — Hauteur 40 centimètres, sur 35 de large.

Placé devant une table à droite, Marat s'efface vers le spectateur et se découvre comme sous une impression subite. De la main droite, appuyée sur son cœur,

il tient entre ses doigts la plume qui burinait sa pensée ; de la gauche, il presse en l'élevant un bonnet de liberté qui semblerait avoir été sa coiffure. Cette conception est mauvaise, appliquée à un homme qui donnait tant d'importance aux principes, et si peu aux emblêmes. Près de Marat, la petite caisse représentée dans le tableau de David, supporte une liasse et des manuscrits épars. Enfin, à gauche, sous une draperie relevée, le buste de Lepelletier Saint-Fargeau, sur une colonne tronquée lui servant de socle.

Ce tableau n'est assurément pas de L. David, comme on l'a cru longtemps parmi quelques collectionneurs, mais il y a lieu de croire qu'il a dû être mis au concours parmi ses élèves, car nous avons vu trois tableaux exactement les mêmes, sauf le mérite artistique qui en fait trois portraits différents.

Le premier qui s'est offert à nous, celui que nous possédons, nous a été cédé par l'intermédiaire de M. Boscher, marchand d'estampes, quai Voltaire, 23 ; il provenait, croyons-nous, d'un vieil amateur, habitant Plaisance. Ce tableau était peint sur un panneau devenu tellement vermoulu qu'il était menacé d'une ruine imminente. En avril 1862, nous le confiâmes à M. Paul Kiewert, vrai artiste dans l'art de rentoiler les tableaux ; transposé sur toile, il fut retouché par un autre artiste, M. Deserre, pour en dissimuler les coutures et le revernir. Malgré toutes ces réparations, il porte encore les traces des ravages du temps ; elles serviront un jour à le distinguer des deux autres dont nous allons parler.

Un an plus tard, à peu près, dans une exposition publique de tableaux bien autrement importants, à l'hôtel des ventes, rue Drouot, nous vîmes une copie

de notre tableau, mais si inférieure, avec des tons si différents que le personnage en semblait tout autre. Il était également sur panneau, mais de parfaite conservation. Je me souviens que par suite d'une erreur typographique, il était désigné au catalogue sous le nom de *Murat*.

Vers la fin de l'année 1863, on nous fit savoir que M. Ponselet (de Sens), 16, rue Saint-Jean, à Batignolles, possédait deux tableaux attribués à L. David, l'un Marat, l'autre Charlotte Corday. Il y avait dans ce renseignement plus qu'il n'en fallait pour pressentir une supercherie. Quelle ne fut pas notre surprise en retrouvant chez M. Ponselet une nouvelle copie de notre tableau. Au rapport de notre obligeant amateur, ces deux tableaux qui sortaient de l'atelier de L. David, avaient été trouvés chez M. Guichard, ancien député, habitant Sanci, près Sens (Yonne), qui les tenait des héritiers directs du grand peintre; ils avaient été donnés à M. Ponselet, en témoignage d'amitié.

Au point de vue de l'art, ce portrait de Marat, propriété de M. Ponselet, occupe le rang intermédiaire; nous ne saurions affirmer s'il était sur toile ou sur panneau.

MARAT. Rédigeant son journal dans un souterrain. (Portrait en pied. — Anonyme. — Hauteur 27 centimètres, sur 19 de large. — Peinture ébauche).

Marat est représenté devant une table placée à droite; le bras gauche appuyé sur la table, se relève pour soutenir la tête dans l'attitude de la méditation; de la main droite, dont l'avant-bras s'avance sur la table, il tient une plume au repos; sur le dossier d'une

chaise grossière où est assis Marat; retombe jusqu'à terre une longue écharpe aux couleurs nationales. Sur une tablette dans la pénombre, on devine quelques livres et une tête anatomique. Un jour équivoque comme celui d'un soupirail, éclaire en passant une faible partie du sujet principal et fait ressortir l'obscurité du lieu sinistre qui sert d'asile à l'ami du peuple.

Cette composition rappelle la retraite forcée que le décret d'accusation, lancé par les Girondins contre Marat, le 14 avril 1793, lui fit prendre jusqu'à la veille de son jugement au tribunal révolutionnaire, le 24 avril de la même année.

ARRESTATION DE CHARLOTTE CORDAY. Peint par A. Scheffer. — Depuis longtemps propriété du Musée du Luxembourg.

Une copie très-fidèle a été exposée chez un marchand de tableaux à Paris.

Cette œuvre est assez connue par ses reproductions dans tous les genres, pour nous dispenser de toute description; nous dirons seulement que l'héroïne, et les types accessoires appartiennent plutôt à 1830 qu'à 1793. En somme, c'est une œuvre dont on a surfait le mérite.

CHARLOTTE CORDAY. Peint par Paul Baudry, exposé au Salon de 1861.

Au bouleversement qui règne dans cette scène, entre l'assassin et la victime il y a certainement plus qu'un drame, plus qu'une tragédie, c'est un effet de tremblement de terre, un vrai cataclysme. Marat surpris au bain, un couteau profondément enfoncé dans la poitrine, va disparaître dans sa baignoire avec la tablette et tout ce qu'elle supporte, ensevelis comme dans un

linceul par une sorte de drap blanc; l'eau du bain souille à larges flaques miroitantes le carrelage du cabinet; plume, journaux, chaise, éventail, chapeau, et la lettre de Charlotte Corday à Marat, tout est à terre. Un tel bouleversement a sa raison d'être dans le tumulte populaire du tableau de A. Scheffer, dans celui-ci il n'est que ridicule.

Pour rendre sensible un autre défaut de cette œuvre, des critiques se sont demandé si Charlotte, acculée dans un coin, ne s'apprêtait pas à tirer l'épée. En effet, on ne peut guères se soustraire à cette idée, qu'en lui supposant celle de se porter un coup de couteau dans le bas-ventre.

MARAT. Portrait d'après nature, peint par le citoyen Alexandre Wille, le fils, officier de la garde nationale (section des Cordeliers), et fils de Jean-Georges Wille, peintre et graveur, au mois de juin 1793. — (Collection C. Vatel, avocat.)

Pour notre part, nous n'accordons aucune confiance à tous ces renseignements; on en trouvera les motifs dans la notice qui précède la section des dessins et estampes.

MARAT, *l'ami du peuple,* dans les caves du citoyen Legendre.

« La grandeur de la cause que je défends élève mon courage au-dessus de toute crainte; le sentiment du bien que je tâche de faire, des maux que je cherche à prévenir, me console de mon infortune..... » — Journal *l'Ami du peuple*, 23 juillet 1790).

Description : Marat, un pistolet à la ceinture, est assis devant une table couverte de manuscrits et éclairée

par un quinquet; l'ami du peuple est tiré de sa méditation par le bruit des sbires de Lafayette, qui passent devant le soupirail.

Toile de 1^m,11 de haut., sur 1^m,19 de large, signée E. M. (E. de Malval); exposée au Salon, probablement en 1864, sous le n° 1073. — Propriété de l'artiste.

CURIOSITÉS

CURIOSITÉS

BUSTE DE MARAT. (Biscuit de Sèvres). — Propriété de M. Benjamin Fillon. — Exposé, en 1867, au Palais de l'Industrie, Musée de l'histoire et du travail, XVII[e] et XVIII[e] siècle.

Ce buste, placé sous vitrine, nous a paru mesurer 25 centimètres de hauteur ; il offre un léger trois-quarts à gauche, la bouche entr'ouverte, comme dans le tableau de Boze, accuse un mouvement oratoire ; l'ensemble de la physionomie manque totalement de l'énergie si heureusement exprimée par Boze. Les cheveux demi-courts, négligés, plaqués sur le crâne et les tempes ne rappellent nullement la coiffure de l'époque, scrupuleusement observée dans certains portraits du temps. Un vêtement à revers de fourrures et une chemise à jabot largement ouverte sur la poitrine complètent les détails de ce buste, peut-être unique aujourd'hui.

Les amateurs qui connaissent le portrait de Marat, gravé par Alix, d'après Garnerey, peuvent se faire une idée du buste que nous venons de décrire.

En 1863, il existait à la bibliothèque des Archives de la Préfecture de police, un buste grosseur naturelle,

en plâtre bronzé ; un des administrateurs croyant reconnaître un Marat, l'avait sauvé des décombres de la vieille Préfecture, où il gisait en compagnie d'autres illustrations dans tous les genres.

Trop ami de la vérité pour dissimuler notre opinion, nous avons déclaré que rien dans ce buste ne nous révélait l'image de Marat, soit comme savant, soit comme politique. Il a péri avec les archives, dans l'incendie de 1871.

Le troisième buste connu, porte très-heureusement le nom de Marat, sans lequel il serait impossible de deviner l'original. — Il est signé Théodore Hébert, a été édité chez Ozias, mouleur, en 1848. — Il mesure 10 centimètres de hauteur.

MARAT. (Statuette en plâtre, de 50 centimètres de hauteur. Signée Théodore Hébert, 1847. *** éditeur des Beaux-Arts).

En costume officiel, le corps ceint de l'écharpe de représentant du peuple, et par une tradition aussi fausse que ridicule la tête enveloppée du mouchoir, que chaque artiste, selon ses opinions, rend gracieux, ridicule ou ignoble ; les bras fortement croisés, Marat tient de la main droite, élevée à la hauteur de la poitrine, sa plume, symbole de l'écrivain ; et de la gauche, qui touche à la ceinture, un manuscrit à demi déroulé. L'habillement est complété par la culotte à petit pont, et les bottes à revers.

Autant que possible, on donne à cette statuette la console dite des *Droits de l'Homme de 1793*, éditée chez Ozias, qui, en 1864, était encore en possession du moule.

MARAT. (De profil à gauche. Portrait médaillon rond, mesurant 20 centimètres.)

Marat est représenté à l'instant où il vient d'être frappé. La tête enveloppée retombe en arrière, et les lèvres semblent laisser échapper les derniers accents de son appel suprême : « *A moi, à moi, ma chère amie !* »

Ce médaillon, le plus parfait de tous ceux que nous connaissons, est un vrai bijou dans une collection ; la figure y est d'un modelé irréprochable, et le travail d'un fini qu'on ne rencontre dans aucun autre objet de ce genre.

Cette belle production de l'art révolutionnaire porte, comme d'autres, que nous signalerons, les traces du danger, qu'à une certaine époque, elle fit courir à son auteur dont le nom a été gratté. Il y a entre ce portrait et celui qui est dessiné par Gabriel, reproduit par Jules Porreau, pour le Salon de 1846, une similitude qui ferait croire à une copie de notre médaillon, avec cette différence dans l'interprétation, que Gabriel et Jules Porreau, se méprenant sur l'inclinaison à donner, ont cru y voir un Marat à la tribune.

MARAT. (*Un faux.*) Médaillon ovale en hauteur, de 155 millièmes, sur 115. Propriété de M. Chéron de Villiers.

Ce médaillon, dont le cadre porte pour légende : « O cor Jesu ! O cor Marat ! » a été vendu à M. Chéron de Villiers pour un marbre exécuté après le 13 juillet 1793, et représentant un Marat mort, attribué, je crois, à Bonvalet.

Nous savons qu'à la date du 26 juillet 1793, le citoyen Bonvalet, chargé par un précédent arrêté de la Commune de Paris d'exécuter le buste de Marat, pré-

senta ce buste dont la ressemblance frappante mérita à l'artiste les plus vifs applaudissements. Mais en présence du *Marat mort*, de M. Chéron de Villiers, nous nous croyons obligé de protester contre ce faux Marat, dans lequel on trouvera sans peine un antique de quelque valeur, mais un Marat, jamais. Cette tête est couronnée d'une draperie en torsade ceignant une chevelure soigneusement arrangée, et partagée sur le milieu de la tête avec un soin et une précision qui cadrent mal avec un *Marat mort*.

Quant à l'allure générale de la physionomie, au lieu d'un mort qu'y a trouvé M. Chéron de Villiers, nous y voyons l'expression d'une mâle énergie qui rappelle celle de la Victoire, un des plus beaux motifs de l'Arc de triomphe de l'Étoile.

En résumé, nous précisons. Ce n'est ni un *mort* ni un *Marat*. Les artistes et les hommes compétents prononceront.

Dans l'erreur de M. Chéron de Villiers nous entrevoyons une de ces supercheries auxquelles les collectionneurs sont si souvent exposés, et qui nous rappelle un certain buste en marbre quatre ou cinq fois centenaire qui nous fut présenté pour un Marat. Il faut espérer que ces observations et d'autres encore serviront à dessiller les yeux des collectionneurs.

MARAT. (Médaillon rond, en plâtre, de 0m,10.)

Portrait en buste, de profil à gauche; chevelure négligée, demi longue et retombant sur le col; chemise et vêtement ouverts sur la poitrine, revers à fourrures.

Ce type rappelle à la fois le buste de la manufacture

de Sèvres, et le portrait de Marat, gravé par Alix d'après Garnerey.

Il n'existe que quelques rares surmoulés en plâtre de ce joli petit médaillon, dont le bronze, qu'on dit avoir appartenu à Albertine Marat, était la propriété de M. Gabriel Charavay.

MARAT. (Médaillon rond, de $0^{m},125$. Signé : David (d'Angers) 1830).

Portrait en buste, de profil à gauche. A gauche, le nom de Marat, à droite, quelques feuillets du journal *l'Ami du peuple*, traversés par le couteau, instrument du crime.

Dans ce portrait, l'artiste a observé la coiffure de l'époque.

MARAT. (Le même en galvanoplastie, tiré à six épreuves pour quelques amis, par Haulard, en 1869.)

MARAT. (Masque moulé sur nature morte. Hauteur 30 centimètres. Anonyme.)

Ce moulage est attribué à Bonvalet, qui put ainsi reproduire avec une ressemblance parfaite les traits de l'ami du peuple dans les bustes de Marat, que l'artiste offrit à la Convention nationale le 25, et au Conseil général de la Commune de Paris, le 26 juillet 1793.

Ce masque, aujourd'hui fort rare en parfaite conservation, a été, nous a-t-on dit, très-répandu après 1830. Nous croyons que le moule existe encore dans quelque Musée du Louvre.

Vérité, graveur, a reproduit ce masque dans une gravure in-8.

MARAT. (Portrait en buste, peint par Boze. Médaillon

rond de $0^{m},050$. Cette miniature est la propriété de la famille de feu M. Goupil-Louvigny.)

Dût-on nous accuser de scepticisme, nous dirons ce que nous pensons, et cela sans la moindre intention de froisser qui que ce soit.

Eh bien, ce médaillon dont nous devons la communication à l'obligeance toute particulière de M. Goupil-Louvigny, ce médaillon ne nous paraît pas être de Boze, à moins que le bon peintre n'ait été médiocre miniaturiste.

Cependant M. Goupil-Louvigny nous a dit ne s'être jamais dessaisi de ce médaillon qu'il tenait directement d'Albertine Marat, dont il était le confident et l'ami. Voilà pour un fait.

D'autre part, il existait dans une collection restée anonyme, un autre portrait miniature de Marat, par Boze, signalé sous le n° 176 du *catalogue de la vente des livres, autographes et brochures, la plupart sur la Révolution, composant la bibliothèque de feu M. Cas..., homme de lettres. 1843.*

Y a-t-il réellement deux miniatures semblables, et si elles existent, laquelle est authentique?

Nous laissons aux personnes compétentes, et à la perspicacité des amateurs le soin de résoudre ces questions.

ALBERTINE MARAT. Miniature sur ivoire d'un fini exquis, mesurant $0^{m},056$ de diamètre. Sous verre convexe, et dans une modeste petite boîte, ronde et plate, façonnée au tour, mesurant $0^{m},067$ de diamètre, sur $0^{m},009$ d'épaisseur, y compris le couvercle.

Portrait de femme d'une trentaine d'années envi-

ron; de trois quarts à droite : cheveux châtains; yeux gris jaune, vifs et perçants; nez aquilin au-dessous proéminent; bouche close, lèvres épaisses; visage ovale, aux pommettes légèrement accusées. Fichu de gaze blanche, ouvert sur la poitrine; corsage violet; pelisse jaunâtre.

Après les événements politiques de 1849, un de nos amis, se promenant sur le boulevard de la Bastille, avise ce portrait chez un marchand de curiosités. Il le prend, l'examine, et, dans le couvercle dissimulé sous la boîte, y voit ce nom : *Albertine*, écrit à la plume. Acquisition faite, notre ami demande de qui est le portrait, et d'où il vient. — De qui? je ne sais, répond le marchand, mais ma femme l'a acheté, il y a plusieurs mois, à une dame, réduite à aller à la Salpétrière, et qui possédait différents objets de valeur. — Sans perdre de temps, notre ami se rend à l'établissement indiqué. On constate en effet l'entrée d'une personne répondant exactement au signalement fourni par le marchand, mais cette dame était décédée depuis plusieurs semaines.

Pour ceux qui, comme nous, connaissent les détails intimes de la vie de Simonne Évrard et d'Albertine Marat, il n'y a point d'équivoque sur l'authenticité de ce portrait; mais ce qui aurait été utile et intéressant à connaître, c'est la filière par laquelle ce portrait se trouvait entre les mains de cette dame.

Nous avons heureusement fait reproduire ce portrait par la photographie; nous disons heureusement, car depuis, il lui est arrivé un petit accident.

MARAT. « Portraït au pastel, par Couturier Wille,

le fils, officier du poste des Cordeliers pendant la maladie de Marat, en juin 1793. » (Col. C. Vatel.)

Telle est l'inscription jointe au revers de ce tableau, et qui seule suffit à déceler la supercherie.

MARAT. Matrice gravée sur buis, pour un almanach de 1848. — (Hauteur 0m,082 sur 0m,064.)

MARAT. Petit buste en argent massif, pour breloques. (Hauteur 0m,017.)

MARAT ET LEPELLETIER. Bague en argent, *dite aux deux martyrs.*

Sur une virole unie, garnie haut et bas d'un cordon très-fin de petits points en saillie, se détachent les figurines estampillées sur une petite feuille d'argent doré, entourée d'un cordon semblable à celui de la bague. (Hauteur de la bague, 0m,012.)

MARAT, CHALIER, LEPELLETIER. Bague en argent, *dite aux trois martyrs.*

Virole estampée, bordée haut et bas d'une couronne circulaire de feuillage. Pour inscription : 1° *Marat martir de la liberté.* — 2° *Lepelletier martir de la liberté.* — 3° Au-dessous du portrait, le nom de *Chalier.*

Les figurines sur une seule feuille repoussée, comme pour la précédente. (Hauteur de la bague, 0m,012.)

A l'époque des cérémonies en l'honneur de Marat, Lepelletier et Chalier, les citoyennes portaient aussi comme ornement de circonstance un petit médaillon soit rond, soit ovale, en argent, le plus souvent en cuivre doré, présentant d'un côté l'effigie de la République, de l'autre les images réunies, quelquefois sépa-

rées de Marat, Lepelletier ou Chalier, selon que les hommages étaient adressés à l'un ou à l'autre, ou à tous les trois ensemble.

MARAT. Portrait en buste, de profil à gauche, coiffé du mouchoir.

Sur feuille de cuivre, au repoussé, d'un joli travail. Sous la saillie du bras gauche, les initiales J. P. M. (Jean-Paul Marat.) — Le diamètre de cette sorte de médaille est de $0^{m},077$.

Ce portrait a été reproduit en plâtre et en bronze; parmi ces derniers, nous en possédons un qui a pour légende : *Marat tué en 1793.*

MARAT. Portrait en buste, de profil à droite, coiffé du mouchoir, chemise à jabot largement ouverte sur la poitrine; type peu commun parmi les portraits.

Médaillon ovale, de $0^{m},028$ de hauteur, sur $0^{m},022$, coulé en cristal ou blanc, ou jaune de manière à présenter des reliefs dans l'épaisseur même du cristal. (Signé Simon.)

Ce petit objet semble avoir été exécuté pour être monté en bijou commémoratif.

Depuis 1848, il en a été fait des reproductions au moyen d'un moulage coulé dans le revers, qui est creux, ces reproductions se présentent alors en relief; nous en avons une formant médaille : d'un côté Marat, de l'autre Charlotte Corday.

MARAT. Portrait en buste, de profil à gauche. Socle sur lequel se détache en relief le nom de Marat.

C'est un surmoulé en cuivre, auquel on donne pour pendant celui de Chalier. — Diamètre de cette médaille, $0^{m},047$.

MARAT. Portrait en buste, de profil à droite, coiffé mouchoir. — Pour légende : *Marat martir de la liberté*. Sur le revers, la République tenant une lance surmontée du bonnet de liberté, et s'appuyant de la main droite sur un faisceau, emblème de l'union. — Pour légende : *La liberté ou la mort.*

Surmoulé en cuivre du diamètre de 0m,034, fait depuis 1848 sur une médaille de 1793.

MARAT. Portrait en buste, sur socle; de profil à gauche. Hauteur totale 0m,013. — Pour légende : *Marat, l'ami du peuple 1793.* — Au revers : *Liberté, République française,* avec un joli type de la figure de la République.

Surmoulé en cuivre, médaille de 0m.022 de diamètre.

LEPELLETIER, CHALIER, MARAT. Médaille en bronze, du diamètre de 0m,055, représentant trois petits médaillons ovales renfermant chacun le portrait d'un des martyrs de la liberté. Le fond de la médaille est un semis de branches feuillées. — Le revers représente deux génies, plaçant un bonnet de liberté sur un faisceau, au-dessus duquel est cette inscription : *A la mémoire du glorieux combat du peuple français contre la tyrannie aux Tuilleries. La Commune de Paris.*

CHALIER (tête de). Surmoulé en bronze. Médaille de 0m,038 de diamètre. — Sur une face, L. P. H. Chalier mouru (*sic*) pour la patrie à Lyon; sur l'autre, figure de la République s'appuyant de la main gauche sur un médaillon où l'on devine une figure de Marat; de la droite, la République tient une lance surmontée du bonnet de la liberté.

LEPELLETIER ET MARAT. Deux portraits en bustes, séparés par une lance surmontée du bonnet de la liberté. Pour légende : *Aux grands hommes la patrie reconnaissante.*

Médaille en cuivre, à double face. Surmoulage de 1848. Diamètre 0m,035.

MARAT. Portrait en buste, couronné de feuilles de chêne. — Pour légende : Marat des nations défenseur intrépide. — Au revers, Chalier, portrait en buste, avec cette légende : L. P. H. Chalier mourut pour la patrie à Lyon. 1793.

Médaille en métal de cloche, du diamètre de 0m,039 et d'une exécution des plus mauvaises.

En général, ces médailles, si elles n'avaient un intérêt historique, ne mériteraient pas une description.

MARAT. (Essai d'un coin, de 0m,009, frappé sur un liard.)

MARAT, TEL QU'IL ÉTAIT AU MOMENT DE SA MORT.

Ceci est une pièce unique; c'est le cuivre gravé par Copia, fameux graveur, d'après le dessin à la plume, fait par Louis David, pour son tableau Marat assassiné.

Hauteur 0m,377, sur 0m,312. Les vives-arêtes ont été adoucies après les premiers tirages; on reconnaîtra donc les anciennes épreuves aux différentes empreintes.

MARAT. Peinture sur porcelaine. Hauteur 0m,110, sur 0m,096. — C'est une reproduction du Marat peint par Boze, mais d'une exécution qui rappelle les enluminures de bonbonneries.

MARAT, LEPELTIÉ, CHALIER, BARA, VIALA.

Figurines réunies dans un petit médaillon ovale de 0m,33 de large, sur 0m,42 de hauteur. En cuivre repoussé. Les figurines de Marat, Lepelletier, Chalier, semblent du même coin que celles des *Bagues dites aux martyrs*. Cette médaille a pour inscription circulaire : *Morts victimes de la liberté en 1793.*

MARAT. Ivoire sculpté à jour, et au milieu, un portrait en buste de Marat, de profil à gauche, et coiffé du mouchoir traditionnel.

Ce médaillon, de forme ronde, et d'un travail des plus délicats, mesure 0m,065 de diamètre, et n'a que l'épaisseur d'un fort papier carte.

MARAT, LEPELLETIER ET CHALLIER. Ivoire sculpté à jour, plus ouvragé que le précédent. Manque le médaillon de Chalier.

Dans un cercle d'ivoire, mesurant 0m,064 de diamètre, se trouvent trois petits médaillons ovales autour d'une pyramide sur laquelle on lit : *Aux mânes de Marat, Lepelletier et Challier, martyrs de la liberté.* (Même épaisseur que le précédent.)

DESSINS ET ESTAMPES

PORTRAITS

DESSINS ET ESTAMPES

De 1792 à 1795, il a été fait quelques dessins relatifs à Marat, mais, à en juger par ce que nous avons vu, l'appât du lucre les a considérablement augmentés. En voici un exemple.

M. B..., peintre, dessinateur, restaurateur de tableaux, informé que deux actifs collectionneurs recherchaient les sujets relatifs à Marat et à Charlotte Corday, se mit si bien à l'œuvre, qu'en peu de temps il devint une sorte de manufacturier de ces productions historiques, dont quelques-unes, que nous avons vues sur le chevalet, ne sont pas sans mérite, mais qui, au point de vue de la vérité, sont loin d'avoir l'intérêt d'un sujet calqué sur les événements mêmes.

Ces peintures et ces dessins, auxquels on ne négligeait rien pour leur donner une apparence d'authentique vétusté, nous étaient invariablement présentés comme d'heureuses trouvailles par M. B... ou ses collègues.

On n'est pas toujours habile dans l'art de trom-

per; or, voici ce qui arriva. M. B..., chargé pour notre compte de différentes copies au Cabinet des Estampes, nous apporta, certain jour, un dessin représentant Marat assassiné. La baignoire était tellement exagérée de longueur, qu'il était évident que l'artiste n'avait pas compris ce détail de la composition du tableau de L. David. « L'excédant, lui dis-je, fournirait volontiers de quoi restituer à ce dessin la petite caisse ou billot traditionnel qui fait défaut dans ce sujet. — N'est-ce que cela, dit-il, une retouche y remédiera. »

Quelques jours après, en effet, le même dessin nous était représenté; il y avait en plus un large billot sur lequel reposaient des fioles à l'usage du malade.

Y avait-il malveillance de la part de l'artiste? Assurément non. Mais quel trait de lumière au point de vue des ennemis de Marat, qui se sont efforcés de le peindre comme un perdu de débauches succombant aux suites d'une maladie honteuse.

Comme ces témoignages, purement fantaisistes, servent quelquefois à étayer l'imposture et la calomnie, notre devoir est de les prévenir, comme c'en est un pour les collectionneurs de refréner leur aveugle confiance.

DESSINS ET ESTAMPES

PORTRAITS TÊTE DÉCOUVERTE

MARAT. En buste, par J. Boze. Dessin original pour le portrait de Marat, gravé par E. Beisson. (Collection du baron Hennin.)

MARAT. En buste, à la tribune, peint par J. Boze, gravé par E. Beisson, messidor, l'an II (épreuve avant l'inscription dans la tablette).

MARAT. Même portrait, avec cette inscription : J.-P. Marat. Et au-dessous :

> Peuple vois ton ami qui pour ta liberté,
> Au péril de ses jours t'a dit la vérité.
>
> (Par lui-même).

A Paris, chez Boze, cour du Louvre, au pavillon des Archives, à côté de la société des Arts, et chez Beisson, rue Beaubourg, n° 272.

Hauteur de la planche $0^m,365$ sur $0^m,280$.

La première annonce parut au Moniteur, le jeudi 18 septembre 1794.

MARAT. Imité de Boze, gravé sur bois, dessiné par Bernard. Typographie Lacrampe et Cie.

Avec cette citation, faussement attribuée à Marat :

« O mes concitoyens! si vous ne troublez pas la précieuse harmonie qui règne dans l'Assemblée nationale, la révolution la plus salutaire se consomme irrévocablement sans qu'il en coûte ni sang à la Nation ni larmes à l'humanité. » — In-8°.

MARAT. Dans un médaillon ovale, sur fond équarri. Dans une tablette au-dessous, cette inscription :

Peuple vois ton ami qui pour ta liberté,
Au péril de ses jours te dit la vérité.

Ce portrait (signé Blanchard), se trouve à Paris, chez Rochette, rue Saint-Jean-de-Beauvais, n° 38.

Dans le haut du médaillon : Jean-Paul Marat, l'ami du peuple. Édité pour le Plan de législation criminelle, par Marat.

Ce portrait, de profil à droite, coiffure à marteau, vêtement civil du XVIII[e] siècle, chemise à jabot ouverte sur la poitrine, bien différent, comme type, de tous les autres, offre l'intérêt particulier d'avoir été publié sous les auspices de Marat.

MARAT. Signé Bellot, sc. — Imité de Boze, gravé sur bois pour illustration de la réimpression de l'ancien Moniteur.

(C'est plutôt une affreuse caricature qu'un portrait.)

MARAT. Reproduction du précédent dans le journal *l'Autographe*, du samedi 1[er] octobre 1864.

MARAT. Gravé en couleurs par Angélique Briceau, femme Alais. — Grand médaillon ovale; au-dessous : J.-P. Marat. *N'ayant pu le corrompre, ils l'ont assassiné.*

Paris, chez l'auteur, rue de la Barillerie, maison du citoyen Lecler, apothicaire... et chez Bance, rue Saint-Severin, n° 115. (Grand in-folio.)

MARAT. Exactement le même, quant à la gravure, mais avec ces inscriptions : J.-P. Marat, l'ami du peuple. Député à la Convention nationale, né à Genève en 1743, assassiné le 13 juillet 1793, et élevé aux honneurs du Panthéon.

Ami zélé du peuple il était son flambeau.
Toutefois, il l'éclaira sur le bord de l'abîme,
Des tyrans confondus Marat fut la victime,
Mais Marat glorieux les entraîne au tombeau.
(Par le C^en Person).

Hauteur de la planche 0^m,420 sur 0^m,305. Édité comme la précédente, sur gr. in-folio.

J.-P. MARAT. Né à Genève, âgé de cinquante ans, député à la Convention nationale, assassiné par M.-A.-Ch. Corday, le 13 juillet 1793. D'après le buste par Deseine, sourd et muet. Dessiné par Fouquet, gr. p. Chrétien inv. du physionotrace, cloître Saint-Honoré, à Paris.

Portrait de profil à droite, en manière noire, coiffure à marteau, habit civil laissant passer un jabot blanc.

Un des meilleurs et le plus rare des portraits gravés. Médaillon rond du diamètre de 0^m,053.

MARAT. Par J. Caron, sc. Publié par Furne, à Paris (pour in-4 et in-8).

MARAT. Et sur la même feuille ROLAND. Signé Duc, del., Reville, sculp. (Fragment d'une gravure sur bois pour in-4.)

MARAT. Par Th. Fragonard, del., André Castel,

sculp., Cavaillés, éditeur. (Publications historiques pour in-4 et in-8.)

MARAT. Gr. au trait, par Fremy, del. et sculp. (In-8).

MARAT. Par Ferdinand, sc. Publié par Adolphe Havard, pour la réimpression in-8 des *Chaînes de l'esclavage*, par Marat. 1833.

Ce portrait, exécuté d'après le médaillon attribué à Boze, est, quoi qu'en disent les éditeurs, un assez mauvais portrait et une piètre reproduction.

MARAT. Par Garnerey, peinx[t]. Par Alix, sculpt. (Gr. médaillon ovale au-dessous duquel on lit : Jean-Paul Marat.) A Paris, chez Marie François Drouhin, éditeur et propriétaire des Antiquités nationales, rue Christine, n° 2. F. S. G.

Hauteur de la planche 0m,405 sur 0m,295. Publié sur gr. in-folio.

Ce portrait gravé en couleurs est celui qui rappelle au mieux le buste de Marat, en biscuit de Sèvres, appartenant à la collection Benjamin Fillon.

MARAT. Par H. Grevedon, 1824. Lith de Delpech. (Portrait imité de Boze, trois quarts à gauche.)

Très-belle lithographie, gr. in-folio, dont les premières épreuves sont l'objet de la convoitise des amateurs.

MARAT. Par H. Grevedon, mais non signé de l'artiste. De trois quarts à droite. Lith. de Delpech. — Réduction pour in-8, avec le fac-simile d'une fausse signature attribuée à Marat.

J.-P. MARAT. Né en 1744, mort assassiné le

13 juillet 1793. Par Julien. Lith. Ducarme. Publié par Blaisot pour la *Galerie universelle.* (In-4.)

Portrait en buste de trois quarts à droite, emprunté au portrait en pied peint par Simon Petit et gravé par Tourcaty.

MARAT. Le même que le précédent, mais de trois quarts à gauche, publié pour in-8. Lith. b. d. Exposition universelle, Z.

MARAT. Par Préval. Lith. Lordereau, éditeur, rue Saint-Jacques, 59. Pour inscription au-dessous du portrait : *Marat, l'ami du peuple. — N'ayant pu me corrompre, ils m'ont assassiné.* (Suivie de cette observation erronée : *Dernières paroles de Marat.*)

MARAT. Pelée, sc. — Publié par Furne, Paris. — Gravure sur acier pour in-4 et in-8.

MARAT. Péronard; sc. — Publié par la société de l'Industrie fraternelle. Fac-simile de la signature : *Marat, l'ami du peuple.* In-4 publié pour l'*Histoire des journaux et des journalistes de la Révolution française,* par L. Gallois, 1845-46.

MARAT. Raffet, del., Ch. Rasnonnette, sc. Édité pour in-4 et in-8.

MARAT. Par Trichon, gravée sur bois, publiée dans le texte de l'*Histoire populaire de la Révolution française.*

M. MARAT, auteur de *l'Ami du peuple.* Portrait buste de trois quarts à droite, coiffure à ailes de pigeon et à marteau, vêtement civil du XVIIIe siècle, chemise à jabot ouverte sur la poitrine.

Médaillon ovale surmonté d'une couronne de feuilles de chêne. Dans la partie supérieure du médaillon :

M. Marat. Dans la partie inférieure : *Auteur de l'Ami du peuple.* Derrière le médaillon, fond équarri formant une sorte de cadre dont la base offre une tablette sur laquelle on lit :

> **Médecin, Philosophe, Orateur, Politique,**
> **Martyr de la Justice et de la Vérité.**
> **On doit à ses écrits pour la cause publique**
> **La chute des tirans, l'heureuse liberté.**

Hauteur totale de cette gravure, 0^m,120 sur 0^m,90.

Ce charmant portrait rappelle celui qui a été publie du vivant de Marat pour son *Plan de législation criminelle,* et donne lieu de penser qu'il a pu exister un portrait de Marat peint avant la Révolution ayant servi de modèle à ces deux productions. Nous n'avons jamais vu que deux épreuves de ce portrait, et toutes les deux sont coupées au bord de la gravure de manière à ne pas voir le nom de l'artiste.

MARAT. Impr.-lith. de Mlle Formentin, rue Saint-André-des-Arts, n° 59. — A Paris, chez Decrouan, rue Saint-Severin, n° 14. — Petit in-folio, imité de Boze, gr. trois quarts à droite, entouré d'ornements et des attributs de l'Asie, l'Europe, l'Amérique, l'Afrique, la Justice, la Paix, la Force et l'Union.

MARAT (anonyme). Avant toutes lettres. Dans un triple filet formant encadrement. Portrait de trois quarts à gauche imité de Boze. (In-8.)

MARAT (anonyme). Lith. de Aragon, (In-8.)

MARAT (anonyme). Portrait en buste trois quarts à gauche, imité de Simon Petit, gravé pour dictionnaire bio-bibliographique avec plusieurs autres personnages. Hauteur de la figurine, 0^m,045 sur 0^m,035.

MARAT. Portrait buste de trois quarts à gaucch, imité de Boze. Gravé sur bois pour almanachs de 1848, et dont nous avons signalé la planche aux objets de curiosité.

MARAT. (Exactement le même, imprimé à la main, à l'encre oléique bleue.)

MARAT. Portrait en buste, gr. trois quarts à gauche, imité de Boze. Publié pour *Histoire de Robespierre, de la Convention nationale et des Comités.* 1846. In-12, gr. sur bois. Signé J. A.

MARAT. Portrait en buste, imité de Boze. Gravé sur bois, signé : Boulay. — A. Gusmand, sc. — Imprimerie L. Toinon. — Grand ovale en hauteur, de 0^m,187 sur 0^m,146.

PORTRAITS

AVEC MOUCHOIR OU DRAPERIE

MARAT. Portrait à mi-corps de trois quarts à gauche, coiffé du mouchoir, costume de représentant du peuple, le corps ceint de l'écharpe. De la main droite placée à hauteur de la ceinture, Marat tient un pistolet.

Paris, Miné, édit.-impr., rue Saint-Jacques, 41. — Lith. pour in-4 et in-8.

MARAT. Fragment d'une lithog. in-folio où sont représentés en bustes les principaux membres de la *Montagne de 1793*. Marat y tient la première place. — Publié en 1848.

MARAT. Avec onze autres personnages. Petit portrait en buste de trois quarts à gauche. — In-8 publié pour dictionn.-biogr. Hauteur, $0^m,030$.

MARAT. Petit portrait en buste de trois quarts à gauche. Gravé au trait. Fragment d'une feuille à plusieurs personnages pour dictionn.-biogr. Hauteur, y compris le texte, $0^m,034$.

MARAT. En buste, de trois quarts à droite. Gravé au trait. Fragment d'une feuille à plusieurs personnages pour dictionn.-biogr., dont Marat est le trente-quatrième, ainsi que l'indique le n° d'ordre placé à droite. Hauteur, $0^m,037$.

Un faux MARAT. Belle photographie, par Carjat et Cie, 56, rue Laffitte, d'après un médaillon faussement attribué à Bonvalet, dont nous avons donné la description aux objets d'art et de curiosité. Hauteur du médaillon, 0m,152 sur 0m,112.

JEAN-PAUL MARAT, député à la Convention nationale. Né à Genève. — Gravé par Burgmann. Portrait de trois quarts à gauche, dans un ovale de 0m,080 sur 0m,070. — Dans le haut de la planche, cette indication : *page 4*. Publié pour in-8 et pour in-12.

J.-P. MARAT. Né en 1743; assassiné le 13 juillet 1793. Portrait de trois quarts à gauche. F. Bonneville, del. et sculp. — Ovale de 0m,061 de hauteur sur 0m,054. Dans la ligne, en haut du médaillon et en caractères excessivement petits : *Marat.*

MARAT. Le même, gravé en couleurs. A Paris, rue du Théâtre-Français, n° 4. (Collection de la Bibliothèque nationale.)

J.-P. MARAT. En buste, de trois quarts à droite. — Médaillon ovale de 0m,071 de hauteur sur 0m,058.

JEAN-PAUL MARAT, né à Genève l'an 1743. Député du département de Paris, à la Convention nationnle. Portrait de trois quarts à gauche, sur ovale de 0m,109 de hauteur sur 0,092. — Dessiné par F. Bonneville, gravé au pointillé par Sandoz. — A Paris, rue Saint-Jacques, n° 195.

Ce portrait est celui qui a été le plus souvent reproduit pendant la première Révolution; il en a été fait de toutes dimensions; celui que nous décrivions est susceptible d'orner les éditions in-4 et in-8.

Il a été publié une nombreuse collection de personnages de la Révolution, par Bonneville, avec notices historiques formant trois volumes petit in-4.

JEAN-PAUL MARAT, né à Genève, député de Paris à la Convention nationale, l'an Ier de la République française. — Anonyme, semblable à celui de Bonneville, mais gravé à l'aqua-teinte. — Ovale de 0m,098 de hauteur sur 0m,092.

Dans le haut, au-dessus du médaillon : *Vitam impendere vero*. — A Paris, chez Villeneuve, graveur, rue Zacharie, maison du Passage, n° 72.

Hauteur de la planche, 0m,216 sur 0m,135. — Nous ne connaissons que cette épreuve.

MARAT. De trois quarts à gauche, imité de Bonneville. Gravé au burin, épreuve enluminée pour couvercle de cartonnage. Ovale de 0m,091 de hauteur sur 0m,071.

JEAN-PAUL MARAT, né à Genève, député du département de Paris à la Convention nationale, en 1792. Assassiné le 13 juillet 1793, étant dans son bain, par Mie-Ane-Charlotte Corday, ci-devant de Saint-Amans, née à Saint-Saturnin-des-Lignerets, dans le département du Calvados.

A Paris, chez Basset, marchand d'estampes, rue Saint-Jacques, au coin de celle des Mathurins, à Sainte-Geneviève.

Portrait de trois quarts à droite, sur ovale de 0m,097 de hauteur sur 0m,077. — Entre la ligne qui entoure l'ovale et les mots : Jean-Paul Marat, placés au-dessous, est gravé d'une pointe presque imperceptible : *Vacroire Bougo*. (Portrait imité de Bonneville.)

JEAN-PAUL MARAT, né à Genève en 1743. Député

au département de Paris à la Convention nationale, l'an II de la République. Assassiné le 13 juillet 1793, par M. Charlotte Corday. — Son corps a été déposé aux Cordeliers le 16 du même mois.

A Paris, chez Esnauts et Rapilly, marchands d'estampes, rue Saint-Jacques, à la ville de Coutances.

Portrait gravé, de trois quarts à droite, imité de Bonneville. Médaillon rond de $0^{m},115$ de diamètre, surmonté d'un nœud de ruban passé dans l'anneau qui semble fixer le médaillon sur un fond marbré, équarri, de $0^{m},173$ de hauteur, sur $0^{m},122$. (Publication pour in-4).

JEAN-PAUL MARAT. En buste, de trois quarts à droite, dans un ovale tronqué en haut, à droite et à gauche; au-dessous, tablette sur laquelle est écrit : Jean-Paul Marat. Fond noir équarri de $0,^{m}142$ de hauteur, sur $0^{m},087$. — Portr. gravé au burin, signé : L. A. Claessens, sculpt. (Pour in-8.)

MARAT. Le même avant toute lettre, épreuve portant dans ses marges des essais de burin.

J.-P. MARAT. Député en 1792 à la Convention nationale; assassiné le 13 juillet 1793, mort sur-le-champ de sa blessure. Cette inscription est circulaire entre la ligne et le médaillon rond, de $0^{m},052$ de diamètre. Au-dessus de la ligne, et toujours circulairement, cette autre inscription, dont nous respectons l'orthographe : *Peuple, voit ton ami, apôtre et martyr de la liberté.* (Grav. en couleurs, avec étoile lumineuse au-dessus de Marat.)

A Paris, chez Villeneuve, graveur, rue Zacharie Saint-Séverin, maison du Passage, n° 72.

MARAT. Der Samson de Nat. Convent[s].

Portrait en buste, de trois quarts à droite, dans un médaillon ovale, surmonté d'une guirlande de feuillage. Le fond, derrière le médaillon, représente un cadre à sculptures. Au-dessous, une tablette avec l'inscription mentionnée. — Hauteur totale de la gravure signée C. Scheitz, 0^{m},095, sur 0^{m},058.

JEAN-PAUL MARAT. Omgebragt den XIII. july. MDCCLXXXXIII. A Loosjes. P[z]. Excud[t] 1793.

Genre Bonnevile, de trois quarts à gauche, sur ovale de 0^{m},103 de haut., sur 0^{m},087.

JEAN-PAUL MARAT. Gebohren in dem Fürstenthum Neufchâtel. —Genre Bonneville, de trois quarts à droite, sur ovale de 0^{m},067 de large, sur 0^{m},080 de hauteur.

MARAT DÉPUTÉ A LA CONVENTION ET MARTYR DE LA LIBERTÉ. (Inscript. circulaire entre la ligne et le médaillon à fond sombre, sur lequel Marat, de trois quarts à droite, est représenté dans le genre Bonneville.) — A Paris, chez Denis, rue Galande, hôtel de Châtillon, n° 79.

Diamètre du médaillon rond, y compris la ligne, 0^{m},061.

(Le même). Gravé en couleur, visage à la sanguine; le surplus en bleu de différentes teintes.

Quoique l'adresse de Denis n'ait pas été imprimée sur cette épreuve, elle a laissé une empreinte sèche qui permet très-bien de la reconnaître.

J.-P. MARAT, né à Genève en 1743, député à la Convention nationale, assassiné le samedi 13 juillet 1793. Inscript. circulaire autour du médaillon rond,

de 0^m,054 de diamètre. — Au-dessous du médaillon, autre inscript. dont nous respectons l'orthogr. :

Peuple, voit ton ami qui pour ta liberté
Jusqu'au dernier soupir t'a dit la vérité.

(Et au-dessous) : Son corps a été déposé dans le jardin des ci-devant Cordeliers, le 16 juillet 1793.

Haut. de la planche 0^m,087, sur 0^m,072.

J.-P. MARAT, né à Genève l'an 1743. Député du département de Paris à la Convention nationale, l'an Ier de la République française. Poignardé le 13 juillet par M. Charlotte Corday, et déposé aux Cordeliers le 16.

Inscript. circul. autour du médaillon rond, du diamètre de 0^m,063, y compris la ligne.

Portr. gravé de trois quarts à droite, genre Bonneville.

JEAN-PAUL MARAT. Né en Suisse en 1744, † le 13 juillet 1793. Dessiné d'après nature à la tribune par Gabriel. — Vignères, éditeur, 4, rue du Carrousel, Paris, — Sorte de gravure étude, signée Jules Porreau, 1846. — Hauteur de la gravure, 0^m,140, sur 0^m,100. — Haut. de la planche, 0^m,228, sur 0^m,150.

Le Salon de 1846 vit une copie du dessin de Gabriel.

MARAT. Le même que le précédent, par Flameng, sculpteur. Delâtre, impr., Paris. — D'après Daniel (pour Gabriel). Tiré de la collect. Vignères.

Hauteur de la grav. 0^m,110, sur 0^m,093. Réédité pour *l'Histoire de Soixante ans*. — Poulet-Malassis et De Broise, édit.

La planche a servi pour illustrer une bio-bibliogr. intitulée MARAT, *dit* l'ami du peuple.

JEAN-PAUL MARAT, député de Paris à la Convention nationale, assassiné le 14 juillet 1793.—Levachez, sculp. — Portr. dans un médaillon rond de 0,122 de diamètre. Au-dessous : scène du triomphe de Marat, par Duplessi-Bertaux. inv. et del. aqua forti. An VI de la République. — Notice de 22 lig.

Hauteur de l'encadrement qui enferme gravures et texte 0^m,361, sur 0^m,224.

Dans le principe, il existait une note par renvoi au-dessous de l'encadrement; elle a été supprimée, on en voit encore quelques vestiges et les traces de l'altération faite à la planche.

MARAT. Avec la sign. de Jeanron, à gauche, sur l'objet placé près de Marat. Eau-forte, in-8, éditée avec plusieurs autres pour le livre intitulé : *La Montagne*, par B. Hauréau.

Affreux dessin en grand buste, représentant Marat dans sa houppelande, la main gauche sur la hanche, la droite appuyée sur un objet non défini, la tête perdue dans une sorte de linge retombant sur l'épaule gauche.

Si M. Hauréau s'est montré favorable à Marat, Jeanron semble s'être attaché à prouver qu'il lui était contraire.

MARAT. En grand buste, à la tribune, la main droite armée d'un pistolet, le poing gauche sur la hanche. En costume de représentant et le mouchoir brutalement noué sur la tête.

Par Raffet del. — Bosselman sc. — Publié par Furne, Paris, pour l'*Histoire des Girondins*.

Ce portr. n'est pas celui d'un homme, mais d'une sorte de loup aux yeux flamboyants. Haut. 0^m,123, sur 0^m,100.

(Le même). Réduction pour affiches annonçant l'*Histoire des Girondins*. Gr. sur bois, impr. dans le texte. Haut. 0m,061.

JEAN-PAUL MARAT. Né à Genève, l'an 1743. Député du département de Paris à la Constitution nationale, l'an Ier de la République française. Poignardé le 13 juillet 1793.

Gravé par la citoyenne Rollet. — Se vend à Paris, chez Pointeau, graveur et marchand d'estampes, rue du Théâtre-Français, n° 11. Et se vend chez la citoyenne Rollet, rue des Noyers, n° 46.

Portr. en buste, presque de face, simulant un médaillon ovale entaillé dans un marbre, lequel offre une tablette en saillie contenant l'inscript. mentionnée.

Hauteur totale de la gravure 0m,290, sur 0m,214.

MARAT. Fac-simile d'un buste grosseur naturelle, surmonté d'une couronne d'étoiles, au milieu de laquelle on lit : *l'Ami du peuple.*

Grande imagerie en couleurs, ayant pour cadre une superposition de feuillages reliés aux quatre côtés par des rubans, et à chaque angle une cocarde, comme les rubans aux couleurs nationales.

A Paris, chez Basset, rue Saint-Jacques, au coin de celle des Mathurins.

Hauteur de l'imagerie, 0m,742, sur 0m,522. La dimension de cette imagerie semble être la principale cause de sa destruction, on la trouve rarement avec assez de marge pour avoir l'adresse de l'éditeur; celle de la Bibliothèque nationale, celle de M. Solmian Lieutaud et la nôtre, portent les traces de déchirures graves.

MARAT. Portr. en buste, de trois quarts à droite.

A Paris, chez la citoyenne Bergny, rue du Coq-Saint-Honoré, n° 133.

Petit médaillon in-18, de la collection de la Bibliothèque nationale.

J.-P. MARAT, député à la Conv. nat. Assassiné le 13 juillet 1793. — Petit médaillon rond, en couleurs, coll. de la Biblioth. nat.

MARAT. Portr. en buste de profil à droite. Dessin à l'aqua-teinte, coll. de la Biblioth. nat.

MARAT. *Ne pouvant me corrompre ils m'ont assassiné.* (Inscript. circul. autour d'un petit médaillon rond, pour in-32.) — A Paris, chez la citoyenne Partout, Cloître Saint-Benoist, n° 349, section Beaurepaire. (Coll. de la Biblioth. nat.)

JEAN-PAUL MARAT, né à Genève en 1743, député à la Convention nationale, assassiné le samedi 13 juillet 1793. (Inscript. circul. entourant le médaillon, au-dessous duquel on lit) : *Marat, l'ami du peuple.* — A Paris, rue de la Bucherie, n° 26.

Intéressant portrait gravé en couleur, soigneusement exécuté par Quenedey. — Médaillon rond de 0m,058 de diamètre, y compris la ligne. Hauteur de la planche 0m,088, sur 0m,080. — (Très-rare en toutes marges.)

J.-P. MARAT, *l'ami du peuple.* (Inscript. dans le haut de la gravure.) — Né à Genève en 1743, assassiné le 13 juillet 1793, député à l'Assemblée nationale. (Inscript. circul. au-dessous du médaillon.) — Pour titre : *Second martir de la liberté.*

A Paris, chez Bance, rue Saint-Severin, n° 115.

Petit médaillon rond pour in-18, coll. de la Biblioth. nationale.

JEAN-PAUL MARAT, né à Genève en 1743, député à la Convention nationale, assassiné le samedi 13 juillet 1793. (Inscrip. circul.)

A Paris, chez Basset, marchand d'estampes, rue Saint-Jacques, au coin de celle des Mathurins.

Médaillon rond de 0^m,058 de diamètre. Nous ne saurions préciser la hauteur de la planche, qui semble avoir eu au-dessus de Marat un autre médaillon, mais sa largeur est de 0^m,128.

J.-P. MARAT, député à la Convention nationale.

Ne pouvant me corrompre ils m'ont assassiné.

A Paris, chez Deny, graveur. (Portr. en couleurs, coll. de la Biblioth. nat.)

JEAN-PAUL MARAT. Portrait de trois quarts à droite, genre Bonneville, sur un simulacre de feuille de papier dont les angles se relèvent à demi roulés.

Hauteur 0^m,127, sur 0^m,100. — Gravure sur bois, signée : L. Mar. D. — J. Guillaume, sc.

PORTRAITS

AVEC COURONNE.

JEAN-PAUL MARAT, né à Genève; député du département de Paris, à la Convention nationale; assassiné le 13 juillet 1793, à sept heures du soir, par Marie-Anne Charlotte Corday, âgée de 25 ans.

Au-dessous : *l'ami du peuple, assassiné par les ennemis du peuple.*

A Paris, chez la citoyenne Bergny, marchande d'estampes, rue du Coq-Saint-Honoré, n° 133.

Portrait en couleur sur fond bistre; médaillon ovale sur fond équarri rayé horizontalement. Au-dessous, tablette contenant l'inscription. Hauteur totale de la gravure, 0m,157, sur 0m,095. Hauteur de la planche, 0m,186, sur 0m,132.

Marat, de trois quarts à droite, avec couronne de fleurs et de feuilles; habit civil, ample cravate serrée autour du cou, et retombant sur le gilet entr'ouvert.

JEAN-PAUL MARAT, né à Genève (inscript. entourant le haut du médaillon ovale de 0m,110 de haut, sur 0m,090, au-dessous duquel on lit :

« L'ami et le défenseur du peuple, membre de la Convention nationale des Français libres.

« Sous la présidence de Lasource, il fut décrété d'accusation par les hommes de la faction d'État, et

traduit par devant le Tribunal révolutionnaire le 24 avril 1793, deuxième de la République; les juges déclarent unanimement Marat innocent, et le renvoient absous; il fut reconduit à la Convention par le peuple qui le remit entre les mains de ses fidèles collègues de la Montagne, l'ayant couronné de plusieurs couronnes civiques. C'est ainsi que fut réintégré au sein de la Convention celui qui n'a point démenti ses principes depuis la Révolution. »

A Paris chez le Vachez, palais de l'Égalité, n° 258. (Grav. en manière noire.)

(Le même.) Au bistre.

MARAT. (Médaillon rond. Portrait de trois quarts à gauche, coiffé du mouchoir et couronné de feuilles de chêne.) — Pour inscription circulaire :

« Jean-Paul Marat *sortie* victorieux du tribunal révolutionnaire, couronné par le peuple, le 24 avril 1793. »

« Médecin, Philosophe, Orateur, Politique,
Martir de la Justice et de la Vérité,
On doit à ses écrits pour la cause publique,
La chûte des tyrans, l'heureuse liberté. »
(Coll. de la Biblioth. nat.)

Coll. de la Biblioth. nat.

J.-P MARAT, assassiné le 13 juillet 1793.

« Peuple *voit* ton ami. »

Portrait avec mouchoir et couronne; étoile au-dessus de Marat. Petit médaillon pour in-32. Coll. de la Biblioth. nat.

JEAN-PAUL MARAT. (Inscript. circul. au-dessus.) Né à Genève. (Inscript. circul. au-dessous.)

Portrait de trois quarts à gauche, coiffé du mou-

choir, couronne de feuilles de chêne, étoile lumineuse au-dessus de Marat. — Médaillon rond de 0m064, y compris la ligne. — Gravé en noir.

(Le même.) En couleur.

J.-PAUL MARAT, l'ami du peuple, second martir de la liberté. Né à Genève en 1743. Assassiné le 13 juillet 1793.

« Ils ont pensé, du peuple éteindre le flambeau
Les monstres... mais Marat les attend au tombeau. »

A Paris chez Bance, jeune, rue Zacharie Saint-Séverin, maison du passage, n° 72.

Ovale de 0m,115, 0m,093. Portrait de trois quarts à droite, coiffé du mouchoir et couronné de laurier. Sur fond équarri, rayé horizontalement. Tablette sur fond rayé verticalement. Entre le médaillon et la ligne, au bas du portrait et d'une pointe très-fine : « Dessiné d'après nature. »

Hauteur totale de la gravure, 0m,164, sur 0m,096,

(Le même.) Même inscript. moins les fonds rayés, et la tablette. (Les mots : Dessiné d'après nature ont également disparu.)

J.-P. MARAT, l'ami du peuple, second martir de la liberté. Né à Genève en 1743. Assassiné le 13 juillet 1793. — Dessiné d'après nature, par M..... Gravé par Vérité, sculp.

Grand médaillon ovale de 0m,270 de hauteur, sur 0m,238. Fond équarri, tablette avec l'inscript. mentionnée, et pour attributs, livres, manuscrits, écritoire, couronne de chêne.

Portrait de trois quarts à droite, avec mouchoir et couronne de feuilles de chêne. — Hauteur totale de la gravure, 0m,361, 0m,256.

PORTRAITS

MULTIPLES

M. CARLOTA CORDAY (de trois quarts à droite.) — J. PABLO MARAT (de trois quarts à gauche.) En bustes dans un même médaillon ovale de 0m,095 de haut, sur 0m.072. — Bonneville, del. (Haut. totale, 0m,121, sur 0m,074.)

L. M. LE PELLETIER SAINT-FARGEAU. Né à Paris, le 20 mai 1760, député à la Convention nationale, assassiné le 20 janvier 1793.

(Dernières paroles de Pelletier) : Je suis satisfait de verser mon sang pour la patrie, j'espère qu'il servira à consolider la Liberté et l'Égalité, et à faire reconnaître ses ennemis.

(Sur la même feuille) : JEAN-PAUL MARAT, l'ami du peuple. Né à Genève, député à la Convention nationale ; assassiné le 13 juillet 1793.

« Peuple, vois ton ami qui pour ta liberté,
Au péril de ses jours t'a dit la vérité. »

A Paris chez Rochette, impr. rue Beaurepaire ci-devant Sorbonne, n° 382.

Deux médaillons ovales de 0m,038 de haut, sur 0m,030, reposant sur socles cannelés à la base. Branches de laurier et rubans autour des médaillons Hauteur totale, gr. et texte, 0m,109, sur 0m,067.

LEPELLETIER ET MARAT (inscript. circul. au-dessus.) — Tous deux martyrs de la liberté (inscript. circul. au-dessous.)

Portraits en bustes dans un seul médaillon rond de 0m,51 de diamètre. Lepelletier de profil à droite; Marat de trois quarts à gauche. Jolie gravure au pointillé. Hauteur de la planche, 0m,098, sur 0m,072.

L. M. LE PELLETIER SAINT-FARGEAU, né à Paris, le 20 mai 1760; député à la Convention nationale en 1792. Assassiné le 20 janvier 1793. (Inscrip. circul.)

« Je suis satisfait de verser mon sang pour la patrie, j'espère qu'il servira à consolider la Liberté et l'Égalité et à faire reconnaître ses ennemis. (Dernières paroles de M. Le Pelletier.) »

(En regard sur la même planche) : JEAN-PAUL MARAT, l'ami du peuple, né à Genève, député à la Convention nationale; assassiné le 13 juillet 1793. (Inscrip. circul.) — Et au-dessous, comme à celui de Le Pelletier :

« Peuple, vois ton ami, qui pour ta liberté,
Au péril de ses jours, t'a dit la vérité. »

Deux médaillons ronds de 0m,055 de diamètre. Marat, petit trois quarts à gauche. Le Pelletier, profil à droite. Étoile au-dessus de chaque personnage. — Entre ces deux médaillons, et au-dessous, deux autres petits médaillons ovales, dans l'un à gauche : *Paris, assassin de L. M. Le Pelletier*, dans l'autre, à droite : *Charlotte Corday, assassin de Marat*. Comme emblèmes à ces derniers : Hydres et torches.

A Paris chez Basset jeune, graveur, rue des Mathurins, au coin de celle Saint-Jacques, à Sainte-Geneviève. — Estampes en travers.

MARAT (au milieu, dans le haut), VIALA, CHALIER, MOULIN (à gauche, de haut en bas), BARRA, PELLETIER, BAUVAIS (à droite, de haut en bas). Au milieu, urne cinéraire, avec cette légende : *Aux mânes des grands hommes*. — Hauteur de la gravure 0m,089, sur 0m,059.

MARTIRS DE LA LIBERTÉ. Trois bustes : MARAT, de trois quarts à gauche; LEPELLETIER, de profil à droite; CHALIER, petit trois quarts à gauche. Au-dessus des personnages, autre buste, celui de *la liberté*. A droite, *le Panthéon;* à gauche, forteresse démantelée sur laquelle flotte un étendard sur lequel on lit : *Vivre libre ou mourir*. — Aucun nom d'artiste ou d'éditeur. — Hauteur de la grav. 0m,165, y compris les lignes, sur 0m,129.

LES MARTIRS DE LA LIBERTÉ. Médaillon rond de 0m,058 de diamètre, y compris les lignes; contenant quatre petits médaillons ovales dans lesquels : MARAT, de trois quarts à droite, placé dans le haut; PELLETIER, de profil à gauche, occupant la droite; CHALIER, petit trois quarts à droite, occupant la gauche; BARAT, coiffé d'un casque, dans le bas, au-dessous de Marat.

Légende circul. au-dessus du grand médaillon rond : *Aux grands hommes la patrie reconnaissante*.

MARTIRS DE LA LIBERTÉ. Médaillon rond de 0m,056 de diamètre, y compris la ligne; contenant quatre petits médaillons ovales dans lesquelles : MARAT, de trois-quarts à gauche, placé dans le haut; CHALIER (la tête), petit trois quarts à gauche, occupant la droite; PELLETIER, de profil à droite, occupant la gauche;

Barat, coiffé du chapeau bicorne, dans le bas au-dessous de Marat. — Une couronne de feuilles de chêne autour intérieur du médaillon rond encadre les quatre petits médaillons ovales. — Signé, Boullay, sculp. — Paris, chez Bance, jeune, rue Zacharie, n° 72.

(La même). Au bistre, figures à la sanguine ; la tête de Chalier est remplacée par un portrait en buste.

LE PELLETIER ET MARAT. Deux petits médaillons ovales attachés à des branches d'arbres ; au-dessus, bonnet de liberté avec cocarde. Au-dessous des médaillons, perspective, mausolé entouré de sapins.

« Amoureux de la liberté
Ils ont versé tous deux leur sang pour la patrie,
De tous deux à bon droit la mémoire est chérie,
Et tous deux voleront à l'Immortalité. »

En dehors des lignes : E. Bovinet, sculp., l'an II. A Paris, chez Barba, rue Gille-Cœur, n° 15. (Coll. de la Biblioth. nat.)

LEPELLETIER, MARAT, CHALIER. Même planche que la précédente, mais où le mausolé est remplacé par le portrait de Chalier, dans un petit médaillon semblable à ceux de Marat et de Lepelletier. L'inscription est conséquemment modifiée ainsi :

« Amoureux de la liberté
Ils ont versé tous trois leur sang pour la patrie,
De tous trois à bon droit la mémoire est chérie,
Et tous trois voleront à l'Immortalité. »

(Sans nom de graveur. Hauteur $0^{m},105$, sur $0^{m},077$, y compris le texte dans les lignes).

PELLETIER, MARAT, BARRA, CHALIER, VIALA. Cinq petits médaillons ronds de $0^{m},045$ de diamètre,

y compris les lignes. Dans le haut, Pelletier, à gauche, Marat, à droite; Barra, au milieu; Chalier, dans le bas à gauche, Viala, à droite. — Imagerie en noir du plus commun travail, mais devenue très-rare.

J.-P. MARAT, député à la Convention nationale. (Portrait buste, de trois quarts à droite.) — L. M. Lepelletier, député à la Convention nationale. (Portrait buste, de profil à gauche.) — Deux médaillons ovales de 0,m180 de haut., sur 0m,140, y compris les lignes. — Imagerie en couleurs, sur demi-feuille en travers. Rare.

MARAT, LEPELLETIER, BEAUREPAIRE, PAJOT, BARRA, LAJOUSKI, CHALIER, MOULIN, RICHER.

Mentionné sous le nº 1013, du catalogue de feu M. Laterrade, première partie, 1858.

CHASLLIER, MARAT, LEPELLETIER. Petit médaillon rond, pour in-32. — A Paris chez Girard, marchand d'estampes, rue de la Barillerie, nº 29. (Coll. de la Biblioth. nat.)

MARAT, CHALLIER (à droite). LEPELLETIER, BARAT (à gauche.) Quatre petits médaillons ovales, au pied d'une pyramide surmontée d'une couronne d'étoiles. Emblêmes de la République sur le monument. A droite et à gauche, peupliers.

> « De ces quatre martyrs, honorons la mémoire,
> Portons-les en triomphe au Temple de mémoire. »

(Coll. de la Biblioth. nat.)

MARAT, LEPELLETIER, (dans le haut), CHALIER, BARRA (dans le bas). Quatre petits portraits en buste, couronnés de laurier. Sur la coiffure de Barra, on lit : *hussard de la mort. Vivre libre ou mourir.*

Quatre petits portraits en buste sur fond noir. Grav. au burin, de 0m,090 de haut., sur 0m,058, y compris la ligne.

Notre épreuve n'ayant aucune marge, on n'y voit ni nom d'artiste ni nom d'éditeur.

MARAT, LEPELLETIER. — Petits portraits bustes en regard; Marat à gauche, coiffé du mouchoir et couronné de laurier. Lepelletier, a droite, coiffure du temps et couronne de laurier.

« Tous deux ont versé leur sang pour la liberté
Et tous deux voleront à l'immortalité. »

A Paris, chez Bance, le jeune, rue Zacharie, n° 72. (Coll. de la Biblioth. nat.)

LEPELLETIER, MARAT. Médaillon rond, gravé en couleurs pour in-18. — Lepelletier, de profil à droite; Marat, de trois quarts à gauche, coiffé du mouchoir et couronné de feuillage. (Coll. de la Biblioth. nat.)

MARTYRS DE LA LIBERTÉ. Médaillon rond, publié pour in-12. Marat, Lepelletier, Chalier, trois bustes de profil à gauche et couronnés de feuilles de chêne. Au-dessus des personnages, et sur le fond même du médaillon unique, banderolle circul. avec les noms de ces martyrs. (Coll. de la Biblioth. nat.)

LES TROIS MARTYRS DE LA LIBERTÉ. Le Pelletier, Marat, Chalier. Tous trois de profil à droite, dans un médaillon ovale de 0m,130 de hauteur sur 0m,108, y compris les lignes. — A Paris, chez Mixelle, rue Christine-Thionville, n° 5. (Hauteur de la planche, 0m,164 sur 0m,122.)

(Les mêmes). Avec couronnes de feuillage.

LES MARTYRS DE LA LIBERTÉ. Marat et Lepelletier. — Par Sauvage, pinx[t] : — Copia, sc. — A Paris, chez Desmarest, rue J.-J. Rousssau, maison de Bullion.

Portraits finement gravés d'après les bustes authentiques de Marat et Lepelletier. Têtes nues, profils à droite. Charmant médaillon rond de $0^m,069$ de diamètre, y compris la ligne.

MARTYRS DE LA LIBERTÉ. Marat, Lepelletier, Chalier, avec couronnes de feuilles de chêne. — Médaillon rond, autre que ceux déjà désignés. (Coll. Hennin.)

PORTRAITS

EXCEPTIONNELS.

LE ROI MARAT. Profil dirigé à droite, couronné de têtes de morts dans lesquelles sont fichés des poignards, la pointe en l'air, cheveux courts sur le devant, longs derrière, et retombant en boucles sur les épaules.

Très-belle eau-forte, inconnue à M. Laterrade.

Dans le haut de la planche, et d'une pointe très-fine : *Le roi Marat*. — (Hauteur de la planche 0m,113, sur 0m,095.)

(Le même). Avant l'inscription.

Dans le troisième catalogue de M. Laterrade, se trouve indiquée une eau-forte, signée Viller, pinxt, intitulée : *Acte de justice du 9 au 10 thermidor*, pièce allégorique dans laquelle « deux Furies tiennent par les cheveux des têtes, dont une, celle de Robespierre, *couronnée de têtes de morts où sont fichés des poignards, la pointe en l'air* ». Il y a donc probabilité que *le roi Marat* est aussi de Viller.

MARAT. Portr. en buste, coiffé d'un chapeau avec cocarde nationale. — G. Zatta, sculpt. — Vérité delin. — Ovale sur fond équarri, au-dessous, tablette avec cette inscription :

« Impaziente, lusinghier, crudele,
Volen ne gli occhi, e su labbra fiel,
Provò per man di donna astuta e forte
Inonorata, ne privista morte. »

Gravure à la sanguine, pour in-8. (Coll. de la Biblioth. nationale.)

(Le même). Sur médaillon ovale, sans le fond équarri. Gravé en noir. — (Coll. de la Biblioth. nat.)

MARAT. En buste, coiffé d'un bonnet dit à la liberté. (Pour inscription textuelle :)

« Peuple, tu voit ici l'image du grand Marat ;
Du haut du ciel il veille sur toit. »

Mauvais dessin, signé Basset. Mentionné sous le n° 1000, du catalogue de feu M. Laterrade.

PORTRAITS

EN PIED ET GRAND BUSTE

MARAT. Dans une mansarde, debout, appuyé du bras droit sur un bureau, rédige son journal.

Par A. Lachauchie. Impr. Rigo frères et Cie. P. Amic, l'aîné, à Paris. (In-4, édité pour : *Galerie historique de la Révolution française.*)

L'AMI DU PEUPLE. Dans une cave, debout devant un tonneau relevé qui lui sert de bureau, et sur lequel une chandelle allumée lui permet de rédiger son journal.— (Grav. sur bois, pour l'édition populaire de *Charlotte Corday*. Impr. dans le texte.)

MARAT. Persécuté par les royalistes, rédigeant dans une cave son journal *l'Ami du peuple.* (Textuel.)

Marat debout, son manuscrit de la main gauche, une plume dans la main droite, tourne le dos au tonneau supportant une planche qui lui sert de table et de bureau. Par terre, à droite, une cruche sur laquelle un morceau de pain dans lequel est planté un couteau. Sur la planche qui sert de bureau, un manuscrit déroulé sur lequel on lit : « *L'Ami du peuple.* O ma Patrie! comment la plus puissante des nations fut-elle toujours la plus opprimée? Quels outrages n'as-tu pas essuyés depuis tant de siècles, de la part de tes rois, de tes

princes, de tes....., ces dieux de la terre par leur orgueil, et par leurs vices l'écume du genre humain.

« Tant de malheurs n'ont fondu si longtemps sur ta tête que pour n'avoir pas su démêler le noir tissu des artifices employés pour te remettre à la chaîne. (Signé :) MARAT. »

Lith. Langelot et Cie, boulevard Saint-Denis, 6, à Paris. — (Hauteur de cette lith. 0m,335, sur 0m,265.)

MARAT. Devant une table bureau où il rédigeait son journal, se tourne, dans son fauteuil, comme pour s'adresser à des crieurs, dont deux occupent le second plan.

Par Philippoteaux-Trichon. — Typ. J. Claye. (Pour édit. in-4, gr. sur bois.)

MARAT. Reprod. photogr. du tableau décrit aux *Peintures*, page 355, ligne 26.

Hauteur 0m,182, sur 0m,154.

MARAT ET BARBAROUX. Pastiche, gr. sur bois, imprimé dans le texte de l'*Histoire des Montagnards*, édit. popul. (Gr. buste.)

MARAT. Debout à la tribune, les bras fortement croisés sur la poitrine, costume officiel, la tête enveloppée du mouchoir. Sur le deuxième plan, plusieurs de ses collègues. (Gr. signée Beaucé-Pouget.)

Grav. sur bois, impr. dans le texte d'une histoire populaire de la Révolution.

MARAT. A la tribune, tête nue, costume officiel, indique du doigt ses ennemis personnels.

Gaildrau del. — Pannier, sc. — Grav. sur acier de 0m,162 de haut., sur 0m,119.

MARAT. Grand buste, à la tribune, tête nue, costume officiel. La main droite sur la poitrine, de la gauche il désigne ses ennemis.

Grav. sur bois pour *les Chaînes de l'esclavage*, édit. popul., illustrée par Lemaire et gravée par Fauquinon. Impr. dans le texte, sans nom d'artiste.

CHARLOTTE CORDAY. 1793. MARAT. — H. de Viel-Castel. — Lith. de Villain.

Deux personnages sur la même planche, numérotée 28. — Charlotte, en robe bleue, fichu blanc, bonnet de linge avec rubans en cocarde, le poignard à la main. — Marat, en habit civil, couleur marron, culotte grisâtre, bas bleus, dans une attitude oratoire plus grotesque que naturelle.

Lith. à fond bleu clair, mesurant 0m,194 en hauteur, sur 0m,269 en largeur, y compris les lig.

MARAT. A la tribune, sur laquelle un manuscrit déroulé laisse lire : « Citoyens, je viens à cette tribune pour vous développer mon opinion sur les grands intérêts du peuple. Il a supporté courageusement le poids de la Révolution, à la vue des dangers de la patrie il a quitté ses foyers pour.....

« Oui, citoyens, le salut du peuple est la loi suprême, on ne peut s'écarter de ce grand principe... »

Dans cette gravure, la tête de Marat, aux cheveux courts sur le devant, longs et flottants par derrière et sur les épaules, est d'une rare énergie et nous paraît mieux comprise, mieux interprétée par Simon Petit, que par J. Boze.

Grande et belle pièce en noir, signée : Simon Petit, pinxt, Tourcaty, sculpt. — Se vend chez Simon Petit,

peintre, rue Grenelle-Saint-Honoré, n° 90. — Et chez Tourcaty, graveur en taille douce, Quay Bernard, n° 55.

Hauteur de la grav. 0m,362, sur 0m,268. Haut. de la pl. 0m,432, sur 0m,234.

MARAT AUX CORDELIERS. A la tribune, tête nue, houppelande à fourrures croisés sur la poitrine, le bras droit tendu, le poing fermé ; la main gauche cramponnée à la tribune.

Grav. sur bois, impr. dans le texte de l'*Histoire des Montagnards*, édit. popul.

J.-P. MARAT, assassiné le 13 juillet 1793.

C'est la rarissime imagerie en couleurs, connue sous le nom de : *Marat à la robe de chambre*. Nous ne connaissons que cette épreuve, qui nous vient de la collection de feu M. Arthur Dinaux.

Marat, assis sur une chaise, robe de chambre rouge à fourrures bariolées, la tête enveloppée d'un mouchoir blanc bleui qui retombe sur l'épaule gauche, chemise ouverte sur la poitrine, tient un manuscrit, de la main droite, sur lequel on lit : « *Il fut l'ami du peuple, et observateur profond.* »

A Paris, chez Basset, rue Saint-Jacques.

Grande grav. sur bois, de 0m,480, sur 0m,325, y compris l'extrême limite du sol, des arbres et du texte. Ce qui reste des marges est de 0m,007 à 0m,010 en moyenne.

(Le même). En noir, gravé sur bois, réduction moderne pour in-8.

(Le même). que le précédent, avec différence dans le titre ; réimprimé pour *Histoire Musée de la République*. 1858.

PIÈCES HISTORIQUES

ROBESPIERRE CHEZ MARAT. Gravure sur bois, imprimée dans le texte de l'*Histoire des Montagnards*, édit. popul. Reproduction d'un fait historique de mai 1792.

MARAT A LA TRIBUNE. Ary Scheffer, del. — Ph. Langlois, sc. (Pour in-8, en travers.) Scène tumultueuse à la Convention, le 25 sept. 1792.

Séance du 24 (pour 25) sept. 1792. — Grav. sur bois, impr. dans le texte, pour Histoire popul. — Scène tumultueuse où Marat, coiffé du mouchoir, est à la tribune, sur le second plan. Signé : Beaucé, Pouget.

ENTREVUE DE MARAT ET DE DUMOURIER, 16 octobre 1792.

Raffet, del. — Frilley, sc. (En travers, pour in-8.)

Scène brillante et animée donnée chez Talma, au vainqueur de Jemmapes. Marat, selon une tradition réactionnaire, y paraît en costume débraillé, le mouchoir sur la tête ; ce détail est controuvé.

MARAT CHEZ TALMA. Grav. sur bois, impr. dans le texte de l'*Histoire des Montagnards*, édit. popul.

A gauche, Marat, en houppelande, le mouchoir sur la tête, somme Dumourier de se justifier. Collègues de Marat et invités, sur le second plan.

MARAT CHEZ TALMA. Grav. sur bois. impr. dans le texte d'une Histoire de la Révolution, format in-4.

Gravure signée : G. Perrichon. — Gerlier.

Au premier plan, au milieu des invités chez Talma, Marat, en vêtement civil entièrement boutonné, coiffure poudrée, tient chapeau bas de la main gauche, et semble attendre Dumourier.

ENTREVUE DE MARAT ET DE DUMOURIEZ. Martinet, del., Lachauchie, sculp. — (Grav. sur bois, in-4, en travers, tirée à part pour *la France militaire*).

A gauche, Marat, tête découverte, interpelle vivement Dumourier placé à droite une main appuyée sur la poignée de son sabre, l'autre dans le plastron de son habit de général.

MARAT DEVANT LE TRIBUNAL RÉVOLUTIONNAIRE. Grav. sur bois, publiée dans le texte d'une Histoire popul. de la Révol. (Scène du 24 avril 1793.)

MARAT DEVANT LE TRIBUNAL RÉVOLUTIONNAIRE. Le 24 avril 1793, Marat décrété d'accusation fut traduit devant le tribunal revolutionnaire, les juges le déclarèrent unanimement innocent; il fut couronné et ramené en triomphe à la Convention.

In-8 en travers édité à part pour le n° 198 des Révolutions de Paris.

La scène est prise dans le lieu même du tribunal au moment où un citoyen dépose sur la tête de Marat une couronne civique.

JOURNÉE DU 24 AVRIL 1793. MARAT A SA SORTIE DU TRIBUNAL RÉVOLUTIONNAIRE.

Dessin original, par Louis Boilly; œuvre du plus grand mérite, qui diffère de la peinture par un groupe charmant que l'artiste a supprimé dans son tableau. (Coll. de M. Vatel, avocat.)

Ce dessin, grand in-folio, porte au milieu, en travers les traces d'un pli qui a fatigué le papier.

(Le même). Photographié d'après le dessin original. — Gustave Laverdet, photogr., rue Meslay, 54. — Hauteur, 0m,145 sur 0m,187.

MARAT PORTÉ EN TRIOMPHE, APRÈS AVOIR ÉTÉ ACQUITTÉ PAR LE TRIBUNAL RÉVOLUTIONNAIRE.

Duplessi-Bertaux, inv. et del. Aquaforti. — (Sujet détaché d'une grande feuille illustrée d'un portrait de Marat, par Levachez.)

(Le même). Avant toute lettre, avec la scène de l'assassinat de Marat au-dessous, gravé sur la même planche; formant ensemble une estampe de 0m,115 de hauteur sur 0m,150.

LE TRIOMPHE DE MARAT. D'après l'eau-forte de Duplessi-Bertaux. — Reproduit dans le texte du journal *l'Autographe*, du 1er octobre 1864.

TRIOMPHE DE MARAT. T. Johannot, del. — Tavernier, sc. — Publié par Furne, à Paris. — (In-4 en travers.)

TRIOMPHE DE MARAT. Dessin signé Prieur, 1793. Hauteur, 0m,123 sur 0m,074. (Inédit.)

TRIOMPHE DE MARAT. Raffet, del. — Girardet, sc. — Publié par Furne. à Paris. (Haut., 0m,110 sur 138.)

TRIOMPHE DE MARAT. 24 avril 1793. — Raffet, del. — Beyer, sc. (Hauteur, 0m,087 sur 0m,111 de large, y compris les lignes.)

TRIOMPHE DE MARAT. Grav. sur bois, impr. dans le texte d'une Histoire de la Révolution, édit. popul. (Planche signée K. Bge.)

TRIOMPHE DE MARAT. Grav. sur bois, signée G. Perrichon. Impr. dans le texte d'une Histoire de la Révolution, édit. popul.

TRIOMPHE DE MARAT. Grav. sur bois, non signée, impr. dans le texte de l'*Histoire des Montagnards.*

(Le même). Sur papier rouge, frag. de couverture de l'*Histoire des Montagnards*, édit. popul.

TRIOMPHE DE MARAT. Grav. sur bois, signé J. A. B. — Allouis. — Impr. dans le texte d'un ouvrage sur la révolution.

TRIOMPHE DE MARAT. Grand dessin, non signé peut-être, mais par Bernou, chez qui nous l'avons vu sur le chevalet.

La scène est prise au moment où le cortége triomphal débouche d'une rue ; vue en perspective.

Si nos souvenirs sont exacts, ce dessin, en largeur, mesure environ $0^m,60$ de hauteur sur $0^m,80$ de largeur. C'est un de ces dessins qui passent pour être de l'époque révolutionnaire.

UNE SÉANCE DE NUIT A LA CONVENTION. Grand dessin à deux crayons exposé au Salon vers 1846 ou 1847. — Marat, debout, en houppelande, la tête enveloppée d'un mouchoir, converse avec quelques collègues placés au premier plan pendant une suspension de la séance.

Nous ignorons le nom de l'artiste et ce qu'est devenu ce dessin.

LE 31 MAY 1793. Signatures illisibles, mais peint par Harriet, gravé par Tassaert.

Une des belles gravures de la Révolution, représen-

tant une sortie de la Convention nationale au milieu des Parisiens en armes levés contre les Girondins factieux. Marat qui s'est précipité sur la trace de ses collègues pour les presser de reprendre leurs travaux et voter le décret d'accusation, est appréhendé par deux citoyens. Ce détail est entièrement controuvé.

Gravure en largeur de 0m,597 sur 0m,431 de haut.

(Même sujet). Eau-forte, signée Dorgez, sur papier gris-bleu, avant le titre. — Hauteur, 0m,597 sur 0m,432.

VERGNIAUX, PÉTHION, BUZOT, BRISSOT, FAUCHET, MARAT, HÉRAULT DE SCHELLES. Figures explicatives de la gravure *Le 31 May 1793*. Sujets gravés en bustes, et au bas une ligne de texte sur chaque personnage. Hauteur de la planche 0m,156 sur 0m,185.

LE MALADE. Grav. sur bois, impr. dans le texte du livre intitulé *Charlotte Corday*, édit. popul.

MARIANNE-CHARLOTTE CORDAY, âgée de 25 ans, poignardant Marat. « Le samedi 13 juillet 1793, l'an II de la République française, Marat, député à la Convention nationale, fut assassiné au moment où il était dans son bain. »

In-8 en travers, édité pour le n° 209 des *Révolutions de Paris*.

ASSASSINAT DE MARAT. Avec ce quatrain :

« Qu'entends-je ! ô ciel, un poignard homicide
Vient de plonger Marat dans la nuit du tombeau !
Patriotes pleurez, vous n'avez plus de guide,
Et le civisme a perdu son flambeau. »

C. Hocquet, del. et sculp. (Coll. Hennin.)

CHARLOTTE CORDAY. Médaillon. Au-dessous, scène de l'assassinat de Marat. La baignoire où il vient d'être

assassiné est un cuvier; comme accessoires, table, chaises, canapé, tableaux et pendule; à droite, une fenêtre.

Légende en allemand. (Coll. Hennin.)

ASSASSINAT DE J.-P. MARAT. Ne pouvant le corrompre, ils l'ont assassiné.

Rue Zacharie, n° 72. (Coll. de la Bibliothèque nationale.)

ASSASSINAT DE J.-P MARAT. Très-petit dessin à la plume, par Kininger. (Mentionné sous le n° 965 du catalogue de la vente de Lajarriette, en 1861.)

ASSASSINAT DE MARAT. 13 juillet 1793. — Peint par A. Gausser. — Photographié par Flamand. Paris. — Composition moderne, inspirée du tableau A. Scheffer, aussi peu vraie dans les types, mais plus exacte dans les dispositions locales. La scène est prise au moment de l'arrestation de Charlotte. A gauche, une porte vitrée, ouverte, laisse voir le cabinet où Marat encore dans le bain, expire entre les bras des chirurgiens Delafondée et Pelletan, et de Simonne Evrard. (Haut. de la photogr. 0^m,167, sur 0^m,197.)

Le tableau original a été exposé au salon de 1874.

MORT DE MARAT. Gravure sur bois, signée : J. A. Beauce. Impr. dans le texte d'une *Histoire de la Révolution*, édit. popul.

ASSASSINAT DE MARAT. (Scène de) Avant le titre. Grav. sur acier, signée Duvivier, inv. del. — Delignon sculp. (Hauteur 0^m,111, sur 0^m,066.)

Marat frappé à mort tombe à la renverse en étendant les bras vers son assassin placé à gauche devant

la baignoire. Au fond, croisée avec petits et grands rideaux.

Grav. au burin pour *Précis de l'Histoire des Français.*

(La même). Avant toute lettre, et non terminée.

La toilette de Charlotte, dans ces gravures, est de l'époque de l'Empire au lieu de celle de la Révolution de 1793.

MARIE-ANNE CHARLOTTE CORDAY, ci-devant DARMANS. Agée de 25 ans. Médaillon rond, où Charlotte, dans sa prison, lit un billet. (Gravé en couleurs.)

Au-dessous, tablette représentant Charlotte assassinant Marat dans le bain. (Gravé en noir.)

Dessiné d'après nature par Quéverdo. — Gravé par Massol. — A Paris, chez le citoyen Quéverdo, rue Poupée, n° 6.

Hauteur totale de la grav. 0^m,145, sur 0^m,098.

CHARLOTTE CORDAY. Par Paul Baudry. — Scène de l'assassinat de Marat. Photographie du tableau original, décrit à la section des peintures. Richebourg, photogr., à Paris. Fac-simile de la signature autographe de Paul Baudry. Hauteur 0^m,255, sur 0^m,194.

(La même). Lithographiée. Baudry, pinx[t]. — Lamy, lith. — Impr. Bertauts. Paris. Haut. 0^m,208, sur 0^m,156 de large.

(La même.) Grav. sur bois, signée Trichon-Monvorda. — Salon de 1861. — Charlotte Corday, d'après le tableau de M. Baudry.

Hauteur 0^m,240, sur 0^m,175.

(La même.) Grav. sur bois, sans nom d'artiste.

Hauteur 0^m,151, sur 0^m,110.

ASSASSINAT DE MARAT. Grav. sur bois, signée L. Catelle. Trichon. Impr. dans *le Nouveau journal*, à propos des Mémoires de Sanson. — Pastiche imité de Baudry.

CHARLOTTE CORDAY. De trois quarts à gauche, chapeau à haute forme; de la main droite tient un couteau, de la gauche, son éventail fermé. Au-dessous, petit médaillon rond représentant la scène de l'assassinat de Marat. D'après Hauer, par Tassaert.

(Les mêmes). Réduction par le procédé héliographique, Hauteur de la planche $0^{m},262$, sur $0^{m},195$.

CHARLOTTE CORDAY. — MARAT. — BRISSOTIE. — ROBESPIERRE. 1793. den 13ten July abends nach 7 Uhr.

Elisabeth Sintzenich Gemahad. — Von Sintzenich geschabet. Chur Pfalz-Baÿrischer Hof-Kupferstecher. Ordentliches Mitgliede der Königlichen Academie der Schönen Künsten zu Berlin u, Mannheim. Auch in seiner Drukerÿ gedruckt, u, von ihm heraus gegeben in Berlin. 1795.

Preis drey Friderichsd'or, in Sintzenichs Kunst-Verlag zu Berlin.

(Hauteur de la gravure, sans le texte, $0^{m},395$, sur $0^{m},650$ de largeur.)

Descript. : La scène se passe dans la galerie d'un palais somptueux. Charlotte, à droite, vient de frapper Marat; elle est debout, le poignard à la main, dans l'attitude et le costume d'une reine de tragédie. Marat, percé d'un coup au sein gauche, la tête enveloppée, ses longs cheveux épars sur les épaules et la poitrine, tenant encore de la main droite retombée inerte le billet de

l'assassin, expire dans sa baignoire, entre les bras de quelques personnes empressées autour de lui. Auprès de cette baignoire, d'une magnificence extraordinaire, un vase de même style, un bureau pupitre sur lequel est un encrier et sa plume, une lettre cachetée, des manuscrits. De nombreux personnages empanachés font groupes au deuxième plan. Au fond, perspective d'une galerie éclairée de nombreuses fenêtres à grand ceintre.

C'est bien la plus étrange, la plus tragique et la moins vraie de toutes les scènes de l'assassinat de Marat. (Très-belle grav. en manière noire.)

MARATS ERMORDUNG. (Gravure en largeur, de 0^{m},179 de haut, sur 0^{m},279 de large.)

Descript. : Marat, dans une cuve lui servant de baignoire, le buste nu, hors de l'eau, la tête couverte d'une sorte de bonnet de coton agrémenté de festons, la main gauche cramponnée au bord de la cuve, expire sous le coup de son assassin.

La cuve ne laisse voir qu'un grand buste de Charlotte qui tient encore le poignard de la main *gauche* près de la poitrine de Marat; dans la main droite, appuyée sur le bord de la cuve elle tient une lettre cachetée. Au fond, à droite, porte fermée par un rideau ou tapisserie.

CHARLOTTE CORDAY. Befreyete die Erde von einem Ungeheuer dem Jacobiner Marat dem grösten feind des unglücklichen Königs, Und starb heldenmüsthig auf dem Blutgerüste d, 18 Jul; 1793, in Paris. — G. F. Reidel exc, A. V.

Description : Charlotte, de trois-quarts à droite, dans un médaillon rond, surmonté d'un nœud de ruban. Au-dessous, scène de l'assassinat : Marat au

bain dans une cuve placée à droite, tombe à la renverse; de la main gauche qui touche à terre, il tient encore le perfide message de l'assassin qui, debout, à droite de la cuve, tient le poignard d'une main et de l'autre désigne sa victime qu'elle s'apprête à fuir.

Hauteur totale de la gravure 0^m,107, sur 0^m,068.

MARAT stierbt des Fod's, den er für andere gepredigt hatte.

Grav. signée : Schubert dele. — Hauteur 0^m,098, sur 0^m,057.

Descript. : Marat au bain, dans une cuve découpée de façon à ménager un appui pour le dos et la tête. Près de lui, sur le devant, Charlotte lui tient le couteau dans la poitrine; de la main gauche la lettre qu'elle se proposait de faire parvenir à Marat, en cas de refus. Au fond, lit entouré de rideaux presque clos; à la muraille, vêtements d'hommes et une épée.

A SECOND JEAN D'ARC OR THE ASSASSINATION OF MARAT BY CHARLOTTE CORDÉ OF CAEN IN NORMANDY ON SUNDAY. July, 14, 1793.

Who nhile he nas Villifying some of the more Moderate Men in the Convention and asserting that they should lose their Heads Stabed him saying. Villiam thy Death shall precede meirs.

Descrip. : Charlotte en chapeau à longues plumes rouges et vertes, orné de rubans bleus; robe rose à manches courtes; ample fichu blanc ouvert sur la poitrine; elle tient de la main droite le couteau ensanglanté avec lequel elle vient de frapper Marat. Celui-ci, cheveux poudrés, frisés sur les tempes, en habit

civil couleur marron, gilet jaune, culotte courte de couleur verte, bas blancs rayés bleus, souliers noirs à bouffettes, est renversé sur le sol ; d'une large plaie dans la poitrine s'échappe des flots de sang.

A juger par les détails du dernier plan, la scène se passe sur la voie publique.

Grav. au trait, de 0m,218 de hauteur, sur 338 de large.

MORT DE JEAN-PAUL MARAT. Député à la Convention nationale en 1792 ; né à Genève, et tué d'un coup de poignard, le 13 juillet 1793, par Marie-Anne-Charlotte Corday, native de Saint-Saturnin-des-Lignerets, département du Calvados (Texte anglais en regard).

Belle grav. anglaise, au pointillé, signée : Painted by D. Pellegrini. — Engraved by Nicholas Schiavonetti jun. — London, etc.

Hauteur, 0,m305 sur 0m,245, y compris les lignes.

La scène représente Charlotte assassinant Marat sur un canapé.

Ici, comme dans la précédente gravure, les artistes anglais se sont faits les auxiliaires d'une fausse tradition historique.

LA MORT DE MARAT. Par Hauer. — Belle reproduction par le procédé héliographique.

Hauteur, 0m,205 sur 0m,161. — Pour l'original, voir section des *Peintures*, page 354.

LA MORT DU PATRIOTE MARAT, l'une des plus fermes colonnes de la Constitution. Assassiné par une femme du Calvados, le 13 juillet 1793. L'an II de la République française. — Dédiée aux braves sans-

culottes, soutiens inébranlables de la Liberté, etc.
Rue de la Bucherie, n° 26.

AIR : *Cœurs sensibles, cœurs fidèles.* (De Figaro.)

Amis que notre complainte
Retentisse avec éclat
Ne formons tous qu'une plainte
Sur la porte de Marat.
Chacun est saisi de crainte
En voyant cet attentat
Fruit d'un complot scélérat. (*bis*)

Ce coup qui perce notre âme
A jamais d'un vif regret,
Part de la main d'une femme
Abandonnée au forfait.
Satan créa cette infâme
On y voit en chaque trait
Du tentateur le portrait. (*bis*)

Pour écarter les alarmes
Par un faux air de douceur
Son abord offre des charmes
Qui déguisent sa noirceur
Source d'éternelles larmes,
Ce monstre plein de fureur
Nous ravit un bienfaiteur. (*bis*)

Du peuple, ami véritable,
Combien ton trépas affreux
Dans un état lamentable
Va plonger de malheureux,
De ta mort, inconsolable,
On doit invoquer les cieux
Contre les ambitieux. (*bis*)

Gravure en manière noire, devenue rare.

(La même). Reproduite dans le journal *L'Autographe*, du 1er octobre 1864. — Hauteur de la grav. seulement, 0m,149 sur 0m,149 de large.

MORT DE MARAT. Dessinée d'après les portraits originaux. (Signée dans la gravure) : R. L. Dumoulin, sculp. — Gravure du temps, mais reproduction infé-

rieure à l'originale, intitulée : LA MORT DU PATRIOTE MARAT. — (Coll. du baron Hennin.)

LA MORT DU PATRIOTE JEAN-PAUL MARAT, DÉPUTÉ A LA CONVENTION NATIONALE, *en 1792; né à Genève.*

Assassiné le 13 juillet 1793, étant dans son bain, par Marie-Anne-Charlotte Corday, ci-devant de Saint-Amans, native de Saint-Saturnin-des-Lignerets, département du Calvados.

Peuple, Marat est mort, l'amant de la Patrie
Est tombé sous le coup d'une horde flétrie,
Ton ami, ton soutien, l'espoir de l'affligé
Pleure, mais souviens-toi qu'il doit être vengé.

A Paris, chez Basset, marchand d'estampes, rue Saint-Jacques, au coin de celle des Mathurins.

Grav. de 0m,168 de haut. sur 0m,270.

MORT DE MARAT. Gravure avant toute lettre, de 0m,072 de haut., sur 0m,113 de larg; — Scène de l'assassinat, arrangée pour le roman intitulé *Paul Briolat*, 1831.

MORT DE MARAT. Vignette sur bois, impr. dans le texte du titre de *Paul Briolat.*

ASSASSINAT DE J.-P. MARAT, le 13 juillet 1793. — Dessiné et gravé par Couché fils. — Terminé par Lejeune. — Baudoin frères, rue de Vaugirard, n° 36, à Paris. — (Grav. de 0m,070 de haut. sur 0m,111.)

(Le même). Avec ce titre : *La Mort de Marat.* — Grav. agrandie, sans nom d'artiste. Haut., 0m,094 sur 0m,156. Inférieure à la précédente.

ASSASSINAT DE MARAT. Wattier del. — Dunaime,

sc. Haut. de la gravure, 0^m,083 sur 0^m,105, y compris les lignes.

ASSASSINAT DE MARAT. 13 juillet 1793. — Raffet del. — Frilley, sc. — Perrotin, édit. — (Grav. sur acier, de 0^m,087 de haut, sur 0^m,101, y compris les lignes.)

MORT DE MARAT. Grav. en manière noire, sans nom d'artiste. — Haut. 0^m,096 sur 0^m,145.

Au premier plan, Charlotte appréhendée par deux citoyens dont l'un la menace d'un coup de tabouret; près de la porte, à droite, un autre citoyen menace Charlotte de son bâton. Au deuxième plan, à gauche, Marat dans son bain, expire entre les bras de Simonne Evrard.

MORT DE MARAT. Th. Fragonnard, del et der. — Willaeys Delaire, sc. — D. Cavailles, édit. des Publications historiques. — Grav. sur acier, de 0^m,103 de haut. sur 0^m,146.

ASSASSINAT DE J.-P. MARAT, le 13 juillet 1793, ou 25 messidor, an I de la République.

Swebach Desfontaines inv. et del. — Berthault, sc. — N° 83 (d'une suite de sujets sur la Révolution). — Hauteur, 0^m,190 sur 0^m,243.

Scène à neuf personnages, dans une grande chambre aux parois charpentées, et à solives apparentes.

(Le même). Avant toute lettre.

ARRESTATION DE CHARLOTTE CORDAY. Vignette sur bois, impr. dans le texte. — Signée : Ed. Coppin. — Bisconcuttard. — Au fond, à gauche, Marat dans

son bain, le bras droit hors de la baignoire, a rendu le dernier soupir.

CHARLOTTE CORDAY ASSASSINANT MARAT DANS SON BAIN. Duplessi-Bertaux, inv. et del. — Duplessi-Bertaux, aqua forti.

Fragment d'une grande feuille illustrée d'un portrait de Charlotte Corday, par Levachez, et augmentée d'une notice sur Charlotte.

ARRESTATION DE CHARLOTTE CORDAY. Peint par A. Scheffer, gravé par Sixdeniers, imprimé par Chardon jeune. — Paris, Bulla frères, éditeurs, rue Tiquetonne, 18. — London, Gambard, Junin et Cie, 25, Berners. Saint-Oxf^d^, S^t^.

« La jeune Corday se relève et brave avec dignité les outrages et les fureurs de ceux qui l'entourent... conduite en prison, elle continue à tout avouer avec la même assurance. »

Grande et belle gravure de 0^m,440 de haut sur 0^m,560 de large.

MORT DE MARAT. Scheffer, pinxt., Blanchard, sc. — Grav. sur acier pour l'Histoire de la Révolution, par Thiers. La meilleure des reproductions de la grav. précédente. — Hauteur, 0^m,093 sur 0^m,132, non compris les lignes.

ARRESTATION DE CHARLOTTE CORDAY. — Foulquier, del., Rosotte, sc. — Reproduction du tableau de A. Scheffer, avec disposition différente dans le personnage à l'extrême droite. (Médiocre grav. de 0^m,110 de hauteur sur 0^m,173.)

ARRESTATION DE CHARLOTTE CORDAY. Grav. sur

bois, signée Launay. — J. Goupil. (Impr. dans le texte du journal *la Ruche parisienne*, 11 avril 1863.)

Reproduction du tableau de A. Scheffer, mais très-peu exacte dans les détails.

ASSASSINAT DE J.-P. MARAT, le 13 juillet 1793.

« N'ayant pu me corrompre, ils m'ont assassiné. »

Brion, pinx. Éditeur et dessinateur des Voyages dans les départements. — Chez Bance, rue Saint-Severin, n° 115. — A Paris, chez l'auteur, rue de Vaugirard, n° 98, près le Théâtre-Français.

Belle gravure de l'époque, où Marat, hors du bain, est transporté vers le lit, qu'une femme se hâte de préparer. Charlotte est entraînée vers une porte à gauche où se presse un public menaçant. Au fond, deux citoyennes dans le plus grand désespoir.

Hauteur de la grav., 0m,308 sur 0m,400.

MOORD VAN J.-P. MARAT, *door Charlotte Corday*, op den van Hooÿmaand, 1793. — Brion, pinxt. — R. Vinkeles et Vrÿdag, sculp. 1803.

Gravure d'après Brion, mais d'un burin médiocre. Hauteur, 0m,153 sur 0m,208.

(La même). Avec les noms des artistes, mais avant le titre.

(Même scène). Gravée sur bois, signée Lambert et Grosbie, sc. — Publiée dans le texte des *Causes célèbres*, édit. popul.

ASSASSINAT DE J.-P. MARAT, le 13 juillet 1793. — Dessiné par Desray, gravé par Marchand. — A Paris, chez Basset, rue Saint-Jacques, au coin de celle des Mathurins. (Hauteur, 0m,216 sur 0m,330.)

A droite, dans une baignoire en forme de sabot, **Marat**, le buste hors de l'eau, la tête inanimée renversée à droite. Au milieu, un magistrat, assis devant une petite table, dresse le procès-verbal du décès, derrière lui deux citoyens et une citoyenne. A gauche, Charlotte disparaît, conduite par des citoyens armés.

Gravure du temps, devenue rare.

MARAT ASSASSINÉ. Dessin à l'estompe sur vieux papier fil, par Bernou (non signé). Copié pour nous au Cabinet des estampes, d'après une gravure par..... exécutée d'après le tableau de Louis David. (Hauteur du dessin, $0^{m},365$ sur $0^{m},397$.)

Pour cette gravure du Cabinet des Estampes, voir le carton grand in-4. Daullé. David AA.

MARAT DANS SA BAIGNOIRE, d'après David. — Grav. sur bois, impr. dans le texte des *Causes célèbres*, édit. popul., signée Mariani. — Carbonneau.

Hauteur, $0^{m},100$ sur $0^{m},125$.

NE POUVANT LE CORROMPRE ILS L'ONT ASSASSINÉ. — Imité de L. David. — Grav. sur bois, non signée, impr. dans le texte de l'*Histoire des Montagnards*, édit. popul. (Hauteur, $0^{m},141$ sur $0^{m},112$.)

MARAT ASSASSINÉ. — Imité de L. David. — Lavis à l'encre de Chine, signé J-F . — Sur la petite caisse devant la baignoire, ces mots : *Marat. 93.* (Hauteur, $0^{m},097$ sur $0^{m},120$.)

MARAT TEL QU'IL ÉTAIT AU MOMENT DE SA MORT (inscription placée au-dessus). — *Ne pouvant me corrompre, ils m'ont assassiné* (autre inscription placée au-dessous).

D'un large burin, gravé sur cuivre par Copia, d'après un dessin exécuté d'après nature par Louis David.

Cette gravure, d'un puissant effet de lumière, représente Marat vu de face; la tête, qui incline à droite, est enveloppée de manière à ne laisser apercevoir que quelques mèches de cheveux sur le front.

Aux quatre angles on lit : *A Marat — l'ami — du peuple — David.*

Hauteur, 0m,275 sur 0m,220.

(Le même). David, del., Copia, sculp.

Avec une faute : « *corrompe* ». — Hauteur, 0,136 sur 0m,112, y compris les lignes.

Cette réduction, faite vers 1863, n'est donc pas de Copia, quoiqu'elle porte son nom; il s'en faut aussi de beaucoup que ce soit une œuvre d'art.

MARAT TEL QU'IL ÉTAIT AU MOMENT DE SA MORT.

Titre que nous donnons, mais qui n'existe pas au dessin original, par L. David, gravé par Copia. Ce dessin, de mêmes proportions que la gravure, était visible autrefois chez le prince Napoléon, avenue Montaigne, à Paris. En 1863, il fut exposé, avec le tableau de L. David, représentant *Marat assassiné*, au Salon de la société nationale des Beaux-Arts, 26, boulevard des Italiens.

L'AMI DU PEUPLE. Inscription dans une couronne de marguerites placée au-dessus d'un médaillon rond surmonté de banderolles, lesquelles contiennent ces mots:

« PAUL MARAT, *né à Genève l'an 1743, mort le 13 juillet 1793.* »

Dans le médaillon, Marat en buste sur son lit de

mort, avec couronne de feuilles de chêne sur la tête; la poitrine découverte laisse voir la plaie d'où s'échappent encore quelques gouttes de sang.

Au-dessous du médaillon une tablette sur laquelle on lit :

« Il fut l'ami du peuple, il périt sa victime,
Écrivain véhément, observateur profond,
Marat sut réunir par un accord sublime,
L'esprit de Juvénal et l'âme de Caton. »

Dessiné d'après nature, le samedy 19 juillet 1793. — Se vend rue Poupée, chez Quéverdo, n° 6.

Hauteur de la planche, 0m,155 sur 0m,110.

Ce dessin a si peu été fait d'après nature le 19 juillet 1793, que Marat le 16 était inhumé sous les arbres de l'ancien couvent des Cordeliers.

J.-P. MARAT, né à Genève en 1743. Député à la Convention nationale de France, assassiné le 13 juillet, l'an Ier de la République.

« *Ne pouvant me corrompre, ils m'ont assassiné.* »

Dessiné d'après le plâtre moulé sur nature et gravé par Vérité.

A Paris, chez Vérité, graveur, rue Jacques, 31.

Intéressante gravure d'une bonne exécution où Marat, vu de face, est représenté en buste dans sa baignoire. L'étude de la tête rappelle à la fois le masque moulé sur nature morte, et la tête esquisse du tableau de David, représentant Marat assassiné. (Hauteur totale, 0m,150 sur 0m,090. — Hauteur de la planche, 0m,213 sur 0m,125).

TOMBEAU DE JEAN-PAUL MARAT, né à Boudry,

comté de Neuchâtel, en Suisse, âgé de quarante-neuf ans, représentant du peuple à la Convention nationale, assassiné à Paris le 13 juillet 1793 par la fille Corday.

Dessiné d'après nature par Pillement, gravé par Née, imprimé par Damour.

Dessiné et gravé d'après le monument élevé sur la tombe de Marat, par J.-F. Martin, sculpteur, cour des cy-devant Cordeliers.

Se vend à Paris, chez Née, graveur, rue des Francs-Citoyens, près la place Michel, nº 127.

Description : Sur un tertre aux contours escarpés, s'élève une pyramide quadrangulaire surmontée d'une urne; sur la façade du mausolée on lit : *Ici repose Marat, l'ami du peuple, assassiné par les ennemis du peuple, le 13 juillet 1793.* Dans le tertre, sous le mausolée, une grotte, fermée d'une grille de fer, sert de sépulture à l'ami du peuple ; près de la grille, à droite, pierre tumulaire avec inscription. De jeunes peupliers entourent ce tombeau élevé sur une place ménagée au milieu des arbres séculaires de l'ancien couvent des Cordeliers. Des groupes de citoyens et de citoyennes rendent hommage à la mémoire de celui qui fut l'ami du peuple.

Grande et belle gravure d'une exactitude historique incontestée. Hauteur 0m,203 sur 0m,320

(La même). Avant toute lettre, et non terminée.

TOMBEAU DE MARAT. Dans le haut de l'estampe et hors ligne, on lit : *N'ayant pu me corrompre, ils m'ont assassiné.* — Dans le bas, hors lignes également :

« *Le 17 juillet 1793, le corps de Marat qui avait été exposé pendant deux jours (dans le local servant d'église aux ci-devant Cordeliers) à la vénération des*

sans-culottes dont il fut le défenseur imperturbable, a été exposé après sa pompe funèbre dans un cercueil qu'on plaça dans le caveau sur lequel on édifia un tombeau pittoresque qui se trouve placé dans le même lieu (sous les arbres du jardin des ci-devant Cordeliers) où il instruisait ses concitoyens.

« *Son cœur qui a été donné à la section des Cordeliers (qui était la sienne) dite de Marseilles et de Marat, est enfermé dans un vase qui est sur le bureau de l'Assemblée de ladite section.* »

A Paris, chez Villeneuve, graveur, rue Zacharie Saint-Severin, maison du Passage, n° 72.

Descript. : C'est le même tombeau que celui qui est précédemment décrit, mais légèrement tourné de gauche à droite, laissant voir un treillis en bois qui forme une partie de clôture à hauteur d'appui. Sur le mausolée l'inscription est inexacte : *Ici repose Marat assassiné par les ennemis du peuple.* Sur la pierre tumulaire placé à droite de l'entrée du caveau, on lit : *C'est du fond de ce noir souterrain que pendant sa vie orageuse Marat désignait au peuple ses amis et ses ennemis. Mort il y retourne.* »

Un citoyen montre à une citoyenne le tombeau de l'ami du peuple; près d'eux un jeune enfant avec un tambour.

(Le même). Dessin commandé par nous à M. Bernou, et exécuté d'après la précédente gravure appartenant au cabinet des estampes de la bibliothèque nationale, carton grand in-4, Marat n° 2.

Hauteur de ce dessin 0m,180, sur 0m,155.

INAUGURATION DU BUSTE DE MARAT AU TOM-

BEAU QUI A ÉTÉ ÉLEVÉ POUR SA GLOIRE ET CELLE DE LAZOWSKI, place de la Réunion à Paris, l'an II de la République française, une et indivisible.

Dessiné et gravé par Ransonnette, l'an II de la République française.

A Paris, chez l'auteur, rue Perdue, place Maubert, n° 3.

Descript. : La gravure représente l'ensemble de la cérémonie à la place de la Réunion (aujourd'hui Carousel) où se presse une foule innombrable de citoyens et de citoyennes en habits de fête. Un obélisque quadrangulaire aux proportions monumentales, se présente au deuxième plan; sur les côtés apparents, on lit ces deux inscriptions reproduites au bas de la gravure :

Une main perfide
le ravit
à l'amour du peuple.

Au fond
de son noir souterrain
il fit trembler les traîtres.

La hauteur de cette charmante pièce historique est de 0m,255, sur 0m,385.

Sur la plupart des épreuves, le nom de l'artiste a été effacé, lors de la réaction de 1795.

A LA GLOIRE IMMORTEL DE MARAT l'ami du peuple.

(Reproduction du cénotaphe élevé à la gloire de Marat sur la place de la Réunion).

Au-dessous, hors lignes, cette inscription :

« *Ce petit obélisque que le peuple dans sa reconnaissance a élevé aux mânes du vertueux Marat, est*

situé sur la place de la Réunion, en face de la porte principale du Palais national; ce palais occupé autrefois par le tyran; cette place où s'est livré le 10 août 1792 ce combat à mort entre ses esclaves et les enfants de la liberté; ce petit édifice même qui renferme les cendres du patriote Lazouwski un des chefs des braves qui vainquirent en ce jour mémorable, tout inspire aux vrais et bons sans-culottes des sensations douloureuses et satisfaisantes invitant l'âme à se nourrir de pensées sublimes qui doivent tourner au profit de la liberté. »

A Paris, chez Villeneuve, graveur, rue Zacharie-Saint-Severin, maison du Passage, n° 72.

Descript : Ici, l'obélisque est vu de face, et du dedans de l'enceinte grillée; sur la façade les inscriptions de la précédente gravure sont réunies ainsi :

« Du fond
de son noir souterrain
il fit
trembler les traîtres.
Une main perfide
le ravit
à l'amour du peuple. »

Sur une pierre en saillie, au-dessus de l'entrée du caveau ménagé dans le pied du monument, on lit : *Aux mânes de Marat, 13 juillet, an Ier*. Un soldat citoyen, placé dans la cour intérieure semble indiquer au public le buste de Marat.

Hauteur de la gravure, 0m,179, sur 0m,155. — Hauteur de la planche, 0m,225, sur 0m,171.

ORAISON FUNÈBRE DE L'AMI DU PEUPLE. — A Paris, chez le citoyen Auger, rue de Rohan, n° 439.

Sorte d'imagerie-affiche d'un travail primitif, repré-

sentant au milieu une pyramide à large base, simulant le tombeau élevé à Marat dans le jardin des Cordeliers. De chaque côté, texte d'une oraison, signée F. E. Guiraut.

(Coll. de la biblioth. nat.)

FUNÉRAILLES DE MARAT. D'après un dessin du temps. Signé : Émile Bayard. — Typ. Henri Plon. — Réimpression de l'ancien. — Tome XXII, page 35.

Descript. : Cette gravure, sur bois, représente le vestibule de la salle des séances de la Convention, salon de la liberté, au moment où le cercueil de Marat placé sur une estrade élevée à cet effet, un des commissaires de la Convention, après avoir retracé les vertus civiques de l'ami du peuple, dépose sur son cercueil une couronne ornée de rubans. Cette cérémonie eut lieu le 20 septembre 1794, en présence des citoyens de la section de Marat venus pour apporter la dépouille mortelle de Marat à qui les honneurs du Panthéon devaient être décernés le lendemain.

BAGUES AUX TROIS MARTYRS. (Fac-simile des) Marat, Lepelletier et Chalier. — Grav. sur bois, impr. dans le texte de l'*Histoire-Musée de la République.*

DERNIERS ADIEUX DES GIRONDINS. (29 octobre 1793.) — Le buste de Marat, sur une console au mur de la prison.

Grav. sur bois, signée A. Joliet, sc. — H. Castelli. — Imprimé dans le texte d'un ouvrage illustré.

LA NUIT DU 9 AU 10 THERMIDOR, AN II. Dessiné par le citoyen F. J. Harriet. — Gravé par J. J. F. Tarsaert, citoyen français.

Dans l'intérieur de la salle de la Commune de Paris, bustes de Lepelletier, Brutus et Marat.

Hauteur 0m,431, sur 0m,607.

ÉGLISE DU COUVENT DES CORDELIERS. — Tombeau de Marat, dans le jardin des Cordeliers. — Couplet en l'honneur de Marat :

« Marat, du peuple le vengeur,
De nos droits la ferme colonne,
De l'Égalité, défenseur,
Ta mort a fait couler nos pleurs;
Des vertus reçois la couronne;
Mourir pour la patrie (*bis*)
C'est le sort le plus beau, le plus digne d'envie. »

Réunion factice sur une seule feuille.

LA FONTAINE DES CORDELIERS. Grav. sur bois, impr. dans le texte d'un journal in-4 à cinq centimes.

Au premier plan, à gauche, la fontaine; au deuxième, la rue du Paon, avec sa tourelle d'angle; au troisième, la maison de Marat. — Au-dessous, notice où il est dit : « On croit que la maison d'angle, avec tourelle, a été habitée, pendant la Révolution, par le trop célèbre Marat. »

Ce n'est pas la maison d'angle, mais bien celle qui vient après, qui a été habitée par Marat.

« TOURELLE dite de MARAT. Sainte, inviolable vérité; divin flambeau de l'âme, quand le chaos est sur la terre, tu descends des cieux pour éclairer les hommes et régler les décrets de la stricte justice. »

Eau-forte de 0m,178 de hauteur, sur 0m,102. — Imprimerie Pierron, rue Montfaucon, 1, à Paris.

Descript. : Le sujet principal est la tourelle de la maison qui fait l'angle de la rue du Paon et de la rue

de l'École-de-Médecine (autrefois rue des Cordeliers), que l'artiste, mal renseigné, croit avoir été la maison habitée par Marat. Dans le ciel, la Vérité avec un livre ouvert à la main et la Justice jettant sur la tourelle son glaive vengeur.

Eau-forte non signée de l'artiste.

INTÉRIEUR D'UN COMITÉ RÉVOLUTIONNAIRE. (Paris, 1795.) *Scène première.* Dans la salle sur des consoles, les bustes de Marat et Lepelletier. — Eau-forte de 0m,180 de haut., sur 0m,250 de large. — Reproduit plusieurs fois pour in-4.

INTÉRIEUR D'UN COMITÉ RÉVOLUTIONNAIRE. *Scène dernière.* — Sur une console, le buste de Marat.

Se vend à Paris, chez le citoyen Boulet, rue Basse, porte Saint-Denis, no 5. — Grande grav. originale de 0m,427 de haut., sur 0m,592.

J.-P. MARAT, *apôtre sanguinaire, traité comme il le mérite. Applaudissements unanimes des spectateurs.* — A Paris, rue Thionville au coin de celle Contrescarpe, no 49. (Coll. de la Biblioth. nat.)

Descript. : Au théâtre Feydeau, le buste de Marat placé dans l'intérieur de la salle, est descendu de sa console aux applaudissements des spectateurs.

(Le même). Signé Massard, del. — Rebel, sc. — P. Dien, impr. rue Hautefeuille, no 32. Paris.

Hauteur 0m,107, sur 0m,160.

(Le même). Sous ce titre : *Réaction thermidorienne.* MARAT, *apôtre sanguinaire, etc.* — Typ. Henri Plon. — Réimpression de l'ancien Moniteur. Tome XXIII, p. 363. Grav. signée Rapine. — Hauteur 0m, 124, sur 0m,179.

LE BUSTE DE MARAT JETÉ DANS UN ÉGOUT. Gravure sur bois, signée H. B^se^. — Impr. dans le texte de l'Histoire de la Révolution, par Augustin Challamel.

ALLÉGORIES

LA RÉVOLUTION FRANÇAISE. Arrivée sous le règne de Louis XVI, les 14 juillet 1789 et 10 août 1792. — Dédiée aux Amis de la Liberté et de l'Égalité.

Inventé, dessiné et gravé par Duplessi. — Se vend à Paris, chez l'auteur, rue de la Calandre, quartier du Palais, la porte cochère en face de la rue Saint-Éloy, n° 14.

Vue perspective de tous les événements politiques, depuis le 14 juillet 1789 jusqu'au 10 août 1792. Cortége innombrable de toutes les célébrités. Sur le premier plan, parmi les publicistes, Marat, son *Ami du peuple* à la main, est l'objet de l'indignation d'un personnage figurant la Noblesse.

Au-dessous du sujet, le Temps et la Vérité burinent la date du 14 juillet 1789. De chaque côté, texte explicatif *par leur serviteur ami patriote libre.* Duplessis.

Grande gravure en manière noire de 0^m,397 de hauteur sur 0^m,600 de largeur, y compris les lignes.

LE FEU SACRÉ DU PATRIOTISME LES ANIMENT TOUS. — Gravure allégorique sur les publicistes politiques de la Révolution française, publiée pour les *Révolutions de France et de Brabant.* Chacun d'eux est représenté sa feuille à la main; mais pour expliquer la vie souterraine de l'ami du peuple, une main sort de terre tenant le journal *l'Ami du peuple.*

MARAT VAINQUEUR DE L'ARISTOCRATIE. (Inscription hors ligne au-dessus de l'estampe.) « *Diogènes* couvert d'un bonnet rouge quitte son tonneau pour donner la main à *Marat* qui sort d'une cave par le soupirail ».

DIOGÈNES.

« Camarade Sans-Culotte je t'ai cherché long-tems.

MARAT.

On persécutait la vérité, je n'avais pas d'autre asyle. »

(Inscription hors ligne au-dessous de l'estampe).

A Paris, chez Villeneuve, graveur, rue Zacharie-Saint-Severin, maison du Passage, n° 72. — Hauteur de la grav., 0^{m},206, sur 0^{m},173.

COMBAT DES NESFLES ET MARONS DINDES DU TEMPLE, *ou fureur aristocratique contre le député Marat.* (Inscription hors ligne, au-dessus de la gravure.)

« Jadis Samson, avec sa machoire d'âne défit les Philistins,
De notre temps, en notre France, le citoyen Marat, sacré ou luttin,
De sa plume s'escrime, aux plus muttins, déconfit les traitres de France, tous les matins;
Pulvérise, furte, déconcerte nos Ministres, les plus perfides, les plus mallins,
Leur orgueil, leurs tiranies, leurs rapines, sonts sous ses pieds, sonts sous ses mains.
Laches conspirateurs, dans l'abîme sonts vos destins. »

(Inscription hors ligne au-dessus de la gravure).

Fecit, par le sans-culotte R. S. — Se vend chez Hauteville, rue Saint-Denis, vis-à-vis Saint-Chaumont, porte cochère, entre un Chandelier et un Limonadier, n° 522.

(Hauteur de la partie gravée. 0^{m},332 sur 0^{m},372. — Hauteur de la planche, 0^{m},399 sur 0^{m},399).

Description : A droite, sous un arbre auquel est

attaché un drapeau aux couleurs nationales, Marat, les pieds sur les emblêmes du despotisme royal et de la Féodalité. Au centre et à gauche du deuxième plan, de nombreux soldats menacent Marat de leurs armes. Au premier plan, à gauche, batterie d'artillerie tirant à boulets rouges sur l'ami du peuple protégé par une égide. Au troisième plan, la prison du Temple.

Nous ne connaissons que deux épreuves de cette rarissime gravure : la nôtre, coloriée du temps, et une autre en noir, dont le possesseur nous demandait *500 francs*.

A LA MÉMOIRE DE MARAT, l'ami du peuple, assassiné le 13 juillet 1793.

Description : au premier plan, un peu sur la droite, Marat, assassiné dans son bain, expire dans les bras de la France républicaine assise près de l'ami du peuple sur un globe terrestre et tenant du bras gauche les emblêmes de la république. D'un piédestal placé derrière ce groupe s'élance un génie vengeur qui saisit l'assassin par les cheveux, le renverse au moment où il s'apprête à fuir, entraîné par le monstre du Fédéralisme qui semble l'avoir conduit au crime.

Cette grande et belle gravure, en manière noire et au burin, est de la plus grande rareté; nous n'en connaissons qu'une autre épreuve provenant de la collection H. de La Bédoyère, et qui depuis quelques années fait partie du Cabinet des Estampes à la Bibliothèque nationale. Sa hauteur est de $0^m,244$ sur $0^m,340$. La planche est de $0^m,258$ de hauteur sur $0^m,352$. — Sans nom d'artiste.

(La même). Reproduction photographique. — Hauteur,

0m,177 sur 0m,237. — Quelques épreuves seulement ont été tirées pour nos amis.

MORT DE MARAT. Description : Pendant que l'assassin frappe de son poignard l'ami du peuple, la Mort sonne le trépas. — Pièce allemande entourée d'ornements. Au-dessous, légende en allemand. (Col. Hennin.)

MARAT. Description : Buste sur un tombeau entouré de peupliers; au pied de ce tombeau, une femme s'appuyant du bras droit et tenant un niveau d'une main et de l'autre un étendard aux couleurs nationales. (Petit médaillon rond pour in-32. — Collection de la Bibliothèque nationale.)

TOMBEAU DE MARAT. Petit médaillon rond suspendu par un nœud de ruban tricolore dans un plus grand médaillon où la Sagesse et la République veillent sur le tombeau de l'ami du peuple qui se trouve dans le petit médaillon. Sur la façade du tombeau, on lit : *Ci-gite l'ami du peuple assassiné par les ennemis du peuple*.

Dessin du temps, colorié, mais d'un travail peu soigné, rappelant les imageries en couleurs. Son plus grand diamètre est de 0m,125.

O PEUPLE! MARAT TON PLUS FIDÈLE AMIS N'EST PLUS. (Inscription hors ligne placée au-dessus de l'estampe.) — La gravure représente Marat, en buste, dans un médaillon ovale placé sur la façade d'un tombeau en forme de pyramide surmonté d'une couronne civique et d'un bonnet de liberté. Autour du médaillon on lit : « Jean-Paul Marat, député du département de Paris à la Convention nationale, assassiné le 13 juillet 1793 à 8 heures et demie du soir, par Marie, Anne, Corday. »

— Sur le socle de la pyramide, ces deux inscriptions : « *Ici repose l'Ami du peuple, assassiné par les ennemis du peuple. — Sous les arbres du Jardin des Cordeliers où il instruisait les citoyens.* »

Au-dessous de la gravure et hors ligne :

« Les Prédictions sinistres des assassins de la liberté s'accomplissent. Le deffenseur austère des Droits et de la Souveraineté du Peuple, le Dénonciateur de tous ces ennemis, *Marat*, dont le nom seul rappèle les services qu'il a rendus à la patrie.....

« ..... Marat vient de tomber sous les coups parricides des lâches Fédéralistes. Une Furie, sortie de Caen, Département du Calvados, de la maison du ci-devant comte d'Orset, a plongé le poignard dans le sein de l'apôtre et du martyr de la révolution.

« Citoyens, du calme et de l'énergie, et surtout de la Surveillance... l'heure de la Liberté a sonnée, et le sang qui vient de couler est l'arrêt foudroyant de la condamnation de tous les traîtres.

« .... Il scelle à jamais l'union intime de tous les patriotes qui vont sur la tombe de ce grand homme jurer de nouveau *la liberté ou la mort.* »

A Paris, chez Villeneuve, graveur, rue Zacharie-Saint-Severin, maison du Passage, n° 72.

Jolie gravure en manière noire, de 0^m,230 de hauteur sur 0^m,170.

CALENDRIER, pour la 2me année (22 sept. 1793 — 21 sept. 1794). — Gravure représentant la partie du second semestre, entourée de sujets et d'attributs républicains. Dans le haut, à droite et à gauche, portraits médaillons de Marat et Lepelletier.

A Paris, chez les citoyens : Quéverdo, peintre et graveur, rue Poupée, nº 6, section de Marat.

Picquet, graveur d'écriture, rue du Foin, nº 265, section Beaurepaire.

(Le même); Reproduction moderne du Calendrier complet, pour l'*Histoire-Musée de la République*. Couché fils, sculpt. — Hacq scrips.

Les deux semestres en une seule feuille, gravée au trait. Haut. 0m,115, sur 0m,205.

LA LIBERTÉ DICTANT SES LOIS AUX NATIONS. — Grav. au pointillé, signé Didier. (L'autre sign. est illisible sur notre épreuve.) — A Paris, chez Bance, le jeune, rue Zacharie-Saint-Severin, nº 72.

Descript. : La Liberté assise tient sur ses genoux le livre de la Déclaration des Droits et de la Constitution. Près de la Liberté, un lion couché protège la devise *Liberté, Fraternité ou la mort*. A droite, pyramide sur le pied de laquelle on lit : *Aux manes de Marat, Pelletier et Chalier*, représentés dans un médaillon sur la pyramide même.

(Hauteur 0m,290, sur 0m,250).

LA LIBERTÉ. Petit médaillon rond, de 0m,070 de diamètre, ayant pour pendant *l'Égalité*, dans un autre médaillon de même dimension.

Descript. : Assise près d'un tombeau, de forme quadrangulaire, la Liberté tient, de la main gauche, un petit médaillon ovale où sont les portraits de Marat et Lepelletier. Sur le tombeau, on lit : *Aux manes de Pelletier et Marat.*

JEAN-PAUL MARAT. *Aux grands hommes, la Patrie reconnaissante.* — A Paris, chez Chéreau, rue Jacques, aux 2 Colonnes, nº 257.

Médaillon ovale, en hauteur, de $0^m,154$, sur $0^m,123$, dans lequel le buste de Marat, sur un piédestal orné de guirlandes de fleurs et de feuillage, est couronné par la République. (Grav. coloriée.)

(La même). A la sanguine.

(LES HOMMES DE LA RÉVOLUTION). Titre que nous donnons à un médaillon rond, de $0^m,074$ de diamètre, représentant en manière de trompe-l'œil plusieurs personnages, dont Marat. Au-dessus des portraits, toujours dans le médaillon, le Temps, de sa faux, moissonne les hommes et les choses; déjà les images de Marat, Robespierre, Mirabeau, Lafayette, sont lacérées. Eole de son côté achève l'œuvre du temps.

Gravure au bistre, dont la planche a $0^m,107$ de haut., sur $0^m,082$.

(La même). Coloriée.

L'ÉGALITÉ. — A Paris, chez Basset, rue Jacques, au coin de celle des Mathurins.

Médaillon ovale, en hauteur, de $0^m,106$, sur $0^m,081$. Descript. : De sa main droite appuyée sur le genou, l'Égalité assise tient une petite couvée; de la gauche, élevée à hauteur de la tête, elle tient un niveau, son emblème. A gauche, une pyramide sur laquelle un médaillon ovale offre les images de Marat et Lepelletier. Au-dessous du médaillon, on lit : *Aux manes de Marat et Pelletier*.

LA RÉPUBLIQUE. Couronnée par un génie aux ailes déployées, conduit Marat au temple de l'Immortalité. Dans le lointain, le Panthéon.

Charmant dessin au bistre, de $0^m,280$ de haut., sur $0^m,207$.

MARAT A L'IMMORTALITÉ. « Le célèbre ami du peuple est élevé à l'immortalité par le génie patriotique, et par la République, dont il fut le plus zélé fondateur. L'histoire transmet à la postérité la mémoire de ce censeur intrépide qui a renversé le fédéralisme et l'intrigue. D'un côté l'on aperçoit le souterrain qui le mettait à l'abri de la persécution, de l'autre, le Panthéon, où sa cendre repose au sein de la gloire. »

« Un complot infernal lui ravit la lumière,
Il n'est plus ; mais son nom vivra
Tant que l'univers durera.
Républicains! vous peuplerez la terre;
Et le sang des brigands par vous mis en poussière,
Fera fleurir les lauriers de Marat. »

(PERSON.)

A Paris, chez la citoyenne Bergny, marchande d'estampes, rue du Coq-Honoré, n° 133.

Gravure en couleurs, sur grand ovale en travers, de 0m,322, sur 0m,398. — Hauteur de la planche 0m,402, sur 0m,453. (Rarissime.)

Le 8 messidor, an II (26 juin 1794), la citoyenne Bergny fit aux Jacobins l'hommage de ce tableau. (Voir *Moniteur* du 30 juin 1794, n° 282.)

Nous avons constaté que la planche de cette gravure fut faite pour un hommage à Necker. Avant les retouches, il y avait un fond marbré derrière le grand médaillon ovale, alors entouré de guirlandes et de fleurs. D'autre part, dans le médaillon et à gauche, à la place du souterrain dont il a été parlé, existait un massif d'arbres, sous lequel on voyait s'ébattre de jeunes enfants. A droite, au lieu du Panthéon était une suite de rochers arides vers lesquels s'envolait la Discorde. Cette même Discorde, depuis les retouches,

représente une Renommée embouchant la trompette. Enfin, dans le petit médaillon tenu par le Génie patriotique, et par la République, le portrait de Marat remplace celui de Necker.

La gravure : MARAT A L'IMMORTALITÉ, n'a aucun nom d'artiste; mais avant les retouches, elle était signée : Civis invenit. — Amicus, sculp.

DÉCLARATION DES DROITS DE L'HOMME ET DU CITOYEN. Desray del. — Blanchard, sculpt. — A Paris, chez Basset, rue Saint-Jacques, au coin de celle des Mathurins. — (Hauteur $0^{m},363$, sur $0^{m},245$).

Descript. : La Vérité, dans un flot de lumière, se confie au temps et à la sagesse. A leurs pieds, l'Égalité joint son niveau aux attributs de la République, de la Force et du Travail.

Au-dessous de ces allégories, la Table des Droits de l'Homme et du Citoyen, ornée à droite et à gauche des médaillons de Marat et Lepelletier.

(Très-belle gravure au burin, digne de l'encadrement).

DROITS DE L'HOMME (table des). — Descript. : La République tient d'une main le médaillon de Lepelletier, et de l'autre un étendard surmonté d'un bonnet de Liberté. A droite, la Sagesse tient le médaillon de Marat, surmonté d'une branche de chêne. Sur les côtés, bustes de Mutius Scévola et de Marat; de Junius Brutus et de Lepelletier.

Au bas de la gravure, gisent les attributs de la tyrannie et de la superstition.

(Gravure au burin, aussi belle que la précédente. Coll. Hennin).

DROITS DE L'HOMME (tableau des). — A gauche, médaillon de Lepelletier; à droite, celui de Marat, tenu par Minerve qui, de la main droite, soutient l'emblème de l'Égalité. — (Coll. de la Biblioth. nat.)

PRÉCEPTES RÉPUBLICAINS (tableau des). — Armes, attributs de la République; médaillons de Lepelletier, Marat, Chalier, Barra, suspendus à une lance placée au milieu du sujet. (Coll. Hennin.)

HOMMAGE A L'ÉTERNEL. Profession de foi des hommes libres sur la vraie religion et l'immortalité de l'âme, reconnue par le peuple français, dans la séance du 19 floréal.

Grand placard-affiche, illustré d'emblèmes grossièrement gravés sur bois. Dans le haut, attribut de la divinité sur lequel on lit : Dieu, peuple, loi. — A droite, colonne portant sur son chapiteau le buste de Marat, et sur le fût, le médaillon de Chalier. A gauche, même colonne, avec le buste de Lepelletier, et le médaillon de Barra.

Au milieu, séparé par un faisceau surmonté d'un bonnet de liberté, le texte de cet Hommage, par le citoyen Prévost de la section Challier.

De l'imprimerie de Valère Cailleau, rue de Bièvre, nº 37. — Se trouve chez Prévost, rue Jacques, proche la fontaine Severin, nº 195, maison du citoyen Esnault, marchand d'estampes, où l'on trouve aussi la *Civilité républicaine,* et tous les livres élémentaires. — Hauteur de ce placard, 0^m,520, sur 0^m,420, en toutes marges.

LA VICTOIRE. *Aux mânes de Pelletier et Marat.* — A Paris, chez Basset, marchand d'estampes, rue Jacques, au coin de celle des Mathurins.

Descript. : Ovale en hauteur, représentant la Victoire aux ailes demi déployées, tenant de la main droite une palme, et de la gauche une couronne qu'elle s'apprête à déposer sur un médaillon où sont représentés en bustes Marat et Lepelletier. Le médaillon de ces martyrs repose sur un rocher.

Gravure en noir, sans nom d'artiste. — Hauteur du médaillon, $0^{m},170$, sur $0^{m},130$, y compris les lignes.

Nous avons vu une épreuve en couleur, dans la collection du baron Hennin.

LA SAGESSE (ou Minerve). Coiffée d'un casque, soutient le buste de Marat.

Dessin désigné sous le titre de *la Renommée*, et sous le n° 1002, du catalogue de feu M. Laterrade.

LA LIBERTÉ. Coiffée du bonnet, un niveau au-dessus de la tête ; elle tient le buste de Marat.

Dessin mentionné (le 4e) sous le n° 1002, du catalogue de feu M. Laterrade.

LA LIBERTÉ. Avec des ailes, tient une feuille sur laquelle est le buste de Marat.

Dessin mentionné (le 7e), sous le n° 1002, du catalogue de feu M. Laterrade.

MARAT ET LEPELLETIER. Bustes en regard l'un de l'autre ; une Parque de chaque côté, tenant un long fil, emblème de la vie ; la troisième Parque, au-dessus de Marat et Lepelletier, coupe le fil, image de la mort.

A Paris, chez Basset, etc. Grande pièce, rarissime, mentionnée sous le n° 1017, du catalogue de feu M. Laterrade.

UNITÉ, INDIVISIBILITÉ DE LA RÉPUBLIQUE. *Li-*

berté, Égalité, Fraternité ou la mort. — Au bas, calendrier de l'an II. Buste de Marat, surmonté d'un bonnet rouge. Buste de Lepelletier, surmonté d'un casque, avec cocarde. — Placard-imagerie en couleur, que l'on exposait dans les sections, et sur lequel on indiquait les noms des membres en tour de service.

Imagerie rarissime, mentionnée sous le n° 1018, du catalogue de feu M. Laterrade.

LE MIROIR DU PASSÉ, POUR SAUVEGARDE DE L'AVENIR. — Descript. : « Au bas, à gauche, dame Niveau, ou sœur Égalité (la mort), donnant l'accolade à Marat, grand maître de l'ordre du Cimetière. Danton met sur la tête de la Mort, le bonnet de l'Énergie. A gauche, les Pères de l'Église : Marat, Hébert, Fouquier-Tinville, Couthon, etc. ; au-dessus, la tribune des Chevaliers du Cimetière ; autre tribune, avec les Ticoteuses de Robespierre, et les Furies de guillotine. »

Composition avec texte dans le haut, et sur les côtés ; quelques vers dans le bas. — Mentionnée sous le n° 210, de la seconde partie du catalogue de feu M. Laterrade. (Rarissime.)

LA RÉVOLUTION. Assise sur une estrade, de sa main droite tient Marat par les cheveux. Marat debout et appuyé du bras gauche sur la Révolution, tient de sa main droite un poignard et un papier déroulé sur lequel est écrit : *Fête à l'Être suprême.* Sur les genoux de la Révolution, est étendu sur le dos un cadavre qui tient encore de sa main crispée les cheveux d'une autre victime étendue sur un monceau de cadavres.

Les mots : *Fête à l'Être suprême,* sur le papier que tient Marat, sont un non sens, qui prouverait que ce

dessin, composé à une époque par un artiste, a été terminé ou retouché, à une autre époque, par un malhabile.

M. le baron Hennin nous a dit que ce dessin lui avait été cédé, comme étant de Prudhon. Quoique bien dessiné, ce n'est pas notre avis; les personnes compétentes prononceront.

CALIGULA, NÉRON et MARAT; MIRABEAU et FRANKLIN; CROMWEL et ROBESPIERRE; plusieurs autres personnages encore. Tous conversent ou se promènent près la place de la Révolution, à la sortie du jardin des Tuilleries. Vue perspective de la grande avenue qui conduit à Neuilly.

Petite gravure in-18, que nous avons vu à l'Hôtel des ventes.

PLAIES DE L'ÉGYPTE. Suite de 12 sujets sur une même feuille, dont le Cabinet des estampes ne possède qu'une découpure de la 9e plaie. *Le culte de Marat.* (Avec ce distique) :

« Dans leur aveuglement à ce monstre odieux
Ils présentent l'encens que l'on ne doit qu'aux Dieux. »

Descript. : Un homme fait brûler l'encens devant le buste de Marat.

M. GIROUETTE EN 1793. Un homme le bonnet de liberté sur la tête, tient une pancarte sur laquelle on lit : *Loi des suspects.* Près de lui, le buste de Marat, sur un piédestal.

Gravure in-12, signée A. Desenne, del. — Fr. Janet, direxᵗ.

NOUS MANGERONS LE MONDE ET LES ROIS SE TAIRONT.

Gravure frontispice du livre intitulée *Cassandre, ou quelques réflexions sur la Révolution française.* Par A. Danican. (Juillet 1798.)

Descript. : Mausolé, avec cette inscription : « A Marat, Danton, Billaud, Talien, Chénier, Legendre, Louvet, Rewbell, Duhem, Barras, Merlin, Bonnier, Jean de Brie, etc., etc. Fondateurs de la République, la Patrie reconnaissante. — Règne de Robespierre. — 2 septembre 1792.

Sous ce mausolé, des monceaux de têtes de mort. A droite, rotonde sur laquelle est écrit : *Convention nationale.* Au milieu, et sur le premier plan, un séide de Robespierre s'apprête à manger le monde, représenté par un globe terrestre.

(Hauteur 0m,134, sur 0m,087, y compris la ligne).

L'AUTEUR (Maton de la Varenne) ÉCHAPPANT AU MASSACRE QUE MARAT PRÊCHE SUR DES CADAVRES.

Allégorie d'une scène des massacres de septembre 1792, pour le livre intitulé : *Les crimes de Marat et des autres égorgeurs, ou ma résurrection.*

(Hauteur 0m,086, sur 0m,057).

LE CALCULATEUR PATRIOTE. — Descript. : Un homme assis devant une table sur laquelle sont six têtes humaines, suppute le nombre des victimes :

Qui de 20
paye 6
reste 14

Près du calculateur, un livre sur lequel on lit : *Proscription.* Divers autres accessoires. (Haut. 0m,245, sur 0m,174.)

Cette gravure a été publiée dans différentes proportions, et avec des variantes dans la supputation.

On a voulu voir dans ce personnage un Marat, aussi la voit-on figurer dans la collection des pièces relatives à Marat, au Cabinet des estampes de la Bibliothèque nationale, ce qui nous oblige de la signaler pour désabuser les collectionneurs.

Dans le *Courrier des 83 départements*, du 26 février 1793, Gorsas, parlant des Jacobins et des Cordeliers, écrivait en note : « Les mêmes hommes qui triomphent aujourd'hui avaient fait faire *une gravure représentant BARÈME, calculant sur son bureau les têtes déjà coupées, et sous cette gravure était écrit :*

Qui de 20
paye 6
reste 13 (La planche a été corrigée). »

Nous pensons qu'il ne reste plus d'équivoque, c'est aux amateurs à se tenir pour informés.

MARAT PRÉCIPITÉ DANS LES ENFERS. Dessin à la plume, lavis à l'encre de chine, rehaussé de blanc, d'une charmante exécution. Haut. 0^{m},182, sur 0^{m},236.

Descript. : A droite les Champs-Élysées, à gauche l'enfer et ses furies. Au moment où Marat s'apprête à entrer dans le séjour des gloires immortelles, Jean-Jacques Rousseau le repousse, en lui montrant au ciel la Vérité dont le miroir lance la foudre sur la tête de Marat, qui retombe, entraîné par les furies, dans les flammes du Tartare.

ATTAQUE DU CAMP DE GRENELLE, par les enfants perdus de Drouet. — Sur l'un des étendards on lit : *Vive*

Marat. (Scène allégorique du 23 fructidor an IV.) — Hauteur 0m,089, sur 0m,055.

« UN SANS-CULOTTE, instrument de crimes, dansant au milieu des horreurs, vient outrager l'humanité pleurante auprès d'un Cénotaphe. Il croit voir les ombres des victimes de la Révolution dont une (Louis XVI) le saisit à la gorge. Cette effrayante apparition le suffoque et le renverse ».

(Des poches du Sans-Culotte sortent divers journaux, dont celui de Marat).

IL FAIT NAITRE LES FLEURS, ET BRULE LES SOUCIS. Descript. : Le Génie de la « *monarchie libre* » indique de son épée un temple sous lequel est le buste de Louis XVI; de la main gauche, il tient une torche avec laquelle il brûle les écrits des révolutionnaires, dont ceux de Marat.

Frontispice de 0m,089 de haut., sur 0m,140.

LE JUGEMENT DERNIER.

Descript. : Dans le haut, apothéose de Louis XVI, entouré de sa famille et de ses serviteurs dévoués, civils, militaires et religieux. Au centre, Minerve aux ailes déployées, la Charte de la main droite, une palme de la main gauche, appuyée sur le buste de Louis XVIII. Elle reçoit le serment de tous les ordres de la nation française. Dans le bas, Satan, dans une barque, frappe de son aviron les généraux de l'empire et Napoléon Ier. Sur le même plan, à gauche, Marat, Danton et autres révolutionnaires se débattent dans les flammes du Styx.

Hauteur 0m,555, sur 0m,393. Nous avons vu chez un amateur la même gravure coloriée.

LOUIS XVI AU TEMPLE. Frontispice d'une histoire de la Révolution. Au milieu, Marat assassiné, dans son bain. Au bas, scène du 18 brumaire, an VIII. — (Grav. au burin, par G. Staal del. F[d] Delaunay, sc. — Petit in-4.)

CHARLOTTE CORDAY. Médaillon ovale en hauteur, surmonté d'emblèmes, et entouré de petits motifs, représentant : Son départ de Caen. — L'assassinat de Marat. — Son arrestation. — Le départ pour l'échafaud.

Grav. sur bois, signée : E. Mettais. — Joliet, sc. — Publiée pour l'*Histoire populaire de la France.*

CHARLOTTE CORDAY. Et au-dessous, sa lettre à Marat :

« Citoyen, écrivait Charlotte Corday à Marat, j'arrive de Caen. Votre amour pour la patrie me fait présumer que vous connaîtrez avec plaisir les malheureux événements de cette partie de la République ; ayez la bonté de me recevoir..., je vous mettrai à même de rendre un grand service à la France.

« Agréez, etc.

« CHARLOTTE CORDAY. »

Médaillon ovale, en hauteur, orné de sculptures et d'attributs. Sur le haut du cadre, servant de fond au médaillon, Marat, étendu sur sa baignoire, le couteau de l'assassin dans la poitrine.

In-4 publié pour l'*Histoire de la Révolution française*, par Louis Blanc, édit. popul.

Le portr. de Charlotte, de profil à gauche, est signé : L. Maz. — Salomon.

L'HISTOIRE JUGEANT LES FEMMES. Grav. sur bois, signée : Pauquet. — Cahyer (autant qu'on peut déchiffrer). — Frontispice pour l'histoire de ce nom.

Sous les regards de la Muse, scène de Judith et Olopherne ; assassinat de Marat, par C. Corday.

ANNIVERSAIRE DE LA RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE ET SOCIALE. — *Triomphe.* (Pour épigraphe) :

« Ils sont morts, mais ils ont vaincu. »

Monument élevé aux gloires politiques de 1793. — 1830. — 1848, orné de médaillons, dont celui de Marat, à côté de celui de Couthon : Saint-Just, à côté de Robespierre. Les représentants de tous les peuples du monde célèbrent cet anniversaire.

Composé par la citoyenne M. E. Goldsmid. — Impr. Lemercier, à Paris. — Grande lithogr. signée : F. Sorrieu. — Hauteur 0m,338, sur 0m,442.

CARICATURES[1]

CHARGES ET FANTAISIES

LE LIBELLISTE. Assis sur le siége d'un cabinet d'aisances, lit le journal de Marat.

« Chacun à ce métier
Peut perdre impunément du temps et du papier. »

Médaillon rond, colorié, du diamètre de 0m,068.

LES COUCHES DIABOLIQUES. Titre que nous donnons à une eau-forte de 0m,180 de haut., sur 0m,286.

Descript. : La femme du diable, sur un lit de sangles, donne le jour à une série de petits Jacobins; une sage-femme cornue tire de dessous les jupes de l'accouchée le quatrième nouveau-né; un diablotin, qui tient dans ses bras un petit Jacobin, présente une timbale à la malade qui dit à son mari furieux : *Hélas! mon cher mari, c'est ce coquin de Marat qui m'a violée.* — A quoi répond le mari : *O rage, ô fureur, je suis donc cocufié par un Jacobin.*

LE SOUPER DU DIABLE. Titre que nous donnons à une eau-forte, faisant pendant à la précédente.

Descript. : Le diable, à table, dit à un diablotin : *Que l'on me donne pour dessert la langue de cette tricoteuse.* La tricoteuse se débat contre un troisième diablotin, qui lui dit : *On ne vous fera point autant de mal*

que vous en avez fait citoyenne. — La tricoteuse : *A moi grand saint Marat.* — Dans l'âtre, rôtit un Jacobin à la broche.

(Cette dernière fait partie du Cabinet des Estampes de la Biblioth. nat.)

TRIOMPHE DE MARAT. Caricature coloriée.

Description : Marat, à califourchon sur les épaules d'un homme du peuple, a sur la tête une immense couronne civique; devant Marat, sur la droite, un homme joue du violon et un enfant du fifre; tous les assistants témoignent une grande joie. A gauche, devant Marat, un chanteur montre un cahier sur lequel on lit : *Chanson nouvelle.*

« Il n'y a qu'une âme noire qui y contredise,
Vive Marat, vive Marat. »

Un autre tient une bannière sur laquelle est écrit :

« Jugement du tribunal révolutionnaire qui déclare PAUL MARAT innocent, et ordonne qu'il sera mis sur-le-champ en liberté. »

Pour titre explicatif au bas de l'estampe :

« Immortel défenseur du peuple et de ses droits
Il terrassa les grands et renversa le trône,
Fonda l'Égalité sur la chûte des rois.
De la vertu civique offrons lui la couronne. »

Si nos souvenirs sont exacts, cette pièce, sur laquelle nous n'avons pas pris d'autres renseignements, doit appartenir au Cabinet des Estampes de la Biblioth. nat.

PAUL BAUDRY. Auteur d'une composition exposée au Salon de 1861, représentant *l'Assassinat de Marat.*

Charge publiée dans l'Album du Gaulois, représentant l'artiste en caleçon de bain ayant à ses pieds un

canard, expression du jugement public sur son tableau. A gauche, une charge de Marat assassiné dans le bain. Au fond, sur un chevalet, autre charge d'un tableau de l'artiste.

Grav. sur bois, signée Hadol. — Gillot.

« MARAT s'étant plaint de ce que son bain était trop chaud, Charlotte Corday *le refroidit.* — Admirons dans ce tableau, en même temps que les tons chauds de la peinture, le sang-froid de l'héroïne. Quel beau coup! » (Le couteau, démesurément long, traverse Marat et la baignoire de part en part.)

Gravure coloriée, reproduisant en charge le tableau de Paul Baudry. — Hauteur, 0m,132 sur 0m,100.

MARAT met Charlotte Corday en pénitence dans un coin pour lui apprendre à venir déranger les gens quand ils sont au bain.

Autre charge du tableau de Paul Baudry, qui semble avoir été publiée dans *le Charivari.*

Gravure sur bois de 0m,068 sur 0m,068.

ALFRED BOUGEART. Portrait-charge, par Et. Carjat. 1860. — Assis dans son cabinet, l'auteur du livre intitulé *Marat*, l'ami du peuple, et de *Danton*, fume tranquillement sa pipe.

Dessin au fusain, rehaussé de blanc. — Hauteur, 0m,490 sur 0m,320.

LES TROIS ÉPOQUES DE LA VIE DE JEAN-PAUL MARAT.

Projeté saint par la Jacobinaille. — Estampe in-12 en trois divisions.

1re Marat à Metz vendant des phioles, en 1787.

Description : Marat, monté sur des tréteaux, distribue sa marchandise à la foule assemblée autour de lui ; un paillasse seconde Marat dans cette opération.

(L'artiste a jugé à propos de coiffer Marat du mouchoir traditionnel.)

2me Marat, sortant du tribunal, porté en triomphe.

Description : Le peuple lui fait ovation, des citoyens lui présentent des couronnes, et l'un d'eux une palme.

3me Son buste traîné dans l'égoût Mont-Martre par la jeunesse républicaine.

Description : Au-dessus d'un égout, semblable à l'entrée d'un souterrain, on lit : *Panthéon des Jacobins.* Le buste de Marat, une corde au cou, y est traîné par un gamin ; des spectateurs le poussent du pied, d'autres lui jettent des pierres.

Le sous-titre de cette gravure semble indiquer qu'elle a été publiée pour le livre intitulé : *Vie criminelle et politique de J.-P. Marat,* se disant l'ami du peuple, adoré, porté en triomphe comme tel, et après sa mort projeté saint par la Jacobinaille, etc. (Coll. de la Biblioth. nat.)

MARAT ET JOSEPH BALSAMO en présence de deux cadavres. — *Et insensibles, dit Marat.* — Grav. sur bois, signée Janet Lange. — L. D. Nyon. — Publiée dans le texte du roman *Joseph Balsamo.* Édit. in-4 des journaux à 5 centimes. (Hauteur, 0m,135 sur 0m,168.) Fantaisie non historique.

CHARLOTTE CORDAY ET MARAT. Rencontre fortuite dans la plaine de Caen. — Fantaisie non historique, grav. sur bois publiée dans le roman *Charlotte*

Corday, par Esquiros, édit. popul. in-4. (Hauteur, 0m,110 sur 0m,077.) Imprimé dans le texte.

MARAT ET ALBERTINE; *Gilbert et son fils,* dans une cave habitée par les deux premiers. — Fantaisie non historique, grav. sur bois, publiée dans le *Journal du Jeudi,* 21 août 1862, pour le roman *la Comtesse de Charny*. — Impr. dans le texte. — Hauteur, 0m,137 sur 0m,170,

LA MONTRE DE MARAT, *l'ami du peuple.* (Trois fac-simile, publiés dans *Paris-Magazine,* 10 mai 1868.)

BLASON attribué à Marat. (Fac-simile publié dans la brochure : *Marat, sa mort, ses véritables funérailles.* 1867).

Ces fac-simile de Montre et de Blason nous rappellent un certain M. Pillet fils, inventeur d'historiette à l'usage de M. Chéron de Villiers, qui prétend que son père, admis chez Marat quelques moments avant l'entrée de Charlotte Corday, « avait eu le temps de remarquer une paire de pistolets appendus à la muraille, au-dessus desquels était placée cette inscription en grosses lettres : « LA MORT. »

Attendons-nous donc à voir surgir un jour les pistolets de Marat ou leur fac-simile.

TABLE

	Pages.
Préface	1
Œuvres complètes de J.-P. Marat	11
Œuvres posthumes et œuvres inédites	31
Revue bibliographique de l'exemplaire du Journal l'*Ami du peuple*, ayant appartenu à sa veuve	37
Journal de Marat	51
Faux numéros	139
Contrefaçons	205
Continuateurs	217
Faux écrits	233
État-civil, Diplôme de docteur en médecine	247
Dissertations scientifiques ou littéraires	251
Documents législatifs, administratifs, judiciaires	255
Opinions politiques sur Marat, depuis la Révolution jusqu'à sa mort	263
Mort de Marat	277
Marat et Charlotte Corday, du 14 juillet 1793 jusqu'à nos jours	307
Peintures	347
Curiosités	361
Portraits, tête découverte. (Gravures)	375

Pages.

Portraits, avec mouchoir. (Gravures) 386

Portraits, avec couronne. (Gravures) 396

Portraits multiples. (Gravures) 399

Portraits exceptionnels. (Gravures) 406

Portraits en pied. (Gravures) 408

Pièces historiques. (Gravures) 412

Allégories. (Gravures) 439

Caricatures, Charges, Fantaisies. (Gravures) 457

Paris. — Imprimerie de J. Claye, rue Saint-Benoît, 7. — [2222]

DU MÊME AUTEUR

POUR PARAITRE PROCHAINEMENT

RÉIMPRESSION

IN-OCTAVO

DES RARISSIMES

PLACARDS DE MARAT

L'AMI DU PEUPLE

ESPRIT POLITIQUE

DE MARAT

L'AMI DU PEUPLE

ÉTUDE

HISTORIQUE, BIOGRAPHIQUE ET BIBLIOGRAPHIQUE

UN FORT VOLUME IN-8°

Paris. — J. CLAYE, imprimeur, 7, rue Saint-Benoit. — [2222]